This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

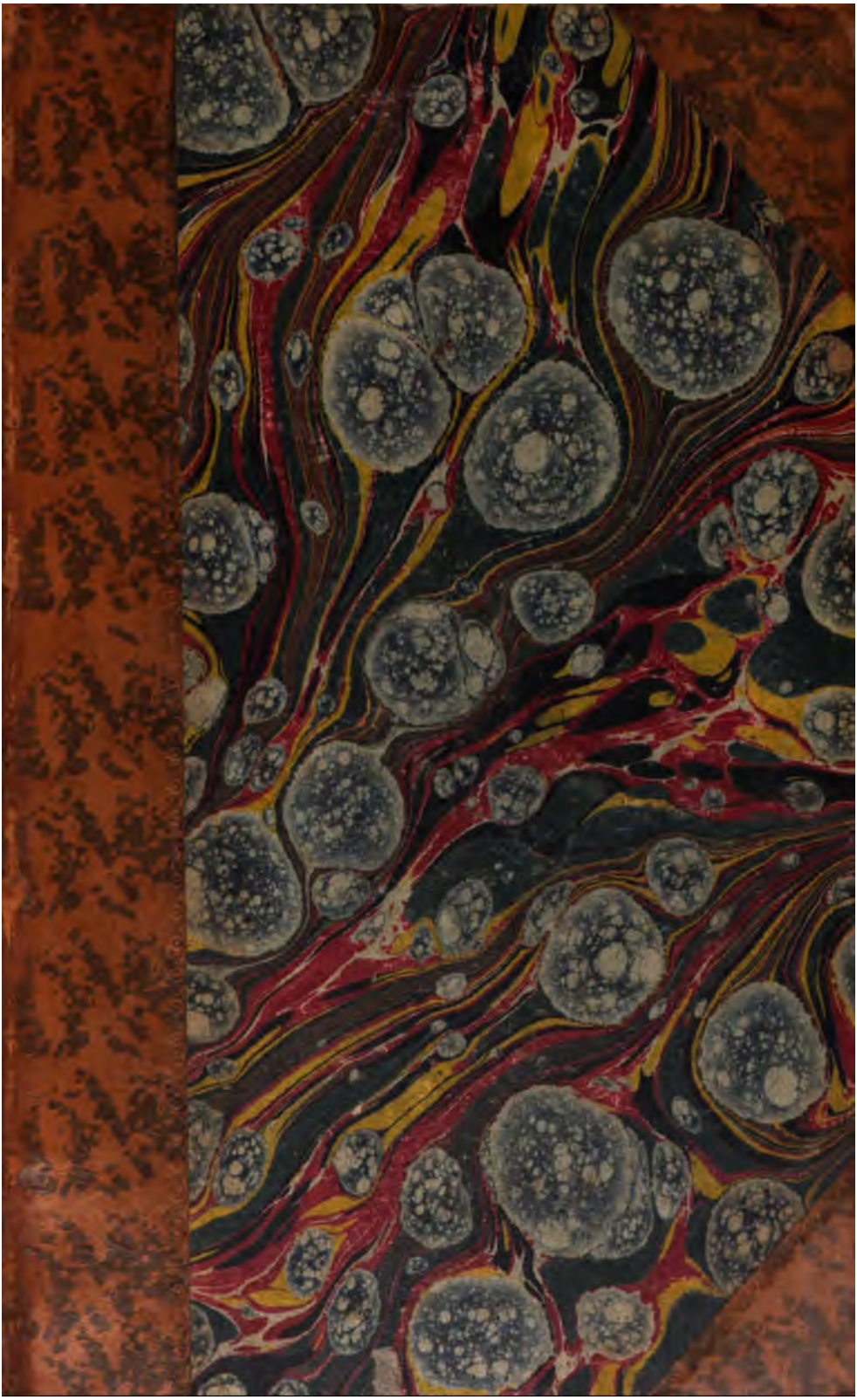

600042069R

33.

424.

RECHERCHES

HISTORICO-MONUMENTALES.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, N° 24.

RECHERCHES

HISTORICO-MONUMENTALES,

CONCERNANT

LES SCIENCES, LES ARTS DE L'ANTIQUITÉ

ET

LEUR ÉMIGRATION D'ORIENT EN OCCIDENT.

PAR G. GOURY AÎNÉ,

INGÉNIEUR EN CHEF DIRECTEUR AU CORPS ROYAL DES PONTS ET CHAUSSÉES, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, MEMBRE-PROFESSEUR DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE FLORENCE.

« Que reste-t-il de Troie, de Babylone, de Thèbes, de « Memphis, de Palmyre, de Tyr, de Carthage et de Rome?... « Les palais des rois sont devenus le repaire des bêtes « fauves; les reptiles immondes habitent les sanctuaires « des dieux... Ainsi périssent les ouvrages des hommes! « ainsi s'évanouissent les empires et les nations! »

VOLNEY, *les Ruines.*

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXXIII.

424.

RECHERCHES

HISTORICO-MONUMENTALES.

AVANT-PROPOS.

Les modernes sont, à l'égard des anciens, pour ainsi dire, comme les jeunes gens du siècle relativement aux vieillards : l'expérience, l'exemple et la raison de ces derniers sont en discrédit, ou plutôt erreur, radotage, inopportunité; les anciens, aux yeux des modernes, étaient entachés d'ignorance, de préjugés, de barbarie.

Il est vrai qu'une révolution semble opérée dans l'enseignement et, par suite, dans les esprits : la génération présente se montre douée d'une intelligence, d'une industrie, d'une activité, qu'on pourrait dire exclusives; mais, je l'ai dit ailleurs, le génie et la science ne sont pas l'expérience [1]; j'ajouterai : l'amour-propre et la prétention ne suppléent ni la science, ni le génie, ni l'expérience.

Que serait-ce donc s'il était reconnu que les anciens possédaient à la fois et la science, et le génie, et l'expérience? tel est mon premier thême. Les recherches qu'il a déterminées ont aussi un but de rectification, que j'essaie d'atteindre; je veux dire, que dans ma conviction particulière des erreurs, des exagérations, des variantes et des contradictions, qui, transmises d'auteurs en auteurs, propagent et compliquent les incertitudes, j'ai pensé qu'il était utile, en explorant les sources princi-

[1] Souvenirs polytechn. (Épître dédicatoire.)

pales de notre instruction, de les comparer entre elles, et de n'appuyer les rectifications que sur l'histoire authentique et sur les monuments qui la confirment : tel est mon second thème.

Ainsi franchement guidé par le désir du vrai, mes recherches concernant les arts et les sciences des anciens dans les temps de leur célébrité, s'attachent à l'histoire concordante, et de préférence aux monuments certains, surtout aux monuments qui subsistent encore. Les monuments sont en effet la base essentielle de cette histoire ; et pour employer une figure hardiment tracée par un écrivain remarquable de ce siècle (Victor Hugo, l'auteur de *Notre-Dame* de Paris), *chaque période du temps superpose ses alluvions, chaque race dépose sa couche particulière.* On a vu ces transitions se manifester dans un même édifice, lorsqu'il fut l'ouvrage de plusieurs siècles ; on y trouve souvent les modifications de l'art, du goût ou de la fantaisie : par exemple, chez nous, un édifice dont la construction aurait duré 4 ou 5 siècles (du 13e au 17e), pourrait être *roman* par le bas, *gothique* par le milieu, et *gréco-romain*, c'est-à-dire *de la renaissance*, par le haut[1]. Dans l'Égypte et la

---

[1] Ce que nous appelons *la renaissance* des arts, surtout en architecture, amena plutôt une sorte d'anarchie par l'absence de la règle harmonique, cette création primitive du génie, mesquinement remplacée par la mode ou la fantaisie. La France du moins n'avait à déroger qu'au gothique d'emprunt ; mais l'Égypte, la Grèce, l'Italie et toutes les contrées sacrées dans les arts ne sont même plus l'ombre du passé : le caprice défigurant altère la forme et le symbole.

Le style *roman* est représenté par le plein-cintre et le pi

Grèce la transformation fut presque subite du type national au type imposé par la victoire ou plutôt par une religion nouvelle : les monuments y sont tout entiers d'un même style.

Les recherches en ce genre ont exigé, plus que des souvenirs, la compulsation fastidieuse de volumes nombreux qu'il serait bien difficile de réunir; il a fallu les parcourir en détail, pour extraire quelques lambeaux choisis, les rapprocher ensuite et former dans un même cadre un ensemble d'exposés et de preuves plus facile à saisir.

Je ne me flatte pas d'un ordre méthodique dans une matière naturellement éparse et presque incohérente. Craignant de trop étendre ou compliquer ma tâche, je me suis borné aux antiquités les plus célèbres et qu'on pourrait surnommer classiques. Désormais il ne suffit point aux modernes de remonter aux anciens Romains, et des Romains aux Grecs; l'Égypte, depuis qu'elle nous est connue, forme un échelon supérieur; c'est peut-être le sommet de l'échelle, ou plutôt le chaînon primordial des sciences et des arts, qui, suivant un ordre inverse, sont dégénérés dans l'Orient pour se transplanter en Occident, jusqu'à ce qu'un reflux possible puisse reproduire l'état primitif, ou bien mieux, établisse un équilibre entre l'Orient et l'Occident.

Les trois grands peuples classiques, les Égyptiens, les Grecs et les Romains, m'ont conduit à parler succinc-

---

lier massif; le *gothique* par l'ogive et ses piédroits multiformes; le *gréco-romain* (pris au plus beau) par le mélange des colonnes grecques et du plein-cintre délié des Romains.

tement des Hébreux, des Babyloniens, des Perses, des Phéniciens, etc., avec lesquels ils étaient en rapport. J'ai dit un mot du vieil empire des Chinois, et même de quelques usages particuliers à d'autres peuples séparés par les mers et des espaces immenses. J'ai terminé mes recherches par une notice étudiée concernant les poids et mesures antiques, source principale d'erreurs dont la rectification importe à l'histoire, conséquemment à l'intelligence des anciens auteurs. Je considère ces données finales comme un complément nécessaire et peut-être la plus utile partie de mes recherches.

Enfin, puiser aux sources les plus authentiques et dans mes propres souvenirs d'explorations un grand nombre d'exemples intéressant les sciences et les arts de l'antiquité, exemples mal connus ou trop disséminés; en tirer des inductions et des applications utiles aux connaissances modernes; faciliter l'intelligence des anciens auteurs; jeter quelques lumières sur des faits exagérés, douteux, ou controuvés: tels ont été les objets de mes recherches, et le but de cet ouvrage, que j'offre au public sans aucune autre prétention.

DIVISION

ET

RÉSUMÉ DE L'OUVRAGE.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

DES CHINOIS.

Connaissances astronomiques. — Connaissances physiques. — Connaissances hydrauliques. — Canaux. — Routes et ponts. — Grande muraille. — Architecture. — Sculpture, etc.

DES HÉBREUX.

Sciences, arts, etc., en général. — Architecture, sculpture, etc. — Œuvres de Salomon. — Piscine probatique de Jérusalem. — Flav. Josèphe.

DES CHALDÉENS, DES BABYLONIENS, DES PERSES ET DES PHÉNICIENS.

Astronomie des Chaldéens et des Babyloniens. — Tour de Babel. — Babylone. — Travaux hydrauliques des Babyloniens. — Monuments fabuleux. — Pont de Babylone. — Monuments de Palmyre et de Balbeck. — Des Perses. — Chars armés de faux. — Persépolis. — Célébrité maritime des Phéniciens. — Sidon et Tyr. — Carthage.

DES ÉGYPTIENS.

Notions générales.—Sciences.— Tableaux astronomiques.— Connaissances géométriques.—Caractères représentatifs.— Caractères arithmétiques.—Arts divers.—*Qoulch*, ou Bardaques. —Monuments en général.—Architecture.— Constitution physique du sol, et matériaux.—Monuments principaux.—Philæ.— Éléphantine. — Syène. — Esné. —Thèbes.— Karnak.—Avenues de sphinx.— Louqsor. —Le *Memnonium*. — Statue d'Osymandias. — Statue vocale de Memnon. — Phénomène d'acoustique. — Hypogées thébains. — Vallée des Tombeaux. — *Portes* ou tombeaux des rois. — Cercueils des momies. — Momies humaines. — Autopsie authentique. — Momies d'animaux. — Labyrinthe. — Colosse de Memphis. — Pyramides de Gyzeh. — Le Cheops, ou la grande pyramide. — Seconde et troisième pyramides. —Dahchour et Saqqârah. —Pyramides de Saqqârah. — Plaine des Momies. — Babylone du Nil. — Le Kaire. — Mosquées du Kaire. — Puits de Joseph. — Citernes et bains. — Nécropolis. — Héliopolis. — Saïs. — Tânis. — Alexandrie. — Anciens monuments. — Citernes. — Aiguilles de Cléopâtre. — Colonne de Pompée. — Ancien phare. — Navigation et canaux. — Irrigation. — Lac Mœris, ou lac de Caron. — Radeaux en poterie. — Crues du Nil. — Fête du Nil. — Papyrus égyptien. — Écritures diverses. — Hiéroglyphes —Triade égyptienne. — Symboles.

DES GRECS.

Aperçu général. — Caractère national. — Sciences. — Navigation. — Arts mécaniques. — Art militaire. — Corinthe. — Athènes. — Sparte. — Rhodes. — Halicarnasse. — Architecture. — Temple de Jupiter à Olympie. — Temple de Diane à Éphèse. — Les Propylées. — Le Parthénon. — L'Odéon. —

Temples doubles. — Amphithéâtres. — Jeux publics. — Sculpture, peinture et gravure. — Art musical. — Phases diverses de l'art.

DES ROMAINS, DES ÉTRUSQUES ET DES GAULOIS.

Des Romains.—Ordre *pæstum*.—Navigation et travaux hydrauliques.— Sciences.—Progrès et vicissitudes des arts.—Architecture romaine, décorations, etc.— Systèmes de construction. — Monuments antiques de Rome. — *Forum* romain. — Temple de Jupiter-Capitolin. — Capitole antique.— Panthéon. — Temple de la Paix. — Temple de la Concorde. — Temple d'Antonin et de Faustine.—Temple d'Antonin-le-Pieux.—Temple de Pallas. — Temple de Vesta. — Temple double du Soleil et de la Lune. — *Serapeum* gréco-romain. — Palais des Césars. — Cirques. — Cirque de Caracalla. — Amphithéâtres de Rome. — Colysée. — Autres amphithéâtres. — Théâtres. — Théâtre de Pompée. — Théâtre de Marcellus. — Naumachies. — Thermes. — Thermes d'Agrippa, de Titus, de Caracalla, de Dioclétien. — Aqueducs et fontaines. — Arcs de triomphe. — Arcs de Titus, de Septime-Sévère, de Constantin. — Colonnes votives, et obélisques. — Colonne Trajane. — Colonne Antonine. — Obélisques égyptiens : de Saint-Jean-de-Latran, de Sainte-Marie-Majeure, de Monte-Cavallo, de Sainte-Marie-de-la-Minerve, de la Rotonde, de Monte-Citorio, du Vatican, de Navone, de la place du Peuple, et de la Trinité-du-Mont. — Tombeaux. — Ponts antiques. — Pont Ælius. — Pont triomphal. — Pont du Janicule. — Ponts correspondants de Cestius et de Fabricius. — Pont Palatin. — Pont Sublicius, ou d'Horatius-Coclès. — Ponts divers. — Voies romaines. —Voie Sacrée. —Voie Triomphale. —Voie Appienne. —Voie Flaminienne. —Voie Cassienne. —Voie Campanienne. — Catacombes. — Temples modernes de Rome. — Capitole moderne. — Basiliques. — Basiliques de Saint-Pierre-au-Va-

ticau, de Saint-Jean-de-Latran, de Sainte-Marie-Majeure, de Saint-Paul hors les-murs. — Retour à l'antiquité. — Gravure sur pierres fines. — Mosaïques et fresques. — Fabrication du verre. — Usage du papyrus. — Luxe des Romains. — Art militaire. — Des Etrusques. — Genre etrusque. — Vases etrusques. — Sculptures. — Architecture. — Des Gaulois. — Culte des Gaulois. — Cérémonie du gui, et fête de *Gheuver*. — Monuments d'architecture. — Arts des Gaulois. — Qualités belliqueuses des Gaulois.

OBSERVATIONS COMPARATIVES.

Parallèles sommaires. — Motifs principaux des différences observées. — Causes d'une rapide décadence. — Translation réciproque des arts et des sciences. — Tableau comparatif des célébrités grecques, romaines et françaises. — Difficultés du jugement relatif aux arts.

USAGES PRINCIPAUX ET DISTINCTIFS, CHEZ LES ANCIENS.

Symboles nationaux. — Symboles divers. — Architecture imitative. — Ecritures orientales. — Usages particuliers à la sculpture. — Emploi raisonné des matériaux. — Usage des lampes. — Genre d'architecture égyptienne. — Vêtements et costumes. — Costumes guerriers des peuples orientaux. — Sextaces lacédémoniens. — Costumes ordinaires des Grecs. — Costumes ordinaires des Romains. — Usages militaires des Grecs. — Usages militaires des Romains. — Renseignements chronologiques. — Costumes etrusques. — Costumes gaulois. — Chariots de transport. — Costumes des Germains. — *Triclinia* des anciens. — Pompes et fêtes publiques des anciens. — Pompe de Darius. — Pompes d'Antiochus et de Ptolémée. — Pompes romaines. — Pompe triomphale de Paul-Emile. — Fêtes publiques. — Monuments de témoignage. — Anathèmes.

Usages funéraires des anciens. — Tombeaux et sculptures des Mexicains. — Tombeaux chinois. — Sépultures lydiennes et macédoniennes. — Convoi funèbre d'Alexandre-le-Grand. — Sépultures des Grecs. — Sépultures des Romains. — Sépultures des Gaulois, des Germains et autres peuples septentrionaux. — Dédicaces funéraires *sub ascia*. — Monuments celtiques ou druidiques, armoricains.—Sépultures du Groenland. — Sépultures de géants. — Sépultures de Taïti dans la mer du Sud, etc. — Veuves d'Éphèse et du Malabar. — Observation finale.

NOTICE CONCERNANT LES MESURES, LES MONNAIES, ET LES ÉPOQUES DES ANCIENS.

Considérations générales. — Table comparative des divers stades connus.

Mesures égyptiennes.

Mesures hébraïques.

Mesures babyloniennes et persanes.

Mesures grecques.

Olympiade, et autres jeux périodiques, considérés comme mesure du temps.

Mesures romaines.

Chronologie romaine.

APPENDICE concernant les monnaies françaises.

RECHERCHES

HISTORICO-MONUMENTALES

CONCERNANT

LES SCIENCES, LES ARTS DE L'ANTIQUITÉ, ET LEUR ÉMIGRATION D'ORIENT EN OCCIDENT.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le globe a bien eu ses grandes révolutions[1] : doit-on s'étonner que le temps ait détruit les plus fameuses cités du vieil âge; qu'il ait successivement bouleversé les empires si vastes, si prodigieux des Sésostris, des Cyrus, des Alexandre, des César, etc?.. Ils ont passé ces géants formidables; leurs cendres sont ignorées; mais

[1] Qu'est-ce qu'une période d'environ 4000 ans de traditions bien incertaines, comparativement à celle de 15,000 au moins à laquelle, suivant les hypothèses de Buffon (*Histoire natur.*, *Théorie de la terre*, *Époques de la nature*), pourrait se rapporter l'ancienneté de la race humaine, et qui n'est elle-même ni la moitié de l'âge de la nature vivante, ni peut-être le cinquième des siècles écoulés depuis la formation du globe terrestre?

leur immortalité nous intéresse, nous attire encore vers eux. Quand un fleuve est majestueux, on voudrait en explorer jusqu'à la source; c'est l'instruction et la vie que nous allons rechercher dans les traditions, dans les débris de l'antiquité.

La magnificence, le luxe, la mollesse des plus anciens et des plus fameux monarques de l'Orient, ne laissent aucun doute sur le développement des arts dans ces temps reculés. Il faut donc accorder ce mérite distinctif aux Hébreux, aux Babyloniens, aux Assyriens et aux Égyptiens, dans les premiers siècles connus de l'antiquité.

Ces peuples sont originaux, chacun dans son genre, pour les découvertes des arts et même des sciences. On peut y ajouter les Chaldéens et les Phéniciens.

Les Grecs, malgré leurs prétentions nationales, n'ont pu s'empêcher de reconnaître qu'ils devaient une partie de leurs connaissances aux Chaldéens, aux Égyptiens et aux Phéniciens. Mais les Grecs, originaux à leur tour, sont ensuite devenus des modeles dans les plus beaux arts. Cependant les Romains, qui doivent tout à ces nations primitives, ont osé les qualifier de *barbares!* Admettons du moins, pour l'honneur du grand peuple qui fut maître du monde, la signification donnée par des auteurs classiques au mot latin *barbari*, pour désigner les peuples étrangers, ou particulièrement ceux de leurs

ennemis dont la conduite fut véritablement barbare.

Les Hébreux, les Chaldéens, les Babyloniens, les Assyriens, les Perses, les Phéniciens, les Égyptiens, les Grecs et les Romains sont, en quelque sorte, liés par une communication de leurs arts respectifs et par les vicissitudes qu'ils éprouvèrent.

Les Chinois figurent presque à part dans leur grand et vieil empire. Si donc les Romains, formés par l'Orient, ont instruit et dirigé l'Occident dans la carrière des arts, nous participons au lien figuré des peuples historiques; tandis que nous n'avons rien appris des Chinois, qui nous sont imparfaitement connus par les récits de nos missionnaires. On aurait tort néanmoins de mettre absolument hors de cause ces véterans d'Asie, toujours dignes de leur célébrité particulière.

Entre les grands ouvrages de l'antiquité, les historiens s'accordent à distinguer sept principaux qui surpassaient tous les autres, sinon par leur magnificence ou leur beauté, du moins par leur célébrité. On les a depuis long-temps appelés *les sept merveilles du monde.* Philon de Bizance les désigne et les classe dans l'ordre suivant : 1° Les jardins de Sémiramis à Babylone, dits les *jardins suspendus.* 2° Les pyramides d'Égypte (de *Gyseh*). 3° La statue de Jupiter-Olympien en Élide (de

un pivot, et dont le bras droit montrait toujours le sud, parce que les Chinois considéraient le pôle austral comme ayant seul le pouvoir attractif. Ce petit mécanisme figurerait assez bien dans nos récréations physico-mathématiques. Le nom que les Chinois donnent à leur boussole est *Ting-nan-ching*, c'est-à-dire qui montre le sud. Le temps de cette découverte serait de 1115 ans avant l'ère chrétienne [1]. Plus de vingt siècles se sont écoulés avant qu'on en fît usage pour la navigation : les Français, de l'aveu même des étrangers, sont les premiers Européens qui surent appliquer la direction de l'aimant à celle de la navigation ; et ce ne fut qu'au commencement du XIIe siècle qu'ils naviguaient sur la Méditerranée, guidés par l'aiguille aimantée, qu'on appelait *la Marinette*, mais avec l'imperfection des connaissances de l'époque [2].

Je ne sache pas que l'antiquité chinoise se soit autrement signalée par l'application des connaissances physiques, au milieu des productions si

---

[1] BUFFON, Hist. des Minéraux, traité de l'Aimant, art. V. (Extrait des Annales de la Chine, par MM. LEROUX et DE GUIGNES.)

[2] BUFFON, Histoire des Minéraux, d'après Muschembroëch (*Dissertatio de Magnete*). — AZUNI, Dissertation manuscrite sur la boussole, prononcée à l'académie de Florence le 10 septembre 1795.

remarquables, si variées, de son histoire naturelle, et si favorables à l'industrie.

CONNAISSANCES HYDRAULIQUES.

Les Chinois s'occupèrent, dans les temps les plus reculés, de la conduite et de la distribution des eaux. Suivant leur livre sacré, le *Chou-King*, dont M. de Guignes a publié la traduction, on voit qu'après un déluge, arrivé sous le règne d'*Hyao*, environ 2200 ans avant l'ère chrétienne, on travailla à faire écouler les eaux par des canaux dans toutes les parties de l'empire. La navigation artificielle était encore inutile aux besoins de ces peuples; mais ils profitèrent de celle de leurs rivières, et l'on attribue l'exécution de leurs premiers canaux, pour la jonction des rivières, à la famille des *Hans*, vers le milieu du second siècle avant J.-C.

CANAUX.

Les canaux de navigation et d'irrigation furent augmentés, restaurés et modifiés au commencement du VIIe siècle, sous le règne de *Yang-Ti* (le Sardanapale de la Chine), de la dynastie de *Tsin* ou *Tsoui*. Suivant Lalande, plus de 1600 lieues de canaux furent exécutés, refaits ou réparés [1].

---

[1] LALANDE, Canaux de Navig., chap. XXII, pag. 544.

Il y en avait donc d'antérieurs à cette époque. Cependant, d'après le même auteur, tout ce qu'on avait entrepris jusqu'alors, soit pour rendre les rivières navigables, soit pour les faire communiquer par des canaux, ne peut se comparer, pour la difficulté, la dépense et la hardiesse de l'entreprise, à ce que firent *Ou-Ti* et *Tchin-Ti*, de la dynastie des *Hans*, et *Yng-Tsou* et *Chi-Tsou* de celle des *Song*, vers l'an 1064, pour détourner le *Hoang-Ho* (le fleuve jaune) et le conduire dans le golfe de *Leao-Tong*.

Le grand canal impérial, dit *Yun-Ho*, qui subsiste toujours, fut entrepris vers l'an 1289, par l'empereur *Chi-Tsou* (le fameux *Kou-Blay-Khan*), petit-fils de *Gengis-Khan*. Ce canal traverse l'empire du nord au sud, de Pékin à Kanton, en réunissant plusieurs rivières; il embrasse 17 degrés de latitude, du 23e au 40e inclusivement. Il y a des points de partage, des rigoles alimentaires, des réservoirs, des décharges, des pertuis, des quais et des ponts; il traverse des marais, des montagnes et des terrains d'une grande variété, c'est-à-dire qu'il réunit les principales difficultés de l'art. La circulation n'est pas constante dans ce canal; les sécheresses de l'été, les glaces et les inondations de l'hiver s'y opposent diversement. Il fut encore restauré et amélioré par l'empereur *Yang-Lo*, au commencement du xve siècle, et plusieurs fois de suite.

Le gouvernement de la Chine est le seul qui, dès le principe, dans un temps si reculé, ait entrepris et continué exactement l'histoire spéciale de la conduite des eaux, afin d'assurer aux siècles à venir une connaissance détaillée des tentatives, des entreprises, des succès, des fautes, des difficultés, des accidents, des dépenses de pareils travaux, des inondations, enfin de tout ce qui a rapport à cet objet, pendant plus de 2800 ans. Cette collection hydraulique est immense comme le sujet [1].

Un grand nombre de canaux secondaires aboutissent au canal impérial ; ils ont été successivement formés dans l'intérêt et probablement aux frais des villes et des contrées qu'ils traversent.

Les différents niveaux des eaux retenues par des ouvrages d'art ne sont rachetés que par des pertuis, dont l'ouverture forme des cascades plus ou moins inclinées, comme on l'a pratiqué dans plusieurs rivières de France, telles que la Charente, la Mayenne, la Sarthe, le Loir, etc. Le portage des bateaux, entre deux canaux adjacents, et dont les niveaux présentent une grande différence, s'opère au moyen de glacis ou plans inclinés. Ce moyen n'a point lieu sur le canal im-

---

[1] Mémoires sur la Chine, tom. II, pag. 545 et suivantes, à Pékin, 27 juillet 1775.

périal, où les grandes barques ne se prêteraient point à de pareilles manœuvres [1].

ROUTES ET PONTS.

Les grands chemins n'ont point manqué à la circulation dans ce vaste empire : il y en avait d'ouverts très-anciennement à travers les montagnes les plus escarpées et les vallées les plus profondes. Le luxe n'était point étranger à leur confection, à l'agrément des voyageurs, et même à la sauvegarde des propriétés riveraines.

Les ponts sont innombrables dans ce pays hydraulique. L'art de leur construction y est on ne peut plus ancien. La Harpe rapporte [2] que le pont de *Lou-ko-Kyao*, sur le *Hoen-Ho* (la rivière bourbeuse), ruiné par une inondation, au mois d'août 1688, avait subsisté 2000 ans, suivant le témoignage des Chinois. Il était de marbre blanc, d'une belle exécution et d'une décoration très-élégante.

Le pont de *Fou-Tcheou*, capitale du *Fou-Kien*, formé de 300 voies, est composé de longues

---

[1] Lalande, Canaux de Navig., chap. XXI, pag. 539. Citation, d'après les nouveaux Mémoires sur la Chine, du P. Le Conte.

[2] La Harpe, Abrégé de l'Hist. gén. des Voy., tom. VII, page 81.

pierres horizontalement placées sur des piles très-hautes et relativement très-minces. Il réunit plusieurs îles; le bras principal de la rivière a plus de 100 voies. Ce pont est assez élevé pour laisser passer les navires à pleines voiles.

On cite encore le pont de *Tsuen-Tcheou*, situé à l'embouchure du fleuve *Tsé-Chian*, composé de 100 arches de maçonnerie en plein-cintre, d'environ 120 pieds d'ouverture, et d'autant de hauteur sous voûte, permettant aussi le passage des navires avec tous leurs agrès. Les parapets, au droit de chaque pile, sont surmontés par des lions de 21 pieds de longueur, d'un seul bloc de marbre noir. Le pont est décoré de plusieurs arcs de triomphe [1].

Nota. Ces deux derniers ponts semblent les mêmes que ceux mentionnés au 1er volume de l'ouvrage hydraulique de M. Gauthey, l'un sous le nom de *Loyang*, et l'autre sous le nom de *Fochen*.

GRANDE MURAILLE.

L'antiquité chinoise nous offre un ouvrage presque incroyable, mais qu'on ne peut révoquer en doute, puisqu'il existe encore, c'est la fameuse muraille nommée par les Chinois *Khab-Gan* (le mur sans fin), ou plutôt la fortification construite

[1] La Harpe, Abrégé de l'Hist. gén. des Voy., tom. VII, page 82.

aux limites de la Chine et de la Tartarie. Elle a 1500 milles (anglais) de longueur [1], depuis 15 jusqu'à 30 pieds de hauteur, et sa largeur est telle que cinq ou six chevaux peuvent y passer de front. Elle est établie sur des cimes de montagnes, et descend dans de profondes vallées, traversant les rivières par des arches qui la soutiennent. Elle est défendue et flanquée, à de petites distances, par des tours ou des espèces de bastions. Cette muraille est formée par un noyau ou massif de terre, avec double revêtement en maçonnerie de briques, fondé sur des blocs de pierre. La plate-forme supérieure est partie en briques, partie en pierres de taille, ainsi que les angles saillants et le pourtour des différentes ouvertures. La maçonnerie est liée avec du mortier de chaux blanche.

On ignore l'époque précise de son commencement; on sait néanmoins qu'elle fut terminée dans le IIIe siècle avant l'ère chrétienne, conséquemment depuis plus de 2000 ans; enfin on assure que cet ouvrage merveilleux et sans exemple fut exécuté dans le court espace de cinq années [2].

---

[1] La Harpe, Abrégé de l'Hist. gén. des Voy., tom. VIII, page 67.

[2] Idem, tom. VII, page 70. — Martini, Hist. de la Chine, tom. II, liv. VI, pag. 40 et 41.

ARCHITECTURE.

L'architecture des Chinois, l'ancienne comme la moderne, présente un type particulier d'élégance et de légèreté, qui tient peut-être à l'origine nomade de ces peuples. On voit ce genre et ce goût constants dans leurs ponts, leurs tours, leurs temples ou pagodes, leurs palais, leurs kiosques, si sveltes et si hardis.

Leur plus fameux édifice paraît être celui de Nankin, nommé la Grande Tour ou la Tour de Porcelaine. C'est un octogone d'environ 40 pieds de diamètre, chaque face ayant 15 pieds de largeur. La tour est composée de neuf étages, avec autant de galeries extérieures couvertes en tuiles vernissées. Le mur du rez-de-chaussée est revêtu en porcelaine. Le P. Le Conte ayant compté dans l'intérieur 190 marches d'environ 10 pouces, évalue la hauteur totale à 158 pieds; en y ajoutant celle du perron inférieur, du neuvième étage qui n'a point de marches, et du toit supérieur, il donne à cette tour environ 200 pieds depuis le rez-de-chaussée [1].

Le temple le plus considérable de Pékin est celui de la Terre, qui se nomme *Ti-Tang*. C'est là que l'empereur, lors de son couronnement,

[1] La Harpe, Abrégé de l'Hist. gén. des Voy., tom. VII, pag. 65 et 66.

offre un sacrifice au dieu de la Terre. Ensuite, revêtu d'un habit de laboureur, il se met à tracer des sillons dans une pièce de terre dépendante de ce temple. Les anciens Chinois instituèrent cette cérémonie pour faire souvenir à leurs monarques que les revenus sur lesquels est fondée leur puissance, venant du travail et de la sueur du peuple, ne doivent point être employés au faste ni à la débauche, mais aux besoins de l'État [1].

L'ensemble des palais modernes est gradué depuis les premiers abords, dont les édifices, occupés par les dignitaires de la cour ou de l'empire, augmentent de hauteur en approchant de la demeure du souverain, qui forme toujours l'objet extrême et culminant.

SCULPTURE.

La sculpture, la dorure et d'autres arts sont familiers aux Chinois depuis bien des siècles; mais ils sont discrédités pour la haute peinture. Je terminerai cet aperçu concernant les Chinois par deux citations, qui donneraient une haute idée de leur génie entreprenant, si l'on y trouvait des caractères d'authenticité. Le P. Martini [2] parle

---

[1] La Harpe, Abr. de l'Hist. gen. des Voy., t. VI, pag. 399.

[2] Martini, *Atl. sinen.* pag. 69.

d'une montagne taillée en statue, d'une si prodigieuse grandeur, qu'on en peut distinguer le nez et les yeux à quelques milles de distance. Le P. Kircher parle aussi [1] de deux montagnes du même pays, dont l'une a la forme d'un dragon, l'autre celle d'un tigre. Ces récits peuvent être relégués avec celui de Diodore [2] concernant le mont *Bagistan*, dont une des faces étant escarpée sur environ mille six cent quinze toises (dix-sept stades) de hauteur perpendiculaire, Sémiramis y fit tailler sa figure accompagnée de cent de ses gardes.

DES HÉBREUX.

SCIENCES, ARTS.

Moïse, le législateur des Hébreux, prouvait, quinze cents ans avant J.-C., des connaissances en géographie ainsi qu'en astronomie, dans ses descriptions du paradis terrestre et des circonstances du déluge [3]. Le récit de Moïse sur la

---

[1] Kircher, *China illustrata*, l. IV, c. 4, pag. 231.

[2] Diod. Sic., *Bibl. hist.*, l. II, pages 126 et 127.

[3] Le déluge commença l'an 600 de Noé, le dix-septième jour du second mois. Les eaux s'accrurent et se soutinrent ensuite au même degré d'élévation pendant 150 jours consécutifs, jusqu'au dix-septième du septième mois, après lequel l'arche s'arrêta sur les montagnes. Toutes les chronologies s'accordent sur l'âge de Noë, sur l'indication des mois et sur le nombre des jours du déluge. Il n'en est pas de même sur l'année du monde qui détermine l'époque de cet événement, parce que les chro-

création du monde émane d'une intelligence plus capable et plus instruite que ne l'ont supposé les traducteurs ou les interprètes de la Genèse. Un tel ouvrage ne pouvait être simultané; les lois éternelles de la physique et de la chimie s'y opposaient; l'expression de *six jours*, adoptée pour embrasser cette œuvre merveilleuse, est, sans doute, au moins hasardée, et, comme le fait observer Buffon, ne peut signifier judicieusement que des époques ou des périodes successives, indéterminées dans les siècles, par exemple, en suivant le système de ce grand naturaliste et prenant l'atome terrestre comme exemple : pour la formation de ce globe igné, primitivement fluide à l'instar du soleil, et son mouvement réglé dans

---

nologistes calculent différemment, non les générations, mais les âges particuliers des dix chefs de famille qui se succédèrent depuis Adam jusqu'à Noë inclusivement. C'est pourquoi la chronologie grecque, en cumulant ces âges, fixe le déluge à l'an du monde ou de la création 2142, et la chronologie hébraïque à l'an 1656. Si l'on considère le soin habituel des Hébreux pour leur chronologie, et l'originalité de leur texte (dans la langue du narrateur primitif), cette dernière époque me semble mériter la préférence. Ainsi l'année du déluge, déduite de 4004 ans, fixerait cette époque à 2348 ans avant l'ère chrétienne. (Genèse, ch. v, des générations. — Id. ch. VII, ℣ 11 et 24; ch. VIII, ℣ 3 et 4.)

Quoi qu'il en soit, il résulte des 150 jours écoulés du 17 du deuxième mois au 17 du septième, une période exacte de cinq mois composés chacun de 30 jours. L'année civile en usage au temps de Moïse était donc de 360 jours au moins.

l'espace autour du centre de gravitation; pour la consolidation et le refroidissement graduel de cette masse; pour la conversion de son atmosphère vaporeuse et brûlante en eaux marines descendues à la surface du globe, le débrouillement du chaos et la séparation rationnelle du firmament; pour les dépôts et alluvions secondaires provenus de ces eaux; pour le retrait partiel, mais considérable, des mêmes eaux, la végétation et l'habitation possibles des continents, etc. Moïse peut donc passer pour un génie vaste et pour un prototype d'instruction hébraïque.

Josué, successeur de Moïse, et dont le haut mérite et les grandes victoires sont plus vraisemblables que la station du soleil obéissant à son ordre, Josué, au retour d'Égypte, quand il fut question de partager les terres conquises entre les tribus d'Israël, envoya des hommes pour les mesurer, et leur adjoignit des personnes habiles dans la géométrie [1]. Déja l'usage et la transformation des métaux étaient bien connus de ces peuples réunis en nation; on en va juger.

ARCHITECTURE, SCULPTURE, etc.

Le monument le plus célèbre de l'antiquité judaïque est le magnifique temple du Seigneur,

[1] Flav. Josèphe, Antiq. jud., l. v, ch. 1, ¶ 73.

que Salomon fit construire, à Jérusalem, environ mille ans avant J.-C. Il fut aidé dans cet ouvrage merveilleux par Hiram, roi de Tyr, qui non seulement envoya à Salomon des matériaux précieux; mais encore lui procura un architecte du même nom d'Hiram, habile dans son art, comme en ouvrages d'or, d'argent et d'airain. Flav. Josèphe donne l'historique et la description de ce temple [1]. Trente mille ouvriers, par sections de mille, furent successivement employés à la coupe des bois, soixante-dix mille au transport des matériaux; quatre-vingt mille maçons avec trois mille deux cents maîtres chargés de la taille et de la pose des pierres. Le temple fut commencé la quatrième année du règne de Salomon, quatorze cent quarante ans après le déluge, et la construction d'un tel édifice ne dura que sept ans [2]. Il avait soixante coudées de longueur, vingt coudées de largeur et soixante coudées de hauteur; un second temple de même dimension s'élevait sur le premier.

Indépendamment des deux fameuses colonnes en bronze, nommées *Jakin* et *Booz*, placées au pronaos ou porche de ce temple; de l'immense vasque demi sphérique, d'airain, nommée la *Mer* à cause de sa grande capacité, qui était de trois

---

[1] Flav. Josèphe, Antiq. jud., l. viii, ch. 2.

[2] Ce nombre est consacré par la franc-maçonnerie, dont les travaux symbolisent l'édification du temple de Salomon.

mille conges, vasque supportée par douze bœufs accroupis; de l'autel pour les sacrifices, aussi d'airain, ayant vingt coudées de longueur, autant de largeur et dix de hauteur, tous les ustensiles de service étaient d'or, d'argent ou d'airain massif; les dorures et les sculptures étaient prodiguées en ornements, ainsi que des tapisseries riches de couleurs et d'ouvrage. L'énumération de tous ces objets est fort exagérée sans doute, mais elle n'en atteste pas moins un développement bien remarquable de l'industrie et des arts les plus variés.

Ce monument, détruit par Nabuchodonosor, près de six cents ans avant J.-C., fut rebâti par Zorobabel, sous la protection de Darius, fils d'Hystaspes, et la nouvelle dédicace s'en fit solennellement vers l'an 515 avant J.-C.

Les bas-reliefs du triomphe de Titus sur l'arc de cet empereur, à Rome, représentent, entre autres trophées de la pompe, le fameux candélabre d'or à sept branches, et la table d'or, avec les trompettes du temple de Jérusalem.

Outre le temple consacré au vrai Dieu, Salomon fit bâtir un superbe palais, pour lui et pour ses nombreuses femmes. On cite encore son trône d'ivoire, revêtu d'un or très-pur et flanqué de plusieurs lions d'un beau travail[1]. La magnificence de ce grand roi lui attira, comme on sait,

[1] Diod. Sic., *Bibl. hist.*, l. III, c. 10, ℣ 18 et 19. — Flav. Josèphe, Antiq. jud., l. VIII, ch. 2, ℣ 161.

du cœur de l'Éthiopie, la visite de la reine de Saba. Il ne fut pas toujours le *sage des sages*, et fit dans la suite ériger d'autres temples moins considérables qu'il consacra à Astarte, déesse des Sydoniens, à Molosch, dieu des Ammonites, à Chamos, idole des Moabites.

ŒUVRES DE SALOMON.

Salomon est l'auteur des *Proverbes*, de l'*Ecclésiaste*, du *Cantique des Cantiques*, et, dit-on, de divers traités sur les plantes du Liban, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, sur les animaux de la terre et de la mer, etc. Ce grand roi mourut neuf cent soixante-quinze ans avant l'ère chrétienne, après un règne de quarante ans qui nous atteste une grande variété de connaissances importantes.

Les Hébreux avaient des mesures communes avec les Babyloniens et les Perses, telles que le mille, le stade, la canne (*rous*) et le pied (*séraïm*), toutes en rapport avec les principales mesures égyptiennes.

PISCINE PROBATIQUE.

L'art ancien des constructions réclame ici un exemple curieux de son application à l'hydraulique, et déjà conforme au système accrédité parmi nous pour la solidité et l'imperméabilité des ma-

çonneries : je veux parler de la *Piscine probatique* à Jérusalem. Notre poétique Châteaubriant en a donné une description, *de visu*, dans son Voyage de Paris à Jérusalem [1]. Je crois devoir reproduire textuellement cette description intéressante par les détails d'une construction extraordinaire.

« La piscine probatique est le seul monument « qui reste de l'architecture primitive des Juifs « dans cette cité. On voit encore cette piscine « près de la porte Saint-Étienne. Elle bornait le « temple au septentrion. C'est un réservoir long « de cent cinquante pieds et large de quarante. « L'excavation de ce réservoir est soutenue par « des murs, et ces murs sont ainsi composés : un « lit de grosses pierres jointes ensemble par des « crampons de fer; une maçonnerie mêlée, appli- « quée sur ces grosses pierres; une couche de « cailloutage collée sur cette maçonnerie; un en- « duit répandu sur ce cailloutage. Les quatre lits « sont perpendiculaires au sol et non pas hori- « zontaux; l'enduit était du côté de l'eau, et les « grosses pierres s'appuient encore contre la « terre.

« Cette piscine est maintenant desséchée et à « demi comblée; il y croît quelques grenadiers « et une espèce de tamarin sauvage. On re-

[1] 2e Édition, t. II, p. 347 (Paris, 1811).

« marque aussi dans le côté occidental deux ar-
« cades qui donnent naissance à deux voûtes :
« c'était peut-être un aqueduc qui conduisait l'eau
« dans l'intérieur du temple.

« L'Évangile l'appelle *probatique*, parce qu'on
« y purifiait les brebis destinées aux sacrifices.
« Ce fut au bord de cette piscine que Jésus-Christ
« dit au paralytique :

« Levez-vous, et emportez votre lit. »

FLAV. JOSÈPHE.

La Judée vit naître Flavius-Josèphe, descendant des grands-prêtres de Jérusalem et du sang royal des Machabées. Il est étonnant que ce fameux historien, surnommé le *Tite-Live des Grecs*, presque contemporain de Jésus-Christ, puisqu'il naquit l'an 37 de notre ère, ait si laconiquement parlé de l'événement le plus mémorable et le plus essentiel de l'époque. On doit peut-être attribuer ses réticences à la politique des empereurs romains près desquels il écrivit et termina ses jours.

DES CHALDÉENS, DES BABYLONIENS, DES PERSES ET DES PHÉNICIENS.

ASTRONOMIE.

On attribue généralement aux Chaldéens la priorité pour leurs connaissances astronomiques et même pour l'antiquité de leur langue. La Chal-

dée, située entre l'Euphrate et le golfe Persique, vers le troisième degré de latitude, présente des plaines immenses et sablonneuses où les voies s'effacent; et son climat brûlant force à voyager de nuit, ce qui rendait plus nécessaire l'observation des étoiles. Aristote[1] fait remonter à cent quinze ans après le déluge les premières observations astronomiques des Chaldéens. On nous a conservé le nom de leurs trois fameuses périodes: le *Saros*, le *Néros* et le *Soses*, dont la durée reste encore indéterminée. On leur fait honneur de la période *luni-solaire*, c'est-à-dire de la période de dix-neuf années, qui ramène les nouvelles et pleines lunes, aux mêmes jours, heures et minutes de l'année solaire. Ils connurent aussi la révolution exacte du soleil dans l'écliptique, ou la durée précise de l'année, qu'ils comptèrent de trois cent soixante-cinq jours et environ six heures.

Les astronomes chaldéens avaient des notions assez justes sur la grandeur de la terre; ils étaient parvenus à déterminer qu'un homme pourrait suivre le soleil autour de la terre et arriver en même temps que cet astre au point équinoxial[2];

---

[1] Arist. *de Cœlo*, *fol.* 123, *lin.* 18.

[2] Orig. des lois, des arts et des sc., t. III, l. 3, page 95. — Bailly, Astron. ancienne, p. 146. — Cassini, Mém. de l'acad. des sc., année 1702, pag. 26.

c'est-à-dire que dans l'espace d'une année solaire, qu'ils savaient être de trois cent soixante-cinq jours et quelques heures, un homme, s'il était capable de marcher et de soutenir son pas sans interruption, pourrait faire le tour de la terre: en effet, un homme pouvant faire communément une lieue par heure, s'il marchait toujours sans s'arrêter, il en ferait vingt-quatre par jour et huit mille sept cent soixante en trois cent soixante-cinq jours. On sait que la circonférence de l'équateur du globe terrestre est d'environ neuf mille lieues.

Au reste, la Chaldée a fourni la première dynastie des Babyloniens, et l'histoire confond, pour ainsi dire, les peuples contigus qui s'incorporèrent dans le glorieux royaume de Babylone.

Il était réservé à la plaine de *Sennaar*, où se forma le premier établissement humain après le déluge [1], et où Babylone fut ensuite bâtie, de devenir le berceau de l'astronomie. Cette plaine était vaste, son horizon immense, dans un climat superbe, sous le ciel le plus pur, et se prêtait naturellement aux observations astronomiques.

---

[1] Il n'est pas invraisemblable que le déluge, dit universel, ait été occasioné par une fonte extraordinaire des neiges des montagnes d'Arménie, et prolongé par le refoulement de la mer au golfe Persique. La saison historique de la catastrophe appuie cette conjecture. (Voir la Note (3) relative aux Hébreux, pag. 15.)

Celles des Babyloniens remontent certainement bien au-delà du règne de Nabonassar, dont l'ère spéciale est consacrée par les chronologistes et compte de sept cent quarante-sept ans avant l'ère chrétienne.

TOUR DE BABEL.

La tour de Babel, qui fut élevée peu après le déluge, était une véritable construction en briques [1]. Ce grand ouvrage est aussi le premier exemple d'un point central de ralliement, d'un repère indicateur du lieu d'agglomération des hommes, comme le sont encore nos tours et nos clochers.

BABYLONE.

Diodore de Sicile dit positivement qu'au rapport de Clitarque et de quelques autres qui passèrent en Asie à la suite d'Alexandre, on avait donné au circuit des murs de Babylone autant de stades qu'il y avait de jours dans l'année [2]. Plusieurs historiens donnent à cette enceinte un rapport déterminé avec la circonférence du globe [3],

---

[1] Genèse, ch. XI, ℣ 3. — Orig. des lois, des arts, etc., t. II, liv. 2, pag. 129.

[2] DIOD. SIC., *Bibl. hist.*, *lib.* II, *pag.* 68. — QUINTE-CURCE dit aussi que l'enceinte murée de Babylone avait 32 pieds d'épaisseur, 100 coudées de hauteur et 368 stades de pourtour. (Liv. V, ch. I, n. 4.)

[3] HÉRODOTE, CTÉSIAS, DIODORE, PLINE, etc.

dans la mer Caspienne. C'est, dit ce grand naturaliste, c'est dans la Haute-Asie que dut être *la première souche et la tige des connaissances humaines.*

Ainsi les connaissances astronomiques des Indiens, des Chinois, des Perses, des Chaldéens, des Égyptiens et des Grecs, ne seraient que des branches extrêmes de cette tige première. Buffon cite, à ce sujet, le passage suivant d'un habile observateur : « Les cultures, les arts, les bourgs « épars dans cette région sont les restes encore « vivants d'un empire ou d'une société florissante, « dont l'histoire même est ensevelie avec ses cités, « ses temples, ses armes, ses monuments, dont « on déterre à chaque pas d'énormes débris : ces « peuplades sont les membres d'une énorme na- « tion, à laquelle il manque une tête. »

(Pallas. Voyage dans la partie méridionale de la Russie et la partie septentrionale de l'Asie).

On attribue généralement aux Babyloniens la clepsydre, nommée par des auteurs grecs l'*horoscope hydraulique.* C'était un vase rempli d'eau jusqu'aux bords, laquelle s'écoulait uniformément par un orifice, à mesure que le même vase se remplissait par l'écoulement d'un autre. Hipparque et Ptolémée s'en servirent pendant leurs observations astronomiques.

TRAVAUX HYDRAULIQUES.

Les Babyloniens nous ont laissé les souvenirs des plus grandes entreprises : Hérodote, Diodore, Strabon, Flav. Josèphe, Pline et Quinte-Curce [1] font mention des travaux prodigieux qui furent exécutés aux environs de Babylone, sur les rives de l'Euphrate. Les neiges des montagnes d'Arménie, fondant aux approches de l'été, déterminent des crues qui font sortir le fleuve de son lit. Ces crues inondaient périodiquement la plaine de Babylone pendant les mois de juin, juillet et août. Afin d'y remédier, on ouvrit, au-dessus de cette ville fameuse, plusieurs canaux qui faisaient déboucher dans le Tigre les eaux débordées de l'Euphrate; et pour mieux contenir ce dernier fleuve dans son lit, on construisit sur ses deux rives des digues très-élevées, revêtues en maçonnerie de briques. Outre ces canaux de dérivation, et autres dont l'ouverture fut déterminée par des circonstances politiques, on avait creusé un bassin ou réservoir immense, comme celui du lac Mœris en Égypte, pour recevoir une partie des crues et les conserver, afin de les employer aux

---

[1] Hérod., Hist. l. I, n. 185.—Id., n. 193.—Diod. Sic., *Bibl. hist.*, l. II.—Strab., Géogr., l. XVI, pag. 1075.—Idem, p. 1084. —Flav. Josèphe, Antiq. jud., l. X, ch. II.—Pline, Hist. nat., l. V, sect. 21. — Quinte-Curce, l. V, n. 1.

irrigations nécessaires dans le temps de la sécheresse. Le canal émissaire était nommé *Pallacopa*. Son embouchure étant sujette à se combler par le limon, Alexandre en fit creuser une autre éloignée de la première de trente stades, sur un terrain plus solide; y fit bâtir une ville où il établit une colonie de Grecs. On exécuta postérieurement d'autres canaux, dont on voit encore des traces, notamment le long du lit commun du Tigre et de l'Euphrate. Ce grand souverain fit aussi rétablir la navigation du Tigre jusqu'à Séleucie, et de l'Euphrate jusqu'à Babylone [1].

Nabuchodonosor exécuta de plus grandes choses, suivant Bérose et Flav. Josèphe [2]. C'est à lui qu'on attribue les digues de l'Euphrate, les canaux et le lac artificiel destinés à décharger le fleuve des eaux surabondantes, dans le temps de ses crues, les verser dans le Tigre, et garantir de leurs ravages la cité de Babylone [3]. Le principal de ces canaux était celui nommé *Nahar-Malcha* (le fleuve royal), susceptible d'une grande navigation; il débouchait vis-à-vis de Ctésiphon [4]. Ce

---

[1] Lalande, Canaux de Navig., chap. xxii, pag. 546.

[2] Flav. Josèphe, Antiquités jud., liv. x, chap. ii, ỳ. 82.

[3] Lalande, Canaux de Navig., chap. xxii, pag. 546.

[4] D'Anville, Recherches sur les bouches de l'Euphrate et du Tigre. (Mémoires de l'Acad. des Inscript., tom. XXX, pag. 186.)

canal fut abandonné, ou plutôt se combla. Il fut, dans la suite, rétabli par les empereurs romains Trajan et Sévère; ce dernier, dans son expédition de Perse, réussit à y faire passer ses vaisseaux, de l'Euphrate au Tigre. Une opération à peu près semblable et dans le même but s'effectua sous l'empereur Julien [1].

Le réservoir ou lac artificiel a été le sujet des descriptions les plus exagérées, par Hérodote, Diodore et Strabon. Le lac de Babylone, creusé de main d'homme, avait, dit-on, douze cents stades (environ cinquante lieues) de pourtour, et une profondeur de cent vingt pieds grecs (environ cent quatorze pieds de France); il était entièrement revêtu de maçonnerie. On pourrait citer bien d'autres sujets d'exagération concernant les antiquités de Babylone, et généralement dans les descriptions que les anciens nous ont laissées des monuments de l'Asie; par exemple :

MONUMENTS FABULEUX.

Sans parler des jardins suspendus de Sémiramis [2], et de la hauteur impossible des murailles

---

[1] LALANDE, Canaux de Navig., ch. XXII, pag. 547. Citation d'après LEBEAU, Hist. du Bas-Empire.

[2] Cette expression ne doit être considérée que comme une métaphore du style oriental. Il est probable que ces jardins formaient des terrasses soutenues par des murs; ou bien,

de Babylone (deux cent quatre-vingt-quatre pieds de hauteur sur soixante-quatorze pieds d'épaisseur, dans un circuit d'environ douze lieues) [1], ne dit-on pas du temple de Bel [2], que Xerxès ayant fait démolir entièrement cet ouvrage, Alexandre entreprit de le reconstruire; mais que quand il fallut en écarter les ruines et déblayer la place, dix mille ouvriers, employés pendant deux mois, ne purent y parvenir; et que le calcul des richesses contenues dans ce temple s'élevait à deux cent vingt millions et demi de notre monnaie [3]? Que penser encore des sept enceintes de murailles

---

comme dit Quinte-Curce (liv. v, chap. 1), qu'ils étaient supportés par des piliers de maçonnerie et des plate-formes de grosses pierres (*super pilas lapide quadrato solum stratum est*).

[1] Hérodote (Hist., liv. 1, ch. 178) donne 200 coudées de haut, lesquelles, à raison de 0 mètre 462 seulement, mesure ordinaire d'Herodote, feraient 92 mètres 40 (284 pieds français). Strabon et Quinte-Curce sont, il est vrai, moins exagérés pour le nombre des coudées; mais ils entendaient peut-être des coudées babyloniennes, dont la valeur est différente et supérieure.

[2] Le dieu oriental *Bel* ou *Baal* est pris pour Jupiter, pour Saturne, pour le Soleil. Quelques-uns croient que c'est un nom générique, comme *Teos*, *Deus*, ainsi qu'on le voit joint à d'autres noms; par exemple, que *Beelphégor* et *Malachbelus* signifient le dieu *Phegor* des Syriens et le dieu *Malach* ou *Moloch* des Palmyréniens. (Montfaucon, Antiq. expliquées, tom. II, 2e partie, liv. IV, pag. 383.)

[3] Strabon, Géographie, liv. XVI, pag. 1072. — Arrian, *de Exped. Alex.*, lib. VII, pag. 480.

qui entouraient Ecbatane, capitale de la Médie, et qui, suivant Hérodote, s'élevaient successivement et se distinguaient par les couleurs différentes de leurs créneaux supérieurs, savoir : la première en blanc ; la deuxième en noir, la troisième en pourpre, la quatrième en bleu, la cinquième en orange, la sixième argentée, et la septième dorée [1] ?

Il est sans doute bien difficile, sans aucun repère monumental, de démêler la vérité entre les rapports variés des anciens, que d'ailleurs l'enthousiasme, le goût du merveilleux et l'esprit national ont si souvent dominés. Il en ressort néanmoins une attestation irrécusable des faits décrits, de leur réalité sommaire, et conséquemment des connaissances de leur époque. On sera plus heureux et plus confiant dans les détails lorsqu'il s'agira des Égyptiens, des Grecs et des Romains.

PONT DE BABYLONE.

Le pont de Babylone, sur l'Euphrate, nous fournit un exemple bien ancien de l'emploi des crampons de fer aux ouvrages hydrauliques. Hérodote, qui avait vu cette fameuse cité dans un temps où elle n'était point entièrement déchue de son ancienne splendeur, dit [2] que l'on avait

[1] Hérodote, histoire, liv. 1, n° 98.
[2] Hérodote, histoire, liv. 1, n° 186.

pris beaucoup de précautions pour assurer les piles de ce pont; que les pierres en étaient liées et attachées les unes aux autres par des clefs de fer, et les joints remplis de plomb fondu. Les piles n'étaient espacées que d'environ onze pieds et demi, suivant Diodore [1], et le pont n'était point voûté : l'art de construire les voûtes paraît avoir été inconnu à tous les peuples de la haute antiquité. Les descriptions de Babylone, dont parle aussi Quinte-Curce [2], n'offrent rien d'exagéré; on peut y adhérer.

Les restes de l'antique Babylone sont moins des ruines que des montagnes de décombres. La plupart des édifices étaient construits en briques; et ces matériaux, transportés sur d'autres emplacements, ont servi à élever des villes modernes, des bourgs, des villages et des bâtiments particuliers.

On employait aux constructions babyloniennes du bitume, substance très-commune dans le pays [3]. On a constaté, dans les anciennes maçon-

---

[1] Diodore Sic., Biblioth. histor., liv. v, pag. 121.

[2] Quinte-Curce, liv. v, chap. 1.

[3] L'asphalte ou bitume de Judée est un produit superficiel du lac *Asphaltites*, dit Mer-Morte. L'histoire sainte nous apprend que c'était autrefois le territoire des deux villes criminelles Sodôme et Gomorrhe, qui furent englouties sans doute, non par le feu du ciel, mais par des feux souterrains, par des explosions volcaniques, dont l'aliment subsiste toujours, puisque l'asphalte est encore produit à la surface et sur les bords de ce lac.

neries de Babylone, des briques marquées d'empreintes différentes, en différents lieux. Nonobstant l'opinion de Pline, ce ne sont probablement, comme certaines briques romaines, que des caractères indicatifs de l'espèce de briques, du lieu de la fabrication, du nom ou de la marque particulière du potier.

Entre l'Euphrate et l'Oronte, n'oublions pas l'antique Palmyre, où régna Zénobie-la-Grande, qui méritait une fin plus digne de sa vie glorieuse. Les arts nous ont transmis les types superbes d'architecture, recueillis dans les ruines de cette fameuse cité, dont la domination fut si puissante et la destruction si prompte.

MONUMENTS DE PALMYRE ET DE BALBEK.

Palmyre, l'ancienne *Tadmour*, est située dans le désert Arabique, sur la route de Damas à Alep. On y parvient à travers une plaine sablonneuse d'environ trois lieues et demie de largeur, sans arbres, sans eau, et bornée par des chaînes de montagnes stériles qui se rapprochent et semblent se rejoindre vers l'emplacement de l'antique cité. Là elles forment une vallée dans laquelle on voit encore les ruines d'un aqueduc qui portait autrefois les eaux à Palmyre. On voit aussi, sur la droite et sur la gauche, des tours considérables de forme carrée; c'étaient d'anciens sépulcres des

Palmyréniens. La perspective s'élargit et s'étend bientôt vers l'Euphrate, mais pour découvrir au milieu d'une plaine à perte de vue, une immensité de ruines qu'on ne pourrait s'imaginer. « Dans cet espace, dit Volney[1], c'est tantôt un « palais, dont il ne reste que les cours et les « murailles, tantôt un temple, dont le péristyle « est à moitié renversé; tantôt un portique, une « galerie, un arc de triomphe; ici les colonnes for- « ment des groupes dont la symétrie est détruite « par la chute de plusieurs d'entre elles; là elles « sont rangées en files tellement prolongées, que, « semblables à des rangs d'arbres, elles fuient « sous l'œil dans le lointain et ne paraissent plus « que des lignes accolées. Si de cette scène mou- « vante la vue s'abaisse sur le sol, elle en rencontre « une autre presque aussi variée : ce ne sont de « toutes parts que fûts renversés, les uns entiers, les « autres en pièces, ou seulement disloqués dans « leurs articulations; de toutes parts la terre est « hérissée de vastes pierres à demi enterrées, « d'entablements brisés, de chapiteaux écornés, « de frises mutilées, de reliefs défigurés, de scul- « ptures effacées, de tombeaux violés et d'autels « souillés de poussière. » Pour bien concevoir l'effet de ces ruines étonnantes, il faut encore,

---

[1] Volney, Voyage en Égypte et en Syrie. État politique de la Syrie, chap. IX.

dit le même voyageur, se figurer des colonnes dont la seule base surpasse la hauteur d'un homme; il faut se représenter une file de colonnes debout occupant une étendue de plus de treize cents toises (deux mille cinq cent trente-quatre mètres), et masquant une foule d'autres édifices cachés derrière elles; l'imagination restera peut-être au-dessous des proportions.

L'architecture et la sculpture avaient déployé toute leur magnificence dans le grand temple du Soleil, divinité de Palmyre. L'enceinte carrée qui l'enferme a six cent soixante-dix-neuf pieds (deux cent vingt mètres cinquante c^mètres^) sur chaque face; au pourtour intérieur se développait une double colonnade. Le temple se trouve au milieu de cet espace, présentant une façade de quarante-sept pieds (vingt-cinq mètres vingt-cinq c^mètres^) sur cent vingt-quatre pieds (quarante mètres trente c^mètres^) de côté, avec un péristyle général. Le soffite de la porte d'entrée, maintenant renversé, offrait un zodiaque et l'aigle oriental sur un fond semé d'étoiles. On remarque le même symbole sur le soffite de la porte du temple de Balbek, où la façade du portique a pareillement douze colonnes.

Les restes superbes de ce monument, qui prime sur tous ceux de la Grèce, étonnent moins encore par la grandeur du module que par la richesse et le goût des ornements, la précision et

le fini du travail. On cite un triple portique en colonnade, correspondant aux trois ouvertures d'un bel arc de triomphe, et décoré d'un grand nombre de statues. Il ne reste plus debout que cent vingt-neuf des colonnes de cet admirable portique. Il y avait deux colonnes triomphales de soixante pieds (dix-neuf mètres, soixante-dix c^mètres) de hauteur.

Dans cette enceinte, jadis si magnifique, sur ces ruines sacrées, on voit maintenant une trentaine de huttes, habitées par des familles de misérables paysans : voilà toute la population moderne de Palmyre!

On ne peut s'expliquer l'antique splendeur de Palmyre qu'en réfléchissant que, située à trois journées de l'Euphrate, elle se trouvait sur l'une des lignes principales du grand commerce entre l'Inde et l'Europe par le golfe Persique, avant le passage du cap de Bonne-Espérance. Mais, devenue dans la suite des temps une barrière entre les Romains et les Parthes, elle dut, malgré sa prudente politique, s'attirer le ressentiment des premiers et subir l'épreuve de leurs armes puissantes, comme elle avait précédemment fixé l'attention de Salomon, qui, suivant l'historien Flav. Josèphe [1], y construisit de bonnes murailles

[1] Flav. Josèphe, Antiquités jud., liv. viii, ch. 6.

pour s'en assurer la possession. Cette explication est conforme aux idées de Wood et de Volney[1]. L'éditeur anglais a distingué effectivement dans les ruines de Palmyre deux genres, dont l'un appartient à des temps fort reculés et présente des débris informes, l'autre appartenant à des siècles bien postérieurs, époque cependant antérieure à Dioclétien, celle où l'ordre corinthien fut préféré à tous les autres. Au dernier période de sa prospérité, sous Odénat et Zénobie, Palmyre, assiégée, prise et dévastée par l'empereur Aurélien, perdit son éclat et sa liberté; les guerres, la tyrannie, l'abandon et la misère de ces peuples modernes ont fait le reste.

On sait que Zénobie, l'une des plus illustres reines de l'antiquité, se disant issue des Ptolémées et des Cléopâtres, fut instruite dans les sciences, dans les langues étrangères et dans l'histoire des peuples d'Orient; qu'elle protégeait les savants et les artistes. Elle s'était emparée de l'Égypte, quand l'empereur Aurélien lui fit la guerre, gagna deux batailles en la poursuivant, et l'assiégea dans Palmyre, où elle se défendit courageusement. La reine voyant la ville contrainte à se rendre, voulut par la fuite se soustraire au vainqueur; mais

---

[1] Wood, editeur de l'ouvrage intitulé : Les Ruines de Palmyre. — Volney, Voyage en Égypte et en Syrie. État polit. de la Syrie.

elle fut prise, au passage de l'Euphrate, l'an 272 de notre ère. Aurélien la conduisit à Rome, l'y fit servir à son triomphe, et cette reine déchue y passa tranquillement, avec ses fils, le reste de ses jours.

Balbek, autre *Héliopolis* (ville du Soleil), célèbre chez les Grecs et les Latins sous ce dernier nom, est située au pied et sur la croupe extrême de l'anti-Liban. Son aspect moderne est encore pittoresque et des plus agréables. En y arrivant vers le sud, on voit en face des restes de sa vieille enceinte. Sur la gauche se présente un édifice majestueux, qui, par ses hautes murailles et ses belles colonnes, offre à l'admiration un des plus étonnants ouvrages de l'antiquité et des monuments les mieux conservés de l'Asie. On peut recourir à la description sommaire qu'en donne Volney[1], pour se faire une idée de la grandeur, de la magnificence, du goût pur, des formes élégantes et du travail précieux qui se développent dans l'ensemble et les parties de ce palais merveilleux. On y remarque surtout un groupe de six colonnes d'ordre corinthien, dont le fût a vingt et un pieds huit pouces (sept mètres) de circonférence, sur cinquante-huit pieds (dix-huit mètres quatre-vingt-cinq c^metres) de longueur; en sorte que la hauteur to-

---

[1] Volney, Voyage en Egypte et en Syrie. État politique de la Syrie, chap. VIII.

tale, y compris l'entablement, est d'environ soixante-douze pieds (vingt-trois mètres). C'est le reste probable du péristyle d'un grand temple, dont la base en parallélogramme avait deux cent soixante-huit pieds sur cent quarante-six pieds (quatre-vingt-sept, sur quarante-sept mètres quarante-deux c^mètres), et présentait dix colonnes de face sur dix-neuf de flanc, en total cinquante-quatre. On y remarque encore les ruines d'un autre temple, dont la frise est ornée de guirlandes soutenues et relevées par des têtes de satyre, de cheval, de taureau, etc. La voûte, élevée sur des murs d'environ dix mètres de haut, sans aucune ouverture latérale, avait cinquante-sept pieds (dix-huit mètres cinquante c^mètres) de large, sur cent dix pieds (trente-cinq mètres soixante-dix c^mètres) de long; elle était riche d'ornements, de même que celle de la galerie du péristyle, dont les encadrements à losange représentaient en relief différentes scènes : de Jupiter assis sur son aigle, de Léda caressée par le cygne, de Diane chasseresse, etc.

Les pierres de ces édifices, même des colonnes, sont taillées et jointes sans aucun ciment, avec une précision étonnante; il est vrai que les fûts, composés de plusieurs tronçons, sont tellement liés par des axes en fer, que plusieurs colonnes ne se sont pas disloquées dans leur chute. On est pareillement étonné de la grosseur des blocs qui entrent dans ces constructions : la seconde assise d'un

mur, à l'ouest, est formée de pierres qui ont depuis neuf mètres jusqu'à onze mètres cinquante c^mètres^ de longueur sur environ trois mètres de hauteur; et par-dessus cette assise, à l'angle nord-ouest, il y a trois pierres qui, à elles seules, occupent un espace de cinquante-sept mètres trente c^mètres^, sur une épaisseur de quatre mètres. Ces pierres sont d'un granit blanchâtre à facettes luisantes, dont les carrières gisent sous la ville et dans la montagne adjacente. On y voit encore un bloc taillé sur trois faces, ayant soixante-neuf pieds deux pouces (vingt-trois mètres cinquante c^mètres^) de long, sur douze pieds dix pouces (quatre mètres quinze c^mètres^) de large, et de treize pieds trois pouces (quatre mètres trente c^mètres^) d'épaisseur [1]. De telles masses excèdent en poids le double du plus fort obélisque d'Égypte; quels moyens la mécanique a-t-elle employés pour les mouvoir et surtout pour les élever?

On s'accorde à dire que le grand temple de Balbek était consacré au soleil, comme celui de Palmyre, comme celui de l'Héliopolis d'Égypte; ce que confirme l'étymologie du nom moderne de Bal-bek qui, suivant Wood, déja cité, signifie en langue persane *ville de Bal*, traduit par les Grecs en *Héliopolis*. Cette Héliopolis, placée sur la route de Tyr à Palmyre, devait nécessairement

---

[1] VOLNEY, Voyage en Egypte et en Syrie. Etat politique de la Syrie, chap. VIII.

participer de l'opulence de ces deux fameuses cités. Elle florissait encore sous les Romains au temps d'Auguste, et même sous Antonin-le-Pieux. Les Arabes et les Musulmans sont venus successivement coiffer les antiques murailles de créneaux et d'autres travaux provocateurs de la destruction. Enfin, les tremblements de terre ont accéléré la ruine des parties que la guerre s'était réservées[1].

Les Assyriens, les Mèdes et les Perses s'étaient fait un devoir religieux de conduire des eaux dans le désert, afin d'y multiplier, selon le précepte de Zoroastre, *les principes de la vie et de l'abondance*. Aussi voit-on, dans les contrées de leur domination, des restes d'aqueducs et de canaux souterrains qui amenaient les eaux des montagnes et des fleuves à de grandes distances.

DES PERSES.

La Perse eut un célèbre philosophe, dont l'époque incertaine remonte au moins jusqu'au temps de Darius, successeur de Cambyse : Zoroastre, longtemps avant Platon, introduisit chez les Perses

---

[1] On peut consulter, au sujet de Palmyre et de Balbek, le bel ouvrage publié par Robert Wood, d'après les voyages faits en 1751 par le chevalier Dawkins, savoir :

Ruines de Palmyre, 1 vol. in-fol. (Londres, 1753).
Ruines de Balbek, *id.* (*id.*, 1757).

l'étude de la religion et des sciences, et fut le chef des *mages*, c'est-à-dire des sages. Sa doctrine des deux principes ne consacrait le culte et l'adoration qu'au principe de tout bien, qu'il honorait et symbolisait par le feu perpétuellement allumé[1]. Ce culte religieux subsiste encore parmi ceux des Perses modernes qui n'ont point embrassé la religion de Mahomet, et dont les sectateurs sont nommés *Guèbres*. On voit au reste des réminiscences de ce culte naturel jusque dans les emblèmes du culte catholique.

Les conquêtes de Cyrus dans l'Asie[2] firent, sous le nom de la Perse, un empire immense qui s'étendit jusqu'en Égypte, sous le règne de Cambyse, fils et successeur du premier monarque. La célébrité des Perses n'a rien d'original dans les sciences et les arts, amis de la paix. Cependant les défaites de Xerxès à Salamine, du Darius de Marathon et de celui d'Arbelles, doivent leur renom à la puissance des vaincus, dont le dernier perdit le vaste empire fondé par le grand Cyrus, près de six siècles avant l'ère chrétienne. En effet, les Perses ont

---

[1] Le culte de Mitras, chez les Perses, avait pour objet principal le soleil qui vivifie tout, ensuite le feu qui est son image sur la terre.

[2] Le grand Cyrus est un patron révéré de la franc-maçonnerie dans ses hauts grades, en mémoire de ce qu'il favorisa la reconstruction du temple de Jérusalem, après la délivrance des Juifs de leur captivité de 70 ans sous les Chaldéens.

porté l'art de la guerre à un degré presque scientifique : la description de la bataille de Tymbrée, que Cyrus gagna contre le fameux Crœsus, 544 ans avant J.-C., en est une preuve incontestable. Ce monarque avait fait des travaux considérables sur l'Euphrate, près de Babylone. Darius Ier, dans son expédition contre les Scythes, traversa le Bosphore de Thrace sur des ponts de bateaux. Xerxès jeta un pont sur l'Hellespont, perça, dit-on, l'isthme du mont Athos ; il équipa des flottes considérables. Au siége de Gaza par Alexandre, on creusa des galeries souterraines (*cuniculos*), pour approcher des murs de la ville[1]. Cet expédient fut, il est vrai, employé contre une place qui tenait pour Darius.

CHARS ARMÉS DE FAUX.

Les chars armés de faux sont une terrible application de l'industrie des Perses à l'art militaire. En décrivant l'armée de Darius, avant la bataille d'Arbelles qui lui devint si fatale, Quinte-Curce[2] y comprend 200 quadriges armés de faux et propres à répandre la terreur parmi ses ennemis. De l'extrémité du timon sortaient des piques garnies

---

[1] Quint.-Curt., *lib.* iv, *cap.* 6.
[2] Quint.-Curt., *lib.* iv, *cap.* 9.

de fer; trois coutelas étaient fixés et dirigés en dehors de chaque côté du joug, et plusieurs pointes saillantes partaient d'entre les rayons des roues. Enfin, des faux attachées aux jantes, et d'autres tournées vers la terre étaient destinées à tailler en pièces tout ce qu'on rencontrait. Ces chars, lancés dans les rangs ennemis, tirés par des chevaux fougueux vivement excités par les conducteurs et par des cris tumultueux, devaient causer un grand désordre et produire des effets désastreux. Alexandre haranguant ses soldats, peu avant l'action, leur apprit à éviter ces machines funestes en ouvrant leurs rangs pour les laisser passer; mais l'avertissement ne fut entendu que d'une partie de l'armée. Les modernes auraient assez mauvaise grace de tonner contre la barbarie de cette méthode, qui le cède aux brûlots des armées navales et aux fusées à la Congrève. Les Perses connaissaient la chausse-trape. Avant la même bataille, un transfuge de l'armée de Darius, nommé Dion, vint avertir Alexandre que des chausse-trapes de fer (*murices ferrei*) avaient été semées sur le chemin par où l'on supposait que déboucherait la cavalerie macédonienne[1].

---

[1] Quint.-Curt., *lib.* iv, *cap.* 14.

PERSÉPOLIS.

On cite dans l'antiquité le palais de Persépolis, dont on a voulu faire une objection de priorité, parce qu'il a beaucoup d'analogie avec les édifices égyptiens. Mais des antiquaires reconnaissent, notamment dans les sculptures, des imitations qui doivent être postérieures à la conquête de l'Égypte par Cambyse, ce qui ne ferait monter cette construction persane qu'à un peu plus de cinq siècles avant J.-C. Le témoignage de Diodore confirme cette opinion. L'historien dit au sujet de cette conquête dévastatrice :

« *Ædes quidem ad nuperam permansisse æta-* « *tem, sed argentum et aurum, eborisque ad la-* « *pidum apparatum, a Persis, cum Cambyses* « *Ægypti templa exureret, dispoliata esse : quo* « *tempore translatis in Asiam opibus et ascitis ex* « *Ægypto artificibus, regias illas toto orbe cele-* « *bres, in Persepoli et Susis, cæteraque Media, à* « *Persis ædificata perhibent*[1]. »

La richesse et le luxe fameux des Perses ne pouvaient être le produit exclusif de la guerre; il est permis de les attribuer, du moins en partie, aux arts de l'Orient. Veut-on se faire une idée de cette richesse développée par les arts, il suffit de

[1] Diod. Sic., *Bibl. hist.*, *lib.* 1, *p.* 55. (Édit. 1746.)

voir la relation faite par Quinte-Curce[1] de la pompe de Darius, le dernier roi de Perse, dans sa marche contre Alexandre avant la bataille d'Isse en Cilicie; je la reproduirai sommairement au sujet des usages anciens. Le même historien nous apprend[2] qu'Alexandre trouva dans le trésor de Persépolis jusqu'à 120,000 talents, qu'il destina aux frais de la guerre, et qu'il fit venir de Suze et de Babylone des bêtes de charge et des chameaux pour les transporter. Ce grand homme entacha sa gloire dans l'orgie où, stimulé par la courtisane Taïs, il résolut et consomma l'incendie du palais de Persépolis.

Alexandre visita ensuite à Pasargades le tombeau de Cyrus, placé dans la partie supérieure d'une tour, où l'on voyait un lit d'or, une table garnie de vases, un cercueil d'or, des vêtements et des bijoux précieux. Aristobule (suivant Arien), chargé par Alexandre de reconnaître l'état des lieux qui avaient été pillés, rapporte l'inscription trouvée sur le tombeau de ce grand prince, et conçue en ces termes :

Passant, je suis Cyrus, fils de Cambyse; j'ai acquis l'empire aux Perses; j'ai régné sur l'Asie: ne m'envie donc pas ce réduit[3].

Les Phéniciens, dit-on, revendiquent la prio-

---

[1] Quint.-Curt., *lib.* III, *cap.* 3.

[2] Idem, *lib.* V, *lib.* 6

[3] Strabon. Géogr., liv. XV, tome 5 de l'édition française.

rité d'invention des caractères ou signes expressifs de la pensée.[1] Mais le témoignage de Lucain en faveur des Phéniciens n'est que celui d'un poète, et peut bien être balancé par ceux de Platon, Tacite et Pline, en faveur des Égyptiens. Au reste, ce que Memphis ne possédait pas encore, Thèbes pouvait l'avoir pratiqué bien antérieurement; et l'on sait combien Thèbes était peu connue avant l'expédition française en Égypte.

CÉLÉBRITÉ MARITIME DES PHÉNICIENS.

La célébrité des Phéniciens tient surtout à leur supériorité dans l'art de la navigation. Ces peuples essentiellement marins ont eu l'empire de la mer; et si l'ambition avait dominé leur génie maritime, ils auraient eu l'empire du monde : ne connaissons-nous pas un gouvernement marin, ambitieux et politique, à la fois phénicien, grec et carthaginois, qui de nos jours, ne vérifie que trop cette belle pensée d'un poète français :

« Le trident de Neptune est le sceptre du monde »[2] ».

---

[1] *Phœnices primi, famæ si creditur, ausi*
Mensuram rudibus vocem signare figuris.
Nundum flumineas Memphis contexere biblos
Noverat; et saxis tantum volucresque feræque
Sculptaque servabant magicas animalia linguas.
(Lucain, Phars, liv. III, v. 220.)

[2] Le Mière. Poëme sur le commerce, couronné par l'Académie française, en 1755.

« teurs; tes géomètres et tes sages guident eux-
« mêmes tes proues. Tous les vaisseaux de la mer
« sont employés à ton commerce. Tu tiens à ta
« solde le *Perse*, le *Lydien*, l'*Égyptien;* tes mu-
« railles sont parées de leurs boucliers et de leurs
« cuirasses. Les enfants d'*Arouad* bordent tes
« parapets; et tes tours, gardées par les *Djimé-*
« *déens* (peuple phénicien), brillent de l'éclat de
« leurs carquois. Tous les pays s'empressent de
« négocier avec toi. *Tarse* envoie à tes marchés
« de l'argent, du fer, de l'étain, du plomb. L'*Yo-*
« *nie*, le pays des *Mosques* et de *Teblis*, t'appro-
« visionnent d'esclaves et de vases d'airain. L'*Ar-*
« *ménie* t'envoie des mules, des chevaux, des
« cavaliers. L'Arabe de *Dedan* voiture tes mar-
« chandises. Des îles nombreuses échangent avec
« toi l'ivoire et l'ébène. L'*Araméen*[1] t'apporte le
« rubis, la pourpre, les étoffes piquées, le lin,
« le corail et le jaspe. Les enfants d'*Israël* et de
« *Juda* te vendent le froment, le baume, la
« myrrhe, le raisiné, la résine, l'huile; et Damas,
« le vin de *Halboun*, et des laines fines. Les
« Arabes d'*Oman* offrent à tes marchands le fer
« poli, la *cannelle*, le roseau aromatique; et l'A-
« rabie de *Dedan* des tapis pour s'asseoir. Les
« habitants du désert et les *Kedar* paient de leurs

[1] Les Syriens; ce nom s'étendait aux Cappadociens et aux habitants de la Haute-Mésopotamie.

« chevreaux et de leurs agneaux tes riches mar-
« chandises ; les Arabes de *Saba* et *Ramé* t'enri-
« chissent par le commerce des aromates, des
« pierres précieuses et de l'or [1]. Les habitants de
« *Haran*, de *Kalané* (en Mésopotamie) et d'*A-*
« *dana*, facteurs de l'Arabe de *Cheba*, de l'*Assy-*
« *rien* et du *Kaldéen*, commercent aussi avec toi
« et te vendent des châles, des manteaux artiste-
« ment brodés, de l'argent, des mâtures, des cor-
« dages et des cèdres ; enfin les vaisseaux (vantés)
« de *Tarse* sont à tes gages.

« O *Tyr*, fière de tant de gloire et de richesse
« bientôt les flots de la mer s'élèveront contre
« toi, et la tempête te précipitera au fond des eaux.
« Alors s'engloutiront avec toi tes richesses ; avec
« toi périront en un jour ton commerce, tes né-
« gociants, tes correspondants, tes matelots, tes
« pilotes, tes artistes, tes soldats, et le peuple
« immense qui remplit tes murailles. Tes ra-
« meurs déserteront tes vaisseaux ; tes pilotes
« s'asseyeront sur le rivage, l'œil morne contre
« terre. Les peuples que tu enrichissais, les rois
« que tu rassasiais, consternés de ta ruine, jette-
« ront des cris de désespoir. Dans leur deuil, ils
« couperont leurs chevelures ; ils jetteront la

[1] Strabon (liv. XVI) dit que les Sabéens avaient fourni tout l'or de la Syrie, avant que les habitants de Gerrha, près de l'embouchure de l'Euphrate, les eussent supplantés.

« cendre sur leur front dénudé ; ils se rouleront « dans la poussière, et ils diront : Qui jamais égala « *Tyr*, cette reine de la mer? »

Combien les arts n'ont-ils pas dû coopérer à cette antique splendeur! Tant de prospérité fut terminée par une horrible catastrophe. L'an 580 avant J.-C., Nabuchodonosor, souverain de Babylone, marcha contre Tyr, s'en rendit maître après un siége plus long que celui de Troie [1]. On sait que le vainqueur, irrité de la résistance des Tyriens, et déçu de ses espérances de pillage, mit tout à feu et à sang, et détruisit la ville de fond en comble, l'an 567 avant J.-C.

Cependant, plus de deux siècles après, elle fut encore assez puissante pour résister aux attaques vigoureuses d'Alexandre, durant un siége de sept mois. Le général macédonien entreprit une immense digue ou chaussée pour réunir le continent à l'île sur laquelle était la ville ; il y employa des pierres, des sables et des bois du mont Liban. Cette entreprise hardie n'eut qu'un succès partiel, à cause des avaries que la mer occasiona, et même par la résistance active des assiégés. Alexandre ne vint à bout de s'emparer de la ville que par l'attaque combinée de ses vaisseaux [2]. Après les vicissitudes de sa fortune, qui l'ont

---

[1] Flav. Josèphe. Antiq. jud., liv. x, chap. 11.

[2] Quint. Curt., *lib.* iv, *cap.* 5.

successivement détruite et relevée, Tyr jouit encore de la paix et de la tranquillité, mais sous la protection des Romains.

Tyr, qui, par son heureuse position et surtout par son active industrie, fut long-temps la reine de la mer partout où ses flottes pénétrèrent; dont les colonies principales répandues dans le monde étaient : Carthage en Afrique, Thèbes en Béotie, Cadix sur l'Océan; Tyr l'opulente n'offre plus que des huttes ou des cassines misérables, sur un littoral modifié!

On y voit encore, dit Volney [1], parmi des monceaux de ruines, deux belles colonnes à triple fût de granit rouge, d'une espèce étrangère à la Syrie. Djezzâr Pacha, après avoir dépouillé ces cantons pour orner sa mosquée d'Acre, a voulu les enlever; mais il n'a même pu, car il était, dit-on, son ingénieur et son architecte, il n'a pu les remuer. L'histoire mentionne un aqueduc considérable, dont il reste quelques vestiges et qui conduisait les eaux d'une source magnifique dans l'ancienne Tyr. On rapporte la construction de cet ouvrage au temps de Salomon, époque de la splendeur et de la plus active industrie des Tyriens.

Le nom grec de *Tripoli*, située au pied du

---

[1] Volney. Voy. en Égypte et en Syrie. État politique de la Syrie, chap. VIII.

mont Liban, signifie *trois villes*, c'est-à-dire la réunion de trois colonies fournies par Sidon, Tyr et Arad, dont les établissements très-rapprochés ont fini par n'en composer qu'un. Au village dit *La Marine*, où se trouve, sinon l'embarcadaire, du moins le mouillage actuel, on voit quelques débris épars qui prouvent que ce lieu ne fut point étranger aux arts de l'antiquité.

Seleucus-Nicanor, roi de Macédoine, avait bâti, à l'embouchure de l'Oronte, sur la rive septentrionale du fleuve, une ville très-forte, Antioche, et le port de Séleucie, où l'on aperçoit encore les traces de deux jetées qui dépendaient de l'ancienne enceinte comblée depuis long-temps. Ce lieu n'est plus fréquenté que par des pêcheurs. Le même prince fonda aussi Laodikea (aujourd'hui *Lataqié*), située à la base et sur la rive méridionale d'un promontoire très-avancé dans la mer. Son port, dont l'enceinte était vaste, est maintenant en grande partie comblé par les sables, et peut à peine réunir quelques forts bâtiments de commerce.

Les Chaldéens de Babylone ayant détruit la puissance des Assyriens en-deçà et au-delà de l'Euphrate, achevèrent la conquête séduisante de la Syrie, Tyr exceptée. Les Chaldéens furent conquis par les Perses du temps de Cyrus, et les Perses par les Macédoniens sous Alexandre. Les armes de Pompée soumirent plus tard à l'empire

romain la Syrie et les contrées voisines, qui passèrent aux Arabes sous l'étendard de Mahomet, enfin aux Turks ottomans, qui les perdront à leur tour. Tant de vicissitudes, signalées par les ravages et la destruction, ont effacé jusqu'aux traces de l'ancienne grandeur de ces peuples autrefois si belliqueux, si riches et si renommés. Ils sont, je ne dirai pas plus modifiés, mais plus renouvelés que les Égyptiens, chez lesquels on retrouve, de nos jours, quelques types du caractère primitif.

Faut-il donc s'étonner de la stérilité, de la misère et de l'ignorance qui, notamment depuis la domination des Turks, dégradent la Syrie, l'Asie mineure et même l'Égypte? Là on n'édifie point, on ne répare point, on ne s'ingénie point : si quelqu'un améliore, le pacha dit : « *Cet homme* « *a de l'argent;* il le fait venir; il lui en demande; « s'il nie, il a la bastonnade; et s'il accorde, on « la lui donne encore pour en obtenir davan- « tage [1]. »

Cependant le peu d'arts qui s'exercent dans l'Asie moderne paraissent retracer les procédés des siècles les plus reculés : les étoffes, les teintures, les armures d'Alep, de Damas, de Tyr, présentent le goût, la solidité, la perfection an-

---

[1] Volney. Voyage en Égypte et en Syrie. État politique de la Syrie, chap. VII.

tiques. Le ciment dont ils font usage pour leurs travaux hydrauliques doit être semblable à celui des Grecs. « Ils emploient, dit Volney, la « chaux bouillante [1]; ils y mèlent un tiers de sa- « ble et un autre tiers de cendre et de brique « pilée. Avec ce composé ils font des puits, des « citernes et des voûtes imperméables. » Volney cite, pour l'avoir vue en Palestine, une espèce singulière de voûte, formée de cylindres en brique ou poterie de huit à dix pouces de longueur, creux, et pouvant avoir deux pouces de diamètre à l'intérieur; leur forme est légèrement conique; le bout le plus large est fermé, l'autre est ouvert. Pour construire la voûte, on les range les uns à côté des autres, mettant le bout fermé en dehors; les joints sont garnis avec du plâtre de Jérusalem ou de Nâblous; les bouches inférieures des cylindres ou claveaux se ferment avec une couche de plâtre. Si la voûte est en dôme, on passe au dessus un enduit à l'huile, et l'ouvrage devient imperméable. Dans la Syrie on fait avec ces poteries légères les bordures ou garde-corps des terrasses.

Nota. Un système analogue de voûtes en poteries a été employé dans les premières construc-

---

[1] VOLNEY. Voyage en Syrie. Etat polit., chap. XVIII.

N^a. — Veut-il dire autre chose que la chaux effervescente dans l'œuvre d'extinction ?

tions du Théâtre-Français, joignant le palais d'Orléans à Paris, ainsi qu'aux soffites des galeries marchandes de ce vaste bazar.

Enfin on voit encore dans la Syrie de ces industrieuses serrures de bois, à coulisse, lesquelles remontent jusqu'au temps de Salomon, qui les désigne dans son Cantique [1].

CARTHAGE.

Si de l'Asie occidentale nous passons à l'Afrique septentrionale, Tyr nous porte immédiatement à la plus célèbre de ses colonies. Carthage était située vers le fond d'un golfe, en avant de Tunis, à l'ouest du cap Bon. Didon (d'abord *Élise*), fille d'un roi de Tyr, pour éviter la tyrannie de Pygmalion son frère, meurtrier de Sichée son époux, aborda cette côte et y bâtit, ou du moins illustra Carthage, vers l'an 882 avant l'ère chrétienne. Les malheureuses amours de cette princesse ont inspiré le bel épisode de Virgile [2]; Didon est aussi célébrée par l'admirable pinceau de notre peintre Guérin [3].

L'excellente position du port de Carthage méritait les travaux considérables qui s'y dévelop-

---

[1] *Pessulum aperuit.* (Cant. des cant., chap. v, ℣. 6.)

[2] Virg. *Eneid.*, *lib.* ii, iii, iv et v.

[3] Tableau de la galerie du Luxembourg, à Paris.

paient jadis pour tous les besoins d'une marine puissante et d'un commerce florissant. Des établissements, des édifices de tout genre attestaient la magnificence et la richesse de cette ville fameuse, dont l'enceinte avait trois cent soixante stades de circuit. Bélidor[1] en donne une description, sans doute d'après Apion-l'Alexandrin et Strabon.

Carthage, la malheureuse rivale de Rome, dut aussi sa célébrité à l'un des plus grands capitaines de l'antiquité, Annibal, fils d'Amilcar, et qui, à l'âge de vingt-six ans, général des Carthaginois, (220 ans avant J.-C.), après divers exploits le long de la Méditerranée, pénétra dans l'Italie à travers les Alpes, attaqua les Romains, défit successivement Corn. Scipion près du Tésin, Sempronius-Longus près de la Trebbia, Cn. Flaminius près du lac Trasimène, fut arrêté par Q. Fabius-Maximus, mais défit ensuite Terent. Varro à la bataille de Cannes, où périt Paul-Émile avec quarante mille hommes de pied et deux mille sept cents de cavalerie, dont cinq mille six cent trente chevaliers romains. On sait que ce terrible Annibal, s'oubliant au milieu des délices de Capoue, laissa aux Romains le temps de se remettre, et, des portes de Rome, fut contraint, après des revers, de retourner à Carthage, où il fut à son tour vaincu par Scipion surnommé l'*Afri-*

---

[1] Archit. hydr., tome IV, liv. III, chap. 2.

cain, et dans sa fuite s'empoisonna lui-même. Quelle vicissitude!

Carthage a été maîtresse de presque toute la côte septentrionale d'Afrique, d'une partie de l'Espagne, de la Sicile, de la Corse et de la Sardaigne. Il ne fallut pas moins de quarante années de guerres pour subjuguer la superbe rivale de Rome. Un siècle après sa ruine, Carthage fut restaurée comme colonie romaine, notamment par Jules-César; elle redevint encore florissante. Conquise de nouveau par les Vandales, vers l'an 439 de notre ère, elle fut reprise par Bélisaire sous l'empire de Justinien, qui sut en apprécier l'importance et la fit réparer. Enfin sous Léonce, l'an 698, les Sarrasins s'en rendirent maîtres, la saccagèrent et la détruisirent sans ressource. Tunis, ville voisine, en profita.

Aujourd'hui, cette colonie tyrienne n'est pas moins effacée que sa métropole, dont elle égala ou surpassa la splendeur. Mais Carthage, dans sa position toujours importante et toujours avantageuse, n'attend-elle pas quelque génie destiné à la succession du gouvernement tunisien?..

DES ÉGYPTIENS.

NOTIONS GÉNÉRALES.

Toute mystérieuse qu'elle apparaisse dans son antiquité, l'Égypte est bien autrement positive

que les nations mentionnées ci-dessus. Les monuments égyptiens, par leur nombre, leur grandeur et leur état de conservation, sont des témoins imposants de la puissance, de la prospérité, de l'importance de ce pays, où tout, jusqu'à sa position, est expressif et convaincant. J'ai pour garants de mes recherches curieuses, Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon (traduction de M. Gosselin), Pline, etc., et mieux que tous ces historiens si justement célèbres, les savants français de l'expédition d'Égypte. Ces derniers ont en quelque sorte réparé la barbarie des Perses, la vanité jalouse des Grecs, le zèle aveugle des premiers chrétiens et le fanatisme des Musulmans.

C'est Cambyse[1] qui le premier a forcé et pour ainsi dire ouvert aux autres peuples la mystérieuse Égypte. Depuis cette époque à la fois désastreuse et profitable, les hommes les plus illustres de la Grèce sont venus contempler les merveilles de l'Égypte, rendre hommage à ses institutions et recueillir les débris de ses connaissances. Après les Grecs, les Romains sont accourus directement vers les mêmes sources altérées par ceux-là, mais encore précieuses pour l'Occident. Cette époque était pour l'Égypte celle de la décadence presque

[1] Cambyse, fils de Cyrus, qu'on ne doit pas confondre avec Cambyse, aïeul du premier.

générale des sciences, des arts et de l'esprit national.

Ces phases égyptiennes sont, on peut le dire, constatées sur les monuments par la diversité des inscriptions éventuelles des voyageurs ordinairement tracées en rouge, ou bien incisées sur la pierre. Les inscriptions purement égyptiennes et qui portent le cachet de la première antiquité se voient aux édifices des environs de *Thèbes*, à *Philæ*, à *Karnak*, à *Medynet-Abou* et aux pyramides. M. Jomard [1] fait observer que les plus curieuses sont accompagnées de la forme d'un *pied* tracée en tête du texte; chez nous modernes Français, on emploie une *main* pour l'indication analogue. On distingue aussi à Philæ des inscriptions éthiopiennes et phéniciennes au tombeau d'Osiris, sujet présumé des pèlerinages. On voit des hiéroglyphes et des caractères persépolitains sur des fragments en granit, près de *Soueys* (Suez), à l'emplacement présumé du *Serapeum*. Les inscriptions grecques du temps de Ptolémée, et romaines du temps des empereurs, sont notamment à Philæ, dans les hypogées de la Thébaïde, qui, par le sujet et les noms, rappellent les premiers temps de notre ère. Enfin les inscriptions latines ont été tracées par les Romains à Philæ,

[1] Mém. sur les inscript. anc. A., tome II, pag. 2 et 3 de l'ouvrage d'Égypte.

aux tombeaux des rois, sur le colosse de Memnon, à Damiette et Alexandrie.

On a voulu déduire la haute antiquité, du nombre, de l'énormité des monuments égyptiens, et du temps qu'a dû exiger leur prodigieuse construction. La grande population de l'Égypte ancienne expliquerait seule leur facile exécution [1]. Les premiers souverains du Pérou ont construit beaucoup d'ouvrages, dont plusieurs égalent au moins les plus fameux monuments de l'Égypte : on peut citer dans le nombre les deux chemins qui conduisent de Cusco à Quito, l'un pratiqué à travers les rochers et les précipices de la Cordillière, l'autre le long du littoral, sur des sables mouvants, dans une longueur d'environ cinq cents lieues ; le temple du Soleil ; la forteresse et le palais de Cusco ; l'ancien temple de Cajambé, et plusieurs canaux d'une grande étendue. Cependant la monarchie fondée par les Incas n'a duré qu'environ trois cent cinquante ans, sous treize rois. Les souverains du Mexique, dont l'empire fut d'une moindre durée, ont pareillement exécuté des ouvrages surprenants : ils ont aussi leurs pyramides royales du Soleil et de la Lune [2].

---

[1] L'Égypte contenait, sous les premiers rois, 27 millions d'habitants. (Mém. de Trévoux, janvier 1752, p. 32.) Maintenant elle n'en contient pas le dixième.

[2] M. Valdeck, archéologue voyageur, écrivait le 1er no-

Les Chinois n'ont, dit-on, employé que cinq ans à construire leur grande muraille, qui certes est un monument gigantesque[1]. D'ailleurs, sans recourir à l'antiquité, la France et l'Angleterre n'offrent-elles pas, de nos jours, des exemples nombreux de travaux immenses, exécutés comme par enchantement? Enfin, Varron, l'un des plus érudits qui aient paru, ne fait remonter l'antiquité des Égyptiens qu'à un peu plus de deux mille ans avant l'époque où il écrivait, c'est-à-dire à environ deux mille cent vingt ans avant J.-C. Il est vrai que les monuments astronomiques de Thèbes reculent d'environ quatre siècles les preuves de cette antiquité.

---

vembre 1832, de Palenque, l'Herculanum du Mexique, à l'un de ses amis de la Vera-Crux :

« Les ruines que je viens étudier, s'étendent, dans un espace « de 12 à 13 lieues, sur les flancs d'une chaîne de montagnes « qui longe la rivière de *Michol*. Ce sont des constructions de « toutes les dimensions, qui ne ressemblent point à ce que j'ai « vu dans le Mexique : ici grossièrement ébauchées, là d'un « beau fini, et partout grandes, étonnantes. Je suis persuadé « que Palenque a été bâti par un peuple avancé en civilisa- « tion, dans une époque rapprochée des temps héroïques de « la Grèce, et que c'est d'ici que partit Quetsalcoati (*l'homme « blanc et barbu*), qui fut le premier législateur des Mexicains.

« J'ai aperçu quelques inscriptions qui m'ont paru n'être « pas hiéroglyphiques ; et la moisson abondante de faits et de « dessins que j'espère accumuler, me paiera des fatigues et des « dangers que j'ai éprouvés. » (Écho Français du 7 février 1833.)

[1] MARTINI, Hist. de la Chine, tome II, liv. 6, pag. 40 et 41.

Les *Qobtes* sont les descendants des anciens Égyptiens et forment une race ou classe à part, qui s'est conservée plus ou moins pure, malgré les envahissements successifs des Perses, des Macédoniens, des Grecs, des Romains, des Arabes et des Ottomans. Ils sont restés possesseurs exclusifs de certaines professions honorées dans le pays, comme celles de géomètres, d'astronomes, d'historiens, etc.

L'Égypte n'est bien connue que depuis 1800, époque de l'expédition française, à jamais mémorable dans les annales scientifiques. Pour obtenir sur les antiquités égyptiennes les renseignements les plus étendus, les plus détaillés, les plus exacts, les plus concordants, en un mot les plus complets jusqu'à ce jour, on doit recourir au grand ouvrage publié par la commission dite l'Institut d'Égypte. En effet, ce butin précieux a été recueilli par des savants et des artistes expérimentés, explorant chacun dans le cercle de sa compétence spéciale, sans prévention ni partialité, dans un siècle éclatant de lumières, et sous le contrôle de tous ces habiles observateurs réunis en une sorte de jury.

L'Égypte est une contrée mère, dont la fécondité s'étendit avantageusement sur l'Asie. Cécrops, Égyptien d'origine, passa en Grèce et fonda ou rebâtit Athènes, dans le XVIe siècle avant J.-C.; Danaüs, dans le siècle suivant, s'établit à Argos.

Mais les Grecs, pour ne point rapporter aux Égyptiens l'honneur de certaines inventions, ont eu recours à la Fable en attribuant, par exemple, à Prométhée celle de l'astronomie, à Palamède celle des nombres, à Astrée celle de l'écriture et des mesures, etc.

SCIENCES.

Les sciences des anciens Égyptiens étaient liées à la politique, la morale et la religion, ce qui les a rendues mystérieuses, et d'autant plus difficiles à constater, qu'à l'exception des monuments, les manuscrits et le plus souvent les traditions orales ont été les seuls moyens de transmission aux modernes. L'Égypte doit être considérée comme la source commune des connaissances astronomiques, géométriques, et même physiques; c'est ce que prouvent les résultats transmis notamment par Pythagore, en mesures essentiellement égyptiennes : ces mesures sont des parties aliquotes ou des sous-valeurs de celle du globe terrestre; cette preuve est corroborée par les monuments les plus antiques. Les temples égyptiens offrent aussi, par la réunion de leurs divers symboles, la preuve que leur religion était essentiellement liée à l'astronomie.

On attribue à Ératosthène, qui vivait deux cent cinquante ans avant J.-C., la mesure de l'arc terrestre compris entre les parallèles d'Alexandrie

et de Syène, qu'il trouva égal, approximativement, au cinquantième de la circonférence, ou de sept degrés douze minutes[1]. D'où il conclut que cette circonférence était de 252000 stades de 700 au degré. Il paraît que ce cosmographe se sera basé sur des observations antérieures de plusieurs siècles. Au reste, celles qui furent faites du temps d'Héliopolis, ou du moins à l'époque de la construction des pyramides de Memphis, étaient bien plus antérieures encore et remontent au XIIe siècle avant J.-C.

On sait bien positivement que les Égyptiens connaissaient très-anciennement la précession des équinoxes, c'est-à-dire cette loi en vertu de laquelle le soleil, par un mouvement rétrograde, parcourt tous les signes du zodiaque durant la période de vingt-cinq mille huit cent soixante-sept ans[2]. Les Égyptiens auraient-ils voulu indiquer, par l'emblème du sphinx à tête de femme et corps de lion, un point de cette grande révolution qui se trouve entre le Lion et la Vierge, où le soleil était au solstice d'été lorsque le Nil,

---

[1] Académie des Inscriptions, tome XLIII. — Mémoires de La Nauze, d'Anville, etc.

Les œuvres astronomiques et géographiques d'Ératosthène ont probablement servi de modèle ou de type à celles que publièrent dans la suite Hipparque, Ptolémée, Polybe, Strabon, etc.

[2] BIOT, Astronomie physique.

sorti de son lit, répandait sur toute la terre d'Égypte ses inondations fécondantes [1].

Suivant M. Fourier [2], il résulte de l'examen et de la comparaison des monuments astronomiques que la sphère égyptienne, telle qu'elle est représentée dans tous les édifices subsistants, se rapporte au xxve siècle avant l'ère chrétienne, époque où l'observation avait déja fait connaître les premiers éléments de l'astronomie, époque de la splendeur de Thèbes. On en conclut une plus grande ancienneté des lois et des arts égyptiens. Les mois de l'année portaient les noms des deux principales divinités ou de leurs attributs, en commençant par *Thot;* les jours et les heures portaient les noms des planètes; il y avait même une période septenaire qui reproduisait les noms de leurs planètes.

Dans les sculptures astronomiques d'Esné (l'ancienne *Latopolis*), la Vierge occupe la première place et le Lion la dernière de la série des douze constellations; dans celles du temple d'Isis à Denderah' (l'ancienne *Tentyris*), qui sont moins anciennes d'environ quatre cents ans, le Lion occupe la première place et le Cancer la dernière: la comparaison de ces deux zodiaques prouve,

---

[1] Jollois et Devilliers, Descript. gén. de Thèbes, A., t. I, chap. IX, p. 257.

[2] Membre de l'Institut de France et de la Commission d'Égypte. Le monde savant déplore sa perte récente.

comme on l'a dit plus haut[1], que les Égyptiens avaient remarqué les variations de l'équinoxe et le déplacement du solstice. Ces zodiaques sont les mêmes que ceux des Grecs leurs imitateurs.

La sphère de Thèbes, représentée dans les temples, se rapportant au XXVe siècle avant J.-C., est antérieure à Moïse d'environ sept siècles. Déja l'année solaire était d'environ trois cent soixante-cinq jours un quart, l'année civile n'étant que de trois cent soixante-cinq jours; c'est de la dernière que parlait Hérodote; mais un peu plus tard, Platon et Eudoxe apprirent des prêtres égyptiens la découverte des heures supplémentaires (environ six) de la véritable année sidérale[2]. La distinction de ces deux années civile et astronomique est aussi constatée dans les Mémoires de l'Académie française des Inscriptions[3].

Les clepsydres, pour la mesure du temps, sont d'invention égyptienne.

Les anciens Égyptiens connaissaient l'existence des antipodes et le mouvement de la terre autour du soleil immobile, système que les pythagoriciens enseignèrent dans la Grèce après leurs voyages en Égypte, bien des siècles avant le

---

[1] FOURIER, Recherches sur les sciences et le gouvernement de l'Égypte, A., tome II, p. 8[illegible]

[2] STRABON, Géographie, liv. XVII, pages 1159 et 1160. Tome XIV, pages 340, 350 et 351

système contradictoire de Ptolémée[1]. Si l'on ignore les noms de leurs anciens astronomes, on ignore également ceux de leurs anciens architectes, constructeurs et mécaniciens, dont les ouvrages n'en sont pas moins réels et dignes de leur immortalité. Il paraît constant que les Égyptiens furent les maîtres des Grecs dans les sciences.

TABLEAUX ASTRONOMIQUES.

A Denderah' il y a deux zodiaques ou tableaux astronomiques sculptés, l'un au plafond du portique antérieur (*pronaos*) du temple, l'autre au plafond d'une salle qui appartient au même édifice. Deux autres zodiaques sont à Esné : l'un au plafond du portique antérieur du grand temple; l'autre au plafond du portique du second temple, situé au nord d'Esné. Enfin il y a deux autres tableaux, où l'on voit seulement quelques signes du zodiaque : le premier sculpté sur le plafond du sanctuaire du temple d'Hermonthis; le dernier peint au plafond d'un hypogée royal à Thèbes. Tous se trouvent à une distance de cette antique capitale, moindre d'un demi-degré. Aucun de ces temples ne se trouve orienté; ils forment des an-

[1] Ptolémée (Claude), qui florissait à Alexandrie, vers l'an 138 de notre ère; c'est lui qui le premier réduisit en un corps de science complète toutes les connaissances astronomiques acquises jusqu'à son époque. Les savants modernes ont abandonné son système du monde, pour suivre celui de Copernic.

gles plus ou moins sensibles avec la méridienne[1].

Héron d'Alexandrie, qui florissait cent vingt ans avant l'ère chrétienne, élève de Ctésibius, l'inventeur des roues dentées et des orgues hydrauliques; Héron, dont les automates mécaniques excitèrent l'admiration de l'antiquité, avait imaginé la machine *à réaction*, en employant comme moteur un courant d'eau, de gaz, ou d'air échauffé, qui s'échappe latéralement d'un tube disposé en équerre. C'était un pressentiment de la *machine à vapeur*, dont un Français (Papin) devait le premier, dix-huit siècles plus tard, combiner les bases et l'ensemble.

CONNAISSANCES GÉOMÉTRIQUES.

Indépendamment des témoignages concordants de l'antiquité, tels que ceux de Platon, d'Hérodote, de Strabon, de Diodore, etc., les preuves certaines des anciennes connaissances astronomiques et géométriques des Égyptiens sont donc inhérentes aux monuments qui subsistent encore, et dont la fondation est bien antérieure aux savants de la Grèce. On les trouve dans la régularité de ces monuments, leur symétrie, les proportions harmonieuses de leurs parties, et jusque dans les alignements et les dispositions de ces

[1] FOURIER, Mémoire sur les monuments astronomiques de l'Égypte, A., t. II.

édifices, surtout des plus importants et des plus antiques; on y reconnaît les règles de la statique et les effets calculés de la perspective. La grande pyramide de Memphis ou de Gyzeh, à elle seule, fournira des preuves évidentes du savoir géométrique des Égyptiens du vieux temps. M. Jomard, membre de la Commission d'Égypte, a découvert dans cette véritable merveille du monde, l'application et la solution d'un grand nombre de problèmes géométriques[1]. Le même savant a cité, comme preuve incontestable des connaissances géométriques des artistes égyptiens, un tracé de carreaux de proportions conservé sur le plafond d'*Ombos*, dont les sculptures restent sans être terminées. Il a reconnu des tracés semblables, notamment aux carrières de *Gebel-Aboufedah*, et formant des épures de chapiteaux à extraire dans ce lieu.

La géométrie était d'une invention nécessaire aux Égyptiens, et son application indispensable pour l'arpentage des propriétés sujettes aux heureux débordements du Nil, base essentielle de l'impôt territorial.

On ne peut douter, à cet égard, de la science des prêtres égyptiens, puisqu'ils furent les instituteurs de Pythagore, de Platon, d'Eudoxe, d'Archimède, etc. Sous Sésostris, antérieur de

---

[1] Mém. sur le syst métr. des anciens Égyptiens, A., t. II, page 708.

plusieurs siècles à la guerre de Troie, les Égyptiens possédaient, au rapport d'Hérodote [1], une égale portion de terre; et quand ces portions étaient diminuées par suite des débordements du fleuve, un arpentage spécial avait pour objet de diminuer proportionnellement la redevance; la confusion seule des terrains à la suite des crues suffisait pour nécessiter des moyens de reconnaissance. La science des mesures était donc un besoin primitif de ces peuples. Les anciens auteurs ne sont point d'accord sur l'inventeur, mais ils le sont sur l'origine. C'est à l'école des prêtres égyptiens que Thalès, Pythagore, Platon, Hérodote, Eudoxe, Archimède, Diodore de Sicile, etc., ont été s'instruire, pour instruire à leur tour la Grèce et l'Italie; ces faits que je répète sont avérés et avoués par les anciens propagateurs de la science.

Ce que Sésostris fit pour la division de l'Égypte est une confirmation de ce qu'il eut lieu de faire et de publier, par suite de ses conquêtes, c'est-à-dire, des tables ou itinéraires de ses voyages; Eustate et Apollonius de Rhodes en font mention dans des passages cités par M. Jomard [2]. C'était la science du cadastre et de la géographie mise en pratique.

---

[1] Herod., *Histor.*, *lib.* II, *cap.* 109.

[2] Mém. sur le syst. métr. des anciens Égyptiens, A., t. II

La science et l'histoire auront toujours à déplorer les pertes causées par l'incendie de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie. Que d'écrits originaux et de renseignements précieux sont restés inconnus, ou seulement relatés par la tradition ! « Aucun peuple ne s'est plus appliqué à observer « le mouvement et le cours des astres que les « Égyptiens. Les prêtres avaient des tables astro- « nomiques dressées depuis un temps immémo- « rial, et l'amour de cette science était chez eux « comme héréditaire. Ils marquaient au juste les « révolutions des planètes et leurs mouvements « directs, stationnaires et rétrogrades, etc.....

« .....

« Ils avaient une année solaire de 365 jours 1/4.

« .....

« Ils avaient calculé fort exactement les éclipses « du soleil et de la lune, dont ils donnaient par « avance un détail très-juste et très-conforme à « l'observation actuelle [1]. »

On doit aux Égyptiens la division du cercle en 360 parties, nombre égal à celui des jours dont on crut d'abord que l'année se composait. Cette division embrasse la binaire, la ternaire, la décimale et celles qui en dérivent; on la trouve dans toutes leurs mesures antiques et modernes.

---

[1] Diod. Sic., *Bibl. hist.*, *lib.* 1, § 2 (traduct. de l'abbé Terrasson.)

CARACTÈRES REPRÉSENTATIFS.

Il paraît constant qu'il n'y avait en Égypte que deux genres principaux d'écriture ou de caractères : l'un vulgaire, l'autre sacré à l'usage exclusif des prêtres. Le premier, comme notre écriture, présentait sans doute des variétés. Le second était *hiératique*, *hiéroglyphique*, ou *symbolique*, comme on voudra. Hérodote [1] et Diodore [2] corroborent cette opinion déja confirmée par les monuments, les manuscrits égyptiens, et spécialement par la fameuse *pierre de Rosette*, où se trouve en triple texte le décret sacerdotal de Memphis, dont une des dispositions porte qu'il sera gravé en caractères *sacrés*, en lettres vulgaires et en grec. Cette pierre est une espèce de granit noir très-dur. Le sens des deux espèces de caractères est toujours dirigé de droite à gauche, suivant l'usage invariable des orientaux tant anciens que modernes.

CARACTÈRES ARITHMÉTIQUES.

Les anciens Égyptiens écrivaient les nombres de la même manière que les Romains et que les Grecs, quand ceux-ci employaient les lettres capitales. Ils avaient des signes pour l'unité, pour 5, pour 10, pour 100 et pour 1,000, c'est-à-dire,

---

[1] Hérod., *Histor.*, *lib.* II, *cap.* 36.

[2] Diod. Sic., *Biblioth. histor.*, *lib.* III, *p.* 176.

cinq signes principaux qui se combinaient au moins jusqu'à 10,000. Voici quelques résultats de l'étude faite par M. Jomard de ces signes numériques, et qu'il a consignés dans l'ouvrage de la Commission d'Égypte[1] :

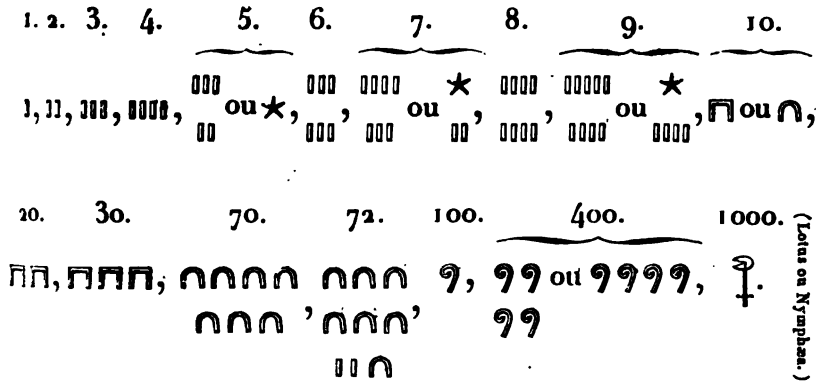

Nota. En coupant le fruit du *nymphæa cœrulea*, les deux coupes présentent ensemble environ un millier de graines.

Les unités d'un nombre complexe se placent à gauche, comme dans 72 (ci-dessus). Les fractions sont probablement exprimées par de plus petits signes d'unités, comme $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{3}$. $\frac{1}{4}$. etc. La traduction grecque de ces caractères égyptiens

[1] Étude du monument de Karnak, à Thèbes; 1er mémoire. A., tome II, p. 61 et suivantes.

placée en regard confirme par sa correspondance les significations proposées.

Les nombres se lisent de haut en bas.

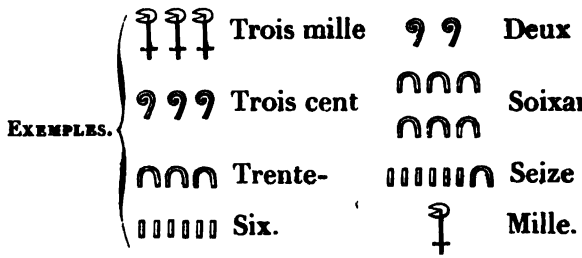

On remarque une symétrie habituelle dans le placement des signes numériques; c'est d'ailleurs un goût particulier aux Égyptiens, même en architecture, en peinture, etc.

Les poids sont représentés en forme annulaire, comme le *Rolt* actuel d'Orient.

ARTS DIVERS.

L'Exode atteste par ses descriptions la connaissance des arts antérieurement à l'arrivée des Hébreux dans l'Égypte, conséquemment à la migration de Cécrops dans l'Attique, tels que les principes et les distributions harmonieuses de leur architecture, l'emploi des divers métaux, l'usage des tissus et des broderies, des teintures, l'art de polir et même de graver les pierres dures, et plusieurs autres qui durent les précéder. Le Pen-

tateuque atteste aussi l'antiquité des tissus et de la toile d'Égypte, devenus célèbres dans la Grèce et dans l'Afrique, du temps d'Hérodote. Les tombeaux égyptiens nous ont d'ailleurs transmis des tissus de 3000 ans et plus, qui ne le cèdent en rien à ceux de nos fabriques actuelles. Pharaon, en élevant Joseph à la dignité de son premier ministre, lui remit son anneau, c'est-à-dire son sceau, et le fit revêtir d'un collier d'or [1]. Au point où se trouvait alors (plus de 1700 ans avant Jésus Christ) l'art de travailler les métaux, on ne peut s'étonner que celui de faire des monnaies fût en usage depuis long-temps. Les Égyptiens excellaient dans l'application de la dorure sur les métaux ; les débris d'antiquité en fournissent des preuves nombreuses.

Les harpes et les harpistes figurés notamment dans les hypogées et dans la catacombe royale, que les Français ont surnommée *des Harpes*, attestent le goût de la musique chez cet ancien peuple. Ces harpes sont très-variées pour la forme, les ornements et le nombre des cordes ; il y en a de 11 et de 21 cordes. On y voit encore des espèces de mandores à très-long manche, portant au moins 3 cordes, des flûtes à deux becs, et des instruments de percussion.

---

[1] Genèse, chap. XLI, ℣ 42. — Origine des lois, des arts, etc., tome I, liv. 2, p. 155.

Les anciens Égyptiens connaissaient aussi les propriétés de la balance; on en voit de fréquentes applications dans les bas-reliefs et les dessins allégoriques des divers monuments. Les balances antiques et modernes des Égyptiens ressemblent, pour la forme et les détails, à nos balances ordinaires à bassins garnis de trois cordes, excepté que la tige du fléau est en dessous du levier.

Dans les tableaux ou sujets représentant des danses, les attitudes et leur variété annoncent de l'élégance et du goût. Les scènes relatives aux métiers de charron, de potier, de sellier, de tisserand, d'embaumeur, etc.; à la navigation, la chasse, la pêche, l'agriculture, etc., attestent la multiplicité des arts anciennement pratiqués dans l'Égypte. Les diverses cérémonies, les costumes, les meubles et les ornements qu'on y voit attestent aussi le luxe et la recherche voluptueuse des anciens.

Les anciens Égyptiens, outre la composition des couleurs végétales et minérales, connaissaient encore leur application sur toile, sur bois, sur pierre, sur émaux, etc. Les hypogées, les temples et les palais les plus anciens en fournissent les preuves les plus multipliées. L'éclat et la vivacité des couleurs frappent encore les regards; c'est déja l'effet d'un art spécial. Mais cette peinture n'offre que des teintes plates et tranchantes, sans ombres, sans nuances ni fusion, entre des con-

tours généralement roides et dénués de grace; voilà ce qu'attestent tous les historiens, les voyageurs, et surtout les artistes compétents de l'expédition française, sauf pourtant quelques rares exceptions.

Les artistes égyptiens ont en quelque sorte suppléé à l'absence du clair-obscur et de la fusion des teintes par l'union de la sculpture et de la peinture : le faible relief des tableaux produit par la sculpture est rehaussé par les couleurs dont ils sont ordinairement recouverts, et réciproquement la peinture se développe par le relief du sujet. Ainsi ces espèces d'enluminures n'étaient point absolument dépourvues de reflets et d'ombre.

On ne peut se faire idée de l'immensité des sculptures, qui semblent coulées avec profusion sur tous les parements même extérieurs des monuments égyptiens; c'est le travail opiniâtre de légions et de générations d'artistes. Je ne mentionnerai que les objets principaux dans ce genre, en parlant des monuments dont ils dépendent ou qu'ils constituent eux-mêmes, tels que les colosses aussi nombreux qu'étonnants dans cette antique contrée.

L'art de la verrerie était connu en Égypte, au temps où Thèbes florissait; ce que prouvent les colliers de verre trouvés aux momies et les émaux découverts dans les tombeaux antiques de cette

contrée; ce que prouvent encore les vases peints sur les murs des hypogées et leur transparence exprimée de manière à y montrer de la liqueur. Le pays, il est vrai, se prêtait bien à l'initiative du genre : car il offrait en abondance la silice et l'alkali nécessaires à ce produit industriel (les sables du désert et les *lacs* de natron [1]). Les Égyptiens connaissaient aussi, du temps de Ptolémée-Philadelphe, l'art de colorer le verre et même d'imiter, très en grand, les pierres précieuses. On sait que Ptolémée l'astronome avait une lunette à l'aide de laquelle il découvrait les vaisseaux en mer, à une très-grande distance. Mais Archimède, instruit par les Égyptiens, avait déja perfectionné l'usage du verre en l'employant à sa sphère vitrée, en l'appliquant au réflecteur dont il se servit pour incendier la flotte romaine devant Syracuse. Ce réflecteur, ne fût-il que de mé-

---

[1] Les lacs de natron sont situés dans le désert de *Chatat*, à l'ouest du Delta. Leur lit est une espèce de fosse naturelle, de trois à quatre lieues de long sur un quart de large. Le fond en est solide et pierreux; il est sec pendant neuf mois de l'année; mais en hiver il transsude de la terre une eau d'un rouge violet, qui remplit les lacs à 5 ou 6 pieds de hauteur. Le retour des chaleurs la faisant évaporer, il reste une couche de sel épaisse d'environ 2 pieds, et très dure, que l'on détache à coups de barre de fer. On en retire jusqu'à 36 mille quintaux par an. (Volney, Voyage en Égypte et en Syrie. État phys. de l'Égypte, tome 1, chap. 1.)

tal, c'est toujours un grand résultat de la science et de l'art [1].

De l'Égypte, l'art de la verrerie est parvenu en Perse, en Grèce, et de là en Sicile, ensuite dans l'Italie, dans les Gaules, etc. Thèbes, Memphis et Sidon ont été long-temps en possession de fournir à l'Occident des verreries de formes et de couleurs variées, jusqu'à ce que l'industrie y fit découvrir successivement les matières et les procédés propres à ce genre de fabrication, par exemple en Italie sous le règne de Néron [2], en France sous Louis IX, au retour des croisades.

QOULEH OU BARDAQUES.

L'art de la poterie remonte, en Égypte, à la plus haute antiquité; les vases représentés dans les tableaux ou bas-reliefs sont remarquables par la pureté de leurs formes et l'élégance de leurs proportions. Les vases étrusques, si renommés, n'offrent rien de plus agréable ni de plus gracieux. Les prêtres de Vulcain étaient de grands

---

[1] Suivant Buffon, le réflecteur ou miroir d'Archimède aurait été composé de plusieurs plans coordonnés entre eux, et les vaisseaux romains ne devaient être éloignés que de la portée du trait, c'est-à-dire d'environ 200 pieds au plus.

[2] *Neronis principatu reperta vitri arte, modicos duos calices quos appellabant* pterotos, *HS. sex millibus fuisse venditos.* (Plin., *Hist. natur., lib.* xxxvi, *cap.* 26.)

chimistes; ils connaissaient l'emploi des oxides métalliques pour colorer les matières vitrifiables. C'est en Égypte surtout qu'on fait encore, comme autrefois, un fréquent usage de ces verres réfrigérants nommés *Qouleh* ou *bardaques*. Les formes de ces vases sont très-variées, élégantes et commodes. On sait que tout le secret de cette fabrication consiste à mettre dans la pâte environ un quart de sel commun; la première eau qu'on verse le dissout et laisse une multitude de pores par lesquels transsude le liquide. En s'évaporant il fait baisser la température de l'eau qui reste dans le vase.

MONUMENTS EN GÉNÉRAL.

Les monuments de l'art, en Égypte, offrent un caractère commun; ils paraissent se rattacher aux mêmes principes et au même génie. Ils sont en même temps historiques et religieux; ils retracent, ils reproduisent fréquemment les objets de la croyance des Égyptiens, de leur vénération, de leur reconnaissance, de leur industrie, de leurs vœux et de leurs craintes. En un mot, leurs sculptures et leurs peintures sont l'histoire générale du pays, inhérente à leur architecture.

Les temples et les palais égyptiens étaient ordinairement élevés au milieu d'une enceinte murée, en grosses briques, et dont l'entrée se

trouvait décorée d'une porte ou d'un pylone proportionné à la grandeur et à l'importance de l'édifice. L'épaisseur de ces enceintes les rendait à la fois protectrices et défensives.

On sait que l'Égypte, après la domination de ses souverains indigènes, a successivement passé sous celle des Perses, des Macédoniens, des Grecs; des Romains et des Arabes. On distingue dans les diverses inscriptions tracées sur les monuments égyptiens les noms de cinq rois : Évergète, Épiphane, Philométor, Alexandre et Aulètes; de onze empereurs romains, savoir : Auguste, Tibère, Claude, Domitien, Trajan, Adrien et Sabine, Marc-Aurèle, Vérus, Septime-Sévère, Alexandre-Sévère, Dioclétien; et ceux de beaucoup de hauts fonctionnaires, tant macédoniens que romains, généraux, préfets, tribuns militaires, préteurs, centurions, etc. [1]. Si l'on excepte quelques restaurations, ces inscriptions n'attestent que des consécrations ou des dédicaces nouvelles, ou des hommages, soit des empereurs aux divinités égyptiennes, soit des peuples aux empereurs, et n'ont aucun rapport aux constructions primitives. C'est ainsi que les Romains en ont usé dans la Grèce, mais avec une apparence plus fondamentale, parce que leurs inscriptions y pouvaient

---

[1] Jomard, Mémoire sur les inscriptions anciennes, A., t. II, pages 3 et 4.

être placées sur les frontispices et les parties principales des temples.

ARCHITECTURE.

L'architecture colossale des Égyptiens ne manque point d'harmonie dans son genre. Leurs colonnes ne pouvaient être sveltes ni élégantes, puisqu'elles devaient supporter les énormes pierres qui forment les architraves et les plafonds de leurs édifices. Les Égyptiens ne voulaient point y appliquer la science de la coupe des pierres, science aussi facile que la statique et la mécanique, où ils étaient certainement très-versés.

Le *lotus* égyptien est un type fondamental, dont la tige et la fleur ont servi de modèle pour les formes et les ornements de cette architecture.

Les Égyptiens n'employaient point les monolithes aux colonnes, comme l'ont fait les Grecs et les Romains; ils réservaient ce luxe pour d'autres parties de leurs temples, pour les obélisques et les statues colossales, dont ils formaient des monuments isolés.

Une règle qui paraît générale dans la construction des édifices égyptiens, c'est la diminution successive de la hauteur des différentes parties; elle a lieu dans les temples, depuis le portique jusqu'au fond du sanctuaire, et dans les palais depuis les premières cours jusqu'aux appartements les

plus éloignés. Les architectes nationaux ont peut-être eu pour objet, au moyen des alignements et de la régularité des plans, d'augmenter les effets de la perspective; c'est la remarque faite par MM. Jollois et Devilliers à l'occasion de la grande salle ou de l'*hypostyle* de Karnak [1]. Cet abaissement pouvait encore relever la majesté des personnages auxquels ces pièces extrêmes étaient exclusivement réservées. Les Chinois font précisément l'inverse.

L'architecture égyptienne offre de grandes et belles lignes; les ornements ni sont jamais le résultat du caprice; tout y est motivé et semble combiné d'après une connaissance profonde et une imitation des phénomènes de la nature. Les anciens poètes n'ont pas compris ce système symbolique et conséquent.

Les temples n'étaient éclairés que par les portes et des espèces de soupiraux, plus larges que hauts, placés à la hauteur des plafonds. C'était probablement à cause de la trop vive lumière de ce climat, et pour inspirer un mystérieux recueillement.

Les sculptures monumentales sont généralement, à l'extérieur, en relief dans le creux, tandis qu'à l'intérieur elles sont en relief saillant sur le nu des murs.

Les anciens Égyptiens n'ignoraient point les propriétés architecturales de la forme circulaire :

---

[1] Description générale de Thèbes, A., tome II.

on en voit des exemples à l'entrée de leurs hypogées, quelquefois au ciel de leurs galeries souterraines et même de leurs salles sépulcrales ; ils employaient l'arc à grand rayon, mais sans coupe de pierres.

Les obélisques, ces monuments si simples et pourtant si soignés dans leur exécution, doivent être considérés comme la production la plus élégante de l'architecture égyptienne.

Quant aux matériaux employés dans les impérissables constructions de l'Égypte, la notice suivante peut en donner une idée première, qui se développera dans les descriptions sommaires que j'aurai lieu de présenter au sujet des monuments les plus fameux. Cette notice est puisée dans un mémoire technique de M. de Rosière, ingénieur en chef des mines et l'un des membres de la commission d'Égypte [1].

CONSTITUTION PHYSIQUE DU SOL ET MATÉRIAUX.

Le sol granitique forme la partie supérieure ou méridionale de l'Égypte, le sol de grès la partie du milieu, et le sol calcaire la partie inférieure ou septentrionale. On voit encore, entre Syène et

---

[1] Ouvrage d'Égypte, A., tome I (append. n° 1).

Voir la carte d'Égypte, pl. 1, pour les descriptions suivantes.

Philæ, d'anciens travaux d'extraction non terminés, entre autres un obélisque et plusieurs colonnes dont la taille est ébauchée. Ce granit, connu sous le nom d'oriental, est rouge ou rose. Il y a des variétés de granit égyptien, telles que le gris qui forme la belle colonne de la Justice sur la place de la Trinité à Florence, et le granit noir; il ne faut pas confondre cette dernière variété avec la roche noirâtre, qui se trouve notamment aux environs de la cataracte de Syène, dans la chaîne arabique, et désignée par Strabon et Pline sous le nom de basalte, sans être de nature volcanique; M. de Rosière la qualifie *syénitelle-basaltiforme*, c'est-à-dire roche de Syène à petits cristaux, ressemblant au basalte. On en voit plusieurs statues égyptiennes dans les musées d'Europe.

Il résulte de cette constitution du sol égyptien, que les monuments de la haute Égypte sont généralement en granit; ce sont en même temps les plus anciens et les mieux conservés; que dans les monuments de la contrée moyenne on a dû faire dominer le grès, sans exclure néanmoins la matière granitique; que la pierre calcaire a trouvé son emploi dans la contrée inférieure, depuis Memphis, dont les pyramides sont construites en cette matière, pourtant avec des revêtements en granit. Enfin on a jugé que l'éloignement des carrières granitiques et les grandes difficultés du transport ne dispensaient pas d'em-

ployer ces précieux matériaux aux monolithes d'importance dans la basse Égypte, où d'ailleurs les débris d'Héliopolis, de Memphis, etc., ont été successivement utilisés pour des ouvrages subséquents. On a cependant fait usage des briques dans les différentes contrées de l'Égypte, soit concurremment dans les massifs de maçonnerie, soit exclusivement dans les ouvrages accessoires et surtout dans les grandes enceintes défensives. Ces briques étaient formées avec du limon du Nil et de la paille hachée. On les employait ordinairement crues et durcies au soleil. Celles d'un mur d'enceinte, à Karnac, ont $0^{mèt.},32^{c.}$ de longueur, $0^{mèt.},16^{c.}$ de largeur, et $0^{mèt.},14^{c.}$ d'épaisseur.

Le mortier qui lie les pierres des pyramides, notamment celles du Chéops, est semblable à nos mortiers d'Europe; à Ombos, à Edfû, dans l'île de Philæ, etc., le mortier qu'on aperçoit entre les joints des édifices dégradés présente un sable fin mêlé avec la chaux dans les proportions ordinaires. Ces faits sont d'une époque antérieure à notre ère d'environ 2000 ans. Les Égyptiens bornaient l'emploi des ciments au stricte remplissage des joints étroits de leurs assises. Dans ce procédé ils ont mieux pressenti les influences de leur atmosphère brûlante que les Romains, dont les travaux postérieurs sur les bords du Nil laissent à peine des traces remarquables. On sait que la brique crue, liée avec l'argile molle, suffisait aux

simples habitations et même aux vastes enceintes ou clôtures extérieures [1].

MONUMENTS PRINCIPAUX.

Je ne classerai pas les monuments égyptiens par genre ni par âge; je me borne à des recherches; je les grouperai, pour ainsi dire, dans les anciens nomes, dans les lieux célèbres de leur établissement. Me portant d'abord vers les limites supérieures de l'Égypte explorée, je suivrai le cours du Nil, depuis Philæ jusqu'aux bouches du fleuve. Je ferai seulement observer en général que Héliopolis, Thèbes et Memphis furent les trois cités les plus remarquables et les plus célèbres de la haute antiquité.

---

[1] Après avoir fait connaître la constitution permanente du sol égyptien, on ne verra peut-être point avec indifférence le tableau changeant de ce territoire, vers la fin du XVIIIme siècle :

« Si l'on se peint un pays plat, coupé de canaux, inondé « pendant trois mois, fangeux et verdoyant pendant trois au- « tres, poudreux et gercé le reste de l'année; si l'on se figure « sur ce terrain des villages de boue et de briques ruinés, des « paysans nus et hâlés, des buffles, des chameaux, des syco- « mores, des dattiers clair-semés, des lacs, des champs cul- « tivés et de grands espaces vides; si l'on y joint un soleil « étincelant sur l'azur d'un ciel presque toujours sans nuages; « des vents plus ou moins forts, mais perpétuels; l'on aura pu « se former une idée rapprochée de l'état physique du pays. »

(VOLNEY, Voyage en Égypte. État politique, chap. XIII.)

Philæ. — L'île de ce nom offre un parallèle remarquable de constructions successives, d'un caractère et d'un âge différents. Les travaux égyptiens s'y distinguent, au premier coup d'œil, par leurs grandes proportions et la qualité des matériaux; ceux des Romains, des Chrétiens et des Arabes par leur genre, leur petitesse relative et leur imperfection.

Éléphantine. — C'est encore une île du fleuve nourricier de l'Égypte. C'est le point d'établissement du *Serapeum* ou nilomètre décrit par Strabon. Les Égyptiens appellent *Sérapis* ou plutôt *Chérapi*, les monuments consacrés à l'observation annuelle des crues du Nil, cause de la fertilité et de l'abondance, qu'ils divinisèrent sous le nom d'*Apis*. Les principaux nilomètres, consacrés à *Sérapis*, étaient : celui d'Éléphantine, le premier en amont; celui de Syène; celui de Denderah', attribué à *A'mrou;* celui de Memphis, le plus ancien et le plus célèbre; celui de Roudah' ou le *Meqyâs* actuel.

M. Girard, membre des instituts d'Égypte et de France, a fait d'importantes observations au nilomètre d'Éléphantine; il en a déduit : 1° la détermination d'une ancienne coudée, qu'il fixe entre $0^{mct},523$ et $0^{mct},527$, ou moyennement à $0^{mct},525$; 2° l'exhaussement progressif du sol égyptien par l'effet des inondations du Nil, qu'il évalue à $0^{mct},132$ moyennement par siècle; ce qui ferait,

pour 3,000 ans, environ 4 mètres, résultat concordant avec d'autres observations faites à Thèbes, Héliopolis, etc. [1].

Syène, l'ancienne *Asouan*, est célèbre par les cataractes du Nil et par les carrières granitiques, d'où sont provenus tant de matériaux et ces monolithes étonnants qui déja ont usé trente siècles. Syène est le *nec plus ultrà* de la navigation du Nil.

Esné (l'ancienne *Latopolis*), sur la rive gauche du fleuve, se distingue, comme on l'a vu plus haut, par deux zodiaques dont l'un se voit au *pronaos* ou portique du grand temple, l'autre au portique du second temple. M. Champollion le jeune, qui explorait ces monuments en 1829, a donné de curieux détails sur les sculptures et les inscriptions du grand temple [2]. Elles mentionnent divers règnes des empereurs romains, depuis Claude (César, Tibérius-Claudius-Germanicus) jusqu'à Caracalla, savoir : ceux de Vespasien, de

---

[1] Mémoire sur le nilomètre d'Éléphantine, A., tome II, pages 11 et 18.

[2] 12me lettre de Champollion, datée de *Byban-el-Molouk* (Thèbes), le 25 mars 1829.

L'Europe savante a perdu cet habile antiquaire, prématurément enlevé, à l'âge de 41 ans, dans le commencement de mars 1832.

Titus, de Domitien, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Commode, de Septime-Sévère et de Géta. On sait que ce dernier fut barbarement assassiné par son frère Caracalla, qui fit ensuite proscrire son nom dans tout l'empire romain. Cette proscription, dit le même antiquaire, fut exécutée à la lettre jusqu'au fond de la Thébaïde : il a reconnu, *de visu*, que les cartouches renfermant les noms propres de l'empereur Géta sont tous martelés avec soin, ce qui n'a point empêché M. Champollion de lire très-clairement le nom de ce malheureux prince :

L'empereur César-Géta, le directeur.

On connaît ailleurs des inscriptions latines ou grecques, dans lesquelles ce même nom est effacé.

Cet antiquaire n'admet point les conjectures accréditées concernant le grand temple d'Esné, que l'on considérait comme le plus ancien monument de l'Égypte, conjectures établies, dit-il, sur une façon particulière d'interpréter le zodiaque du plafond. Il a d'ailleurs observé que les bas-reliefs qui décorent le monument, et les hiéroglyphes surtout sont d'un style grossier et tourmenté qui marque le point extrême de la décadence de l'art. Il conclut que ce monument est au contraire le plus moderne de ceux qui subsistent en-

core dans la contrée; que la construction du pronaos ou portique d'Esné ne remonte pas au-delà de l'empereur Claude, vers la moitié du 1er siècle de l'ère chrétienne, et que ses sculptures, ses inscriptions et conséquemment le fameux zodiaque descendent jusqu'à Caracalla, c'est-à-dire jusqu'au commencement du 3e siècle.

Cette opinion n'est point conforme à celle de M. Fourier que j'ai rapportée, page 23. D'après ce savant du premier ordre, les sculptures astronomiques d'Esné seraient d'environ quatre siècles plus anciennes que celles du temple d'*Isis* à Deuderah'.

Thèbes, ou *Diospolis-Magna*, est connue sous la dénomination homérique d'*Hécatompyle* (ville aux cent portes). Les Hébreux paraissent nous avoir conservé son ancien nom *No-Ammoun* (ville d'*Ammon*), ville dédiée au soleil considéré dans le bélier, le chef des signes du zodiaque. Lorsque Homère donne 100 portes à Thèbes-la-Grande, on serait tenté de ne voir dans cette expression que le style figuré du poète. Cependant j'y trouve assez de vraisemblance, puisque le Kaire, ville moderne qui n'a point la moitié de l'étendue de l'ancienne Thèbes, a 71 portes, en y comprenant celles qui sont devenues intérieures depuis l'extension de la ville [1].

---

[1] Descript. du Kaire, par M. Jomard, E. M., t. II, p. 581.

On ne trouve dans les ruines de Thèbes aucunes traces d'une enceinte générale ni de portes extérieures. Peut-être la dénomination d'*Hécatompyle* a-t-elle rapport aux *pylones*, espèces de portes colossales, très-nombreuses à la vérité, qui précédaient et dominaient pour ainsi dire les temples et les palais anciens de la Thébaïde.

Les auteurs anciens ne s'accordent aucunement sur l'étendue de Thèbes, soit qu'ils en donnent la longueur, le circuit ou la superficie; il est vrai que leurs mesures ne concordaient guère que de nom. Il est du moins probable qu'elle l'emportait sur toutes les cités égyptiennes par son étendue comme par son ancienneté. Elle montre encore les restes d'une grandeur étonnante, et l'application variée des arts de l'antiquité la plus majestueuse; sa splendeur est incontestablement antérieure aux temps héroïques de la Grèce. La superficie de l'ancienne Thèbes, avec ses annexes, mesurée par les ingénieurs français de l'expédition d'Égypte et d'après les plans qu'ils ont relevés avec le plus grand soin, est de 1,726 hectares[1]. Cette vaste cité n'est point comparable, pour l'étendue, aux grandes capitales de l'Europe : en effet, la nouvelle enceinte de Paris, en y comprenant la traversée de la Seine, est de 24,616 mètres, et sa superficie d'au moins 3,400 hectares; la circonférence de

[1] Tableau de la superf. de l'Égypte, E. M., tome II, p. 578.

Londres, comprenant Wesminster, Southwark et les accroissements successifs, est d'environ 23,000 mètres, et la superficie de 2216 hectares; la superficie de Vienne est de 2100 hectares.

Tacite rapporte que l'un des plus anciens prêtres égyptiens expliquant à Germanicus des caractères monumentaux parmi les ruines de Thèbes, y lisait que cette ville avait autrefois renfermé sept cent mille habitants en âge de porter les armes [1]. Comment expliquer une telle exagération? Thèbes, dans un circuit de quatorze à quinze mille mètres, embrassant les deux rives du Nil, comprenait cinq quartiers principaux : Karnak, Louqsor, le Memnonium, Meydinet-Abou et Qournah. On n'y compte pas moins de huit obélisques monolithes, dont quatre sont encore dans leur entier, et tous d'une hauteur prodigieuse; dix-sept pylones [2] de dimensions colossales; sept cent cinquante colonnes presque toutes intactes, parmi lesquelles il s'en trouve d'un diamètre (plein) égal à celui de la colonne Trajane à Rome. On y voit maintenant soixante-dix-sept statues monolithes encore subsistantes, ou dont l'exis-

---

[1] *Referebat habitasse quondàm septingenta millia ætate militari.* (Tacit, *Annal.*, *lib.* II, *cap.* 60.)

[2] Mot dérivé du grec *pylôn*, employé pour désigner les grandes constructions pyramidales, espèces de piliers colossaux qui forment ordinairement l'entrée des temples et des palais en Égypte.

tence est incontestablement annoncée par de nombreux débris : la plus petite excède les proportions naturelles, et les plus grandes ont jusqu'à dix-huit mètres (cinquante-quatre pieds) de hauteur.

L'hyppodrome de Thèbes ou de Meydinet-Abou présente dans ses ruines une enceinte de deux mille cinq cents mètres de long sur neuf cent quatre-vingt-huit mètres de large, ce qui donne une superficie de deux millions quatre cent soixante mille mètres carrés, sept fois plus considérable que le Champ-de-Mars à Paris [1]. Le pourtour seul de Karnak est évalué à cinq mille mètres par MM. Jollois et Devilliers.

Le palais de Karnak, exactement orienté de l'est à l'ouest, faisait face au Nil, sur la rive droite, et de ce côté il était précédé par une avenue d'au moins soixante sphinx à têtes de bélier sur des corps de lion, avec une coiffure qui couvre la tête et retombe sur les épaules et sur la poitrine. Le pylone a quarante-trois mètres de hauteur au dessus du sol, cent treize mètres de longueur et quinze mètres environ d'épaisseur. Ces pylones étaient le côté antérieur d'une pre-

---

[1] Description générale de Thèbes, par MM. Jollois et Devilliers, A. L. I. Chap. [illegible].

[2] Le Champ de Mars de Paris a 991 mètres de long, et 390 mètres de large, ce qui donne une superficie de 355,290 mètres carrés, 182,500 toises carrées.

mière enceinte formant une espèce de cour en avant des palais ou des temples. Quelle vaste construction pour un ouvrage accessoire! Quel étonnement on éprouve à la seule lecture descriptive de ce palais de Karnak [1]! Une idée paraît avoir frappé les habiles explorateurs Jollois et Devilliers à l'aspect des immenses et monstrueuses ruines du palais de Karnak : « Il semble qu'il n'y a qu'une « secousse générale, produite par un tremblement « de terre, qui ait pu le réduire à l'état de des« truction où on le voit à présent. »

Cependant au-delà du pylone subsiste encore un monument extraordinaire de la magnificence égyptienne : c'est une vaste salle *hypostyle*, dont les plafonds sont portés par cent trente-quatre colonnes de proportions colossales; son plan est un rectangle de cent deux mètres cinquante centimètres de longueur et cinquante-deux mètres de largeur [2]. Ainsi l'une des dimensions est à peu près double de l'autre. Les colonnes qui forment la partie centrale ont trois mètres cinquante-sept centimètres de diamètre et vingt et un mètres de hauteur depuis le sol jusqu'au-dessus du dé supérieur; le chapiteau seul a trois mètres

---

[1] Description générale de Thèbes, par MM. Jollois et Devilliers, A., t. 1, chap. 9.

[2] Description générale de Thèbes, par MM. Jollois et Devilliers, A., t. 1, chap. 9, p. 297.

trente-trois centimètres de hauteur. Ce sont, sans contredit, les plus grosses colonnes qui aient jamais été employées dans l'intérieur des édifices[1]. Qu'on se figure, au-dessus de ces hauts supports, des architraves monolithes portant les pierres du plafond, qui n'ont pas moins de neuf mètres de longueur, deux mètres soixante centimètres de largeur, un mètre trente centimètres d'épaisseur, et dont chacune, d'environ trente et un mètres cubes, devait peser soixante-cinq mille kilogrammes. Du reste, les sculptures et les ornements symboliques étaient prodigués avec somptuosité dans toutes les parties et sur toutes les surfaces de l'édifice.

Parmi les runies de Karnak se trouvent, d'une part, deux obélisques monolithes en granit rose de Syène. L'un a été renversé; il n'en reste que des fragments. Celui du sud est encore debout; il a vingt-deux mètres soixante-quinze centimètres de hauteur, compris deux mètres soixante-quinze centimètres pour le pyramidion; le fût a un mètre quatre-vingt-trois centimètres de largeur par le bas, réduits à un mètre soixante-deux centimètres par le haut. Il y avait, dans le même ensemble, deux autres obélisques monolithes, dont celui du nord reste seul debout; c'est le plus élevé des onze

---

[1] Description générale de Thèbes, par MM. Jollois et Devilliers, A., t. 1, chap. 9, p. 220.

que présente encore l'Égypte : il a vingt-neuf mètres quatre-vingt-trois centimètres de hauteur depuis le pavé antérieur du temple, et sa base a deux mètres soixante-cinq centimètres de largeur. Son cube est évalué à cent trente-huit mètres (quatre mille vingt-un pieds cubes), et son poids à soixante-quatorze mille kilogrammes. Les sculptures sont d'une exécution parfaite, et semblent être au-dessus de tout ce que pourraient produire en ce genre les arts perfectionnés de l'Europe [1]. On voit encore les débris de l'obélisque du sud, notamment un tronçon d'environ dix mètres, comprenant tout le pyramidion.

AVENUES DE SPHINX.

Les abords du palais de Karnak, vers le sud, présentaient une avenue des plus majestueuses, composée d'une suite de quatre beaux pylones séparés par de vastes cours. Dans ces espèces de *propylées*, entre autres colosses monolithes, on en compte actuellement douze ayant plus de rente mètres de proportion, et des fragments annoncent que le nombre en était plus grand. C'est en avant de ces propylées qu'il y avait deux rangées des plus gros sphinx qui se trouvent

[1] Description générale de Thèbes, par MM. Jollois et Devilliers, A., t. 1, chap. 9. (Introduction.)

dans les ruines de Thèbes. Du côté de l'est, on en voit encore cinquante plus ou moins mutilés, mais dans leur place primitive; le nombre de cette rangée devait être de soixante-six ou soixante-huit; on n'aperçoit plus aucun vestige de ceux qui manquent. Du côté de l'ouest, ou du Nil, on en compte encore cinquante-deux presque entiers; les autres ont été détruits, mais leurs débris sont sur place. Ces sphinx, comme on l'a dit, ont des têtes de bélier sur des corps de lion, avec une coiffure symbolique, et reposent sur un socle et un piédestal de cinq mètres trente-six centimètres de longueur; ils sont en pierre de grès.

Du même côté se trouve une autre avenue de sphinx d'espèce différente et moins colossale. Ceux-ci ont des têtes de femme sur des corps de lion, également en repos. Cette avenue est presque entièrement dévastée. Dans la rangée du nord, de trente-huit sphinx il n'en reste que dix-huit, et sept dans la rangée du sud. Elle s'infléchit et se dirige vers le palais de Louqsor; cette dernière partie devait avoir un grand nombre de sphinx semblables à ceux de la première. On en évalue le nombre total à six cents pour chaque côté, dans un espace de deux mille mètres [1]. Au temps de Strabon, ces avenues étaient pavées en grandes

[1] Description générale de Thèbes, par MM. Jollois et Devilliers, A., t. I, chap. II, pages 224 et 225.

dalles de pierre. Enfin cette magnifique avenue était terminée, du côté de Karnak, en face du grand temple, par une autre formée, non d'animaux chimériques, mais de béliers complets, accroupis sur un socle et un piédestal, et portant sur la poitrine une figure de divinité égyptienne sculptée en relief. Cette dernière avenue, de cent soixante-cinq mètres, avait cinquante-huit béliers à chaque rang. Plusieurs manquent, et presque tous sont mutilés ; la tête seule a un mètre trente-trois centimètres (quatre pieds) de longueur.

MM. Jollois et Devilliers font observer [1] que le sphinx à tête de femme sur un corps de lion se retrouve et précède la Vierge au zodiaque d'Esné, en une posture semblable, et que des bas-reliefs astronomiques offrent aussi des têtes de bélier ajustées sur des corps de lion. Il est évident que de telles allégories ne se rattachent pas seulement à l'architecture et à la sculpture.

Ces deux savants ont remarqué sur la plate-forme de plusieurs édifices antiques, notamment du grand temple du sud à Karnak, des pieds humains et des sandales, sculptés deux à deux, avec des inscriptions ou caractères hiéroglyphiques inconnus [2]. Ce sont des traces et des résultats de pélerinages.

---

[1] Description générale de Thèbes, A., t. 1, chap. 9.

[2] Description générale de Thèbes, A., t. 1, chap. 9.

Karnak et Louqsor étaient réunis par une allée de sphinx de deux mille trois cents mètres de longueur, depuis la porte la plus méridionale de Karnak jusqu'à l'entrée de Louqsor.

En avant du palais royal de Louqsor se trouvent deux obélisques monolithes, en beau granit rouge, et couverts d'hiéroglyphes d'une sculpture très-soignée. Ils ne sont pas de même hauteur : celui de gauche (l'oriental) a vingt-cinq mètres trois centimètres (soixante-quinze pieds) de hauteur, y compris le pyramidion, de deux mètres cinquante-six centimètres; sa largeur à la base est de deux mètres cinquante-un centimètres en tout sens; l'autre a vingt-trois mètres cinquante-sept centimètres (soixante-douze pieds) de hauteur, en supposant son pyramidion restauré, et deux mètres trente-neuf centimètres de largeur à la base [1]. Aussi lesdits obélisques sont-ils posés sur

---

[1] Description générale de Thèbes, A., t. 1, chap. 9. Ces deux obélisques, cédés par le vice-roi Mehemet-Aly au gouvernement français, doivent être élevés, l'un sur la place de la Concorde, et l'autre peut-être sur l'esplanade des Invalides, à Paris. Le plus grand pèse au moins 280,000 kilogrammes.

L'un de ces obélisques, parti de Rosette à l'embouchure du Nil, le 1er avril 1833, sur un bâtiment de construction spéciale, nommé *le Louqsor*, et remorqué par le bateau à vapeur *le Sphinx*, est arrivé à Toulon le 11 mai suivant, après avoir relâché sur différents points de l'archipel grec et en dernier lieu à Corfou, qu'il a quitté le 2 mai. De Toulon il a été conduit à Cherbourg, ensuite au Havre, et de là par

des socles inégaux, qui ne compensent pas néanmoins toute la différence des fûts; mais le dernier

---

la Seine à Paris, mais après avoir attendu les crues hivernales de ce dernier fleuve. — Ainsi 40 jours ont été employés au premier voyage maritime, environ le double au second, en total quatre mois sur mer seulement.

M. Alexandre de La Borde, dans une brochure relative à ces obélisques (août 1833), donne quelques détails sur les opérations et les difficultés de transport du second (l'occidental). Le navire destiné à ce voyage, en remontant le Nil, mit, au coude de Panapolis, 50 heures pour faire une lieue; tous les cordages d'arrière, toutes les embarcations de remorque furent presque détruits dans ce pénible trajet; et au dernier coude du fleuve, à 5 heures de Thèbes, il ne restait plus qu'un seul canot qui pût tenir l'eau et deux aussières dans le plus mauvais état. Pour le déplacement de l'obélisque il fallut d'abord pratiquer un chemin, ou plan incliné, depuis son pied jusqu'au navire, trancher à cet effet deux monticules d'antiques décombres, et démolir la moitié du village qui se trouvait dans cette direction. Ce travail a employé 800 hommes pendant trois mois.

L'opération d'abattage se fit au moyen d'un câble tenant au haut de l'armature de l'obélisque et fixé à une ancre très-forte à 150 mètres du monument; ce câble était retenu, en sens opposé, par une grosse poutre, à un point solide de retenue, d'où partait le mouvement qui se modérait à volonté. Le monolithe s'inclinait en s'appuyant sur un cylindre encastré sous la base. On estime que cette pièce de chêne de 0,^{m}20 seulement de rayon, a supporté pendant 25 minutes une pression de 250,000 kilogrammes; ainsi l'abattage se termina doucement et sans aucun dommage.

On peut juger, par ces détails sommaires, combien de travaux, de dépenses et de soins aura coûtés l'un des obélisques élevés dans Paris. Mais tous ces grands efforts sont inférieurs à ceux qu'a nécessités l'érection des nombreux obélisques

se trouve placé en avant du premier, de sorte qu'à une certaine distance la perspective produit l'illusion complémentaire. On y voit aussi deux statues colossales de onze mètres (trente-quatre pieds) de hauteur; tous ces objets sont ornés de sculptures du plus beau travail.

Le Memnonium, sur la rive gauche du Nil, rappelle un nom presque fabuleux. Le palais de Memnon, connu sous le nom du tombeau d'Osymandès, ou Osymandias (l'Hercule égyptien), était formé de plusieurs galeries, dont une représentait douze animaux soutenant une voûte étoilée. On y voyait, au-dessus du tombeau, un cercle d'or ou doré de trois cent soixante-cinq coudées de circonférence et d'une coudée d'épaisseur, où l'on avait marqué les jours et les constellations dont le lever ou le coucher présidaient

---

en Égypte, depuis le premier travail d'extraction de ces étonnants monolithes.

Pline (liv. XXX, chap. 9) rapporte de quelle manière un obélisque de 80 coudées fut amené de la carrière au Nil, sous le règne de Ptolomée-Philadelphe : on creusa un canal depuis la carrière jusqu'au Nil, en le faisant passer sous l'obélisque dans une direction perpendiculaire à la longueur du monolithe, dont les extrémités portaient sur les bords solides du canal. Pendant une crue du Nil, on y conduisit un immense radeau, chargé d'un poids double de celui du monolithe. Ensuite on allégea graduellement de cette charge provisoire le radeau, qui par son émersion souleva l'obélisque et permit de le transporter ainsi sur le fleuve.

à l'agriculture [1]. C'était un monument à la fois astronomique et métrique. Des ingénieurs français (MM. Jollois et Devilliers) ont fait observer que ce fameux cercle ne pouvait être contenu dans l'enceinte de l'édifice, dont les traces ont été trouvées et soigneusement explorées par eux. Ils pensent, à ce sujet, qu'il ne faut point prendre à la lettre le mot coudée, mais le considérer comme représentatif, c'est-à-dire comme une division analogue à celle du cercle en trois cent soixante parties égales, auxquelles on a donné le nom de degrés.

STATUE D'OSYMANDIAS.

La statue monolithe d'Osymandias, d'après les mesures exactement prises sur les membres qui font partie de ses débris, avait, assise, 18 mètres 47 centimètres (40 coudées, ou 60 pieds égyptiens) de haut, depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds, ce qui répond à une hauteur, debout, ($\frac{1}{5}$ en sus) de 22 mètres 17 centimètres (48 coudées ou 72 pieds antiques), c'est-à-dire douze fois la stature égyptienne au module de 1 mètre 847 millimètres. On n'en voit maintenant de parties réunies que la tête, la poitrine et

[1] Jomard, Mém. sur le syst. métr. des anc. Égypt., A., t. II, pag. 545.

les bras jusqu'aux coudes; un autre bloc contenant le reste du corps et les cuisses gît à quelque distance. Parmi les débris dispersés, on retrouve le pied et la main gauches. Le diamètre du bras, entre le coude et l'épaule, = 1 mètre 46 centimètres (naturellement 0 mètre 12 centimètres); la largeur développée du pied, depuis l'articulation du pouce jusqu'à celle du petit doigt, = 1 mètre 40 centimètres (naturellement 0 mètre 116 millimètres); la longueur de l'index = 1 mètre (naturellement 0 mètre 083 millimètres); la largeur d'une épaule à l'autre, mesurée en passant sur la poitrine, = 7 mètres 11 centimètres (naturellement 0 mètre 59 centimètres). La statue et son piédestal sont en granit rose de Syène. Son cube est évalué, par MM. Jollois et Devilliers, à 412 mètres, ou 11965 pieds cubes, pesant, à raison de 186 livres le pied, 2,225,510 livres [1]. Quels moyens la mécanique a-t-elle employés pour extraire, mouvoir, transporter et dresser de telles masses? Rien n'en décèle le système et n'en retrace le souvenir. Il semble que de pareils travaux n'aient pu être entrepris que par un peuple de géants et pour leurs semblables.

---

[1] Descript. gén. de Thèbes, A., tom. 1, chap. 9, pages 124 et 125.

STATUE VOCALE DE MEMNON.

Il n'est point de célébrité au-dessus de celle du colosse de Memnon, situé dans la plaine de Thèbes, au lieu désigné par Diodore sous le nom de *Memnonium*. Ce colosse, lorsqu'il était dans son intégrité, avant l'invasion désastreuse de Cambyse, au temps où la religion égyptienne était dans toute sa vigueur, rendait, dit-on, des sons harmonieux aux premiers rayons du soleil [1]. On voit au même endroit deux colosses presque contigus; celui de Memnon, nommé *Tâma*, se trouve au nord de l'autre nommé *Châma;* tous deux sont formés d'une espèce de grès-brèche, ou poudingue composé de cailloux agatisés, liés entre eux par une pâte extrêmement dure, qui n'a pu cependant rebuter le ciseau des artistes. Il est malheureusement rompu dans son milieu. La partie inférieure, comprenant les bras qui sont étendus sur les genoux, les jambes et le tronc de la statue, est d'un seul bloc; mais la partie supérieure, depuis la jointure des bras jusqu'au-dessus de la tête, a été reconstruite par assises, tandis que la statue du sud est encore d'un seul bloc.

Le colosse du sud a de hauteur totale, depuis les pieds jusqu'au sommet de la tête inclusivement,

---

[1] Pausan., *lib.* I, p. 101, *édit. Lips.*, 1696. — Plin., *Hist. nat.*, *lib.* XXXVI, c. 7. — Tacit., *Ann.*, *lib.* II. — Juven., *Sat.* XV.

15 mètres 59 centimètres (48 pieds de France). La largeur de la statue, mesurée entre les deux épaules, est de 6 mètres 17 centimètres (19 pieds), et la longueur du grand doigt est de 1 mètre 38 centimètres (4 pieds 3 pouces). Le cube de la statue est évalué à 216 mètres, et son poids à 556093 kilogrammes, à raison de 2570 kilogrammes par mètre cube [1]. Le piédestal, en partie caché sous les atterrissements du Nil, a 3 mètres 97 centimètres (12 pieds 3 pouces) de hauteur. Les traces des plus hautes inondations, sur la face antérieure tournée vers l'orient, sont à 0 mètre 523 millimètres du milieu de son arête supérieure. On voit deux longues inscriptions grecques sur les deux faces du nord et du sud. La hauteur de ce colosse assis, égale à celle de Memnon, répond à une hauteur complète de 18 mètres 71 centimètres (environ 40 coudées), décuple de nature. Deux figures isiaques de femmes sont sculptées debout, en ronde bosse, de chaque côté des jambes du colosse; elles ont environ 5 mètres de proportion. Une troisième figure, entre les jambes, n'est que de grandeur naturelle. Les jambes du colosse principal ont 6 mètres depuis la plante des pieds jusqu'à la partie supérieure du genou [2].

---

[1] Descript. gén. de Thèbes, par MM. Jollois et Devilliers, A., t. 1, ch. 10.

[2] Idem.

On a tout lieu de croire que ces deux statues (le *Tâma* et le *Châma*) étaient, suivant l'usage égyptien, placées devant quelque grand édifice maintenant ruiné. Celle du nord passe pour une représentation soit d'*Aménôphis*, soit de *Memnon*[1], sous des attributs de divinité et d'une jeunesse éternelle. Peut-être est-ce un *Osyris*, et l'autre une *Isis?* On aperçoit ces deux colosses à la distance de quatre lieues, comme des rochers au milieu de la plaine.

De nombreuses inscriptions grecques et romaines sont gravées sur le piédestal et sur les jambes du colosse de Memnon. M. Jomard en a compté soixante-douze tracées par des personnages plus ou moins distingués de l'empire romain, comme des empereurs, des généraux, des préfets, etc. La plupart sont néanmoins du temps d'Adrien. Elle sont en général relatives à Memnon, et attestent que ces étrangers ont entendu résonner la statue, ce qui semble confirmer l'opinion que c'était la statue de Memnon. Il fait observer qu'aucune de ces inscriptions ne remonte au temps des Ptolémées, sans doute parce qu'avant les Romains, c'est-à-dire avant la chute totale de la religion et des mystères de l'antiquité, il n'eût pas

---

[1] M. Champollion le jeune identifie Memnon avec Amènôthph ou Aménophis troisième du nom.

été permis de monter sur ce fameux colosse et d'y graver des caractères. La base présente des inscriptions du temps de Septime-Sévère, qui fournissent aux modernes un renseignement précieux sur la crue du Nil, et par conséquent sur l'exhaussement du lit du fleuve.

PHÉNOMÈNE D'ACOUSTIQUE.

Quant au son de cette statue vocale, suivant la plupart des auteurs anciens, il était semblable à celui d'une corde d'instrument qui se rompt, ou produisait un bruit pareil à celui qui résulte du choc d'un caillou sur une pierre sonore; quelques-uns pourtant rapportent que la statue rendait des sons articulés. L'étude et les observations locales des modernes n'y trouvent que le résultat d'une fraude pieuse ou de la superstition. Les savants français en Égypte ont reconnu des conduits ou tuyaux ménagés dans l'épaisseur des murs des temples et des sanctuaires, particulièrement au sanctuaire du grand temple de Philœ, à celui de Denderah' et aux temples d'Esné vers le nord et l'est [1].

---

[1] Descript. gén. de Thèbes, par MM. Jollois et Devilliers, A., t. 1, ch. 9, pag. 104. — Idem, note 6.

« aussitôt frappée, ne se répartit pas également « dans le reste de la masse; et le craquement, « pareil au son d'une corde vibrante, que nous « avons entendu, pourrait bien n'être que le ré- « sultat d'un établissement de l'équilibre. »

Cette observation paraît avoir été faite principalement dans les ruines du monument de Karnak, où des pierres renversées se trouvaient sinon isolées, du moins comme détachées des masses adjacentes. Un effet analogue pouvait bien avoir lieu au colosse vocal de Memnon, formé d'un bloc susceptible d'une modification d'autant plus subite dans sa température, qu'il était entièrement exposé aux rayons du soleil levant, vers lequel la statue était tournée. La tradition fabuleuse disait que Memnon, fils de l'Aurore, lui adressait à son lever l'hommage de sa reconnaissance.

Le goût prononcé des Égyptiens pour les colosses se lie sans doute à de hautes idées sur leurs dieux et sur les souverains bienfaiteurs du pays. Ces mêmes idées se rattachent au choix des matières, telles que le granit, l'espèce de basalte et le porphyre, dont ils formaient leurs obélisques, leurs statues, leurs figures allégoriques, et jusques aux masses diverses de leurs édifices publics.

HYPOGÉES THÉBAINS.

Les *hypogées* [1] de Thèbes, considérés seulement comme des carrières, prouveraient du moins que l'art des constructions était en vigueur dans l'Égypte, quand la plupart des autres peuples actuellement célèbres erraient en nomades, ou végétaient sous des cabanes rustiques. Mais ces hypogées sont les villes obscures de la mort, qui n'attestent pas moins que les cités du soleil l'immense population et la splendeur, le génie et les arts, les croyances et les usages des anciens Égyptiens. C'est aux Français que l'on doit, à ce sujet, les renseignements les plus certains et les plus étendus. Des galeries, des salles, des réduits, des caveaux, des puits, destinés à une ombre éternelle, ont été travaillés et enrichis avec autant de soin que les monuments exposés à la plus vive

---

[1] Hypogée, grotte, crypte ou catacombe, sont des mots à peu près synonymes, surtout le premier et le dernier, pour désigner des lieux souterrains et funéraires. On nomme encore *syringes* une suite de galeries souterraines aboutissant à une ligne commune, et dont les orifices présentent en perspective une analogie avec la flûte de Pan (*syrinx*), ou bien des galeries irrégulières et tortueuses.

Les catacombes étrusques de *Tarquinia* (Viterbe), celles de Rome et de Naples ont quelques rapports intérieurs avec celles d'Égypte, mais non sous le point de vue de la décoration et de la richesse.

Strabon, observateur exact et véridique, ayant entendu lui-même le son échappé du colosse, n'était pas certain qu'il sortît de la statue, de la base ou de quelqu'un des assistants [1]. Il y avait peut-être, entre le piédestal et quelque édifice voisin, une communication invisible propre à favoriser le son miraculeux. Cambyse fit probablement couper en deux la statue pour rechercher le mécanisme ou le secret vocal, qu'il ne put découvrir, puisque la statue mutilée rendait encore des sons : c'est ce que constatent les inscriptions, qui toutes sont postérieures à la mutilation. Plusieurs de ces inscriptions prouvent même que le son vocal ne se faisait point entendre alors tous les jours, mais à de certains jours et à des heures variables, ordinairement vers la première heure du jour; quelquefois il était répété dans un même jour avec des intonations différentes, probablement au gré des prêtres. Il paraît certain que depuis le IVe ou le Ve siècle de notre ère, la statue est restée muette, c'est-à-dire depuis que les prêtres égyptiens ont été totalement dépouillés par les Arabes de leurs richesses et de leur autorité [2].

---

[1] *Utrum à basi, sive à colosso, an vero ab eam circumstantium aliquo editus fuerit, non habeo affirmare: cum propter incertitudinem causa quid vis potius credere subeat, quam ex lapidibus sic compositis sonitum edi.* (STRAB., *Geogr.*, *lib.* XVII, *pag.* 816, édit. 1620.)

[2] A la suite de leur description générale de Thèbes, où j'ai

C'est ici le cas de rapporter l'observation d'un phénomène singulier constaté par MM. Costaz, Redouté, Coutelle, Le Père, Delisle et Jollois, membres de la commission d'Égypte. Voici le texte de cette observation [1] :

« C'est dans les appartements de granit que nous « avons entendu se renouveler le phénomène, si « célèbre dans l'antiquité, des sons rendus par « des pierres au lever de l'aurore. Il nous est plu- « sieurs fois arrivé, lorsque nous étions occupés « à mesurer les monuments ou à dessiner les bas- « reliefs dont les parois des murs sont couvertes, « d'entendre à la même heure, après le lever du « soleil, un léger craquement sonore qui se ré- « pétait plusieurs fois. Le son nous a paru partir « des pierres énormes qui couvrent les apparte- « ments de granit, et dont quelques-unes mena- « cent de s'écrouler. Ce phénomène provient sans « doute du changement de température presque « subit qui se fait au lever du soleil. Quelque forte, « en effet, que soit la chaleur que l'on éprouve en « Égypte pendant le jour, les nuits sont toujours « fraîches. La chaleur se faisant sentir tout à coup « à la surface extérieure des pierres, qui en est

---

puisé la plupart de ces renseignements, MM. Jollois et Devilliers ont relaté textuellement et traduit les principales inscriptions recueillies sur le colosse de Memnon.

[1] Descript. gén. de Thèbes, A., t. 1, chap. 9, pag. 234.

« On peut regarder les tombeaux des rois, dans « la vallée de ce nom, comme le dépôt de toutes « les connaissances de l'antique Égypte : on y voit « en effet une multitude de tableaux, dont les uns « ont trait à des scènes domestiques, les autres à « la religion, à l'astronomie, et, en général, aux « sciences et aux arts. Les rois reposaient dans ces « demeures sombres, au milieu de tout ce qui « pouvait les recommander à la postérité; on y « avait consigné les services qu'ils avaient rendus à « la patrie, les actions d'éclat qui les avaient illus- « trés à la guerre, les tributs qu'ils avaient levés « sur les peuples vaincus, les arts et les sciences « qu'ils avaient encouragés ou protégés [1]. »

Diodore de Sicile, en parlant de ces tombeaux, disait que les rois qui les ont élevés n'ont point laissé à leurs successeurs le moyen de les surpasser [2]. Le même auteur fait une belle description de la pompe funèbre d'un bon roi de l'antiquité égyptienne. Les hypogées, si vastes, si mystérieux, des anciennes dynasties thébaines impriment à la fois la terreur et la vénération.

---

vertes d'hiéroglyphes, ont été données par le chevalier Drovetti, consul de France au Kaire, et je les dois à la générosité d'un de mes amis, avec un coupon de *byssus* faisant partie de l'enveloppe d'une momie.

[1] Description générale de Thèbes, par MM. Jollois et Devilliers, A., tom. 1, chap. 9 (introduction).

[2] Diodore de Sicile, *Biblioth. histor.*, *lib.* 1, *pag.* 56 (édit. de 1746).

Les autres hypogées, ou grottes sépulcrales de la chaîne Libyque, rappellent, dans leurs bas-reliefs ou leurs peintures, les différents travaux et les usages des anciens Égyptiens, tels que la chasse, la pêche, l'agriculture, la navigation, le commerce, les exercices militaires, les jeux, les procédés des arts et métiers, les cérémonies nuptiales et funèbres, etc. On peut s'y instruire des habitudes et des mœurs de cette antique nation; enfin les hypogées feraient la base et pourraient devenir le complément de l'histoire d'Égypte.

VALLÉE DES TOMBEAUX.

La *Nécropolis*, ou Vallée des Tombeaux, est sur la rive gauche du Nil. Près du *Memnonium*, en élevant ses regards vers la montagne Libyque, formée d'énormes bancs de rochers calcaires et très-escarpés du côté du fleuve, on aperçoit de toutes parts et à toutes les hauteurs une multitude d'ouvertures percées dans le roc et qui, de loin, ressemblent à des fenêtres. M. Costaz en a compté deux cent cinq, au moins, vues du sommet de ce monument : ce sont les entrées des grottes, catacombes ou hypogées de Thèbes. Ces galeries varient beaucoup dans leur ensemble et leurs détails. Plusieurs sont interrompues subitement par des puits creusés en contre-bas sur toute la largeur du passage, à l'exception d'une berme étroite

lumière du soleil. La sculpture, la peinture, l'architecture et presque tous les arts ont concouru à l'ornement de ces lieux souterrains. L'Égypte, originale dans son architecture extérieure, l'est encore exclusivement dans son architecture souterraine, l'architecture des tombeaux.

Les hypogées de Thèbes et de ses environs sont innombrables, et ne peuvent plus être entièrement reconnus, parce qu'il en reste beaucoup d'inaccessibles et même d'invisibles.

Les Français explorateurs des hypogées de Thèbes disent que presque tous offrent aujourd'hui l'aspect d'un bouleversement total. Les momies ne sont plus à leurs places ni dans leurs caisses; elles sont renversées à terre, pêle-mêle, et le sol en est jonché; quelquefois même le passage en est obstrué : on est obligé de marcher dessus; elles se brisent sous le poids du corps vivant, et souvent on a de la peine à retirer le pied embarrassé dans les ossements et les langes. Mais ces momies n'ont rien qui répugne soit à la vue, soit à l'odorat. On n'y éprouve aucune exhalaison cadavéreuse; il domine au contraire une odeur de bitume qui n'a rien de désagréable. La seule pensée qui doive inquiéter le voyageur, est celle que tous ces corps desséchés, enveloppés d'épaisses toiles chargées de bitume, peuvent s'embraser par une étincelle partie des torches que portent les guides; et si l'incendie s'allumait,

comment en échapper, surtout dans des grottes profondes, sinueuses, dont plusieurs parties sont tellement obstruées, qu'il faut ramper sur le ventre pour y pénétrer ou pour en sortir [1]? Quel supplice! quelle mort! il y a bien de quoi frissonner d'épouvante. L'inquiétude et l'incommodité s'accroissent par les nombreuses chauve-souris qui volent dans ces cavités, se jettent en sifflant sur les torches et se cramponnent quelquefois sur les voyageurs, déja fort embarrassés de se soutenir dans leur marche fatigante.

Nota. Si l'on veut, à ce sujet, une émotion profonde, on peut lire le récit d'un accident plein d'horreur arrivé à deux Français de l'expédition d'Égypte par l'extinction subite des lumières qui les guidaient, et les précipices au milieu desquels ils furent surpris [2].

Au milieu de ces débris humains on trouve épars sur le sol des amulettes, des statuettes ou petites figures symboliques, soit en pierre, soit en terre cuite, en émail, en bois, etc. [3].

---

[1] Description des hypogées de Thèbes, par M. Jomard, A., tom. 1, chap. 9, sect. 10, pag. 314.

[2] Description des hypogées de Thèbes, par M. Jomard, A., tom. 1, ch. 9, sect. 10, pag. 317 et suivantes.

[3] Je possède trois pièces de ce genre : une en émail, une en pierre tendre, une en bois de sycomore; elles sont cou-

« sont au dehors. Un coup de marteau la fait ré-
« sonner à la manière des cloches, et en tire des
« sons que les parois de la grotte et ses longues
« voûtes (plafonds) répètent sur un ton lugubre.
« Ce sarcophage a dû être fermé autrefois par un
« couvercle, qui a disparu, et dont il ne reste
« pas un seul fragment. Nous pouvons juger de
« sa forme d'après un couvercle qui existe dans
« la seconde catacombe de l'ouest; il est de la
« même matière que la cuve, creusé en dedans,
« et taillé de manière que ses bords peuvent s'a-
« juster exactement sur ceux de la cuve. Sa partie
« supérieure est ornée d'une figure couchée,
« semblable à une momie, sculptée avec un relief
« si fort qu'on la croirait détachée. »

Si l'on examine attentivement les dimensions du sarcophage, on s'aperçoit que la porte d'entrée de la grotte n'est pas suffisante pour son passage. Il faut donc supposer qu'elle fut tout exprès construite après l'introduction du bloc, pour en empêcher l'enlèvement, ou qu'on ait eu recours, dans le même but, à quelque moyen secret dont les traces sont restées invisibles.

Il paraît que, suivant la croyance des Égyptiens, la mort ne séparait point l'ame du corps, et qu'elle y restait attachée aussi long-temps qu'il durait en son entier. Cette persuasion expliquerait les soins et les précautions extrêmes que ces peuples prenaient, afin de préserver les cadavres

de la pourriture, et de les garantir, par des tombeaux solides, de tous les accidents qui auraient pu occasioner la destruction; elle explique également leur attention à choisir, pour les sépultures, des lieux élevés, secrets, et à l'abri des atteintes vulgaires.

CERCUEILS DES MOMIES.

Les sarcophages ordinaires, ou cercueils des momies [1], sont des caisses d'une forme semblable à celle de la momie qu'elles contiennent. Elles étaient formées, surtout à Thèbes, d'une espèce de carton épais et dur, fait de plusieurs, quelquefois d'un grand nombre de toiles collées et pressées, le tout enduit d'un stuc blanc, couvert de peintures, de caractères, et de divers dessins très-soignés, riches en couleurs, et quelquefois en dorures. A l'endroit de la tête est un masque, ou visage, que des antiquaires considèrent comme représentant la figure du défunt. Ces caisses sont divisées, comme une boîte, en deux parties à

---

[1] Il paraît que le mot de momie a son etymologie dans l'arabe *moumyâ*, ou dans les mots *qobtes*, qui signifient mort et sel (mort salé, ou mort embaumé). Cependant le mot de momie ou mumie, en persan, vient de *moum*, qui signifie cire, gomme, onguent. (BUFFON. Histoire natur. des Minéraux, au mot *Bitume*, note, pag. 224, tom. IX, édition de Sonnini.

réservée sur l'un des côtés; ce sont des précipices bien dangereux pour les curieux imprudents et distraits. Le savant que je viens de citer donne à entendre que le voyageur doit être constamment sur ses gardes, même à l'égard des guides qui l'accompagnent dans une première exploration.

Les puits conduisent quelquefois à des salles ou à d'autres galeries ouvertes, soit au niveau du fond, soit à des hauteurs intermédiaires. C'est principalement au fond des puits creusés en contre-bas de galeries ordinaires que se trouvaient les momies enchâssées dans les parois de ces puits.

PORTES,

OU TOMBEAUX DES ROIS.

Les grottes les plus remarquables sont : la Grande Grotte ou *Syringe*, non loin et au nord du tombeau d'Osymandias, et celles appelées dans le pays *Bybân-el-Molouk*, indiquées par les voyageurs sous le nom de *Portes* ou Tombeaux des Rois[1]. Celles-ci n'ont pour arrivage qu'une gorge, ou plutôt une suite de gorges étroites et sinueuses dans la chaîne Arabique. On trouve une exacte et belle description de ces catacombes royales, par M. Costaz, dans le chap. 9, sect. 11

[1] On pourrait aussi les désigner sous le nom de *Basiléopiles*.

(A., t. I) de l'ouvrage d'Égypte. Dans l'ensemble de ces catacombes, les savants français de l'expédition en ont distingué trois par les dénominations suivantes, relatives aux sujets des tableaux les plus remarquables : catacombe *des Harpes*, catacombe de *la Métempsycose*, catatombe *Astronomique*.

Les immenses et soigneuses précautions des anciens pour conserver à perpétuité les restes de leurs souverains n'ont pu empêcher la violation, le bouleversement de ces asiles mystérieux et sacrés. La violence, la haine et la cupidité des conquérants asiatiques ont du moins laissé quelques profits historiques aux savants modernes, surtout à ceux de l'expédition française qui termina si glorieusement le XVIIIe siècle de notre ère.

Nous apprenons, par le mémoire cité de M. Costaz, que, dans la grande salle sépulcrale de la catacombe dite *des Harpes*, où l'on ne pénétrait qu'après avoir franchi un grand nombre de galeries, de couloirs, de chambres, et dix portes montées sur des pivots d'airain, on voit encore le sarcophage royal, et que ce reste précieux consiste : « En une grande cuve oblongue, de « granit rose de Syène, ornée en dehors et en « dedans d'hiéroglyphes et de peintures : ses « dimensions sont telles, qu'un homme debout « dans l'intérieur est à peine aperçu de ceux qui

spéciale et très-récente, dont je crois devoir reproduire ici des détails aussi curieux qu'authentiques, extraits du journal français dit le *Messager des Chambres*, du 1er octobre 1828; ils confirmeront ce que j'ai dit à ce sujet.

AUTOPSIE AUTHENTIQUE D'UNE MOMIE.

L'autopsie archéologique d'une momie égyptienne fut opérée en septembre 1828, au Musée royal de Paris, par les docteurs Vidal et Cornac aîné, et Bonastre, pharmacien, sous la direction de M. Dubois, dessinateur des antiquités égyptiennes du musée de Charles X, en présence d'une réunion nombreuse de personnages distingués, de savants et d'artistes, entre autres de MM. le comte Siméon, pair de France; Girard et Amaury-Duval, membres de l'Institut; de Cailleau, Champollion, Coutelle, de la commission d'Égypte; Marron, président du consistoire israélite, etc.

Nota. Cette momie fait partie de la riche collection de monuments égyptiens cédée au roi, en 1827, par le chevalier Drovetti, consul-général de France au Kaire.

« La momie, d'après l'examen de ses inscrip-
« tions hiéroglyphiques, est celle de *Noute-Maï* (le
« chéri des dieux), l'un des prêtres d'Ammon pen-
« dant quelques années seulement. Elle était ren-
« fermée dans un riche cartonnage, orné exté-

« rieurement de figures de dieux et d'animaux « symboliques. La conservation de cette enve- « loppe funéraire était parfaite, ayant été préser- « vée par deux autres cercueils en bois, où elle « avait été primitivement placée, et dans lesquels « la momie a été transportée à Paris. Ce carton- « nage était intact et tel qu'il était sorti des mains « des embaumeurs.

« A son ouverture, on a pu reconnaître avec « quels soins minutieux les Égyptiens arrangeaient « leurs momies. Le développement successif des « linges et bandelettes qui entouraient le cadavre « a permis d'observer les différentes opérations « que les embaumeurs avaient exécutées, et il en « résulte : 1° Qu'après la dessiccation opérée par « le natron, le corps du mort, plié dans un lin- « ceul [1], avait été plongé dans le bitume bouillant, « qui avait pénétré dans tous les membres de ma- « nière à former, en se refroidissant, une couche « bitumineuse solide, enveloppant à la fois le « corps et le linceul; le derrière de la tête était « seul exempt de cette immersion pénétrante; « 2° qu'après cette immersion, chaque mem- « bre avait été enveloppé de bandelettes, les doigts « d'abord, ensuite les bras et les jambes isolément, « et enfin le corps entier qui, au moyen de di- « verses grandes pièces de linge placées sur le de-

[1] On a sans doute entendu que le linceul seulement était plié autour du corps.

recouvrement, dont la fermeture est maintenue par des chevilles ou par des liens de cordes. On y déposait, avec le mort, des amulettes, des figurines, et autres petits objets accrédités par la piété ou par la superstition : on y a trouvé des manuscrits.

On croit que tous les corps, ainsi renfermés, étaient rangés debout contre les murs des galeries; car dans les catacombes ouvertes on ne trouve plus une seule de ces enveloppes qui soit en place, et rarement dans son intégrité; les Arabes ont tout bouleversé, tout fouillé par cupidité. Les caisses sont, comme on l'a dit, composées d'un grand nombre de toiles collées ensemble et tellement pressées, qu'elles ont le son et la dureté du bois. Il en est aussi en bois de sycomore, d'autant plus propre à la conservation des momies qu'il est pareillement recouvert de stuc et de peintures.

MOMIES HUMAINES.

Les momies des riches avaient deux cercueils ou caisses, la première en carton, l'extérieure en bois. Quelquefois le dedans était orné de peintures comme le dehors. On a remarqué dans les peintures des momies certaines figures symboliques fréquemment reproduites et dans le même ordre, par exemple : une figure humaine, un cynocéphale, un chacal et un épervier, savoir : les

deux premières en face l'une de l'autre, et ainsi des deux suivantes; elles sont tantôt sous leur forme naturelle, tantôt sous celle de momies.

Sous les nombreuses enveloppes du corps et des membres on tâchait d'arrondir et de perfectionner avec art les formes naturelles, et de prévenir les effets de la dessiccation des chairs; car on enveloppait séparément chaque partie du corps, c'est-à-dire chaque main, chaque pied et même chaque doigt par des bandelettes particulières, avant de mettre les enveloppes générales autour du corps [1].

Les distinctions et les richesses suivaient encore certains cadavres dans leurs hypogées. Indépendamment du luxe ordinaire des sarcophages, on dorait quelquefois les mains, les pieds et des parties plus considérables du corps des momies. Des enveloppes décorées de dorures et d'hiéroglyphes peints, des manuscrits de *papyrus* en différents caractères, probablement relatifs à la vie ou aux travaux du défunt, et placés entre ses jambes ou sous ses bras, étaient des indices certains de richesse ou d'autorité.

Nous possédons, dans nos musées de France, quelques momies égyptiennes. Mais on ne les connaissait que superficiellement avant l'opération

---

[1] Description des hypogées de Thèbes, par M. Jomard, A., tom. I, chap. 9, sect. X, pag. 338.

« vant du cou, la poitrine, les reins, l'abdomen,
« en dehors des bras et des cuisses, etc., et rete-
« nues par des tours innombrables de bandelettes,
« reprenait ainsi les formes du corps vivant, dans
« ses justes proportions, l'excessive maigreur du
« cadavre, réduit réellement par le natron à la
« peau et aux os, étant déguisée par tous ces ap-
« pareils.

« Lorsqu'il en a été dépouillé, on a reconnu
« que sa tête était rasée; et l'antiquité littéraire,
« comme les monuments, disent que les prêtres
« égyptiens l'étaient en effet. Les dents étaient à
« leur place, et l'examen attentif du cadavre a per-
« mis de juger que la momie était celle d'un
« homme âgé d'environ quarante ans. Une feuille
« d'or couvrait sa bouche, une plaque d'argent
« était sur sa poitrine; des bretelles en cuir co-
« loré pendaient de ses épaules[1]. La cavité des
« yeux était occupée par des tampons de linge
« qui, comme toutes les bandelettes, paraît avoir
« été imbibé d'huile de cèdre, éminemment pré-
« servatrice de la corruption. L'intérieur de la tête
« était vide, et l'enveloppe du cerveau conservée
« dans toute son intégrité. Des coulées de bitume

[1] Ordinairement les deux mains, croisées sur la poitrine, tiennent en sautoir les extrémités pendantes de ces espèces de bretelles. Les trois figures nécromantiques que je possède et que j'ai mentionnées plus haut, sont dans cette attitude.

« très-brillant, assez épaisses, existaient sur la poi-
« trine, entre les jambes et sur d'autres parties du
« corps. Cet appareil, pour la momie dont il est
« question, paraît remonter à plus de vingt-cinq
« siècles de l'époque actuelle. » C'est à peu près le commencement du règne de Psammétique.

MOMIES D'ANIMAUX.

L'espèce humaine, en Egypte, n'était pas seule digne des honneurs particuliers de la sépulture et de l'embaumement : quantité d'animaux, considérés comme sacrés, quelques-uns peut-être simplement chéris de leurs maîtres, étaient l'objet d'une conservation soigneuse. On pourrait enfin attribuer à la prévoyance philantropique des anciens gouvernements (si différente de l'insouciance et du fatalisme actuels de l'Asie) l'usage de soustraire à la corruption extérieure, à la circulation atmosphérique, jusqu'aux restes des animaux les plus multipliés dans cette brûlante contrée. La plaine des Momies ou de *Saqqârah* est d'une immense superficie. La chaîne Libyque renferme dans son sein des galeries ou voies souterraines dont la longueur ensemble est de plusieurs lieues, la largeur d'environ 20 pieds, et la hauteur plus considérable, toutes creusées de main d'homme[1], et rem-

[1] Ces galeries sont très probablement les carrières qui ont servi à l'édification des grandes cités de l'Egypte antique.

plies d'ibis, d'éperviers, de chiens, de chats, de béliers, de chacals, de singes, etc. Il y a dans la chaîne Arabique une grotte naturelle, dont la profondeur est aussi très-grande, et dont les vastes salles intermédiaires sont « *bourrées* de crocodiles « et d'une pâte résineuse où l'on a jeté, pêle-mêle, « et à profusion, des grenouilles, des serpents et « de petits crocodiles à peine éclos»; telles sont les expressions du docteur français Pariset[1], lequel assure avoir exploré et parcouru ces cryptes mystérieuses.

L'embaumement des animaux n'était guère moins soigné que celui des hommes, parce qu'ils étaient consacrés. Ce n'était point une adoration, ainsi qu'on l'a donné à entendre; par exemple : chaque maison nourrissait l'oiseau sacré, comme son protecteur contre les insectes nuisibles, et comme un signe vivant des bienfaits du ciel; à sa mort on l'honorait encore de la sépulture de famille. Ne voit-on pas, de nos jours, en Hollande, un respect public pour les cigognes? et cependant les Hollandais ne sont point idolâtres. Sommes-nous idolâtres, parce que nous entretenons et que nous aimons des chiens, des chats, des singes et des oiseaux? Mais nous sommes moins reconnaissants que les Égyptiens.

---

[1] Lettre datée du Kaire, le 18 décembre 1829, insérée dans le journal français le *Moniteur*.

Les momies d'ibis, soigneusement embaumées, le bec et les pattes repliés sur le ventre, entourées de bandelettes, sont placées dans des vases ou pots de terre cuite, couchés et rangés avec ordre, l'un sur l'autre, comme les bouteilles dans nos caves françaises. Le couvercle de ces pots est scellé avec du plâtre; ces momies ont leurs catacombes particulières, nommées *le Puits des Oiseaux*, près d'Abousyr (l'ancienne *Busiris*), dans le voisinage de Memphis. La forme des momies d'oiseaux est à peu près conique; celle des quadrupèdes cylindrique, ou prismatique arrondie sur les angles, les pattes de devant rabattues et celles de derrière relevées sur le corps. Ces dernières sont renfermées dans des vases de pierre ou de faïence, et placés debout.

Ce que j'ai dit, surtout des momies, ne s'applique point exclusivement à Thèbes, mais plus particulièrement en ce qu'elles sont bien plus soignées et mieux conservées que celles de *Saqqârah* et des environs de Memphis.

LABYRINTHE.

Entre le Nil et le lac Mœris, près de la ville dite *des Crocodiles*, se trouvait un des plus fameux monuments de l'antiquité, mais au sujet duquel on est forcé de s'en rapporter aux descriptions sommaires d'Hérodote et de Diodore; il s'agit

du labyrinthe égyptien. Le premier en parle *de visu*, et va jusqu'à déclarer ce monument comme supérieur aux plus beaux ouvrages des Grecs, même aux temples d'Éphèse et de Samos. Montfaucon relate la description d'Hérodote [1]. Suivant Pline, le labyrinthe de Crète n'était que la centième partie de celui d'Égypte, qu'il qualifiait de *portentosum humani ingenii opus*. Il était composé de *douze* grandes salles communiquant entre elles. L'ensemble de l'édifice était divisé, comme le zodiaque, en *deux* parties égales, six salles du côté du midi, six du côté du nord, semblablement disposées sur chaque rang, pour indiquer la séparation formée par l'équateur des deux hémisphères austral et boréal. Ces parties étaient couvertes d'hiéroglyphes. Les sous-divisions intermédiaires étaient innombrables, tant sous terre qu'au-dessus. Il y avait, à l'un des angles du labyrinthe, un obélisque de 40 orgyes ou 160 coudées; au-dessus de l'entrée se présentait majestueusement la figure du soleil, c'est-à-dire un globe ailé, emblême de son mouvement apparent, projetant des rayons de lumière et surmontant une frise chargée de serpents, symbole des astres du firmament, et peut-être de leur course entortillée, avec différentes portes gardées par des génies à tête de chien, gardiens naturels des por-

[1] Montfaucon, Antiq. expl., tom. III, 1re partie, liv. V.

tes du soleil ou des tropiques. L'astronomie dominait toujours les grandes conceptions des Égyptiens.

Ce labyrinthe était, suivant quelques-uns, l'ouvrage simultané des douze rois successeurs de Sésostris[1], qui voulurent consacrer emblématiquement le pacte de leur souveraineté duodénale. Un très-grand nombre de chambres semblables, et disposées autour des douze salles immenses ou palais particuliers, devaient effectivement embarrasser ceux qui se hasardaient à les visiter sans guide.

Memphis était connue du temps de Moïse. Mais sa célébrité doit être postérieure, puisque Homère, parlant de Thebes, ne nomme pas Memphis, qui, plus rapprochée et mieux située que Thebes, aurait eu la priorité, ou du moins aurait échappé à l'oubli du poëte historien. Memphis, comme Thèbes, a été le sejour de rois puissants et la capitale d'un grand empire; c'est à Memphis que résidaient les souverains d'Egypte (les Pharaons) lorsque les Hébreux vinrent dans cette contrée. Memphis avait, au rapport de Diodore[2], un contour de 150 stades (15,000 mètres); on ne peut

---

[1] Psammétique, l'un de ces douze rois, exilé par ses confrères, leva des troupes, parvint à se venger, et demeura seul maître de l'Egypte.

[2] Diodore de Sicile, *Biblioth. hist.*, *lib.* 1, *pag.* 59 et 63

plus en reconnaître les limites. C'est, de toutes les capitales de l'Égypte, celle qui a le plus éprouvé les ravages des hommes et du temps.

COLOSSE DE MEMPHIS.

Le colosse humain de Memphis était d'une proportion décuple de nature. Il avait 18 mètres 47 centimètres (40 coudées) de hauteur, mesure déduite du seul poignet qui subsiste, lequel a 0 mètre 62 centimètres (naturellement = 0 mètre 06 centimètres) de largeur à sa jonction avec l'avant-bras, et 0 mètre 87 centimètres (naturellement = 0 mètre 087 millimètres) de longueur jusqu'à l'articulation du doigt majeur.

PYRAMIDES DE GYSEH.

Nous voici sur le terrain des merveilleuses pyramides [1]. Vis-à-vis de Gyseh ou Djizé, sur la rive

---

[1] Le mot pyramide se prend génériquement pour toutes les formes semblables aux pyramides égyptiennes, c'est-à-dire aux tombeaux antiques et merveilleux de cette contrée. En effet, suivant Volney, ce mot est égyptien plutôt que grec, mais adopté, par les premiers, suivant le génie de leur langue. *Pyramis-idos*. Or, dans l'ancien grec, l'*y* était prononcé *ou* ; d'ailleurs, le *p* était souvent substitué au *b* et l'*s* au *t* : ce qui fait primitivement *bouramit*. Mais en hébreu, *bour* signifie une excavation en terre, une citerne, une pri-

gauche du Nil, un sphinx colosse a été taillé dans une des faces de la coupure de la chaîne Libyque, du côté du fleuve. Son élévation est d'environ 13 mètres (40 pieds) au-dessus du sol actuel, et reste comme un témoin du déblai supérieur fait pour dresser cette partie de la montagne. La croupe, à peine sensible, paraît seulement tracée sur le sol, dans une longueur de 22 mètres. Les côtés inférieurs, ordinairement couverts de sables accumulés par les vents jusqu'au niveau de la montagne, n'ont offert à l'explorateur (M. Coutelle, membre de la Commission d'Égypte), sur une profondeur de 9 à 10 mètres, aucune forme régulière; d'où l'on peut conclure que ce colosse n'a jamais été achevé.

M. de Chazelles, chargé en 1694 d'opérations astronomiques aux pyramides d'Égypte, pendant que M. Picard en faisait de semblables dans l'île de Véen (détroit du Sund), ayant pour objet de vérifier la longitude et la latitude de ces lieux, afin de les comparer aux données des anciens astronomes, et de s'assurer de la variation ou de la fixité des pôles de la terre, M. de Chazelles, dis-je, observa que les quatre côtés de la plus

---

son souterraine, une crypte, un sépulcre (voyez Buxtorf, *Lexicon hébr.*); *a-mit*, en langue orientale, signifie du mort; et *bouramat*, sépulcre ou caveau du mort. (Volney, Voyage en Égypte; état politique, chap. 14.)

grande pyramide répondent précisément aux quatre points cardinaux. Ce dont ne parle pas cet académicien, c'est que la base de cette grande pyramide, mesurée sur le gradin ou socle taillé dans le roc, est un étalon du stade égyptien de 400 coudées-*belady*, ou 500 coudées antiques[1], partie aliquote (exactement la 480e) du degré terrestre, et que son apothême (arête inclinée) est un autre stade de 400 coudées antiques, et la 600e partie du même degré. Ainsi la base est à l'apothême dans le rapport de 5 à 4.

La base de la seconde pyramide, qui est de 360 coudées-*belady*, est la 540e partie du degré de l'écliptique; c'est l'étalon correspondant à la demi-coudée, la 720e partie du stade, et cette mesure de 540 au degré est aussi la 480e partie du parallèle méridional de Thèbes, ou le degré terrestre propre à la latitude moyenne de l'Égypte, vérifié par les astronomes français de l'expédition.

Ces dispositions, certainement calculées, attestent des vues et des connaissances astronomiques. Or on sait que la grande pyramide était consacrée au roi Chéops, qui régnait 1178 ans avant Jésus-Christ. Voilà donc un repère d'antiquité d'art et de science bien antérieur au temps d'Hérodote[2].

---

[1] Voir la détermination de ces diverses coudées au chapitre ci-après des mesures égyptiennes.

[2] Hérodote, d'Halicarnasse en Carie, naquit au Ve siècle avant J.-C.

Mais on a vu que la sphère de Thèbes se rapportait à une époque encore plus reculée de 1322 ans. On pourrait bien regarder l'Égypte comme le berceau de l'astronomie. Cependant les anciens ont regardé les Chaldéens comme les inventeurs de cette science; je ne prétends pas le nier. Nous avons vu d'ailleurs que les Chinois ont très-antiquement cultivé l'astronomie. Toujours est-il certain que l'Égypte ne tient ses connaissances que d'elle-meme.

Les étonnantes pyramides de Gyzeh sont depuis long-temps dépouillées de leurs superbes revêtements; ils furent démolis, en grande partie, par ordre du fameux sultan Saladin, pour élever la forteresse du Kaire. On employa aussi de ces pierres à la construction du pont de la plaine de Gyzeh, ainsi qu'à la digue ou chaussée qui, de ce pont, conduit au Nil, et qui servit au transport des matériaux destinés à l'enceinte fortifiée du Kaire. Il est à remarquer que les matériaux des pyramides ne firent, par cette translation moderne, que retourner vers leur carrière de la chaîne Arabique. Le prince syrien fit d'ailleurs beaucoup pour l'Égypte; mais sa politique ne respectait aucunement la gloire des antiques souverains du pays conquis. Au reste, Saladin ne pouvait soupçonner l'importance et la merveilleuse disposition du premier de ces monuments. L'ancien pont du Nil devait subsister à cette époque;

on sait que le mot *gyseh* signifie passage. Les Français y établirent un pont de bateaux pendant l'expédition d'Égypte.

C'est ici le cas de reproduire des renseignements exacts recueillis par les savants de cette mémorable expédition, et que l'on doit aux explorations les plus pénibles et les plus soignées.

LE CHÉOPS,

OU LA GRANDE PYRAMIDE.

La grande pyramide (*le Chéops*) a 232 mètres 747 millimètres (716 pieds 6 pouces) de largeur (1 stade 1/4) mesurée au-dessus du socle ou de la double assise taillée dans le roc, et 230 mètres 902 millimètres de base réelle entre les deux arêtes des parements prolongés jusqu'au socle; sa hauteur perpendiculaire et visible, déduite de la mesure successive de tous ses gradins, est de 138 mètres (424 pieds 10 pouces). Si l'on y ajoute les deux marches ruinées du sommet = 1 mètre 117 millimètres, et le double socle taillé dans le roc = 1 mètre 849 millimètres (faisant 6 pieds égyptiens ou 4 coudées), on aura 140 mètres 966 millimètres de hauteur totale actuelle; enfin ajoutant encore ce qui paraît avoir été abattu du sommet, la hauteur primitive de toute la pyramide avec le socle taillé dans le roc devait être d'environ 146 mètres (449 pieds 1/2), c'est-à-dire plus

du double des tours de Notre-Dame de Paris [1].

La base de cette pyramide occupe une surface de 53,361 mètres carrés (environ 15 arpents 1/2 de Paris, à la perche de 18 pieds), ou 56 plèthres 1/4 superficiels, ou 25 aroures. Son apothème contient, avec le stade antique, 4 côtés de l'aroure, 6 plèthres, 60 cannes, 100 orgyies, 400 coudées, 600 pieds égyptiens [2]. Cette pyramide, dont on connaît la parfaite orientation, est donc en même temps un monument astronomique, architectural et métrique; c'est, comme dit M. Jomard, l'heureuse alliance des sciences et des arts.

L'entrée du monument est située sur la face nord, à 14 mètres 489 millimètres d'élévation au-dessus de la base et au niveau de la quinzième assise. La galerie correspondante était fermée sur le parement extérieur; c'est lorsqu'on enleva les revêtements de la pyramide qu'on découvrit l'entrée mystérieuse. Cette galerie conduit à la chambre sépulcrale appelée vulgairement *chambre de la reine*. La chambre a 5 mètres 793 millimètres de longueur sur

---

[1] L'arête extrême du parement démoli, terminé par l'encastrement dans le roc, se trouvait à 2 mètres 75 centimètres environ de distance du noyau ou de la base apparente.

La plate-forme actuelle du sommet a 10 mètres de côtés (Observations de M. le colonel COUTELLE, sur les pyramides de Gyzeh, A., tom. II, pages 46, 47, 51.)

[2] Voir ci-après les valeurs métriques des mesures égyptiennes.

5 mètres 022 millimètres de largeur, et 6 mètres 307 millimètres de hauteur; elle est couverte par des pierres placées en décharge et par encorbellement, en forme de gradins renversés. Une autre galerie conduit à la *chambre du roi*, objet spécial de la construction du monument. Cette dernière chambre sépulcrale a moyennement 10 mètres 47 centimètres de longueur, de l'est à l'ouest, sur 5 mètres 22 centimètres de largeur, et 5 mètres 86 centimètres de hauteur. Toutes les pierres des murs sont de taille et de nature calcaire; elle est surmontée d'un plafond en pierres, au-dessus desquelles il reste un vide général de 1 mètre 002 millimètres de hauteur. On voit dans cette chambre un sarcophage en granit; c'est une espèce de cuve de 2 mètres 301 millimètres (5 coudées) de long sur 1 mètre 002 millimètres de large, 1 mètre 137 millimètres de haut, et 0 mètre 16 centimètres d'épaisseur; le couvercle y manque [1].

Dans l'intérieur de cette pyramide se trouve un puits, dont la profondeur est de 63 mètres 344 millimètres, et le fond à 9 mètres 010 millimètres au-dessus de la Méditerranée, correspondant à 10 coudées 17 doigts de la colonne nilométrique ou

[1] Le voyageur Burkard, en Égypte, a récemment découvert, par de nouvelles fouilles au pied de la *Grande Pyramide*, le reste du corps et les jambes du colosse, entre lesquelles il avait reconnu une porte d'entrée dans le temple intérieur.

Meqyâs, niveau moyen des eaux du fleuve, conséquemment inférieur à tous les points de la rive gauche. Suivant l'opinion de l'ingénieur Gratien-le-Père, ce puits aurait eu pour objet d'introduire les eaux du Nil dans l'intérieur de la pyramide, par quelque moyen resté sans exécution [1]. Mais pourquoi cette intromission des eaux dans un monument sépulcral, astronomique, et mystérieux? Pour moi, je verrais tout simplement dans cette étroite et si profonde cavité, dont la largeur n'est généralement que de 0 mètre 65 centimètres sur 0 mètre 60 centimètres, un puits de sondage fait, avant l'érection du monument, pour s'assurer de la nature et de l'épaisseur du lit de roc qui devait supporter une masse sans exemple. M. le colonel Coutelle a osé descendre au fond de cet abîme. Il a exactement mesuré la pyramide, et il en évalue la solidité à 2,662,628 mètres cubes (76,669,305 pieds cubes) [2].

SECONDE ET TROISIÈME PYRAMIDES.

La seconde pyramide *le Chefren*, qui se trouve à l'ouest de la grande, a 204 mètres 90 centimètres de base revêtue au-dessus du socle, et 132 mètres de

---

[1] Observations sur le nivellement transversal de la vallée du Nil, M., tom. II, pag. 332.

[2] Observations sur les pyramides de Gyzeh, A., tom. II, pag. 46.

hauteur perpendiculaire. Elle renferme une galerie, ou plutôt un puits, d'environ 20 mètres de profondeur, conduisant à une chambre sépulcrale dirigée aussi de l'est à l'ouest. Il y a un sarcophage à peu près des dimensions du précédent, et dont le couvercle, de 0 mètre 244 millimètres d'épaisseur, porte deux pommeaux à chaque extrémité, avec un rebord qui entrait dans le sarcophage; il avait été soulevé et tourné, et la momie enlevée.

Cette pyramide offre des détails de construction très-remarquables : chaque pierre des quatre arêtes est encastrée dans l'inférieure, au moyen d'un refouillement de 0 mètre 054 millimètres, de manière que l'arête est généralement liée dans toute sa hauteur; et malgré la démolition du parement dans les quatre cinquièmes au moins de la partie inférieure, la portion qui reste n'a point éprouvé le moindre écart, la moindre dégradation [1]. Les pierres du parement sont posées à sec sur leurs lits, et seulement liées sur le derrière avec la maçonnerie brute du noyau, par un bon ciment; c'est-à-dire qu'on n'a voulu laisser aucun mortier ou ciment exposé aux influences atmosphériques. Toutes ces précautions, le choix des matériaux, et surtout la forme du monument étaient bien propres à perpétuer sa durée; voilà d'excellentes méthodes dans l'art des constructions.

---

[1] Observations sur les pyramides de Gyzeh, A., tom. II, page 52.

La troisième pyramide est connue sous le nom de *Mycerinus;* près des deux autres elle ne mérite aucune attention.

On croit que le roi Chéops était successeur de Ramsès; Chéfren successeur de Chéops, et Mycerinus fils de Chéfren [1].

DAHCHOUR ET SAQQARAH.

Ces trois pyramides, situées au nord de Memphis, semblent avoir épuisé l'attention et la curiosité de la plupart des historiens et des voyageurs. Il en est cependant de fort intéressantes, au sud de l'antique cité, notamment celles de *Dahchour* (l'ancienne *Acantus*) et de *Saqqârah;* elles varient de forme et de grandeur. Plusieurs sont, il est vrai, construites en briques crues, durcies au soleil; aussi sont-elles, en général, presque ruinées, excepté la pyramide de *Dahchour*, qui est revêtue en pierre. Celle-ci est la plus considérable: elle a 174 sur 178 mètres de largeur à sa base. Elle a éprouvé un déversement dans sa masse; les assises du revêtement, au lieu d'être horizontales, sont perpendiculaires au plan d'inclinaison des faces, qui sont conséquemment lisses; voilà encore un détail de bonne construction. Elle pré-

---

[1] MONTFAUCON, Antiquité expliquée, tom. v, IIe partie, liv. I, chap. 3.

sente une ouverture à 6 mètres $\frac{2}{3}$ au-dessus de la base; cette ouverture pénètre au-dessous des fondations, et l'on y peut descendre encore jusqu'au-delà de 60 mètres de profondeur. Ce monument est exactement orienté vers les quatre points cardinaux.

PYRAMIDES DE SAQQARAH.

La principale des pyramides de *Saqqârah* est nommée *Haram-el-Kebyreh* (la grande pyramide); ses dimensions approchent de celles des pyramides de *Gyzeh*. La base a moyennement 200 mètres de longueur, et sa hauteur est de 103 mètres 36 centimètres. Les revêtements sont aussi par gradins. L'entrée se trouve vers le cinquième de la hauteur; il y a trois chambres sépulcrales, oblongues, couvertes en décharge, et séparées par des couloirs; la longueur en est toujours dirigée du nord au sud.

On voit à *Saqqârah* d'autres pyramides bien plus petites, dont la hauteur est divisée en plusieurs corps de maçonnerie, ou pyramides tronquées, superposées en retraite, dont les gradins sont conséquemment inclinés sur leurs faces.

PLAINE DES MOMIES.

Saqqârah devait être comme un faubourg de Memphis. La plaine des Momies ou des Sépultures

de cette ancienne capitale est sur le plateau vers le nord-ouest. On rencontre dans cette direction des fragments chargés de sculptures et d'hiéroglyphes en granit, en espèce de basalte, en marbre, en porphyre, en albâtre; des vases de verre et des poteries; des figurines en bois ou en terre cuite émaillée. Le sol de cette partie a été creusé en galeries et catacombes, formant des labyrinthes souterrains, avec des puits d'airage de distance en distance. C'est là que fourmillent tant de débris d'animaux. (Voyez à la page 130.)

Les momies de Memphis ne présentent ni la même richesse, ni la même conservation que celles de Thèbes; ce dernier résultat tient principalement à la nature saline et variée du sol de Memphis, comparativement à celui de la Thébaïde, ensuite à l'infériorité des matières employées aux embaumements de Memphis.

BABYLONE DU NIL.

La Babylone du Nil, aujourd'hui le vieux Kaire, est postérieure à celle de l'Euphrate. D'après ce qu'en disent Diodore, Strabon et Flav. Josèphe, elle n'a jamais été comparable à son homonyme, et paraît avoir été fondée par des Babyloniens, soit vainqueurs lors de la conquête de Sémiramis sur l'Égypte, soit captifs lorsque Sésostris se rendit maître de la Babylonie, et plutôt par des Babyloniens et des Perses, après l'invasion de Cambyse.

LE KAIRE.

MOSQUÉES DU KAIRE.

Le Kaire est actuellement la grande cité d'Égypte; c'est le résultat de sa belle position entre les deux mers, et sur le bord d'un fleuve navigable. Cette ville déroge du type égyptien, mais elle mérite une mention sommaire. La fondation du Kaire ne date que de 970 de notre ère, et sa population excède déja deux cent soixante mille habitants. Il n'offre que des monuments du style arabe plus ou moins modifié. Cette ville, semi moderne, est remarquable par le nombre et la beauté des mosquées, des citernes, des abreuvoirs publics, des bains, des nécropolis, etc. Il n'y a pas moins de quatre cents mosquées, y compris cent cinquante-huit petits temples ou chapelles. Les quatre principales sont celles de *Teyloun*, d'*El-Hakym*, d'*El-Azhar* et de *Soultân-Hasan*; celle-ci est un des plus beaux monuments de l'architecture arabe. Les deux premières sont les plus anciennes.

La mosquée de *Teyloun*, ou *Touloun*, tire son nom du fondateur, premier sultan d'Égypte, et fut construite de l'an 877 à l'an 879 de notre ère.

La mosquée d'El-Hakym a été fondée, au com-

mencement du XIe siècle, par le sultan *Fatime Abou-el-Mansour*; elle est en partie ruinée, et depuis long-temps abandonnée.

La mosquée d'*El-Azhar*, dite la Grande Mosquée, ou la mosquée des Fleurs, est la troisième pour l'ancienneté. C'est la plus fréquentée; ses revenus servent à l'entretien d'une bibliothèque et d'une espèce d'université. C'est là que se réfugièrent les insurgés lors de la révolte du Kaire contre les Français [1].

La mosquée de *Soultân-Hasan* a été fondée en 1356, avec un collége. Elle étonne par la hardiesse de sa coupole, l'élévation de ses deux minarets et la grandeur du vaisseau, ainsi que par la richesse de ses ornements. La forme ordinaire de ces mosquées est un carré dont l'enceinte renferme plus ou moins de colonnes et d'arcades symétriques.

PUITS DE JOSEPH.

C'est dans la citadelle du Kaire que se trouve le grand puits de *Joseph*, ainsi nommé par un préjugé, ou par un malentendu. Cet ouvrage fut construit l'an 1176 de notre ère, ainsi que l'enceinte fortifiée, par le sultan Saladin *Yousef-*

---

[1] Il y a un hospice pour les aveugles. VOLNEY, Voyage en Egypte, état politique, chap. 12, indique cette dénomination *El-Azhar* comme l'étymologie du mot *lazaret*.

Salah-el-Dyn); il a 90 mètres 60 centimètres de profondeur totale, et correspond au niveau du Nil : il est formé de deux parties qui ne sont point dans la même verticale; la partie inférieure a 40 mètres 30 centimètres de hauteur sur 2 mètres 30 centimètres de largeur en carré; la partie supérieure a 50 mètres 30 centimètres de hauteur sur 5 mètres de largeur aussi en carré.

L'eau en est extraite par deux opérations, au moyen d'un puisard ou dépôt établi à la jonction des deux parties, et par des roues et chaînes à pots : la machine inférieure est mue par un cheval, et la supérieure par des bœufs. Le produit, par minute, suivant le calcul de M. Jomard, n'est que de 0 mètre 0127 dix millimèt., ou 641 pouces cubes de France. On descend jusqu'à l'orifice du second puits par une rampe en hélice droite, creusée dans le roc au pourtour du puits supérieur; cette rampe a 2 mètres de largeur; elle est assez douce pour la descente du cheval de manége. Le diaphragme en maçonnerie qui sert de paroi commune au puits et à la rampe, et dans lequel on a pratiqué les ouvertures qui éclairent ladite rampe, n'a que 0 mètre 16 centimètres d'épaisseur : c'est un sujet étonnant de remarque, pour une si grande hauteur [1].

---

[1] Description de la ville du Kaire, E. M., tom. II de l'ouvrage d'Égypte.

CITERNES ET BAINS.

Les citernes du Kaire sont au nombre de deux cent cinquante au moins, dont le quart environ est d'une construction remarquable; plusieurs servent de soubassement à des écoles publiques et gratuites. Les abreuvoirs sont ordinairement alimentés par les citernes; les animaux s'y désaltèrent dans des auges de pierre placées à des hauteurs convenables et à couvert.

Les bains publics y sont très-nombreux : on en compte plus de cent. La commodité, l'élégance, et on peut dire la volupté, s'en partagent les agréments.

NÉCROPOLIS.

Les cimetières, ou *Nécropolis* (villes des Tombeaux), sont aussi fort nombreux, vastes et riches de monuments; on y voit de petites mosquées, des dômes, des colonnes, des cippes, etc., où les marbres, les sculptures et les métaux sont prodigués.

En 1516 de notre ère, *Qansouh-el-Ghoury* fut tué dans une bataille contre le sultan Sélim; l'année suivante périt son neveu *Toumân-Bey*, dernier sultan circassien. L'Égypte, conquise par *Sélim*, devint une province ottomane; cette

époque fut à peu près le terme de l'architecture arabe.

HÉLIOPOLIS.

Héliopolis (ville du Soleil) figurait parmi les villes les plus importantes de l'ancienne monarchie égyptienne, et florissait plus de 1700 ans avant Jésus-Christ, à l'époque où le patriarche Jacob vint en Égypte. Flav. Josèphe la qualifie de *la belle ville, dite la cité du Soleil*[1]. Joseph, fils de Jacob, épousa la fille de *Putiphar*, grand-prêtre du soleil à Héliopolis. On sait que la belle cité fut incendiée et presque détruite par les ordres de Cambyse. Strabon, qui la visita sous le règne d'Auguste, atteste que cette ville offrait alors les traces de la dévastation et les symptômes de la décadence, qui s'est consommée par l'atterrissement de la branche pélusiaque.

Les ruines d'Héliopolis sont situées à la limite du désert Arabique, à 6 kilomètres de la rive droite du Nil, près et au nord de *Matarueh*. On voit encore des restes de son enceinte construite en grosses briques crues; les murailles en étaient d'une épaisseur sans exemple. Le savant Monge pensait, d'après ses reconnaissances particulières, qu'elles étaient autrefois revêtues en pierres de

---

[1] Flav. Joseph, *lib.* 1, *contra Apionem*.

taille d'une nature calcaire. La ville n'avait guere plus d'une lieue de pourtour. Les eaux débordées du Nil arrivaient jusque là; on conçoit que l'enceinte de l'antique cité devait former digue en même temps qu'une défense ordinaire.

Il ne reste aucune trace des anciens édifices; on y trouve seulement quelques fragments de pierre calcaire, de marbre, de granit et de brèche siliceuse. Mais, au milieu d'un amas de décombres, s'élève un obélisque isolé, unique témoin d'une splendeur si fameuse. Ce monolithe est de granit rouge, comme ceux de la Haute-Égypte. Il a 20 mètres 27 centimètres de hauteur sur 1 mètre 84 centimètres (4 coudées antiques) de largeur à la base, et 1 mètre 17 centimètres au niveau du pyramidion; ainsi, sa hauteur totale doit être d'environ 22 mètres. Il est posé sur un socle de grès, maintenant surmonté par les décombres. Une marque tracée sur l'obélisque, à 3 mètres 33 centimètres de la base, indique la plus grande hauteur des eaux du Nil. Les faces sont couvertes d'hiéroglyphes très-dégradés vers les parties inférieures : un tel motif a peut-être déterminé sa conservation sur place. Rome a décoré ses places de plusieurs des obélisques d'Héliopolis, qu'on rapporte au règne de Ramsès.

Le temple du Soleil, à Héliopolis, présentait douze superbes colonnes, couvertes de symboles relatifs aux douze signes du zodiaque, et d'autres

emblêmes faisant allusion aux propriétés occultes des éléments. Il y avait, dit-on, un réflecteur circulaire disposé de manière à reproduire, pendant tout le jour, l'image du soleil, et à remplir ainsi le temple de sa lumière [1].

SAÏS.

L'ancienne *Saïs* était située à la droite du Nil, à environ 1000 mètres de distance actuelle du fleuve, près et au nord-est d'un village nommé *Sâ-el-Haggâr*. C'était l'ancienne capitale de l'Égypte inférieure. Hérodote fait mention du tombeau d'Osiris, des temples, des obélisques, des différents colosses, et autres ouvrages importants, dont une partie fut exécutée sous Amasis. Il parle surtout d'une espèce de tabernacle monolithe, que ce prince fit venir des carrières d'Éléphantine, au transport duquel deux mille bateliers avaient été occupés pendant trois ans, ayant extérieurement 21 coudées de long sur 14 de large et 8 de hauteur, ou (d'après l'étalon retrouvé dans le nilomètre d'Éléphantine) 11 mètres 06 centimètres de long sur 7 mètres 38 centimètres de large et 4 mètres 22 centimètres de haut [2]. Ce bloc devait cuber, brut aux carrières,

---

[1] Maillet, Voyage en Égypte, pag. 110.

[2] Hérodote, histoire, liv. II, cc. 163, 170, 175.

344 mètres 50 centimètres (10,047 pieds $\frac{6}{10}$ cubes), et peser 914,832 kilogrammes. MM Jollois et Dubois-Aimé évaluent à 179 mètres 30 centimètres cubes la masse effective transportée à *Saïs*, et supposent que ce beau monolithe est resté enfoui sous les ruines [1].

TANIS.

La *Tânis* des anciens (Sân moderne) était située vers l'extrémité orientale de la Basse-Égypte, à l'ouest de Péluse, sur la branche *Tanitique* du Nil, actuellement nommée canal de *Moueys*. Ces ruines sont considérées comme les vestiges les plus remarquables de la grandeur égyptienne du côté de la Syrie; elles s'aperçoivent de très-loin. *Tânis* était déja célèbre du temps de Moïse : ce n'est plus qu'un amas confus de débris informes. On y découvre cependant encore une forte et vaste enceinte en briques crues [2], une ligne d'obélisques rompus et renversés, une avenue de

---

[1] Description des principales ruines, etc., A. tom. II, chap. 25, pag. 10.

[2] Ces briques, de fortes dimensions, ont 0 mètre 46 centimètres de longueur sur 0 mètre 22 centimètres de largeur, et 0 mètre 14 centimètres d'épaisseur. Elles sont, comme celles du Haut-Nil, formées de limon du fleuve, pétri avec de la paille hachée. La maçonnerie n'en est liée qu'au moyen d'un mortier fin de pur limon. Description des ruines de *Sân*, par M. L. Cordier, A., t. 2, chap. 23.

colonnes enfouies, de gros blocs de granit rouge, des chapiteaux, des fragments de sculptures, de statues, de vases, d'émaux, d'amulettes en cornaline, en lapis, en bronze : toutes ces ruines paraissent appartenir à l'ancienne domination égyptienne. Tant de débris ne sont pourtant encore, et suivant toute probabilité, qu'un rebut abandonné après les enlèvements successifs qui ont dû être effectués pour des constructions modernes, surtout au moyen du canal voisin.

ALEXANDRIE.

Alexandrie, maintenant si déchue, fut célèbre à juste titre. Alexandre-le-Grand, au retour du temple d'Ammon, y transféra, de Memphis, le siége de l'empire, et chargea Dimocrate, fameux architecte macédonien, de dresser un plan de restauration de la cité, qui devait porter le nom du conquérant. Elle fut embellie des débris d'Héliopolis, de Thèbes et de Memphis. Ptolémée-Philadelphe contribua surtout à faire fleurir cette ville, où il fonda la célèbre bibliothèque de 400,000 volumes[1], qui fut brûlée en grande partie dans le siége de la ville par Jules-César, l'an 706 de Rome.

---

[1] La bibliothèque royale de Paris est d'environ 600,000 volumes.

ANCIENS MONUMENTS.

Alexandrie devint l'Athènes de l'Égypte : outre ses temples d'Isis, de Sérapis, etc., et ses palais (*Cæsaria*), elle eut le théâtre, le cirque, le forum, la palestre, le méandros ou manége, le musée, le gymnase, etc. Les sciences y proclamèrent les noms fameux d'Ératosthène, d'Héron, d'Euclide et de Ptolémée (Claude).

CITERNES.

De tout temps Alexandrie manqua de sources potables. Elle n'en fut pas moins abreuvée avec une magnificence toute spéciale : il y avait un nombre considérable de citernes alimentées par les eaux du Nil, au moyen de canaux et d'aqueducs, quelques-unes par les eaux pluviales recueillies convenablement; il s'en trouve encore plus de 300. Ces réservoirs souterrains, sur lesquels la ville était bâtie, offrent plusieurs étages de voûtes soutenues par des colonnes ou piliers. Les parois sont revêtues d'un enduit de ciment rouge, imperméable à l'eau; ils sont généralement inférieurs de 5 à 6 décimètres au niveau de la mer.

AIGUILLE DE CLÉOPATRE.

On admire trois superbes monolithes : 1° Les deux obélisques, vulgairement nommés *les ai-*

guilles de Cléopâtre, de dimensions à peu près égales, dont l'un est encore sur pied, l'autre renversé. Ce dernier a été mesuré par l'ingénieur français Gratien Le Père; il a 20 mètres 627 millimètres (environ 44 coudées) de hauteur totale; sa largeur à la base est de 2 mètres 42 centimètres sur deux faces, et 2 mètres 22 centimètres sur les deux autres (moyennement 5 coudées); la plus petite largeur au haut, à la naissance du pyramidion, est d'environ 1 mètre 40 centimètres (3 coudées); il cube 77 mètres 39 centimètres, et son poids, à raison de 2,656 kilog., 24 centièmes le mètre cube de granit égyptien, est évalué à 219,068 kilogrammes. Les faces de ces obélisques sont couvertes de figures symboliques sculptées en relief sur creux, et qui représentent soigneusement : le bœuf, l'épervier, le serpent, le scarabée, le hibou, le lézard, l'ibis, la cigogne, le canard, avec d'autres oiseaux et insectes ailés peu connus.

COLONNE DE POMPÉE.

2° La colonne dite de Pompée est élevée sur un mamelon au sud de l'enceinte arabe; elle est en granit oriental; son fût a 20 mètres 50 centimètres de hauteur, et 2 mètres 56 centimètres de diamètre moyen; son poids est évalué à 281,128 kilogrammes 70 centièmes, non compris le soubassement, la base et le chapiteau (du genre co-

rinthien), dont la hauteur ensemble est de 8 mètres 25 centimètres; ainsi la hauteur totale du monument est de 28 mètres 75 centimètres. Il est maintenant reconnu que cette colonne fut élevée à Septime-Sévère, qui visita l'Égypte l'an 200 de notre ère [1]. Ce monolithe est probablement unique en son genre; mais il n'y a d'égyptien que le fût, dont la longueur est le neuvième du stade, et le diamètre inférieur de 6 coudées. Cette remarque est due à M. Jomard.

ANCIEN PHARE.

L'ancien phare d'Alexandrie passait pour une des sept merveilles du monde [2]. C'était l'ouvrage de Soscrate, sous Ptolémée-Philadelphe, 283 ans avant J.-C. Il portait cette inscription : *Soscrate de Cnide, fils d'Exiphane, aux dieux protecteurs, favorables aux navigateurs.*

L'extrême hauteur du phare faisait comparer à la lune le feu qu'on allumait au sommet, et dire à Stace, poète latin du Ier siècle :

---

[1] Mémoire de Grat. Le Père sur la ville d'Alexandrie., M., tome 2, p. 283.

[2] Le phare d'Alexandrie prit le nom de l'île de *Pharos*, sur laquelle, ou près de laquelle, il fut construit. Voilà sans doute l'origine du mot applique aux ouvrages maritimes analogues à ce monument célèbre, comme le fameux tombeau de Mausole devint l'origine du mot français mausolée; telle est aussi l'opinion de l'antiquaire Montfaucon.

Lumina noctivagæ tollit pharos æmula lunæ.

Il avait, dit-on, 400 pieds d'élévation, et présentait, de nuit, des feux qui se voyaient de 300 stades (environ 10 lieues marines) au large. La côte est en effet basse et dangereuse par ses bancs de sable et ses rescifs. Strabon parle de ce phare merveilleux[1], qui fut détruit par des tremblements de terre successifs, et sur l'emplacement duquel se trouvent actuellement une mosquée et le château, construits au commencement du XVIe siècle.

Il y avait aussi un miroir (*speculum è ferro sinico*)[2] par le moyen duquel on voyait de très-loin les vaisseaux en mer. Buffon[3] admet la probabilité de ce miroir d'acier poli, qu'il considère comme un réflecteur concave au fond d'un tube obscur, c'est-à-dire une espèce de télescope. Ces

---

Les Ptolémées joignirent cette île à la terre ferme, à l'instar de Tyr, par une levée que sa longueur précise de 7 stades fit nommer *Hepta-Stadium*. Les sables accumulés contre la même levée forment en partie le sol de la ville actuelle d'Alexandrie. Malgré l'assertion de plusieurs écrivains, on doute que l'ancien phare fût construit sur cette île, mais bien sur un rocher isolé, au nord-est, et à 500 mètres environ de Pharos, une autre levée joignant le rocher à l'île. (STRABON, liv. I, édition française, note de M. Gosselin.)

[1] STRABON, Géographie, liv. XVII.

[2] ABULFÉDA, *Descriptio Ægypti.*

[3] BUFFON, Introduction à l'histoire des minéraux, 2me partie.

deux instruments sont une grande application de la catoptrique.

Alexandrie n'est plus que la ville des Arabes : la grande cité, qui dans le temps de sa splendeur avait une population de 300,000 personnes libres [1], et plus du double avec les esclaves, compte maintenant à peine 8,000 habitants, tout compris; c'est un mélange d'Égyptiens, de Turcs, d'Arabes, de Maures, de Grecs, de Syriens, de Juifs et de quelques chrétiens.

NAVIGATION ET CANAUX.

Le commerce maritime des Égyptiens ne date que des derniers temps de leur ancienne monarchie, depuis Néchos ou Néchao, fils et successeur de Psammétique ou Psamménith, environ 610 ans avant J.-C. Ce roi d'Égypte fit partir des bords de la mer Rouge une flotte conduite par des Phéniciens, avec ordre de suivre et de pourtourner les côtes d'Afrique, et de revenir en Égypte par la Méditerranée, c'est-à-dire par les colonnes d'Hercule ou le détroit de Gibraltar. Cette belle tentative remplit son objet, et les navigateurs reparurent à l'embouchure du Nil dans la troisième année de leur départ.

Depuis cette époque les monarques égyptiens

---

[1] Diod. Sic., *Biblioth. histor.*, *lib.* XVII.

portèrent leur attention du côté de la marine, jusque et y compris Amasis, qu'on doit regarder comme le dernier monarque de l'ancienne Égypte; mais alors l'empire de la mer était, comme je l'ai dit, entre les mains des Phéniciens[1].

La navigation avait antérieurement fixé la politique des Égyptiens : suivant Hérodote et Diodore[2], Sésostris, qui vivait, à ce que l'on croit, environ 1356 avant J.-C.[3], fit équiper, sur le golfe Arabique, une flotte de 400 voiles, sans doute par les Phéniciens, pour le seconder dans ses conquêtes. Ce souverain voulut ensuite faire jouir son royaume du fruit de ses travaux; et dans ce but il fit creuser plusieurs canaux, qui, débouchant au Nil, devaient mettre en communication la mer Rouge et la Méditerranée, en portant la fertilité dans les contrées intermédiaires. Il paraît que cette entreprise occupa plusieurs des successeurs de ce grand monarque, surtout Néchao, fils de Psamménith.

On a pu considérer comme entreprises incomplètes ou seulement ébauchées, par exemple, des canaux antiques dont il ne reste que des traces plus ou moins apparentes. Mais, par la simple rai-

---

[1] Amasis cessa de régner environ 530 ans avant J.-C.

[2] Hérod., Histoire, liv. II, n° 102.—Diod. Sic., Bibliothèque historique, liv. I, p. 64.

[3] M. Champollion le jeune identifie Sésostris avec Ramsès-le-Grand, IIIme du nom.

son de leur antiquité, on peut s'expliquer l'état actuel de ces repères indicateurs : car, s'il est vrai que les canaux modernes exigent des entretiens et des curages annuels, sous peine d'être bientôt obstrués, atterris et abandonnés, on peut bien attribuer à des circonstances locales, communes d'ailleurs à tous les pays, telles que l'incurie, l'embarras des finances, des événements politiques, et toutes les causes de destruction que les siècles peuvent accumuler, attribuer, dis-je, des résultats susceptibles d'effacer même entièrement les parties principales d'ouvrages qui furent jadis de la plus grande utilité. Cependant il faut éviter un trop facile entraînement vers le sens contraire, en proclamant le mérite d'une existence et d'une utilité complètes sur les premiers aperçus des vestiges de l'antiquité; les conjectures ne suppléent jamais l'histoire.

Le canal dit *des Rois*, dont les traces ont été bien reconnues en 1799 par les ingénieurs français, pendant la mémorable expédition d'Égypte, consistait en quatre parties : la première était une dérivation de la branche orientale du Nil, dite Pélusiaque, près de Bubaste; la deuxième passait dans la grande vallée dite Oadi; la troisième était le trajet des *Lacs-Amers*, et la quatrième débouchait dans le golfe Arabique à Soueys [1], ou plutôt

[1] Le point extrême du canal, vers la mer Rouge, était *Qol-*

devait en recevoir les eaux depuis la formation conjecturale de l'isthme sablonneux qui sépare le golfe des *Lacs-Amers*, s'il est vrai que ces derniers furent primitivement le fond du même golfe. Le développement total de ces parties, de la mer Rouge au Nil, a été trouvé par lesdits ingénieurs de 165,000 mètres. La largeur variait sans doute; car, suivant Hérodote, elle aurait été d'environ 50 mètres, et suivant Pline de 33 mètres. Pline lui supposait une profondeur équivalente à 10 mètres; mais, d'après Strabon, la profondeur était seulement suffisante pour les navires d'un grand port, ce qui la réduit tout au plus à moitié, car les plus forts bâtiments du Nil n'excèdent pas 200 tonneaux.

Dans la suite on y travailla de nouveau sous les Ptolémées et sous Trajan. L'an 639 de notre ère, le kalife *O'mar*, lorsqu'il fut maître de l'É-

---

zoum (le *Clysma* des Grecs), près et au nord de Soueys ou Suez, dont le port actuel est une espèce de quai où les plus petits navires ne peuvent aborder qu'à haute mer, et cette mer ne s'y élève que d'un mètre à 1 mètre 30c; les bâtiments de commerce sont obligés de rester au mouillage, qui se trouve à une lieue du port, et en est séparé par une plage sablonneuse découvrant à basse mer. Il arrivera à Soueys ce qui est depuis long-temps arrivé à *Qolzoum;* un gouvernement qui pourrait rétablir la communication fluviale entre la mer Rouge et la Méditerranée devrait donc, pour en assurer le débouché, former son établissement maritime du midi au mouillage situé au-delà de Soueys.

gypte, rétablit la communication, et la rendit plus directe entre le Kaire et la mer Rouge par un nouveau canal aboutissant, à Belbéis, au canal *des Rois*. L'ouvrage d'*O'mar* fut nommé le canal du *Prince-des-Fidèles*. Il était dû aux soins d'Amrou, alors gouverneur de l'Égypte. Ainsi les Égyptiens primitifs, les Grecs, les Romains et les Arabes y ont successivement coopéré. Enfin, une troisième communication fut ouverte, vers Alexandrie, par une dérivation du Nil, à Rahmânieh, sur la rive gauche du fleuve. On assure que le pacha actuel, Mehemed-Ali, vice-roi d'Égypte, a fait restaurer ce dernier canal.

On savait, d'après Pline, que la mer Rouge était plus élevée de 3 coudées que le sol d'Égypte[1]. Ces 3 coudées répondent à 1 mètre 385 millimètres. Les opérations des Français dans ce pays ont donné un résultat inverse entre les hautes eaux de la mer Rouge et la plaine des pyramides[2]. Mais c'est la conséquence évidente de l'exhaussement du sol égyptien depuis Sésostris, dont les travaux hydrauliques attestent que l'on possédait alors la science du nivellement, et qu'on

---

[1] *Ultrà deterruit inundationis metus excelsiore tribus cubitis Rubro mari comperto quàm terra Ægypti.* PLIN., *Histor. natur.*, *lib.* VI, *cap.* 29.

[2] Mémoire sur le canal des deux mers, par M. Le Père, E. M., pages 160, 175 et 176.

peut bien la faire remonter jusqu'au temps de Mœris. Les opérations des Français ont aussi résolu la célèbre question des niveaux respectifs de la mer Rouge et de la Méditerranée : ils ont reconnu avec certitude que les hautes mers de vive-eau de la mer Rouge sont plus élevées de 9 mètres 907 millimètres que les basses mers de vive-eau de la Méditerranée.

Le port d'Alexandrie est actuellement double; mais le vieux port vaut encore mieux que le port neuf, qui s'encombre depuis deux siècles par les sables et par les dépôts abusifs du lest des navires. Aussi le premier est-il réservé pour les Musulmans, et l'autre pour les Européens.

IRRIGATION.

Au-dessus de Memphis, l'ancien canal de Joseph dérivé du fleuve, sur la rive gauche, a pour émissaire le canal d'*Illaon*, qui passe à Faouë (l'antique Arsinoé). Celui-ci est divisé en une multitude de petits canaux d'irrigation qui conduisent l'eau à tous les villages de la province. Chacun a le sien et se charge de son entretien. Quand on est mécontent d'un village, on ferme la vanne alimentaire de son canal, et on le prive d'eau jusqu'à ce qu'il ait satisfait à ce qu'on lui demande; aucun autre moyen coercitif ne produirait un ef-

fet aussi prompt et aussi direct[1]. Ces divers canaux se déchargent dans le lac Mœris. Il y a plusieurs autres canaux d'irrigation sur la rive gauche du Nil, entre Thèbes et Memphis.

LAC MŒRIS, OU LAC DE CARON.

Vers le milieu du lac Mœris[2] se trouve une petite île, sur laquelle les habitants d'Arsinoé construisirent leur *ville des Morts*, et où ils élevèrent un temple. Chaque famille opulente y avait sans doute un tombeau; car les Égyptiens étaient, comme on l'a vu, très-soigneux de leur dernière demeure. On n'y pouvait conséquemment arriver qu'en bateau, et vraisemblablement le batelier ou le gardien des tombeaux s'appelait aussi Caron; les habitants de la province du Faïoum nomment encore le lac Mœris *Birket-el-Caroûn* (lac de Caron)[3]. Ce lac artificiel avait, suivant Hérodote, 3600 stades (environ 259 kilomètres) de tour, c'est-à-dire autant de développement que la côte maritime d'Égypte[4].

---

[1] Mémoires du duc de Rovigo, tom. I, pag. 3.

[2] M. Champollion le jeune identifie Mœris avec *Touthmosi*, IIIe du nom.

[3] Mémoires du duc de Rovigo, tom. I, pag. 113.

[4] Hérodote, Histoire, liv. II (*Euterpe*).

RADEAUX EN POTERIE.

On voit sur le Nil des radeaux d'une construction singulière : ils sont composés de pots en terre cuite d'un égal volume, artistement rangés les uns à côté des autres, liés ensemble, l'ouverture placée en dessous. On peut en former ainsi plusieurs couches superposées, lorsque la profondeur de l'eau le permet. Ces masses, soutenues à flot par l'air restant au fond des pots après l'immersion, sont susceptibles d'un certain chargement. Les conducteurs y adaptent un gouvernail, y placent quelques nattes sur lesquelles ils s'établissent pour descendre le fleuve. Ces radeaux sont spacieux et ne craignent que l'échouage [1]. Voilà probablement l'espèce de bateaux dont parle Strabon lorsqu'il dit [2] :

Tanta facilitate navigant ut nonnulli testaceis utantur cymbis.

Les figures allégoriques, les bas-reliefs si nombreux, les peintures multipliées des monuments antiques de l'Égypte rappellent fréquemment la navigation, et prouvent conséquemment l'importance que son ancien peuple attachait aux résul-

---

[1] Mémoires du duc de Rovigo, tom. I, pag. 143.
[2] Strabon, liv. xvii.

tats de cette industrie, source de tant d'avantages, de richesses et de prospérité.

CRUES DU NIL.

La peinture, la poésie et la sculpture ont personnifié le Nil en le représentant sous la forme d'un vieillard avec les attributs du fleuve entouré de seize figures allégoriques d'enfants, dont les attitudes variées caractérisent l'heureux effet des crues du Nil au terme de seize coudées, qui produisait l'abondance des récoltes et la fertilité du sol. Actuellement treize à quatorze coudées du *Meqyâs*[1] (vingt-un à vingt-trois pieds français) sont le terme de l'abondance; c'est le résultat de l'exhaussement progressif du fond du Nil. Une crue de huit coudées, au-dessous de Memphis, suffisait du temps de Mœris; elle est bien loin de suffire actuellement, et déjà du temps d'Hérodote[2] il en fallait une de quinze à seize coudées pour fertiliser les terres. Il y a sans doute quelque malentendu dans cette différence ou dans l'énoncé : 1° Les crues d'un fleuve diffèrent necessairement lorsqu'on les observe à de grandes distances; par exemple : celles du Nil, qui s'élè-

---

[1] Je donnerai quelques détails relatifs au *Meqyâs* ou Nilomètre du Kaire, à l'occasion des mesures antiques, et notamment de la détermination des coudées égyptiennes.

[2] Hérodote, Histoire, liv. II, § 13.

vent de vingt à vingt-quatre coudées et plus dans la Haute-Égypte, sont réduites à quinze vers le Kaire, et à deux seulement vis-à-vis de Rosette et de Damiette [1]. 2° Partant du point primitif de zéro du nilomètre, l'augmentation peut bien être de sept à huit coudées, mais dont il faut déduire les trois coudées et demie inférieures qui restent actuellement (au *Meqyâs*) en contre-bas des plus basses eaux ou de l'étiage du fleuve; ce qui réduirait la différence entre trois et quatre coudées; différence qu'on peut expliquer soit par l'exhaussement proportionnel du sol de la vallée, soit par le nombre et la diversité des nilomètres établis anciennement sur le cours du Nil, et des coudées ou mesures en usage; ou même par le défaut de coïncidence de l'observation, au Meqyâs, avec la crue réelle du fleuve; enfin par la diversion des eaux qui s'effectuait dans les lacs Mœris et Maréotis.

Le Nil est la providence de l'Égypte : il pourvoit aux premiers besoins de tous les êtres organisés. La mesure de ses débordements est, en vérité, celle de l'abondance, de la prospérité, on peut dire de la vie. Faut-il s'étonner que les Égyptiens aient eu dans tous les temps et conservent encore un respect religieux pour le Nil ?

---

[1] Mémoire sur la vallée du Nil, par Le Père aîné, M., tom. II, pag. 537.

FÊTE DU NIL.

La grande importance de l'inondation périodique du sol égyptien a déterminé la fête nationale connue sous le nom de *la Fête du Nil*. Cette fête antique est encore célébrée annuellement, avec une grande pompe, au solstice d'été, à l'occasion de la coupure de la digue du canal du Kaire, lorsque les eaux du fleuve ont atteint, au *Meqyâs* de Roudah', un terme connu et que les crieurs ont annoncé, pour la crue favorable de 16 coudées. La coupure se fait à l'origine du canal d'O'mar, qui traverse la ville.

Au maximum de la crue du Nil, après la coupure de la digue, la place *Ezbekyeh* au Kaire (à peu près vaste comme le Champ-de-Mars à Paris) est, entre autres, couverte de plusieurs pieds d'eau. Ce vaste bassin est alors décoré de barques élégantes, illuminées la nuit, et donne à ce lieu de fête un aspect pittoresque.

Nota. Un spectacle analogue, mais artificiel et stérile, se donne à Rome, dans la place *Navone*, qu'on inonde plusieurs fois durant le mois d'août, par le moyen des eaux abondantes de sa fontaine. Il s'y forme alors un concours bizarre de voitures et de chevaux en promenade, sous les yeux d'une foule innombrable remplissant les édifices qui entourent la place. Cet usage semble une com-

mémoration des courses de chars, des jeux publics de l'ancien cirque *Agonal*, dont la place *Navone* occupe l'emplacement et présente, dit-on, la forme approximative.

PAPYRUS ÉGYPTIEN.

Avant de terminer cet aperçu d'une contrée si curieuse et si mémorable, je n'oublierai point la célébrité du *papyrus*, et je dirai quelques mots des symboles mystérieux de l'antique Égypte.

Le *papyrus* égyptien (le souchet à papier, ou *cyperus*) est le même que celui de l'Inde ; il diffère peu de celui de Sicile, qui provient peut-être d'Égypte. Cette plante, aujourd'hui très-rare sur les bords du Nil, y était jadis indigène. Son nom *biblos*, d'où vient bibliothèque, est un témoignage parlant de la nature et de l'origine des premiers écrits.

L'usage du papyrus remonte à la plus haute antiquité; ce fait est démontré par les livres saints et par les écrits d'Hésiode et d'Homère. Pline fortifie cette opinion en parlant des livres (*libros è chartâ*) de Numa.

Les Égyptiens employaient le papyrus à faire des chaussures, des ligatures, des mèches pour les lampes, des nattes, des matelas, des couvertures, des vêtements, des voiles; c'était aussi, suivant Dioscoride et Pline, une plante médicinale,

en partie nutritive, et dont la racine faisait du feu. Les Égyptiens faisaient un grand commerce de leur papyrus, tant avec l'Asie qu'avec l'Europe, dès le commencement de l'empire romain.

Les manuscrits égyptiens sur papyrus sont de véritables volumes. Hérodote assure avoir vu le catalogue sur papyrus des 330 rois qui ont précédé Sésostris [1]; quel indice d'antiquité! Théophraste, Strabon, Diodore, Flav. Josèphe parlent affirmativement des commentaires, des annales, des fastes historiques des Égyptiens. Ces volumes ont bien l'avantage sur ceux d'Herculanum de n'être point calcinés par le feu; mais quand parviendra-t-on à les déchiffrer?

La feuille des manuscrits se formait de deux couches très-minces de l'écorce de la plante, appliquées à angle droit, collées l'une sur l'autre pour en croiser les filaments, et soumises à l'action d'une presse. La surface n'étant pas d'une égale douceur, on conçoit qu'il fallait employer au tracé des caractères une espèce de plume résistante; il paraît, au corps même de ces caractères cursifs, que l'on y employait un roseau mince, taillé de manière à former de larges pleins et des deliés très-fins, ce qui fait terminer la queue des lettres en biseau. Pline dit, au sujet du roseau : *chartis-*

---

[1] Hérodote, Histoire, liv. II, c. 100.

que serviunt calami, ægyptii maximè, cognatione quádam papyri[1].

C'est sous les enveloppes générales ou bandelettes qui recouvrent les momies, ordinairement entre les cuisses, quelquefois entre les bras et le corps, que l'on déposait les manuscrits trouvés dans les tombeaux. La hauteur de ces rouleaux ou volumes est variable, et leur développement encore davantage. Au nombre de ceux qui ont été recueillis par les Français de l'expédition, le principal a 9 mètres 20 centimètres de longueur développée; les largeurs varient de 0 mètre 28 centimètres à 0 mètre 37 centimètres. Chaque volume est roulé sur lui-même en circonvolutions serrées de gauche à droite, sens inverse de celui de la lecture. Sa teinte est un jaune plus ou moins foncé. Lorsqu'on a découvert ce volume, il est d'abord sec et cassant, et si l'on essaie de le dérouler, on l'entend craquer, et l'on voit les filaments s'en détacher; cet état n'était certainement point le primitif. Voici, d'après M. Jomard, auquel j'emprunte ces détails, les précautions

---

[1] Pline, Histoire naturelle, liv. XVI, c. 36.

On doit à feu le comte de Caylus une belle et savante dissertation sur le *papyrus* ou papier d'Égypte. Ce papyrus fut perfectionné à Rome, sous le règne d'Auguste; j'en parlerai au sujet des arts chez les Romains. Les principaux musées d'Europe possèdent maintenant des manuscrits sur papyrus, soit égyptien, soit fabriqué à son instar.

qu'il a fallu prendre pour dérouler ces manuscrits [1].

« Il faut premièrement humecter le papyrus « en le recouvrant de plusieurs linges mouillés. « Quand on juge que l'humidité l'a pénétré suf- « fisamment, il faut tendre une gaze fine sur un « châssis, en lui donnant plus de longueur qu'on « n'en suppose au volume. On passe de la colle « bien fine et bien délayée sous la marge du ma- « nuscrit et sur la gaze, en les faisant adhérer « l'une à l'autre par le moyen d'une douce pres- « sion ; puis on déroule, et on colle successive- « ment par bandes étroites de deux ou trois cen- « timetres, à mesure que les parties précédentes « sont affermies. Le meilleur moyen de presser « doucement le papyrus contre la gaze est d'em- « ployer un tampon de linge avec légèreté. Il « faut que ce travail se fasse à l'ombre; il faut « surtout ne pas l'abandonner long-temps. La « poussiere et tout ce qui pourrait dessécher l'é- « toffe doivent aussi être écartés avec soin. On voit « quel temps doit exiger ce travail, pour dérouler « un papyrus de 10 mètres. »

Il faut bien autrement de précautions et de patience pour dérouler un volume d'Herculanum.

Les papyrus sont généralement écrits par par-

---

[1] Description des hypogées de Thèbes, A., tom. I, ch. 9, sect. x, pag. 362.

ties distinctes en colonnes et en paragraphes, ou en espèces de pages; en tête des paragraphes on voit des caractères rouges, tandis que le reste est noir. Il y a ordinairement deux espèces de caractères, les hiéroglyphes et les alphabétiques; les premiers sont en petit nombre, à moins que les rouleaux ne soient entièrement couverts d'hiéroglyphes. Très-souvent ces manuscrits sont relatifs à la vie du mort qui en était garni, et au jugement de son ame. Aussi remarque-t-on alors un même personnage principal, reproduit dans les différentes scènes tracées sur le papyrus.

ÉCRITURES DIVERSES.

J'ai déja rappelé que les caractères orientaux se lisent de droite à gauche; la preuve graphique en est triple : 1° Parce que l'écriture s'aligne toujours à droite. 2° Parce que les initiales des paragraphes et des pages, ordinairement en caractères différents, sont toujours à droite. 3° La direction générale des traits manuscrits se manifeste naturellement. On peut y ajouter la coupure de certaines phrases distinctes par la couleur particulière des caractères, et dont une partie terminant, à gauche, une des pages ou colonnes, l'autre partie commence, à droite, la colonne suivante, toujours de droite à gauche. Ce sens est aussi le même pour l'écriture hiéroglyphique, et, comme je l'ai

fait observer (page 77), pour les caractères arithmétiques des Égyptiens.

HIÉROGLYPHES.

Les caractères hiéroglyphiques se distinguent de l'écriture courante, en ce qu'ils sont isolés, alignés, et ordinairement de même grandeur, tandis que les caractères communs sont inégaux, et entrent plus ou moins les uns dans les autres, comme dans toute écriture cursive. On ne doit pas non plus confondre les hiéroglyphes avec les autres figures des tableaux, bas-reliefs, etc. : les personnages de ces derniers, ordinairement de grande proportion, sont comme animés, toujours en scène par leurs gestes, leurs postures, ou leurs actions; tandis que les hiéroglyphes sont des petits caractères d'une multitude de formes différentes, rangés en colonnes, soit horizontales, soit verticales, sans action et sans correspondance entre eux, même lorsqu'ils représentent des êtres vivants.

Le langage symbolique atteste les connaissances variées des anciens Égyptiens, surtout celle du cœur humain, auquel on parle plus sûrement par les figures emblématiques et par la représentation des objets dont l'influence ou la nécessité constante les frappe immanquablement; par exemple : les effets prodigieux de l'astre du jour, dont

la lumière et la chaleur vivifient l'univers, qui dans sa marche régulière partage les saisons, les mois et les jours, étaient bien propres à déterminer la reconnaissance et l'hommage des peuples vierges, à motiver l'érection des immenses monuments qui furent consacrés au soleil : je veux parler du fameux labyrinthe égyptien, du temple d'Héliopolis et de celui d'Osimandias; des superbes obélisques, emblêmes d'unité et de perpétuité.

Nota. Les bandes de lumière que le soleil, vers son couchant, projette sur les vapeurs transparentes de l'horizon, ont bien pu servir de type original aux obélisques, chez un peuple adorateur de cet astre vivifiant; les formes sont analogues; quant au *pyramidion* qui termine l'obélisque, sa forme conservatrice et triangulaire pouvait bien encore être un emblême de la triade égyptienne. Les rayons et le triangle ne sont point étrangers au culte catholique, dont les sources sont orientales. Au reste, les obélisques distinguaient en Égypte les lieux et les monuments consacrés au soleil.

On a cru long-temps que les hiéroglyphes renfermaient de grands mystères religieux, de hautes spéculations philosophiques, des secrets de la science occulte, ou tout au moins des leçons d'astronomie. Cependant on sait, par les témoi-

gnages de Diodore, de Strabon et de Tacite [1], que les caractères hiéroglyphiques des obélisques et autres monuments égyptiens ont d'abord servi à notifier et transmettre leurs lois et leur histoire. Les souverains d'Égypte faisaient marquer sur les obélisques le poids de l'or et de l'argent, le nombre d'armes et de chevaux, la quantité d'ivoire, de parfums et de blé dont chaque nation soumise à l'Égypte lui était redevable. Ainsi l'on remarque sur beaucoup d'obelisques des lignes perpendiculaires accompagnées de quelque lignes horizontales supérieures. On conjecture que les premières sont des caractères numériques déterminés vraisemblablement par les secondes, pour l'indication des dixaines, centaines, mille, etc.[2].

Cette œuvre première de la nécessité ne détruit point ce que j'ai dit (page 76) des signes ou caractères arithmétiques. Lorsqu'on eut découvert l'écriture alphabétique, bien plus commode et plus satisfaisante, on dut négliger l'usage des hiéroglyphes. Mais les prêtres égyptiens, qui n'avaient point oublié l'écriture hiéroglyphique, en profitèrent comme d'un voile propre à relever leur ministère; c'est ainsi que dans la suite les hiérogly-

---

[1] Diodore de Sicile, liv. I, pag. 67. — Strabon, liv. XVII, pag. 1171. — Tacite, Annales, liv. II, c. 60.

[2] Bianchini, *La Istoria univers.*, *pag.* 106, 112. — Origine des Lois, des arts, etc., tom. I, liv. III, pag. 221.

phes furent réputés en Égypte, ou plutôt ailleurs, une écriture secrète et mystérieuse, et qu'on établit une distinction de caractères sacrés et de caractères vulgaires.

La plupart des légendes et même des hiéroglyphes des monuments égyptiens sont tout simplement des hommages aux divinités protectrices, des dédicaces plus ou moins fastueuses, des fêtes ou cérémonies publiques, des commémorations de grands événements, d'actions remarquables et de bienfaits, qui ont rendu célèbres les souverains, les prêtres, les guerriers, etc., de leur antiquité.

TRIADE ÉGYPTIENNE.

Au rapport de Plutarque, les Égyptiens comparaient la nature universelle au triangle rectangle, qui a 4 parties de base, 3 de hauteur et 5 d'hypoténuse : la base représentant *Osiris*, ou le principe mâle et le père, surnommé *Ammon-Ra* (le dieu suprême et primordial); l'autre côté de l'angle droit représentant *Isis*, ou la femelle et la mère, surnommée *Mouth;* l'hypoténuse représentant *Horus*, ou le fils, enfant, surnommé *Khons*, le produit de l'un et de l'autre. Ils développaient cette idée par l'explication suivante : 3 est le premier nombre impair parfait; 4 le carré de 2 premier nombre pair; et 5, qui résulte de l'un et de l'autre, se forme de l'addition de 2 et de

3; enfin le carré de 5, qui est égal aux carrés de 4 et de 3, produit un nombre égal à celui des lettres égyptiennes et à celui des années de la vie d'*Apis*[1]. Voilà un rapprochement bien remarquable entre les figures de la géométrie et les symboles des divinités égyptiennes. C'est aussi par la figure de ce triangle que Platon (dans sa *République*) exprimait l'emblême nuptial, qu'il avait sans doute puisé en Égypte. Ce triangle était fréquemment employé par les prêtres égyptiens parmi leurs symboles religieux. M. Jomard l'a surnommé le *triangle égyptien;* il en a développé les nombreuses propriétés, qu'il applique ingénieusement aux dimensions de la grande pyramide de Memphis ou Gyzeh, et dont il déduit les rapports des différents stades[2]. M. Champollion le jeune a répandu sur les emblêmes ou symboles égyptiens de nouvelles lumières qu'il a provisoirement consignées dans les diverses lettres publiées pendant son voyage scientifique d'exploration, poussé jusqu'aux cataractes de Syène, dans les années 1828 et 1829. Ce laborieux antiquaire a notamment reconnu, dans les statues, bas-reliefs et peintures qui décorent les anciens temples, la triade natio-

---

[1] PLUTARCH, *de Iside et Oriside*, *tom.* II, *pag.* 378 (édit. de Paris, 1624).

[2] Mémoire sur le système métrique des anciens Égyptiens, A., tom. II, pag. 718 et suivantes.

nale d'Osiris, d'Isis et d'Horus, qu'il explique semblablement avec les dénominations de *Ammon-Ra*, *Mouth* et *Khons*[1].

SYMBOLES.

L'œil, emblême d'Osiris ou du soleil, qui voit et éclaire le monde entier, est un amulette qu'on rencontre fréquemment dans les catacombes, ainsi que le globe ailé, autre emblême du soleil et du temps. On représentait Isis coiffée d'un disque entouré des cornes du taureau; ce disque est probablement un emblême de la lune, comme Osiris représente le soleil.

Suivant Platon, Plutarque et Apulée, l'Isis des Égyptiens est la nature personnifiée qui produit et nourrit tout; c'est : pour les Phrygiens, la Pessinontienne mère des dieux; pour les Athéniens, Minerve-Cécropienne; pour les habitants de Cypre, Venus-Paphienne; pour ceux de Crète, Diane-Dictine; pour ceux d'Éphèse, Diane-Mammifère; pour les Siciliens, Proserpine-Stygienne;

---

[1] Deuxième Lettre de CHAMPOLLION, datée de *El-Melissach*, le 10 février 1829.

MM. Champollion le jeune et H. Rosellini, membres des deux commissions scientifiques française et toscane, formées sous les auspices de leurs gouvernements respectifs, vont publier l'important résultat de leurs travaux, sous le titre Monuments de l'Égypte et de la Nubie, etc.

pour les Éleusiens, Cérès; pour d'autres, Junon, Bellone, Hécate et Rhamnusia. De même Osiris est, pour d'autres peuples, le soleil, Bacchus, Pluton, Jupiter, Ammon, Pan, Titan, Apollon, Mitras, etc.

Les peintures des tombeaux des rois de Thèbes comprennent plusieurs sujets qui ont du rapport avec les phénomènes célestes. Une grande figure, de longueur démesurée, reployée sur elle-même, embrassant ou encadrant un sujet astronomique de peinture ou de bas-relief, c'est Isis, l'image de la nature universelle embrassant le ciel et la terre, définie par cette inscription qu'on voyait au temple de Saïs :

Je suis tout ce qui a été, qui est, et qui sera; et aucun mortel n'a encore levé mon voile.

Les symboles consacrés à Isis, comme protectrice des inondations bienfaisantes du Nil, étaient le *lotus*, plante aquatique, et la palme, savoir : les tiges réunies pour modèles du fût des colonnes, les feuilles et les fruits pour ceux du chapiteau; ce qui n'empêchait pas d'y employer des têtes, ou même des figures entières de divinités, de prêtres, d'animaux, etc., comme aux colonnes des temples de Bubaste, de Denderah, de Thèbes, d'Éléphantine et d'Esné.

Le culte isiaque ne fut transporté à Rome que sous Auguste et Tibère; ainsi le temple d'Isis a

Pompéia, dont le style est sans rapport avec ceux des bords du Nil, devait être bien récent à l'époque de la destruction de la cité campanienne. Les Grecs et les Romains, en adoptant ce culte, ont altéré par des représentations capricieuses les symboles égyptiens : rien n'est plus commun chez eux qu'une tête humaine sur un corps d'animal, tandis que les symboles purement égyptiens présentent au contraire des têtes d'animaux sur des corps humains.

La figure humaine surmontée d'une tête d'épervier désigne l'Apollon des Égyptiens, l'épervier, suivant Homère, étant consacré à ce dieu, comme son messager, pouvant, à l'instar de l'aigle, fixer le soleil; c'est l'opinion de Winkelmann à l'occasion de la figure égyptienne d'Osiris, au palais Barberini à Rome.

Suivant Horapollon, l'épervier sert à peindre l'ame, d'après la signification du mot; en effet, chez les Égyptiens l'épervier se dit : *baieth*, qui est composé de deux mots : *bai* (ame) et *eth* (cœur). Or, conformément à l'opinion des Égyptiens, le cœur est l'enveloppe de l'ame; ainsi ce nom exprime l'ame qui habite dans le cœur, etc. [1]. Cependant, le même auteur fait aussi de l'épervier un emblême très-varié, lorsqu'il dit ailleurs : *Deum cùm volunt significare, aut sublimitatem*,

---

[1] Hor. Apol., *Hiéroglyph.*, *lib.* I.

aut humilitatem, aut præstantiam, aut sanguinem, aut victoriam, accipitem pingunt [1].

Les figures humaines à tête d'Ibis tiennent ordinairement à la main une espèce de bâton à crans; elles représentent le *Thot*, ou le Mercure des Égyptiens.

Anubis, figure à tête de chien sur un corps humain, symbolise le garde du corps d'Isis et d'Osiris [2]; aussi la voit-on fréquemment avec ces divinités.

Les symboles à tête de chacal (ordinairement noire) sur un corps humain figurent dans les tableaux funéraires; ils indiquent, soit un prêtre juge du défunt, soit un embaumeur quand il n'y a que le masque du chacal [3].

Les sphinx qui décoraient ordinairement les abords des temples égyptiens signifiaient, au dire de Clément-Alexandrin, que ce qui concerne la divinité est énigmatique et mystérieux. Il y en avait, comme on l'a vu, à tête humaine et à tête de bélier sur un corps de lion, à Karnak et à Louqsor. Les sphinx à tête de bélier et corps de lion indiquaient probablement aussi quelques particularités relatives au bélier et au lion célestes;

---

[1] Hor. Apol., *Hiéroglyph. lib.*, vi.

[2] Diodore de Sicile, liv. i, pag. 77.

[3] Description des hypogées de Thèbes, par M. Jomard, A., tom. I, ch. 9, sect. x, pag. 356.

ceux à tête de femme et corps de lion avaient des rapports analogues avec les signes de la Vierge et du Lion. Winkelmann a, dit-il, remarqué le premier[1] que les sphinx égyptiens à tête humaine ont deux sexes, c'est-à-dire qu'ils sont femelles par devant et mâles par derrière, où les testicules sont apparents; c'est ce qu'Hérodote a voulu désigner en les nommant ΑΝΔΡΟΣΦΙΥΓΕΣ (Androsphiggès)[2].

Le scarabée occupe un des premiers rangs parmi les symboles égyptiens. Il avait été dédié au soleil; c'est pour cela qu'on le voit en tête des obélisques. Il rappelle aussi le dogme égyptien de la transmigration des ames, c'est-à-dire la régénération des êtres, qui ne meurent que pour prendre une nouvelle vie; parce que cet animal se transforme en larve, et se reproduit ainsi lui-même. Le scarabée avec sa boule (dépôt de ses œufs) figurait aux cérémonies funèbres. L'apparition des scarabées sur les limons du Nil était le signal de la reproduction dans le pays, dont il est le symbole, en même temps que du solstice d'été, époque de la fécondation qu'opèrent les eaux du Nil.

Le scarabée est très-commun parmi les amu-

---

[1] Winckelmann, Histoire de l'art, etc., tome I, livre II, page 76.

[2] Hérodote, Histoire, liv. ij, pag. 100.

lettes égyptiens : on en voit de pierres très-dures, telles que le jaspe, le lapis, l'hématite, le grenat, la cornaline, l'améthyste, etc. Le dessus porte la ressemblance de l'insecte, et le plat ou dessous une inscription hiéroglyphique proportionnée à la grosseur de l'amulette. M. Jomard pense que ces objets de petites proportions sont des sceaux hiéroglyphiques; il possède une bague égyptienne de ce genre et faisant cachet [1]. Il y a de ces amulettes en pierres plus communes, de serpentin, porphyre, granit, stéatite, etc., de plusieurs décimètres de long.

Les vases symboliques, dits *canopes*, étaient surmontés de têtes de femmes, de cynocéphales, de chacals, d'éperviers; on les voit réunis, au nombre de 4 et suivant cet ordre, dans les bas-reliefs, les peintures, sur les caisses de momies et dans les papyrus, et placés sous les lits funéraires.

Le cynocéphale ou singe était consacré à Mercure ou l'Hermès égyptien [2]. C'est lui qui conduisait les ames après la mort. Cette fiction a passé des Égyptiens aux Grecs, et des Grecs aux Latins.

La fiction originale du nocher Caron est représentée dans les sculptures peintes des grottes d'Éléthya, avec d'autres détails de cérémonies fune-

---

[1] Description générale de Memphis, etc. A. Tom. II. chap. VIII, pag. 20.

[2] Hor. Apol., *Hiéroglyph.* XIV, *tab.* I

bres. Le jugement des morts est aussi retracé dans un des bas-reliefs du sanctuaire du temple d'Isis dans la partie occidentale de Thèbes. On y voit le défunt suppliant, les figures symboliques des juges, la balance qui pèse les actions du défunt, le Thot ou Mercure égyptien qui paraît enregistrer les résultats de la pesée, sous les yeux d'Osiris, etc. Là se trouve, conformément à l'assertion de Diodore, la source où les Grecs ont puisé leur fable des enfers, de Minos assisté d'Éaque et de Rhadamanthe, et de Mercure introduisant les ames, etc. Ce jugement des morts n'était, au reste, que la représentation d'un usage réel mis en pratique par les anciens Égyptiens, après l'embaumement d'un défunt, et dont la cérémonie est décrite par Diodore[1]. La chrétienté juge aussi, dans ce monde, les défunts dont elle propose le patronage au culte de ses fidèles.

Les figures *typhoniennes*[2] font allusion au génie du mal, opposé à Isis, celui du bien. Ce sont de hideux assemblages de parties hétérogènes; par exemple : un corps de pourceau avec des mamelles allongées, des bras humains et une tête grimacière qui tient à la fois de la face de l'homme,

---

[1] Diod. Sic., *Bibl. hist.*, *lib.* 1, *pag.* 107 (édit. Amstelodami, an 1746).

[2] Typhon passait pour le meurtrier de son frère Osiris.

du lion et du chien, ou bien celle de l'hippopotame.

Le crocodile est ordinairement employé comme symbole du mal, quoiqu'il soit un attribut caractéristique de l'Égypte et du Nil.

Le culte d'Ammon, qui dominait à Thèbes, est celui du soleil considéré dans le signe du Bélier, c'est-à-dire à l'époque ascendante de l'astre lumineux et vivifiant; comme type producteur de l'espèce humaine, Harpocrate était la grande divinité de Thèbes. On voit ce dieu en érection dans une des chambres du palais de *Medynet-Abou*. Hérodote assure avoir été témoin oculaire d'une cérémonie religieuse où l'organe viril de la génération était porté avec solennité[1]. Il ne faut y voir qu'un hommage rendu à la puissance reproductrice des êtres et réparatrice du genre humain. L'emblême de cette puissance est fréquemment représenté dans les bas-reliefs des temples, surtout dans le grand édifice thébain de Karnak. On peut voir toute l'énergie et les effets immédiats de ce signe générateur dans la planche 84 de l'ouvrage français d'Égypte (A, vol. II). Ce groupe bizarre et curieux pourrait être un tableau généalogique. Les planches 86 et 92 du même ouvrage offrent d'autres représentations analogues.

---

[1] Hérodote, Histoire, liv. II, ch. 48 et 49.

L'étoile symbolise la nuit ou le crépuscule. On a vu qu'elle était aussi employée pour représenter le nombre 5 : effectivement l'étoile égyptienne est toujours à cinq branches. Des savants, qui la consacrent à la nature féconde, y voient l'emblême de Sirius, ou Sothis, dont les premières apparitions avaient lieu quelques jours après le solstice d'été, et coïncidaient exactement avec les premières crues du Nil.

Enfin on remarque dans la plupart des sculptures et peintures égyptiennes certains attributs fréquemment reproduits; par exemple : la croix à anse se trouve entre les mains des divinités, ainsi que le sceptre à tige de lotus. Les héros ou triomphateurs portent aussi des attributs semblables, dans les peintures ou bas-reliefs historiques. Le bâton à crochet est l'attribut d'une dignité et quelquefois d'une divinité. Le bâton augural est surmonté d'une tête de lévrier.

Le symbole de la croix à anse n'est point encore décidément expliqué, du moins que je sache. Quelques-uns en ont fait la clef du Nil dont la divinité règle les bienfaits. Je ne m'arrêterai point au signe anticipé du christianisme que d'autres ont cru y voir. La croix antique avait la forme du *Tau* des Grecs et des Samaritains [1]. En effet, on voit presque toujours l'anse immédiate-

[1] Ézéchiel, chap. ix.

ment attachée au sommet de la croix égyptienne, dont la queue ou tige est pendante. Serait-ce un autre emblème de la triade, Isis, Osiris et Horus?

On a beaucoup parlé d'une table *Isiaque*, ainsi nommée parce qu'elle paraissait représenter les mystères ou symboles d'Isis et d'Osiris, divinités qu'on y retrouve dans des scènes et des attitudes différentes. Cette table, dont Montfaucon[1] a donné une gravure qu'il évalue à moitié des dimensions originales, devait avoir environ 3 pieds de haut sur 3 pieds 1/2 de large. Elle fut achetée, au sac de Rome en 1525, par un serrurier qui la vendit au cardinal Bembo, après la mort duquel elle passa au duc de Mantoue, jusqu'en 1630, où cette place fut prise par les troupes impériales. Le fond était de bronze, et le dessus en espèce de tableau d'émail noir, artistement entremêlé de lames d'argent. Elle fut gravée par Enée Vico de Parme. Mais on n'a pu retrouver l'original depuis la prise de Mantoue: on pense que quelque soldat l'aura brisée pour retirer les lames d'argent.

Pignorius et Kircher ont prétendu expliquer les symboles nombreux que cette table représente; ils n'ont fait que désigner quelques figures, sans présenter, ni même indiquer les allégories. Il reste encore à savoir si cet ouvrage d'art était égyptien, ou romain par imitation.

---

[1] Antiquité expliquée, tom. II, 2e partie, liv. II.

J'ai dit que le fleuve nourricier de l'Égypte était personnifié sous la figure d'un vieillard entouré de seize enfants. La sculpture nous a transmis cette ingénieuse allégorie dans un groupe colossal en basalte d'Éthiopie, que l'empereur Fl. Vespasien avait consacré dans son magnifique temple de la Paix à Rome [1]. Le Nil, caractérisé par ses attributs spéciaux, y est représenté avec seize enfants, qui se jouent et semblent s'élever diversement sur le corps et les membres du fleuve, jusqu'au sommet de sa tête et sur la corne d'abondance, qu'il tient comme l'un de ses attributs. L'allégorie se distribue dans l'ensemble et les détails, avec une grace, une intelligence, qui semblent attester le goût et le ciseau des Grecs; on les retrouve même dans la gravure produite par Montfaucon dans ses Antiquités expliquées [2]. Enfin la matière du groupe concourt elle-même à la perfection de l'allégorie; car le Nil descend de l'Éthiopie.

DES GRECS.

APERCU GÉNÉRAL.

L'ancienne Grèce fut la terre classique des artistes : là surgirent les vraies sources du beau; là

---

[1] Pline, liv. xxxvi, chap. vii.

[2] Montfaucon, Antiquité expliquée.

se formèrent les types primitifs du génie. Comment donc blâmer les conquérants auxquels on doit et la découverte de ces beautés primordiales, et l'importance des modèles précieux qui fixèrent en Occident les principes du goût et l'on peut dire de l'esprit des artistes d'Orient?

La Grèce s'était acquis tous les genres de célébrité : guerriers, législateurs, philosophes, historiens, orateurs, poètes, savants et artistes, rien ne manquait à l'ensemble; rien n'était médiocre dans l'élite nationale; il suffit de répéter avec la renommée, entre autres noms, ceux de Thémistocle, d'Épaminondas, de Périclès, Xénophon, Lycurgue, Solon, Socrate, Platon, Aristote, Hippocrate, Démosthène, Homère, Hérodote, Strabon, Sophocle, Euripide, Aristophane, Callimaque, Phidias, Praxitèle, Lysippe, Apelle, Zeuxis, etc.

CARACTÈRE NATIONAL.

Les lois de Lycurgue ne pouvaient qu'étouffer chez les Spartiates le germe des sciences et des beaux-arts. Les lois de Solon, bien différentes, produisirent leurs fruits utiles chez les Athéniens, en faisant fleurir et tenant en honneur les arts, l'éloquence, l'industrie et le commerce, enfin toutes les connaissances qui peuvent amener la gloire et la prospérité d'une nation. Le peuple d'Athènes était celui qui réunissait le plus de

rapports avec le peuple français : la magnificence et le luxe des Athéniens ne les empêchèrent pas d'être aussi braves que les misérables Spartiates; les batailles de Marathon, de Salamine et de Platée déposent authentiquement en faveur de la bravoure et de la magnanimité des Athéniens. La gloire et l'honneur les rendaient capables des plus belles choses; l'urbanité, la douceur, la générosité, l'esprit et la gaîté étaient le fond de leur caractère, malgré quelques anomalies, telles que le massacre des hérauts de Darius et la mort injuste de Socrate. L'inconstance et la légèreté de ce peuple, auxquelles on peut attribuer ces événements, ont aussi des rapports avec le caractère des Français, qui peuvent se faire des reproches non moins amers. Ce caractère national des Athéniens, joint à leur goût pour les plaisirs et les commodités de la vie, durent favoriser les arts et tous les genres d'industrie; nous en verrons l'heureuse influence et les brillants résultats.

SCIENCES.

Les Grecs eurent pour maîtres dans les sciences les Orientaux, et principalement les Égyptiens. Cependant Homère, l'homme le plus universel de l'antiquité, Homère, le prince des poètes, fut aussi le père de la géographie : le premier titre est incontestable; le second est attesté par les descrip-

tions nombreuses et détaillées qu'il donne des parties du monde alors connues, et de leurs productions. Sur le bouclier d'Achille, type présumé de la terre, on voyait l'océan border la circonférence de cette armure [1]. Mais Hérodote, postérieur d'au moins cinq siècles, critiquait cette opinion d'Homère [2]. De telles incertitudes ne porteraient point jusqu'à la haute antiquité les connaissances positives des Grecs en astronomie non plus qu'en géographie.

Thalès de Milet, l'un des sept sages de la Grèce, plus de 600 ans avant l'ère chrétienne, alla à Memphis pour étudier sous les prêtres égyptiens, rapporta des connaissances astronomiques, et devint le fondateur de l'astronomie, de la philosophie en Grèce, et de la célèbre école de Milet. Ce Thalès eut pour disciples ou successeurs Anaximandre, Anaximénès, Pythagore [3], Aristote, etc. Méton, qui vivait environ 430 ans avant notre ère, avait reconnu ou du moins appris des Orientaux, qu'en 19 années solaires il se passait 235 mois lunaires complets. Cette découverte parut si belle en Grèce, qu'on en grava les calculs en lettres d'or; c'est *le cycle lunaire* ou *luni-solaire*,

---

[1] Homère, Iliade, liv. XVIII, vers 606 et 607.

[2] Hérodote, Histoire, liv. IV, n°s 8, 36, 45. — *Idem*, liv. II, n° 23.

[3] On connaît la table de multiplication attribuée à Pythagore, qui l'inventa ou du moins en répandit l'usage.

dont les Chaldéens revendiquent la priorité. Le *nombre d'or* actuel y trouve son étymologie ; il sert à désigner l'année du *cycle lunaire* [1].

Porphyre dit, au sujet de Pythagore, que ce philosophe apprit l'astronomie des Chaldéens, l'arithmétique des Phéniciens, et la géométrie des Égyptiens [2]. Aratus de Silicie a fait, 272 ans avant J. C., son poëme astronomique *des Phénomènes*, qui mérita d'être traduit en vers latins par Cicéron.

Hippocrate, né 460 ans avant notre ère, plaça la médecine dans le domaine de la science. Il profita le premier de son savoir, car il vécut 104 ans.

Alexandre, qui vécut de 356 à 324 ans avant l'ère chrétienne, honorait les sciences et les savants : durant ses conquêtes il envoya 800 talents (somme très-considérable) à son précepteur Aristote, pour servir aux recherches de l'histoire naturelle, à laquelle on attachait donc alors un grand intérêt. On sait qu'Alexandre ne permit de travailler à ses portraits qu'à trois artistes du premier ordre, Praxitèle pour la sculpture, Lysippe pour la fonte, Apelle pour la peinture. Pyrgotelès, graveur en pierres fines, très-célèbre, eut seul aussi le droit de graver la figure d'Alexandre.

---

[1] Lalande, Abrégé d'Astronomie, art. 555.

[2] Porph., *in vitâ Pythag.*, pag. 8 et 9.

NAVIGATION.

Sans parler de Dédale et de Jason l'Argonaute, la guerre de Troie prouve l'antiquité de la navigation chez les Grecs, dont les vaisseaux déja perfectionnés différaient sans doute beaucoup du *monoxilon*, espèce de pirogue ou gondole, faite d'un seul tronc d'arbre, et dont l'usage a percé dans les temps modernes, pour franchir les bas-fonds voisins des côtes, suivant ce que rapporte le voyageur Spon [1]; mais ces vaisseaux grecs n'étaient point encore des trirêmes.

L'invention et la première construction des trirêmes sont attribuées au Corinthien Aminoclès par Hérodote, Thucydide, Diodore de Sicile et Pline. L'expression de trirême est souvent appliquée par les anciens auteurs à tous les vaisseaux de guerre sans distinction. On nommait *cataphractes* les vaisseaux pontés, et *aphractes* ceux qui ne l'étaient pas. La force et la position des éperons influaient beaucoup sur le succès d'un combat naval. On conçoit aussi que la manœuvre simultanée de tant de rames et de calibres différents exigeait beaucoup d'exercice et l'obéissance la plus attentive aux divers commandements.

Le récit de la bataille navale de Salamine entre

---

[1] Spon, t. I, pag. 141.

Thémistocle, général des Grecs, et Xerxès, roi des Perses, en personne, récit d'Hérodote et sommairement relaté par Montfaucon [1], où figuraient d'une part 378 trirêmes grecques, de l'autre 1207 trirêmes des diverses nations soumises à l'empire de Xerxès, sans compter les vaisseaux de charge et autres d'un ordre inférieur, atteste, outre de grandes forces navales, une tactique brillante eu égard aux moyens de l'époque. On sait que la victoire couronna la bravoure et le talent de Thémistocle.

Les vaisseaux de guerre, longs, garnis de rames et de rostres ou d'éperons, étaient bien distingués des vaisseaux de charge, courts, arrondis par les bouts, sans rostres, mais susceptibles de rames ou de voiles; ces derniers diffèrent peu des barques modernes d'Italie. La colonne Trajane, à Rome, représente des uns et des autres.

Quant aux nombreux rangs de rames que des auteurs se sont plu à donner aux vaisseaux de guerre des anciens, on peut raisonnablement limiter sa crédulité, par exemple, à l'égard du vaisseau de Ptolémée-Philopator, à 40 rangs de rames, dont parle Athénée d'après Callixène; de celui d'Hiéron, roi de Syracuse, à 20 rangs, cité par Athénée d'après Moschion; de celui de Phi-

---

[1] Montfaucon, Antiquité expliquée, tom. IV, 2e partie, livre IV.

lippe, roi de Macédoine, à 16 rangs, mentionné par Tite-Live; de ceux de Démétrius, à 15 et 16 rangs, dont Plutarque cite la vitesse et l'agilité. Ces énormes machines n'étaient sans doute que pour l'ostentation, et tout au plus susceptibles de remorque, surtout les deux premiers. On irait peut-être trop loin en bornant l'utilité de ces grands navires aux dimensions et structures des vaisseaux qui, suivant Florus [1], composaient la flotte de Marc-Antoine, avec laquelle il allait combattre Auguste à la bataille d'Actium; ces vaisseaux étaient au nombre de vingt, depuis 6 jusqu'à 9 rangs de rames, munis de tours et de ponts, ressemblant, dit Florus, à des villes ou des citadelles que les vents avaient peine à remuer et dont la grandeur énorme fut cause de leur perte. Les trirêmes, tant de fois mentionnées par les histoires grecque et romaine, étaient probablement le meilleur emploi des forces navales de l'antiquité. On nommait *thramites* les rameurs du rang supérieur, *zygites* ceux du rang du milieu, et *thalamites* ceux du rang inférieur.

Anciennement chaque navire n'avait qu'une voile; déja du temps de Pline ils en avaient plusieurs, non seulement l'une au-dessus de l'autre, mais même sur la longueur du navire [2].

---

[1] Emil. Flor., *lib.* iv, *cap.* ii.

[2] Plin., *lib.* xix, *in Præfat.*

Les habitants de l'île d'Égine peuvent être regardés comme les premiers navigateurs et commerçants de la Grèce. Cette industrie date à peu près du retour des Héraclides dans le Péloponèse; aussi étaient-ils alors considérés comme un peuple puissant [1]. Mais ce rôle brillant fut de courte durée; les Éginètes furent chassés de leur île par les Athéniens, du temps de Périclès, et ne purent se relever de cette défaite. Dès lors leur puissance navale et leur commerce furent anéantis.

ARTS MÉCANIQUES.

La seule description du bouclier d'Achille [2] prouverait que les arts de la Grèce, au temps héroïque de la guerre de Troie, ou du moins avant son chantre immortel, étaient déja poussés à un très-haut degré. Cet ouvrage curieux, où Vulcain avait employé l'or, l'argent, le cuivre et l'étain, artistement travaillés, représentait les principales constellations, des combats, des fêtes, des jeux, des danses, des scènes variées d'agriculture, etc.

Le miroir est d'un usage très-antique dans la Grèce. Sophocle, cité par Athénée [3], représentait Vénus contemplant ses charmes dans un mi-

---

[1] Strabon, Géogr., liv. viii, pag. 577.
[2] Homère, Iliade, liv. xviii.
[3] Athén., liv. xv, pag. 687.

roir, après s'être parfumée tout le corps. Pausanias[1] parle d'un miroir enchâssé dans le mur d'un temple de la Grèce. Il parle aussi[2] d'un miroir merveilleux superstitieusement employé pour juger des maladies; ce dernier était de forme ronde.

L'usage des peaux de bêtes, pour l'écriture, est des plus antiques, telles que le parchemin ou vélin, les peaux de mouton, de chèvre, etc. Hérodote en attribue l'invention aux Ioniens. On sait que les méthodes graphiques diffèrent essentiellement : la manière orientale, la plus ancienne, est toute de droite à gauche, et l'occidentale toute de gauche à droite. Mais les Grecs avaient une méthode intermédiaire qu'ils nommaient *boustrophédon*, ce qui signifie écriture infléchie; elle était par lignes alternatives de droite à gauche et de gauche à droite, et semble un passage de la première à la seconde manière. L'écriture *boustrophédon* subsistait encore dans la Grèce au temps de Solon, dont les lois furent publiées vers l'an 594 avant l'ère chrétienne.

Les vases des anciens avaient des formes on ne peut plus variées. Plusieurs portaient des noms analogues à la matière dont ils étaient composés: les vases *corinthiens*, par exemple, si renommés,

---

[1] Pausanias, liv. VIII, chap. XXXVII.

[2] *Idem*, liv. VII, chap. XXI

étaient composés du métal formé dans l'incendie de Corinthe par l'armée romaine sous le commandement de L. Mummius, c'est-à-dire d'un mélange accidentel d'or, d'argent, de cuivre et d'autres métaux en fusion. Les fouilles opérées, plus tard, dans les ruines de cette belle cité, lors de sa reconstruction par César, y firent découvrir d'anciens vases et autres ouvrages en terre cuite; on appelait ceux-ci *nécrocorinthiens*, parce qu'ils avaient été trouvés dans des tombeaux. Les Romains vantaient beaucoup les vases de *Chio*, les *samiens*, *lesbiens*, *déliaques* et *murrhins* ou *myrrhins;* ce qui peut-être signifie seulement qu'ils étaient faits de matières imitant celles des lieux célèbres que leurs noms rappellent; cependant les vases *déliaques* étaient de cuivre. Cicéron accuse Verrès d'avoir emporté de Sicile beaucoup de vases *déliaques* et *corinthiens*.

Varron donne la description d'une horloge que Cypreste avait faite à Athènes; c'était probablement une espèce de clepsydre, la mécanique n'étant point encore appliquée à ce genre d'instrument. Les Grecs, suivant Hérodote, ont appris la gnomonique des Babyloniens. Long-temps avant cet historien il était parlé d'une horloge solaire, au livre IV des *Rois*, et dans Isaïe. Ce fut, dit Pline, Anaximène, Milésien, disciple d'Anaximandre, qui montra à Lacédémone l'horloge solaire, dite *sciotérique*, qui fut apportée à Rome par Lu-

cius-Papirius-Cursor, douze ans avant la guerre contre Pyrrhus.

ART MILITAIRE.

Palamède inventa, pendant la guerre de Troie, l'ordre de bataille, l'art de donner le signal, le mode de reconnaissance (*tesseras*) et de placer des sentinelles [1]. Philon de Byzance construisit l'arsenal d'Athènes, c'est-à-dire du Pirée, pouvant contenir mille vaisseaux. Il écrivit sur l'architecture civile, militaire et navale.

Ce fut Périclès, suivant Diodore de Sicile relaté par Montfaucon, qui le premier employa les machines à l'attaque des places, comme le bélier, la tortue, la catapulte et la baliste. On sait que le bélier servait à renverser, de près, les murailles par la force de percussion; la tortue était une espèce de cabane sur roulettes, pour abriter les assaillants; la catapulte servait à lancer d'énormes pierres, et la baliste à décocher de forts traits à une grande distance. Dans un combat naval ces traits étaient autant de brûlots enveloppés de matières enflammées.

On ne peut confondre cette tortue-machine avec celles que formaient les Grecs, les Romains et les Gaulois, groupés et serrés sous leurs bou-

---

[1] Pline, Histoire naturelle, liv. VII, chap. LVII.

cliers, se liant et s'appuyant en espèce de voûte. Cette manœuvre s'appliquait, soit par un peloton investi, soit pour décider l'entrée d'une ville assiégée en forçant ses portes sous un abri improvisé. Les soldats de flanc couvraient et défendaient la masse par leurs boucliers dressés sur la terre. On en voit des exemples sur les colonnes Trajane et Antonine, à Rome.

Les Grecs avaient, comme plusieurs des nations d'Asie, l'usage des chars armés de faux, ainsi que les Gaulois; j'en ai donné la description au sujet des Perses et de l'armée de Darius. Montfaucon reproduit, d'après Tite-Live, la description de la bataille d'Antiochus, roi de Syrie, contre Scipion l'Asiatique, bataille où l'armée romaine fut victorieuse [1]. On y voit figurer, outre les chars à faux, un grand nombre d'éléphants avec leurs tours armées, savoir : seize du côté des Romains et cinquante-quatre du côté d'Antiochus; ceux-ci portaient quatre soldats et le conducteur.

Je parlerai de leurs armes tant offensives que défensives, à l'occasion des usages militaires de divers peuples.

---

[1] MONTFAUCON, Antiquité expliquée, tom. IV, 1re part., liv. IV, ch. 10.

CORINTHE.

Corinthe, peu après la guerre de Troie, devint célèbre par ses richesses et ses forces maritimes. Corinthe avait deux ports, l'un sur la mer Égée, l'autre sur la mer Ionienne. Cette double position, qui lui assurait le commerce de l'Orient et de l'Occident, rendit Corinthe si importante, qu'elle fut appelée par le roi Philippe *la chaîne de la Grèce.*

Périandre conçut le projet de percer l'isthme, 576 ans avant l'ère chrétienne[1]. Trois siècles plus tard, Démétrius Poliorcète, roi de Macédoine, essaya cette entreprise[2]; l'amour et la mollesse l'en détournèrent. Jules-César forma le même projet[3]; mais il eut assez d'autres affaires sur les bras. Caïus-Caligula eut aussi la même idée; il se borna à faire lever le plan de l'isthme[4]. Néron, pendant son voyage en Achaïe, parut déterminé à l'exécution de ce grand projet, auquel il employa jusqu'aux soldats de sa garde prétorienne, qu'il excita par ses paroles et son exemple[5]. Après deux

---

[1] Diogène Laerce, liv. I, ch. VII, n° 6.

[2] Plutarch., *in Demetr.*— Strabon, Géogr., liv. I, pag. 54.

[3] Suéton., *in Cæsar.*, *cap.* XLIV.

[4] Suéton., *in Calig.*, *cap.* XXI. — Pline, liv. IV, ch. IV.

[5] Suéton., *in Neron.*, *cap.* XIX.

mois et demi de travail, il abandonna l'entreprise, soit par crainte d'événements, soit par d'autres motifs qu'on ignore. Enfin, Hérode-Atticus voulut aussi tenter la même entreprise. Il fut rebuté par des difficultés d'excavation, ce qui donna lieu au proverbe connu : *Isthmum fodere*[1].

Les Corinthiens méritaient la sollicitude des empereurs romains. Ce peuple industrieux avait pressenti sa destination, et su profiter des avantages de sa belle position. Déja, du temps d'Homère, Corinthe était surnommée l'*opulente*[2]. Elle aurait pu devenir encore la *puissante*, si le bon génie et l'inclination des Corinthiens ne les avaient portés vers le commerce plutôt que vers les entreprises militaires. Corinthe ne fut donc qu'une cité des plus magnifiques de l'antiquité. Elle était remplie de temples, de théâtres, de portiques,

---

[1] LUCIEN, trad. d'Ablancourt. — FLAV. JOSÈPHE, *de Bello Jud.*, *lib.* III, *cap.* XXXVI.

Il y avait d'autres proverbes relatifs à Corinthe : cette ville était renommée par ses déréglements et le nombre de ses courtisanes, au point qu'on appelait *Corinthia* une fille de mauvaise vie; qu'on disait *Corinthiari*, c'est-à-dire hanter des lieux de débauche. C'est la fameuse courtisane Laïs qui a donné lieu au proverbe : *Non omnibus licet adire Corinthum*; tant elle avait élevé le prix de ses faveurs. (DANET., *Dict. lat.*, *verbo Corinthus.*)

Cependant quelques-uns donnent pour origine de ce dernier proverbe les difficultés d'arrivage aux ports de Corinthe.

[2] HOM., Iliad., liv. II, vers 77.

moniens, jusqu'à leur pesante monnaie de fer, rejetée par les autres peuples de la Grèce. Les conséquences d'une telle politique ne sont que de la rudesse, une bravoure stérile et funeste. Les Spartiates n'étaient, d'après leurs lois, que des esclaves fanatiques et vicieux; Plutarque en multiplie les preuves à l'infini [1].

RHODES.

Il ne faut point omettre les Rhodiens parmi les commerçants industrieux de l'ancienne Grèce; ils ont eu le premier code maritime [2]. Il est à remarquer que les nations commerçantes ont été florissantes et prospères, et que c'est au luxe qui en est la conséquence que les arts doivent leur développement et leur éclat.

La ville de Rhodes date d'environ 8 siècles avant J.-C. Son port est célèbre à juste titre, tant par sa position, sa forme et la grandeur de ses ouvrages, que par les siéges glorieux que la ville a soutenus. Qui n'a entendu parler du fameux colosse de Rhodes, l'une des sept merveilles du monde? C'était une statue d'Apollon, en bronze, élevée sur le goulet d'entrée du port, et d'une

---

[1] Plutarch., *in Lycurgo.*

[2] Cicer., *pro lege Manil.* — Strab., Géogr., liv. xiv, pag. 964.

telle hauteur que les vaisseaux passaient à la voile, entre ses jambes appuyées sur l'un et l'autre bord. Ce colosse avait, dit-on, 126 pieds de haut, tenait un sceptre d'une main, et de l'autre une espèce de trépied ou pot à feu, qui servait à éclairer pendant la nuit l'accès et l'intérieur du port. On croit que cet ouvrage merveilleux était d'un nommé Charès, élève de Lysippe. On assure que les Sarrasins s'étant emparés de Rhodes, en 653 de notre ère, trouvèrent le colosse renversé près du port, et le vendirent à un juif qui en tira 7,200 quintaux de métal.

Protogène, peintre habile de Rhodes, qui vivait au temps d'Apelle, fit, au dire de Pline, une immense quantité d'ouvrages estimés, auxquels il sut appliquer un vernis conservateur et d'un effet remarquable.

HALICARNASSE.

Halicarnasse, immortel berceau d'Hérodote, nous rappelle la patrie et le surnom du fameux historien Denys, qui se rendit à Rome, sous le règne d'Auguste, après la bataille d'Actium, et y demeura 22 ans. Cette capitale de l'ancienne Carie est encore célèbre par la reine Artémise, épouse de Mausole dont le tombeau, classé parmi les sept merveilles du monde, est l'étymologie de tous les ouvrages de cette nature. Pline et Aulu-Gelle ont

fait la description de ce grand *mausolée*; la gravure nous en a transmis le type conjectural. Vitruve nomme Satyrus et Phyteus comme architectes de ce chef-d'œuvre, à l'ornement duquel Scopas, Briaxès, Timothée et Léocharès travaillèrent à l'envi : Scopas se chargea du côté de l'orient, Briaxès de celui du septentrion, Timothée de celui du midi, et Léocharès de celui de l'occident [1]. Tout le pourtour du monument était de 411 pieds, dont 63 vers le septentrion et le midi, 142 vers l'orient et l'occident; sa hauteur était de 25 coudées ou 37 pieds 1/2, et de 140 pieds compris la pyramide supérieure [2]. Artémise mourut avant son achèvement. Mausole mourut l'an 2 de la centième olympiade, 378 ans avant J.-C.

---

[1] Plin., *Hist. natur.*, *lib.* xxxvi, *cap.* 5.

Scopas, célèbre sculpteur, était aussi un habile architecte. Vitruve nomme Praxitèle au lieu de Timothée; mais Praxitèle vivait-il dans le temps de Scopas? Il y avait un autre Timothée, natif de Milet, célèbre musicien du temps d'Euripide; il ajouta des cordes à la cithare, et inventa, dit-on, le genre chromatique : c'est pour cela qu'il fut condamné par un décret des Lacédémoniens.

[2] On verra plus loin (aux Mesures des anciens) que le pied de Pline, les $\frac{9}{10}$ du pied grec, équivaut à 0 mètre 2771, un peu inférieurs au pied romain.

ARCHITECTURE.

L'architecture grecque s'est d'abord formée dans les colonies de l'Asie-Mineure. La dénomination seule des deux premiers ordres, le *dorique* et l'*ionique*, le prouve suffisamment. L'ordre *corinthien* n'a paru que long-temps après; ce dernier est l'ordre grec par excellence.

Quoique l'époque originaire de ces ordres ne soit pas bien déterminée, on sait du moins que le temple de Jupiter à Olympie, d'ordre dorique, doit avoir été construit vers l'an 630 avant l'ère chrétienne [1]; que le temple de Diane à Éphèse, d'ordre ionique, fut commencé vers l'an 560 avant la même ère, pendant le règne de Servius Tullius, sixième roi de Rome [2]; que vers la même époque, Pisistrate avait jeté, à Athènes, les fondements du magnifique temple de Jupiter-Olympien, d'ordre corinthien; que le temple de Thésée fut bâti environ 10 ans après la bataille de Marathon, ou 480 ans avant J.-C.

De si beaux ouvrages ne pouvaient être le début de l'art architectural.

Le temple de Minerve à Athènes, bâti sous Périclès, et celui d'Apollon, à Milet, sont aussi

---

[1] Pausan., liv. v, ch. 10.

[2] Tite-Live, liv. 1, n° 45.

d'ordre ionique. Enfin, suivant Vitruve, des quatre plus fameux temples de la Grèce, les deux plus anciens étaient d'ordre ionique, le troisième était d'ordre dorique, et le quatrième d'ordre corinthien; encore ce dernier (le temple de Jupiter-Olympien à Athènes) ne fut-il achevé que du temps des Romains [1]. Mais ces divers ordres grecs ne furent point d'abord ce qu'on les voit dans les ruines de l'ancienne Rome et dans les édifices modernes, où ils ont subi des modifications; les types primitifs étaient les plus simples et les moins chargés d'ornements superflus, au nombre desquels il faut se garder de comprendre les beaux feuillages du chapiteau corinthien, qu'inventa le triple génie de Callimaque, architecte, sculpteur et peintre.

TEMPLE DE JUPITER A OLYMPIE.

Que reste-t-il du fameux temple de Jupiter à Olympie ?... Les seules descriptions de Pausanias et de Vitruve [2]! Ce temple était péristyle, c'est-à-

---

[1] VITRUVE, Préf. du liv. VII, pag. 232. (Trad. de Perrault.) Diogène habitait le vestibule de ce temple, et disait que les Athéniens lui avaient bâti un superbe palais; c'est là que le cynique philosophe avait établi son tonneau de terre cuite, meublé d'une besace, d'un bâton et d'une écuelle.

[2] PAUSAN., *Græciæ Descript.*, *lib.* V, *pag.* 303 (edit. Hanov. 1613). — VITRUVE, Préf. du liv. VII, pag. 219; et liv. III, pag. 70.

dire entouré d'une galerie de colonnes. Il fut bâti par l'architecte Libon, Élien. Il paraît, d'après la magnifique description de Pausanias, qu'une grande partie de la mythologie grecque y était représentée soit en sculpture, soit en peinture. Les métaux et les matériaux les plus précieux y étaient employés : l'or, les pierreries, le marbre, l'ivoire, l'ébène, etc. C'est par sa richesse, plutôt que par son étendue, qu'il fut mis au nombre des merveilles du monde. La statue de Jupiter-Olympien, quoique d'or et d'ivoire, était, d'après la description de Pausanias, plus admirable par l'excellence de son travail, chef-d'œuvre de Phidias. Ce grand artiste s'était conformé, pour l'expression de Jupiter, au texte d'Homère : « Après « avoir ainsi parlé (à Thétis), le fils de Saturne « baissa les sourcils ; sa chevelure suivit le mouve- « ment de la tête immortelle du maître de l'uni- « vers, et le vaste Olympe fut ébranlé... » Ce que Virgile a traduit par le vers :

Annuit, ac totum nutu tremefecit Olympum [1].

Strabon a fait observer que cette statue de Jupiter assis était si grande, que le dieu ne pouvait se lever qu'en faisant tomber la voûte. Plusieurs

[1] Hom., Iliad., liv. I, vers 528-530. — Virg., Æneid., liv. X, vers 115.

autres ouvrages d'architecture, de sculpture et de peinture du même temple étaient aussi de la main des plus excellents maîtres.

TEMPLE DE DIANE A ÉPHÈSE.

Le temple de Diane, à Éphèse en Ionie, fut le plus célèbre de la Grèce par sa grandeur et sa magnificence; il est au nombre des sept merveilles du monde. On nomme Chersiphron de Gnosse pour l'architecte qui dirigea cette admirable construction, à laquelle, suivant Pline, toute l'Asie concourut pendant plusieurs siècles [1]. Cet historien rapporte un merveilleux de tradition au sujet des moyens employés pour la fondation et l'érection de ce monument immense, dont il ne reste que des débris, la plupart souterrains. Il lui donne 425 pieds de longueur sur 220 de largeur, et 60 pieds de hauteur aux colonnes. Le pied de Pline équivalait à $0^{mét.}$, 2771, environ $\frac{5}{6}$ du pied français: ces dimensions se réduiraient, pour la longueur, à 354 de nos pieds, pour la largeur à 183 pieds, et pour la hauteur des colonnes à 50 pieds [2].

L'architecture, enrichie par la sculpture, portées l'une et l'autre à un si haut degré, attestaient le

---

[1] Plin., Hist. nat., liv. xxxvi, ch. xiv.

[2] Voir, ci-après, aux Mesures romaines antiques.

goût et le perfectionnement des arts dans l'Asie-Mineure.

La statue de la déesse dont le culte était pratiqué dans ce temple ne ressemblait aucunement à la Diane chasseresse. La Diane d'Éphèse présentait un grand nombre de mamelles ; elle avait la tête surmontée d'une tour, le corps presque emmaillotté, couvert de figures et d'animaux symboliques, tels que le cancer, le bœuf, le lion, le griffon, le cerf, le sphinx, des insectes, des arbustes, des fleurs, etc. Les savants interprètent cet ensemble par la nature mystérieuse avec ses productions. La statue originale, ouvrage de Mentor, qui fit aussi le Jupiter-Capitolin, était d'ébène, suivant Pline et d'autres auteurs ; on en a varié la matière dans les diverses imitations.

Ce monument incomparable fut réduit en cendres par l'attentat d'Érostrate que tourmentait le fanatisme de la célébrité. L'événement eut lieu la première année de la 106me olympiade, 356 ans avant J.-C., le jour même de la naissance d'Alexandre-le-Grand, fils de Philippe, roi de Macédoine, et d'Olympias, princesse d'Épire [1].

Les édifices d'Athènes les plus estimés étaient : les Propylées, le Parthénon ou le Parthénion.

---

[1] Quinte-Curce, Préface et Introd. de Beauzée.

LES PROPYLÉES.

Le nom de Propylée (*Propyleja*, avant-porte) fut donné à l'entrée de la citadelle d'Athènes, qui avait été décorée par Mnesiclès. Il était réservé au trident impérieux des Anglais de saper et de mutiler ce beau monument de l'antiquité.

Le Parthénon, ou temple de Minerve, dont on voit encore les beaux restes dans la citadelle d'Athènes, est un monument d'autant plus remarquable, qu'à l'instar de la grande pyramide de Memphis, il offre l'étalon du stade olympique (le même que l'égyptien) : la largeur extérieure de ce temple est exactement le *sixième* du stade, ou bien un *plèthre* = 30^{mèt}, 817 millimètres ou 100 pieds (égyptiens et grecs), source étymologique de sa dénomination d'*Hécatompedon*.

LE PARTHÉNON.

La longueur du temple est de 69 mètres 3387 dix-millimètres, ou 225 pieds grecs; ce qui établit entre les deux dimensions le rapport de 4 à 9, et pour superficie 22,500 pieds carrés, faisant une *aroure*. Les colonnes ont 1 mètre 84 centimètres de diamètre, c'est-à-dire une *orgyie*, ou 6 pieds grecs. Ce monument appartient à l'époque de la célébrité des arts et de la splendeur d'Athènes.

Les Anglais, au XIXe siècle, en ont arraché les magnifiques bas-reliefs, pour orner le musée de Londres!...

Ce temple est *périptère-octostyle*, c'est-à-dire entouré d'un rang extérieur de colonnes, dont huit de face. Il n'a que deux nefs, ou plutôt une nef et une aile. Les colonnes sont d'ordre dorique, cannelées, sans base, mais élevées sur une plate-forme de plusieurs degrés. Callicrate en fut l'architecte sous la direction de Phidias, qui travailla aux sculptures. On peut s'étonner des conceptions multipliées et peut-être minutieuses auxquelles s'est prêté le génie de Phidias dans l'exécution de sa Minerve dite d'Athènes. Si l'on en croit Pline, ce chef-d'œuvre d'or et d'ivoire, de 26 coudées de haut, offrait des détails merveilleux : au pourtour extérieur de son bouclier, Phidias cisela en relief la défaite des Amazones par Thésée; dans le milieu, la guerre des géants contre les dieux; au bord de sa chaussure, la guerre à cheval des Lapithes et des Centaures. Sur le piédestal on voyait la généalogie de Pandore. On admirait encore aux pieds de Minerve un serpent et un sphinx d'airain sur lequel la déesse tenait le fer de sa lance[1].

---

[1] PLINE, Hist. nat., liv. XXXV, ch. V.

L'ODÉON.

L'Odéon avait dans sa destination et jusque dans ses matériaux un genre particulier de grandeur. C'était, suivant Vitruve[1], un édifice où les musiciens et les poètes venaient disputer le prix du chant et de la poésie. La distribution de ces prix devait être précédée de l'exécution et du débit des pièces couronnées; c'était donc une sorte de théâtre, qui présentait une forme elliptique propre à favoriser les effets de l'acoustique. Périclès l'avait fait couvrir au moyen des mâts et des antennes des navires pris sur les Perses.

TEMPLES DOUBLES.

Il y avait dans la Grèce des temples bien différents pour la forme; plusieurs étaient doubles : l'un, situé près de Dirade, avait une porte vers l'orient et une vers l'occident. La première formait l'entrée du temple de Vénus, et la deuxième celle du temple de Mars. Les Éliens avaient aussi un temple double consacré, d'un côté, à Lucine, surnommée l'Olympique; de l'autre, à Sosipolis, leur génie protecteur. A Mantinée, un temple pa-

---

[1] VITRUVE. Traduct. de Perrault, liv. v, ch. IX, et les Notes du traducteur.

reillement double était consacré, d'un côté, à Esculape, dont la statue avait été faite par Alcamène; de l'autre, à Latone et ses enfants, dont les statues étaient de la main de Praxitèle [1]. Il y avait aussi à Rome un temple double, dont je parlerai au sujet de l'architecture romaine.

AMPHITHÉATRES.

JEUX PUBLICS.

Les amphithéâtres et les cirques destinés aux combats des gladiateurs, dans la Grèce, ne doivent appartenir qu'au temps des Romains, c'est-à-dire au temps des empereurs et de la domination des Romains, auxquels ce goût sanguinaire était familier, tandis qu'il est en opposition avec le caractère de douceur et d'humanité des Grecs policés, notamment des Athéniens. Mais les Grecs attachaient beaucoup d'importance aux théâtres, aux stades, aux hippodromes, etc. Il en fut ainsi des Romains, et l'on ne doit point s'en étonner, lorsque les anciens accordaient tant d'estime aux vainqueurs de ces jeux publics. On assure que Platon même figura parmi les lutteurs aux jeux Isthmiques et aux jeux Pythiques; que Pythagore

---

[1] MONTFAUCON, Antiq. expliq. Supplém. tom. II, liv. II, pag. 18 et 19.

remporta le prix en Élide; qu'Hiéron Ier, roi de Syracuse, fut vainqueur aux jeux Olympiques et Pythiques. Chez les Romains, à l'instar des Grecs, les exercices gymniques frayaient aussi le chemin à la considération. Papirius, qui vengea sur les Samnites la honte que les Romains subirent aux Fourches Caudines, s'honora du surnom de *Cursor* qu'Homère donnait à Achille.

Dans la Grèce, les prix distribués étaient sans valeur intrinsèque; l'honneur en faisait tous les frais : les vainqueurs des jeux Néméens obtenaient une couronne d'ache, ceux des jeux Olympiques une couronne d'olivier, et ceux des jeux Isthmiques une couronne ou un rameau de pin; mais on élevait des statues aux vainqueurs des jeux publics, et l'on avait grand soin de transmettre à la postérité l'exacte ressemblance des traits et des formes, non seulement des hommes, mais encore des chevaux vainqueurs[1], et ces statues étaient placées dans les lieux les plus sacrés, pour mieux entretenir la vénération publique. On regardait comme la plus grande félicité qui pût arriver à un mortel de remporter la victoire aux jeux Olympiques, jeux à la vérité tellement célèbres que leur époque est devenue une mesure chronologique[2].

---

[1] On cite les chevaux du célèbre Cimon, capitaine athénien, et bien d'autres renommés pour leur vitesse.

[2] On reproduit encore chaque année, dans Florence, le

On sait que tous les quatre ans on célébrait les jeux Olympiques, et tous les trois ans les jeux Isthmiques. A ces époques toutes les hostilités cessaient, et les Grecs se rendaient de toute part à Élis ou à Corinthe. Les artistes ne perdaient pas de vue le grand jour où leurs ouvrages devaient être exposés aux yeux de la Grèce entière. Qu'on se figure l'ardeur et l'émulation qu'excitait un tel concours, pour les arts, les talents et la gymnastique.

Emmené des amphithéâtres aux stades, hippodromes et autres jeux publics, je n'abandonnerai point l'architecture des Grecs, sans parler des matériaux qu'ils employaient.

Les beaux marbres indigènes ne pouvaient s'offrir à de meilleurs artistes; ils donnaient en même temps les blocs édificateurs, la base fondamentale du ciment qui les liait, et les principaux ornements de l'architecture. Au temps de Périclès, les Grecs, plus recherchés et plus instruits que

---

spectacle des courses de chars, suivant les formes antiques. Au nord de la même cité moderne, dans une arène adjacente au mur de ville, des athlètes, vêtus on ne peut plus légèrement, s'exercent à un jeu de ballon roide, qui exige de la vigueur, de l'adresse, et l'emploi d'un gantelet. On y voit les bustes et les noms de ceux qui sont devenus fameux dans cette gymnastique, objet de rivalités en diverses contrées de l'ancienne Étrurie. Cette célébrité, il faut en convenir, est à peu près limitée dans le cercle des acteurs et des amateurs de ce genre de spectacle.

les Égyptiens dans l'art de composer leur ciment, appliquaient, même aux édifices particuliers, des enduits comparables au marbre de Paros pour la blancheur, la dureté et le poli ; leurs couvertures en terrasse résistaient aux intempéries; leurs maçonneries en petits matériaux étaient solides comme la pierre de taille : c'étaient bien là des résultats du savoir, du goût et de l'industrie.

SCULPTURE, PEINTURE ET GRAVURE.

L'art statuaire et celui de la peinture devaient être bien anciens chez les Grecs, puisqu'ils avaient, suivant l'histoire, des images ressemblantes des héros de Troie. Plutarque (vie d'*Aratus*) parle d'un jeune Lacédémonien qui ressemblait si parfaitement à Hector, dont les traits étaient fort connus plusieurs siècles après cette fatale guerre, qu'on accourait de toute part pour juger de cette ressemblance. On nous a transmis en effet des têtes d'Hector, d'Homère, etc.

Vers la 50e olympiade, c'est-à-dire vers l'an 576 avant J.-C., la sulpture et la peinture commençaient à se développer. Cependant on ne doit rapporter qu'au temps de Périclès, un siècle et demi plus tard, le beau caractère de correction, d'élégance et d'expression, auquel les Grecs ont porté le premier de ces arts. La peinture n'atteignit même son plus grand lustre que sous Alexandre-le-Grand.

Périclès, durant ses 40 années du gouvernement de la république, en occupant tous les bras et tous les esprits, répandit dans Athènes la splendeur et l'abondance; il bâtit des temples, des théâtres, des aqueducs, des ports, etc.; c'est à cette époque, selon Pline [1], qu'on peut fixer le triomphe de l'architecture et de la sculpture. Le Parthénon, l'Odéon [2], et d'autres édifices célèbres, datent de ce temps si mémorable. Quant à la sculpture, la belle période de cet art se forme de deux époques.

La première, dont le style ferme et hardi, mais correct, présente ce qu'on appelle le style sublime, est caractérisée par les ouvrages de Phidias, Polyclète, Scopas, Agésandre, etc., comme le Jupiter-Olympien d'Élis, la Minerve d'Athènes, la Junon d'Argos, la Vénus de Lemnos, Niobé et ses filles [3], Laocoon, etc. [4].

---

[1] Pline, Hist. nat., liv. xxxvi, ch. v.

[2] L'Odéon de Périclès ayant été brûlé pendant la guerre Mithridatique, fut ensuite rebâti par le roi Ariobarzane.

[3] Les uns attribuent cet ouvrage à Scopas, les autres à Praxitèle. L'admirable collection des Niobé se trouve réunie dans une salle particulière de la galerie de Florence. Elle est composée du groupe de Niobé avec ses deux filles, de deux fils morts, et d'autres personnages en diverses attitudes déterminées par l'événement de cette fiction. La disposition de l'ensemble serait un beau programme à proposer dans une académie des beaux-arts. Ademollo de Florence a récemment fait un dessin idéal ou conjectural de cette scène

L'époque suivante, dont le style est vraiment beau, gracieux et attrayant, se trouve caractérisée par les ouvrages de Praxitèle et de Lysippe, tels que la Vénus de Gnide, les chevaux de Corinthe, et l'Alexandre [1]. Les peintures d'Apelle appartiennent à cette dernière époque.

Ainsi la beauté idéale se composerait de l'ensemble et des parties capitales du style sublime, avec l'élégant et le gracieux du beau style; tel est l'avis de Lucien (le Grec) et de Winkelmann; par exemple : le visage de la Vénus de Lemnos (chef-d'œuvre de Phidias); les cheveux, les sourcils et le front de la Vénus de Gnide (de Praxi-

---

tragique. Il y place le cheval qui se voit près de la porte du musée florentin. La tradition rapporte effectivement que la scène eut lieu pendant que les enfants de Niobé se livraient aux exercices de leur âge, tels que l'équitation, la course, la lutte, etc. — [4] On attribue ce groupe sublime à Agésandre et à ses deux fils Polydore et Athénodore, chacun pour une des figures.

[1] Praxitèle fit les deux Vénus de Gnide et de Cos. Le premier de ces chefs-d'œuvre était, dit-on, préférable; les habitants de Gnide refusèrent leur Vénus au roi Nicomède, qui leur proposait de racheter ainsi toutes leurs taxes.

On attribue à Lysippe un nombre considérable d'ouvrages en bronze, tous si précieux que le moindre eût suffi pour immortaliser un homme. Il fut le premier qui présenta, comme à ses admirables chevaux de Corinthe, des attitudes élancées et hardies, en imaginant le moyen de les fixer ainsi sur leur base.

tèle), avec la tendresse attrayante, la grace agaçante de ses yeux, et les mains de la Vénus d'Alcamène, disciple de Phidias ou de Polyclète.

Une seule Vénus moderne aurait peut-être épargné à Winkelmann cette belle combinaison, s'il avait pu voir la Vénus de Canova, que les artistes d'Italie sont venus juger et admirer, à Florence, sur le piédestal héréditaire qui porta la Vénus de Médicis, au milieu des chefs-d'œuvre variés de l'art.

La sculpture grecque devint aussi féconde que belle : suivant Pline, les Athéniens firent, pour *Démétrius* de Phalère, trois cent soixante statues, mais qui furent mises en pièces par eux-mêmes avant que trois cent soixante jours fussent écoulés. Ce nombre est confirmé par Varron (*apua Nonium*); par Strabon : *Hic Demetrius æneas tot aptus est quot luces annus habet absolutus* (Strab. *lib.* 9); et par Diogène-Laërce (*in Demetrio*, *lib.* 5). Ces auteurs disent qu'elles furent détruites et transformées en vases destinés aux usages les plus immondes. C'est ainsi qu'à Rome les statues nombreuses de Marius furent abattues par Sylla.

La peinture avait aussi ses célébrités en Grèce; mais que sont devenues les œuvres d'Apelle, de Zeuxis[1], Parrhasius, Polygnote[2], Pauson, et

[1] Zeuxis eut pour rival Parrhasius (d'Ephèse suivant les uns,

Dionysius de Rhegium (dans la Grande-Grèce ou Calabre, etc., actuelle)?... Ce dernier fut surnommé *anthropographus*, parce qu'il s'attachait exclusivement aux figures humaines.

Au dire de Pline, Polygnote de Thase, Arcésilas de Paros, Aristide (l'élève de Polyclète), Pamphile (maître d'Apelle), Lysippe et Pausias de Sicyone, peignirent sur émail ou sur verre [1].

Les Grecs et les Romains ont eu des graveurs et des ciseleurs habiles (*cœlatores* chez ces derniers). Ils travaillaient sur les métaux avec le ciselet, le burin et le marteau. Pline [2] fait mention

---

d'Athènes suivant les autres). Pline rapporte que Zeuxis disputant au second le prix de la peinture, imita si bien des raisins, que les oiseaux se jetaient dessus pour s'en repaître. Parrhasius, de son côté, peignit un rideau avec tant d'art, que Zeuxis lui-même y porta la main pour découvrir le tableau qu'il semblait cacher; ayant reconnu sa méprise, il s'avoua vaincu. Une autre fois, Zeuxis peignit un homme chargé de raisins; les oiseaux volèrent encore sur ce tableau; mais Zeuxis n'en conçut que du dépit en réfléchissant à l'imperfection de ce dernier tableau, puisque les oiseaux n'avaient point eu peur de l'homme; cependant la voracité rend bien des êtres audacieux. Ce peintre est le premier qui ait fait payer la vue de ses tableaux; on lui trouve quelques imitateurs en ce genre, parmi nos peintres du siècle.

[1] Polygnote de Thase, avant la 90e olympiade, fit des peintures au temple de Delphes et dans la galerie d'Athènes dite *Pœcile*. Les Amphictyons lui assignèrent des logements gratuits dans les principales villes de la Grèce.

[2] Pline, Histoire naturelle, liv. xxxv, chap. 11.

des plus renommés et de leurs principaux ouvrages : Zopire grava *les aréopages* et le jugement d'Oreste sur deux coupes d'un grand prix. Pythias grava sur une petite amphore Diomède et Ulysse avec le palladium de Troie; il grava plusieurs autres sujets d'une délicatesse achevée. Pline cite encore Pyrgotelès, graveur en pierres fines, auquel seul Alexandre-le-Grand accorda le droit de graver sa figure; Dioscoride, autre graveur célèbre; Acrogas, ciseleur fameux par ses dessins de bacchantes et de centaures, etc. Ces derniers ont été employés par les Romains.

ART MUSICAL.

La musique, dont on a fait un art d'imitation plein de charmes, était cultivée chez les Grecs, qui sont les inventeurs de l'échelle diatonique. On connaît les merveilleux effets de la lyre d'Orphée, laquelle, suivant Virgile, avait sept cordes. La lyre ou le trépied de Pythagore-Zacynthien (de Zanthe) avait trois modes : le dorien, le lydien et le phrygien [1]. Ces différents modes, touchés avec adresse, quoique alternativement, imitaient un concert de plusieurs instruments ou musiciens. La harpe triangulaire, celle du roi David, ne devait point être inconnue dans l'Asie. La trompette

[1] Athénée, liv. XIV, chap. 15, page 637.

droite, sans doute la plus ancienne après la trompe ou corne naturelle, était en usage chez les Juifs; on la voit parmi les dépouilles de ce peuple, sur l'arc de Titus à Rome; les Romains s'en servaient aussi, comme de la trompe courbe, instrument d'origine tyrrhénienne, et dont la musique était nommée le chant tyrrhénien. Enfin l'art musical des Grecs utilisait encore la flûte double et simple, le sistre, les crotales et autres instruments propres à marquer la cadence, etc.

PHASES DIVERSES DE L'ART.

L'accroissement de l'art sous Périclès peut être comparé à sa renaissance sous Jules II et Léon X; la Grèce était alors ce que l'Italie devint dans la suite.

Au commencement de la 87e olympiade (environ 432 ans avant J.-C.), on vit éclater la funeste guerre du Péloponèse, qui finit au commencement de la 94e olympiade [1]. La poésie n'en dut pas moins sa prospérité au goût dominant des Grecs pour les spectacles, qui ne furent jamais suspendus; on pourrait dire aux génies d'Euripide, de Sophocle, d'Aristophane, etc. Mais l'époque de cette guerre devint préjudiciable aux arts, dont le destin fut toujours lié à celui d'A-

[1] Cette guerre entre Athènes et Sparte dura 27 années.

thènes; leur mère-patrie éprouva de fréquentes alternatives de trouble et de tranquillité.

Après la 102e olympiade commence la dernière époque des grands hommes de la Grèce, de leurs héros, de leurs philosophes, de leurs poètes et de leurs orateurs; le siècle d'Alexandre-le-Grand [1] termine cette époque non moins glorieuse pour le souverain que ses immenses conquêtes; car depuis la 120e olympiade l'art, en général, ne fit que déchoir et languir jusque vers la 155e [2]. L'art découragé s'expatria lui-même. Il fut accueilli en Égypte par les successeurs d'Alexandre, les Ptolémées, et en Asie par les Séleucides. Alexandrie fut une nouvelle Athènes : Démétrius de Phalère, ancien gouverneur de l'Attique, Apelle, Euclide, Théocrite, Callimaque, etc., y portèrent leurs génies. La Sicile eut aussi sa part des génies de la Grèce, et l'art fleurit brillamment, on pourrait dire magnifiquement à Syracuse, bien avant Archimède, sous les rois Gélon, Hiéron Ier, et les deux Denys; mais ce dernier âge de l'art ne produisit rien de comparable aux deux premiers, c'est-à-dire aux temps de Phidias et de Praxitèle, si l'on excepte peut-être le fameux

---

[1] Alexandre-le-Grand mourut, à la fleur de l'âge, au commencement de la 114e olympiade.

[2] *Cessavit deindè, et rursùs olympiade centesimâ quinquagesimâ revixit.* (Pline, lib. xxxiv, chap. 19, § 1.)

torse du Belvédere (d'Hercule en repos), qu'on peut attribuer à Appollonius, et l'Hercule-Farnésien de Glicon, l'un et l'autre d'Athènes [1]. Ces deux morceaux paraissent être des derniers chefs-d'œuvre de l'art statuaire avant la perte de la liberté des Grecs, je veux dire avant que ce pays fût réduit en province romaine, révolution arrivée dans la 155e olympiade, ainsi que la prise de Carthage, et d'où datent les principales richesses de l'Italie dans le genre hellénique. Le pillage général de cette époque était bien fait d'ailleurs pour décourager les artistes et les villes de la Grèce. L'extrême période du beau style de l'antiquité grecque remplit à peine le siècle postérieur au temps d'Alexandre-le-Grand. L'art des Grecs ne survécut pas long-temps à son émigration; il avait changé de patrie et d'inspiration.

Les chefs-d'œuvre de la sculpture peuvent à peine être imités par la sculpture elle-même; la gravure ne saurait les reproduire. Cet art a plus d'action sur l'architecture; aussi les types-modèles de la Grèce sont-ils devenus classiques dans l'Europe. Nous pouvons, à cet égard, limiter notre reconnaissance aux artistes français, en distinguant

---

[1] Le Journal des Savants étrangers, du mois de mai 1760, a fait une bien belle description de ce témoin admirable de l'art antique; Winkelmann l'a reproduite dans son IIIe volume, liv. 6, chap. 4, de l'Histoire de l'art chez les anciens.

toutefois le superbe ouvrage de M. de Choiseul-Gouffier [1]. On doit à M. Pouqueville quelques bons renseignements qu'il a recueillis durant son séjour diplomatique en Grèce; il est permis d'en attendre de plus importants et de plus étendus concernant l'Attique, de la part de M. Bory-de-St.-Vincent et des autres savants qui lui furent adjoints lors de notre glorieuse expédition de Morée.

DES ROMAINS, DES ÉTRUSQUES, ET DES GAULOIS.

Des Romains. — La Sicile correspondait, sous bien des rapports, aux célébrités grecques, lorsqu'elle passa sous la domination romaine, pour subir les concussions de Verrès, éloquemment dénoncées par Cicéron. Cependant, annexe naturelle de l'Italie, on peut du moins confondre son antiquité avec celle de l'empire romain; je parlerai, plus loin, de Syracuse et d'Archimède.

ORDRE PŒSTUM.

Dans la partie du continent italique surnommée *la Grande-Grèce*, l'ancienne Lucanie offre les restes malheureusement trop ruinés des temples de

---

[1] Voyage pittoresque de la Grèce, en 1776.

Pœstum ou *Possidonia*, dont le type particulier nous a été transmis, d'un côté par Thomas Major, graveur de sa majesté britannique, de l'autre par l'architecte français Dumont, d'après les dessins de M. Soufflot; les dessins de ces ruines font encore partie des œuvres de Piranesi. Le temple de Neptune, dit le grand Temple, bâti par les Doriens, est un *amphiprostyle-hexastyle*, c'est-à-dire ayant deux façades semblables, chacune de six colonnes. Il a 62 mètres 48 centimètres (192 pieds 4 pouces français) de longueur, sur 28 mètres 69 centimètres (86 pieds 2 pouces) de largeur. L'architecte Le Doux, dans les cinquante-six barrières, toutes différentes, dont il a orné l'enceinte de Paris, a fait, près de Mouceaux, l'application complète d'un périptère d'ordre *pœstum* [1].

NAVIGATION ET TRAVAUX HYDRAULIQUES.

Il paraît que les Romains ne s'appliquèrent à la navigation qu'au temps de la première guerre Punique; la politique de ces peuples et la rivalité de Carthage leur en démontrèrent la nécessité. N'ayant point de ports pour étendre leur marine, ils s'en procurèrent par la force en s'emparant de ceux de Tarente, Reggio et Messine. Ancus-Mar-

---

[1] Édifice entouré, à l'extérieur, d'un rang de colonnes.

tius, quatrième roi de Rome, fonda la ville d'Ostie à l'embouchure du Tibre. Jules-César voulut y construire un port; la brièveté de son règne l'en empêcha. Les empereurs Claude et Trajan ont dans la suite exécuté les projets de César.

Le Serlio a donné un plan de ce port, qui formait un hexagone régulier dont chacun des côtés avait, suivant cet architecte, 1160 palmes (grands palmes sans doute, ce qui ferait environ 260 mètres) de longueur. Le bassin était entouré d'arcades et d'édifices à l'usage de la marine et du commerce. Il était précédé d'un chenal artificiel entre deux môles flanqués de tours, et l'on y construisit un phare analogue à celui d'Alexandrie, pour éclairer la navigation nocturne. On voit cette même forme hexagone du port sur une médaille de Trajan avec l'inscription : PORT. OST. Un pape (Grégoire X) détruisit ce beau port, dans la crainte qu'il ne favorisât les incursions des Sarrasins.

C'est pour fonder la partie antérieure du port d'Ostie que fut coulé l'énorme navire ou radeau qui, par l'ordre de C. Caligula, transporta l'obélisque élevé sur la place du Vatican à Rome, avec les quatre blocs destinés à lui servir de piédestal. Ce navire, dit Pline, avait pour lest 120,000 boisseaux de lentilles [1]. Sa longueur occupait en

[1] Le boisseau romain étant 0,77 de celui de Paris, si l'on suppose au premier un poids d'environ 10 kilog., le poids du lest serait de 1200 tonneaux.

grande partie le côté gauche du port, où l'empereur Claude le fit ensuite couler à fond, par le moyen de trois massifs de maçonnerie chacun de la hauteur d'une tour, qui avaient été construits à Pouzzole sur le navire même. Le mât de ce navire avait quatre brasses de tour [1].

On attribue à l'empereur Auguste l'établissement, sous la conduite d'Agrippa, du port de Mysène, et les travaux de jonction du golfe de Baja aux lacs Lucrin et Averne ; la construction du port de Ravenne, avec un phare magnifique. Il ne reste aujourd'hui aucuns vestiges de ce dernier port, dont l'emplacement est devenu continental par les immenses et rapides atterrissements formés aux environs des bouches du Pô et du Montone. L'antique Ravenne se trouve maintenant à plusieurs milles du nouveau littoral. Un jour sans doute, Venise, ex-reine de l'Adriatique, sera, par des causes semblables, une annexe du continent ; mais sa dépopulation aura précédé une telle métamorphose, dont les symptômes se manifestent graduellement. Il reste aux modernes le port d'Ancône exécuté par Trajan.

Les préfectures maritimes des Romains étaient à Mysène sur la Méditerranée, à Ravenne sur l'Adriatique. J'aurai occasion de parler des vais-

---

[1] *Arboris ejus crassitudo quatuor hominum ulnas amplectentium implebat.* (Plin., *Hist. natur.*, *lib.* xvi, *cap.* 76.)

seaux ou galères des Grecs et des Romains, au sujet des usages militaires de ces nations célèbres.

Les bouches du Pô ont quelques rapports avec celles du Nil; les unes et les autres sont composées partie de lits naturels, partie de lits artificiels, susceptibles d'atterrissements et dont l'effet s'est montré bien plus rapide sur les bords de l'Adriatique; mais l'état moderne de ce littoral est bien loin de valoir celui du Delta d'Égypte. Les marais du Pô s'étendaient fort avant dans la Gaule Cispadane; on sait combien Annibal trouva de difficultés lorsqu'il y pénétra pour aller en Étrurie. Le consul Æmilius-Scaurus les dessécha 115 ans avant J.-C., par le moyen de canaux entre Plaisance et Parme. Ces marais n'étaient et ne sont encore qu'une faible partie de ceux qui forment la zône presque continue du littoral italien, tant sur la Méditerranée que sur l'Adriatique, et parmi lesquels on a, tant de fois, nommé les marais Pontins. C'est pourquoi les travaux de desséchement, qui se lient fréquemment à ceux de la navigation intérieure, ont beaucoup occupé les anciens Romains.

La république romaine sentant le besoin et les avantages du desséchement des marais Pontins, chargea le consul M. Cornelius-Cethegus, gouverneur de cette province, de les dessécher; il paraît qu'il y réussit environ 162 ans avant J.-C [1]. Déja

[1] Pline, liv. IV, chap. 4.

du temps de César, ce travail était devenu presque inutile, soit par défaut d'entretien, soit par la nature même des lieux; les assassins de ce grand homme arrêtèrent ses projets de restauration et de reconstruction d'une chaussée viable. Sous le règne d'Auguste on creusa le canal parallèle à la voie Appienne et voisin de cette route [1]. Ce canal servit à la navigation. Les poètes Lucain et Horace en parlent. Trajan fit de nouveaux ouvrages pour assurer le desséchement de ces marais, y rétablit la voie publique [2]. Mais environ 400 ans après, Théodoric, roi des Goths, provoqua, près du sénat romain, les dispositions nécessaires pour exécuter d'autres travaux. Ce canal avait 19 milles de longueur, ce qui le fit appeler par les Latins *Decemnovium* [3]. Divers papes se sont occupés des mêmes travaux, notamment Sixte V et Pie VI. Les effets du desséchement sont presque nuls; la voie Appienne (route directe de Rome à Naples) est le résultat le plus utile de ces travaux successifs. La force et la persévérance dans le gouvernement deviendraient à peine capables d'un succès réel.

Sous le règne de Tibère et le consulat de Drusus-César, on forma le projet de joindre *le Clanis* (la Chiana) à l'Arno pour diminuer à Rome

---

[1] Strabon, Géographie, liv. v.

[2] Dion, liv. lxviii, p. 777.

[3] Procop., *Goth. rer. lib.* i.

les inondations du Tibre, dont le Clanis était un affluent [1]. Les réclamations des Florentins et l'avis de Pison empêchèrent d'y donner suite. Ce projet n'aurait guère atteint le but préservatif que les Romains s'en proposaient. Les Toscans modernes ont forcé et régularisé le cours de la Chiana vers l'Arno en sens contraire à sa direction primitive; d'une contrée stérile ils ont ainsi fait une province fertile.

La mort tragique de César l'avait empêché de donner un écoulement au lac *Fucin* (Celano) dans l'Abruzze-Ultérieure [2]. L'empereur Claude y employa 30,000 hommes pendant onze années consécutives [3]. Il fallut percer des montagnes sur un trajet de plusieurs milles; ce grand ouvrage fut terminé l'an 52 de notre ère, et l'ouverture du canal d'écoulement fut célébrée avec pompe par un combat naval donné, sur le lac, entre plusieurs milliers d'hommes condamnés à mort, spectacle auquel assistèrent Claude, Néron son fils, et Agrippine [4]. Ces travaux durent être im-

---

[1] Tacit., Annal., liv. I.

[2] Suet., *In Cæs.*, cap. 44.

[3] Pline, liv. xxxvi, chap. 16. — Tacit., Annal., liv. xii, chapitres 56 et 57.

[4] Suet., *In Claud.*, cap. 20 et 32. — Tacit. (*loco citato*). — Dion, liv. lx.

parfaits, ou bien négligés dans la suite, car le lac Fucin subsiste de nos jours [1].

Néron entreprit d'ouvrir un canal, à partir du lac Averne et communiquant d'un bout avec le lac Lucrin ou *Portus-Julius* dans le golfe de Baja, de l'autre avec Rome par l'embouchure du Tibre, conséquemment par les marais Pontins : ce canal, d'environ 160 milles de longueur, devait avoir assez de largeur pour le passage de deux trirèmes de front. Il eût fait éviter les naufrages du cap Mysène; c'eût été l'embellissement complémentaire d'un lieu de délices renommé dans l'antiquité. Cet ouvrage fut ébauché sous la direction des architectes Célère et Sévère [2]. Les restes qu'on voit près du littoral, au nord de *La Rocca-di-Cuma*, sont connus dans le pays sous le nom de *Fossa-di-*

---

[1] La France a déja ses galeries souterraines, qui ne le cèdent ni aux travaux du lac Fucin, quels qu'ils fussent, ni aux grottes du Pausilippe et du Furlò d'Italie. Les galeries actuelles des canaux de St-Quentin, de St-Maur, de Bourgogne, etc., peuvent bien rivaliser avec les précédentes; et bientôt, par le développement actif du système de navigation intérieure en France, les galeries de ce genre y seront multipliées au-delà de toute comparaison : car le percement d'une montagne sur plusieurs kilomètres de longueur, pour faire communiquer deux rivières, n'est plus l'obstacle d'un projet utile; ce travail est au contraire considéré comme une économie de dépenses, et ses avantages deviennent permanents en ce que la navigation doit être plus célère et plus facile.

[2] Tacit., Annal., liv. xv. — Suet., *In Nerone*, cap. 3.

Nérone ou *Lago-di Licola*. Suétone, Pline et Tacite en font mention : c'est d'eux que Tacite disait : *Manentque vestigia irritæ spei.*

Je ne parlerai point des canaux entrepris par les Romains dans les Gaules, tels que ceux de *Marius*, vers l'embouchure du Rhône; de *Drusus*, du Rhin à l'Issel; de *Corbulon*, aux embouchures de la Meuse et du Rhin, etc. J'ai cité des preuves suffisantes de leurs connaissances appliquées aux travaux hydrauliques, et des grandes vues qui dirigeaient leurs entreprises dans ce genre.

SCIENCES.

Aucune célébrité scientifique n'égalait celle d'Archimède ; il fut mathématicien, astronome et physicien. On connaît le mot profond qu'il dit au roi de Syracuse (Hiéron), pour lui donner une idée de la puissance du levier, et qu'on a poétiquement traduit de la sorte :

Dic ubi consistam, cœlum terramque movebo;

c'est-à-dire que, s'il trouvait un autre monde, comme point d'appui pour y placer un levier, il pourrait, à l'aide de cette machine, soulever notre globe et son atmosphère. On a parlé d'une sphère de verre, dont les cercles retraçaient les mouvements célestes; ce fait est au moins dou-

teux. Mais on n'élève aucun doute sur la belle solution qu'il donna du problème fameux de *la couronne d'Hiéron*, pour reconnaître, par les principes de l'hydrostatique, l'alliage frauduleusement employé à cet ouvrage; et l'on dit qu'au moment de sa découverte Archimède sortit vivement du bain, sans s'apercevoir de sa nudité, en s'écriant : *Je l'ai trouvé! Je l'ai trouvé!..*

C'est par les ressources de son génie qu'Archimède prolongea la défense de Syracuse, assiégée par l'armée de Marcellus. On a beaucoup cité le miroir dont il se servit pendant le siége pour brûler les vaisseaux romains. Malgré le jugement négatif de Descartes, Buffon [1] admet la probabilité de cette autre invention, et pense, conformément aux descriptions de Tzetzès, auteur grec du douzième siècle, que ce miroir pouvait être hexagonal et flanqué d'autres miroirs plus petits, sous des angles calculés, dont l'ensemble réunissait et réfléchissait les rayons brûlants du soleil, au passage du méridien. Archimède les dirigea sur les vaisseaux rangés à la simple portée du trait, qui comprend, d'après les usages anciens, une distance de 150 pieds français, c'est-à-dire à laquelle un homme lançait, à la main, un trait ou un javelot. Cependant Tite-Live, Plutarque et Polybe

---

[1] Buffon, Histoire naturelle. Introduction aux minéraux, 6me mémoire sur la lumière et la chaleur.

surtout qui décrit soigneusement les moindres circonstances du siége de Syracuse, gardent le silence au sujet des miroirs d'Archimède, dont l'effet si nouveau et si remarquable ne devait point échapper à de tels historiens.

On sait qu'Archimède fut tué 208 ans avant l'ère chrétienne, à la prise de Syracuse, par un soldat qui ne le connaissait point, tandis que ce grand homme était profondément occupé d'études scientifiques. Cicéron, étant questeur en Sicile, découvrit son tombeau, sur lequel on voyait un cylindre et une sphère.

La balance dite *romaine* est une modification ingénieuse et très-utile de la balance simple; elle est antérieure au célèbre architecte Vitruve, qui en donne la description.

Les douze tables romaines ne faisaient mention que du lever et du coucher du soleil. Quelques années après, on y ajouta le midi, dont l'huissier consulaire faisait l'annonce, au moment où, de la salle du sénat, il voyait le disque du soleil entre les *Rostres* et le *Grécostase* [1]. J'ai dit, au sujet des Grecs, que l'horloge solaire d'Anaximène fut apportée de Lacédémone à Rome par

[1] Les *Rostres* étaient la tribune aux harangues, sur la place publique, ornée des rostres de navires pris sur l'ennemi. Le *Grécostase* servait à la réception des ambassadeurs de la Grèce et des autres nations.

L. Papirius-Cursor, 12 ans avant la guerre contre Pyrrhus. Cette horloge fut placée au temple de Quirinus; elle servit ensuite de modèle. Suivant Varron, relaté par Pline, le premier cadran solaire à Rome fut placé sur une colonne, auprès des Rostres, par M. Valerius-Messala, qui le fit apporter de Catane (en Sicile), après la prise de cette ville, l'an de Rome 491. Ce cadran n'était pas d'une exactitude parfaite. Scipion-Nasica fut le premier qui marqua les heures du jour et de la nuit au moyen d'une clepsydre, l'an de Rome 595, ou 158 ans avant J.-C. [1].

Jules-César réforma le calendrier romain, d'une manière imparfaite il est vrai, mais qui supposait des connaissances astronomiques aussi positives qu'étendues dans ceux qui furent chargés de ce travail scientifique [2]. Auguste fit, au Champ-de-

---

[1] Horloge hydraulique, mesurant la durée du simple écoulement de l'eau dont un vase était rempli. Cette clepsydre ne valait pas, pour l'exactitude, l'*Horoscope hydraulique* déja mentionné au sujet des Babyloniens (page 28).

[2] Le calendrier Julien était défectueux : on y supposait que l'année solaire était de 365 jours 6 heures, tandis qu'elle n'est que de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 48 secondes. (LALANDE, Mémoires de l'Academie, année 1752.—Id.—Abregé d'astronomie, art. 89 et 305.) Elle excédait donc d'environ 11 minutes $\frac{1}{4}$ la revolution précise. On y supposait encore qu'au bout de 19 ans, qui font le *nombre d'or*, les lunaisons revenaient au même temps, au même point et au même lieu; mais il s'en faut de 1 heure, 27 minutes et près de 32 secondes.

Mars, cet admirable gnomon d'une pyramide égyptienne, dont les ombres se projetaient sur une vaste surface plane où l'on avait tracé des divisions en cuivre.

Les calendriers romains que l'antiquité nous a transmis contenaient, pour chaque mois, les fêtes qu'on y célébrait, et dont on marquait les jours ou l'ordre de succession; les jeux publics, les courses de chevaux, les époques de la mort des personnages célèbres, les temps propres aux travaux de l'agriculture, etc.

Sous César et Auguste, on inventa l'art de faire mouvoir les moulins par l'eau; mais on n'en tira aucun profit avant le règne de Constantin-le-

---

Par une suite nécessaire de ces deux combinaisons, il s'introduisit une anticipation considérable dans les temps: en conséquence de la première, les saisons auraient été absolument dérangées; en conséquence de la seconde, les nouvelles lunes auraient précédé leur coïncidence réelle; ainsi, en 1582, l'équinoxe du printemps, fixé par le concile de Nicée (de l'an 325) au 21 mars, arrivait le 11 et se trouvait avancé de 10 jours; les nouvelles lunes arrivaient 4 jours plustôt que le calendrier ne les annonçait.

Pour remédier à ce désordre croissant, Grégoire XIII ayant consulté les astronomes de l'époque, il fut résolu: 1° que l'on retrancherait 10 jours de l'année courante; 2° que l'on substituerait au *nombre d'or* le cycle des *épactes*, qui est de 30 ans, lequel révolu, les lunaisons reviennent assez exactement au même point. Cette réformation, opérée en 1582, a pris le nom de *Calendrier grégorien*; il est actuellement presque généralisé, même dans l'Europe protestante.

Grand. Alors on commença par bâtir des moulins près des sources des fleuves et dans le voisinage des fontaines. Bélisaire, général de Justinien, en fit construire dans le milieu des rivières[1].

Pline l'ancien fut un des plus savants de l'ancienne Rome, sous Vespasien et Titus. On sait qu'ayant voulu observer de trop près l'éruption du Vésuve, l'an 79 de notre ère, il périt victime de son zèle pour la science. Il ne reste de lui que son *Histoire Naturelle*, en XXXVII livres, ouvrage qui renferme une érudition immense, et une infinité de renseignements très-curieux sur l'histoire en général, la géographie, les arts, etc.[2]. Cependant on y voit quelques taches de crédulité ou du moins de tolérance blâmable de la part d'un savant et d'un philosophe.

Celse et Galien, dans le Ier et le IIe siècle de l'ère chrétienne, ont illustré la science médicale.

PROGRÈS ET VICISSITUDES DES ARTS.

L'art de la fonderie fut probablement importé de Grèce en Italie. Néanmoins il est fort antique dans cette dernière contrée, si l'on en juge par la

---

[1] PLINE. Édition de Panckoucke, liv. VII, chap. 57; note de M. Ajasson de Grandsagne.

[2] L'edition du P. Hardouin (Breton d'origine), en 2 vol. in fol. Paris, 1723, passe pour la plus estimée.

statue d'Hercule, dont le roi Évandre fit la dédicace, et qui, du temps de Pline, était encore au *Campo-Vaccino;* par la statue de Janus-*Bifrons* que Numa fit ériger en l'honneur de ce dieu, dont le temple se fermait durant la paix, ce qui détermina la formule si connue : *Janum clausit;* par les tables en bronze des lois romaines, etc. La Sicile d'ailleurs fournit un trop fameux exemple d'application de cet art de la fonderie dans le taureau d'airain de Phalaris, tyran d'Agrigente (de l'an de Rome 561 à l'an 571), et dont l'histoire est devenue vulgaire : on sait que Perillus, l'auteur de ce cruel instrument de supplice, ayant demandé sa récompense, Phalaris le fit brûler le premier dans le ventre du taureau, et que le tyran y fut lui-même brûlé par les Agrigentains révoltés.

L'airain était proprement comme la base et le type des finances romaines. Le collége des monnoyeurs, fondé par Numa, se nommait *ærariorum fabrorum institutio;* les mandats pour la solde de l'armée s'appelaient *æra militum;* les receveurs de la finance étaient nommés *tribuni ærarii;* le trésor public s'appelait *ærarium;* enfin les débiteurs insolvables ou ruinés étaient surnommés *obærati*, d'où nous vient le terme *obéré.*

Les Romains, sensibles aux beautés des productions de la Grèce, en devinrent par la suite les protecteurs, tant à Rome que dans Athènes et

à Syracuse. Cicéron fut au nombre des bienfaiteurs de l'art[1]. Le luxe et la magnificence des empereurs contribuèrent à l'encouragement des artistes. Les jeux solennels de la Grèce furent transférés en Italie ; les lettres y furent cultivées. Paul-Émile donna l'exemple en chargeant un sculpteur et un peintre d'instruire ses fils, au nombre desquels se trouvait le jeune Scipion. Sylla lui-même, le grand destructeur des arts dans la Grèce, devint, peut-être sans le savoir, leur protecteur dans l'Italie, par la somptuosité des édifices qu'il fit construire et décorer : témoin le temple de la Fortune à Préneste, dont les vestiges même annoncent l'ancienne magnificence. A l'exemple de Sylla, César employa sa puissance à protéger et nourrir les arts, non seulement dans les villes d'Italie, mais encore dans les Gaules, l'Espagne et la Grèce. Il ne se borna point à réparer les désastres antérieurs; partout il restaura, et fit exécuter des monuments nouveaux : que n'eût-il pas fait si la carrière de l'empereur eût égalé celle du général?

Des artistes des pays conquis furent envoyés à Rome, et réciproquement Rome sut concourir à l'embellissement de ses colonies. Dans ce temps enfin, les arts propagés s'alimentèrent par échange.

Lorsque Rome fut le chef-lieu du vaste em-

---

[1] Cicer. *ad Attic.*, *lib.* 1, *Epist.* 4, 6, 8, 9.

pire, les meilleurs artistes vinrent s'y établir de la Grèce même où ils n'étaient plus que faiblement protégés; Rome devint la nouvelle et dernière Athènes. Là commença le beau siècle d'Auguste; Horace dit de ce prince : *veteres revocavit artes* (il fit refleurir les arts) [1].

Il ne faut pas trop prendre à la lettre le texte d'Horace, car le style antique ne se reproduisit point; le bon goût commença même à dégénérer sous Auguste, pour faire place à l'afféterie, au genre efféminé. L'architecte d'Auguste, Vitruve [2], confirme cette décadence, applicable à la sculpture et à la peinture plus qu'à l'architecture du temps : car le Panthéon d'Agrippa, gendre et favori d'Auguste, démentirait évidemment cette assertion absolue.

Tibère, le successeur d'Auguste, ne protégea guère les arts; Caligula, Claude et Néron encore moins. Cependant ce dernier empereur favorisa indirectement les arts dans l'Occident par un nouvel enlèvement ordonné dans la Grèce au profit de l'Italie. C'est probablement à cette spoliation qu'on doit le célèbre Apollon du Belvédère [3], qui fut découvert avec le prétendu gla-

---

[1] Horace, liv. IV, ode 15, vers 12.

[2] Vitruve, liv. VII, chap. 5.

[3] Winkelmann m'a paru sublime dans la description qu'il fait de ce chef-d'œuvre. (Histoire de l'art, etc., tom. III, liv. 6, chap. 6, p. 196.)

diateur de Borghèse, modèle anatomique par Agasias d'Éphèse, à Anthium, lieu de la naissance de Néron, que ce prince avait embelli avec profusion. Ce temps a produit, de la part des Romains, le Germanicus de Versailles, et l'Agrippine-Farnesia. On peut rattacher au règne de Néron le bel antique l'*Émouleur*, transporté de Rome à Florence, sous le grand-duc Cosme III. Cet émouleur, accroupi, est la statue d'un certain Milichus, affranchi du sénateur Scevinus, qui lui avait confié le soin d'aiguiser le poignard dont il voulait frapper Néron, lors de la grande conjuration à la tête de laquelle se trouvait C. Pison, l'un des principaux personnages de l'État. Milichus fut surnommé *conservator*; Néron le combla de biens, et vraisemblablement lui fit élever la statue dont il s'agit, pour consacrer l'action de cet affranchi[1]. Cependant quelques antiquaires prétendent que cette statue représente un Scythe qui aiguise l'instrument du supplice de Marsias; cet instrument, il est vrai, ne ressemble point à un poignard, mais à une espèce de couteau. Suivant la dernière version, l'*Émouleur* pourrait bien être un ouvrage grec.

Fl. Vespasien fit quelque chose pour l'art, on pourrait dire beaucoup : il assigna des pensions aux maîtres de l'éloquence grecque et latine; il

[1] Tacit. Annal. liv. xv.

encouragea par des gratifications les poètes et les artistes [1], érigea le temple de la Paix et le décora des statues que Néron avait fait venir de la Grèce, et des tableaux des plus célèbres peintres de tous les temps. Il commença le fameux Colysée, qui fut terminé par son successeur. Ce temps doit être, à peu près, celui d'Acrogas, dont Pline fait mention comme d'un artiste renommé pour le dessin des Centaures et des symboles relatifs à Bacchus, et pour la ciselure *polychrôme* des métaux [2].

Titus, dans son règne trop court, fit plus pour les arts que son prédécesseur. On cite parmi les maîtres de ce temps le graveur en pierres fines Evodus [3], auteur de la belle Julie (fille de Titus), sur une aigue-marine, conservée dans les collections de l'ancien trésor de Saint-Denis en France. L'arc-de-triomphe élevé à ce bon prince est un monument distingué par le style de son architecture véritablement romaine, d'ordre composite, et par la pureté des bas-reliefs qui le décorent. Titus, amateur des belles-lettres et des sciences, qu'il cultivait lui-même avec succès, ne pouvait qu'encourager les talents, et jouissait le premier de ses nombreux bienfaits.

---

[1] Suétone, Vie de Vespasien, chap. 18.

[2] Pline, Hist. nat., liv. xxxiii, chap. 55.

[3] Cet Evodus fut précédé, sous Octavien, par Dioscoride de Samos, autre graveur célèbre dans le même genre.

Le règne de Titus nous rappelle la catastrophe d'Herculanum et de Pompéia, dont les découvertes instructives attestent irrécusablement les progrès antérieurs des arts dans cette contrée d'Italie pourtant éloignée de Rome. La sculpture et la peinture y figuraient déja par un mérite national : dans le *Forum* de la première ville on a trouvé des statues en marbre de Vespasien, de Néron, de Germanicus, etc., et la statue équestre de Nonius-Balbus le fils (qui se voit maintenant à droite sous le vestibule du palais royal de Portici). Les peintures de ce temps n'annoncent point un talent marqué pour la perspective, les groupes, les raccourcis, le clair-obscur; mais les figures isolées sont en général les meilleures. On voit, au musée de Portici, divers morceaux des plus remarquables de fresques détachées avec adresse des murs de l'antique cité; par exemple : un Hercule nu, de grandeur naturelle, un satyre pressant une nymphe dans ses bras, Thésée vainqueur du Minotaure, Chiron instruisant Achille à jouer de la lyre, etc. On sait enfin que ce musée spécial renferme une collection magnifique d'objets d'art précieux et très-variés, recueillis tant à Herculanum et Pompéia que dans les autres cités voisines de la Campanie.

Sous Trajan, l'art reçut une nouvelle vie. Outre les encouragements de tout genre qui mirent les artistes en grande activité, son règne fut une oc-

casion presque continue d'exercer leurs talents et leur génie. N'a-t-on point la superbe colonne Trajane? Ce monument était au centre d'un *Forum* que ce prince avait fait bâtir par Apollodore de Damas. Quelques débris de l'architecture de ce Forum, retirés des fouilles éventuelles qui furent opérées en cet endroit, annoncent la magnificence et le goût. L'inscription suivante de la base de la colonne prouve, par sa finale, l'immensité du travail qu'exigea non seulement la construction du Forum de Trajan, mais encore la formation de ce vaste emplacement conquis en partie sur le mont Capitolin; il semble même que la hauteur de cette colonne serve de repère ou de témoin relatif à la hauteur des déblais.

SENATVS . POPVLVSQVE . ROMANVS
IMP . CAESARI . DIVI . NERVAE . F . NERVAE
TRAIANO . AVG . GERM . DACICO . PONTIF
MAXIMO . TRIB . POT . XVII . IMP . VI . COS . VI . PP
AD . DECLARANDVM . QVANTAE . ALTITVDINIS
MONS . ET . LOCVS . TANTIS . OPERIBVS . SIT . EGESTVS

Le bel arc-de-triomphe d'Ancône offre des restes étonnants. On nous a transmis la mémoire du fameux pont de Trajan, sur le Danube [1]. Les

[1] Ce pont fut construit par le célèbre Apollodore de Damas, l'an 102 de notre ère; j'en reparlerai plus loin.

ports d'Ostie et d'Ancône, les marais Pontins, etc., attestent pareillement la grandeur et l'utilité de ses entreprises en faveur des arts et de l'industrie. Les médailles de cet empereur sont belles, même en bronze. Enfin la correspondance, si connue, de Trajan avec Pline le jeune prouve combien cet empereur était sincèrement zélé pour la gloire et le bien de son empire. Si donc Trajan n'eut point aussi son siècle, ce fut la faute de ses successeurs.

Cependant Hadrien, artiste lui-même, étendit sa protection pour les arts jusqu'à la Grèce; il acheva et consacra dans Athènes le temple de Jupiter-Olympien, qui était resté imparfait l'espace de 700 ans depuis Pisistrate. Hérode-Atticus, célèbre par son éloquence et ses richesses, y continua les bienfaits d'Hadrien par l'érection d'un grand nombre d'édifices publics... Mais je borne actuellement mes observations à l'Italie.

Qui n'a entendu parler du château Saint-Ange à Rome, élevé sur les grandes bases circulaires et conservées du mausolée d'Hadrien, dont on a fait des descriptions presque incroyables? On rapporte que dans la guerre des Goths ce monument servait déja de citadelle, et que les Romains y étant assiégés s'y défendirent aussi, comme au Capitole, avec des statues qu'ils jetèrent sur les ennemis.

Mais un monument plus considérable encore est la Villa-Hadriani, construite non loin de Ti-

voli, et dont les débris embrassent un circuit de plusieurs milles. Cet immense ensemble contenait des palais, des temples, des théâtres, des casernes, et jusqu'à des sites imités de la Grèce, le tout d'un luxe sans exemple de genre et de matériaux. J'y ai trouvé, en 1808, un fragment de rouge-antique (marbre) travaillé en moulure de cimaise, du serpentin et d'autres marbres, épars dans les champs actuels, comme des cailloux ordinaires. Les statues en tout genre, les mosaïques, les peintures les plus variées étaient innombrables dans la Villa-Hadriani; elles ont enrichi les principaux édifices de Rome moderne, et tous les cabinets de l'Europe: la figure d'Antinoüs, le favori d'Hadrien, est reproduite jusque dans les imitations égyptiennes provenant de ce vaste sanctuaire des arts. La tête colossale d'Antinoüs, trouvée dans la Villa-Mandragone, au-dessus de Frascati, est, suivant Winkelmann, un chef-d'œuvre qu'il ne craint pas de classer après l'Apollon et le Laocoon du Belvédère.

Les Antonins et Marc-Aurèle ne purent soutenir ce bel élan; bientôt le talent et le génie trouvèrent des détracteurs dans les sophistes du temps; le discrédit prépara la décadence des arts, qui se manifesta par l'abandon des figures entières, pour se restreindre aux bustes, trop remarquables en général par la médiocrité de leur exécution, parmi lesquels on distingue néanmoins ceux de Lucius

Verus, Marc-Aurèle, Macrinus, Septime-Sévère et Caracalla, dont le mérite consiste dans le soin du travail, et ne prouve pas que leurs auteurs fussent capables d'une exécution plus difficile. Cependant on peut citer des exceptions bien remarquables : on connaît, par exemple, la belle statue équestre, en bronze doré, de Marc-Aurèle trouvée au *Campo-Vaccino*. On connaît également la colonne Antonine, érigée par ordre du sénat en l'honneur de Marc-Aurèle, et dédiée par ce dernier prince à Antonin-le-Pieux, son beau-père.

Mais ce période florissant ne touche pas moins à celui de la décadence de l'art, qui commence à Septime-Sévère, ou du moins avant Constantin, à l'époque des grands troubles excités par les trente usurpateurs (*Tyranni*) qui s'élevèrent successivement, sous Gallien, vers le milieu du IIIme siécle de l'ère chrétienne. Cependant il ne faut strictement appliquer la décadence de ce temps qu'à la sculpture, la peinture et le dessin en général ; l'architecture florissait encore : la preuve s'en trouve dans les beaux édifices du temps ; par exemple, les thermes de Caracalla, ceux de Dioclétien, son magnifique palais de Spalatro en Dalmatie, etc.

L'an 306 de notre ère, finit la grande monarchie romaine par l'élévation de Constantin au trône unique de l'empire d'Orient et d'Occident. Constantin s'attacha à faire fleurir les lettres dans

l'Orient, au profit de la religion naissante; aux Platon, aux Démosthènes succédèrent avec célébrité les pères de l'église et de l'éloquence, saint Grégoire de Naziance, saint Grégoire de Nysse, saint Basile, et saint Jean-Chrysostôme (la bouche d'or). Mais alors on commençait à briser les statues des dieux, on adaptait des fragments antiques à des ouvrages modernes, à des sujets différents de leur destination primitive; on confondait, on dénaturait, on mutilait les objets d'art. Un zèle nouveau, ignorant, indiscret et fanatique, dégradait, pillait, détruisait les monuments du paganisme. Les armées barbares vinrent ajouter leurs dévastations à celles des partisans du culte nouveau. Athènes, Corinthe et Rome essuyèrent plusieurs irruptions et pillages; l'aveugle fureur des Romains mêmes anéantit des chefs-d'œuvre qui ne se reproduiront jamais. Plus tard, Constantinople ne fut point épargnée dans ce désordre de plusieurs siècles. Que sont maintenant, sous le rapport des arts, toutes ces fameuses cités du grand empire romain, et les peuples dégénérés qui les habitent!....

La guerre fut peut-être moins nuisible aux arts que l'ignorance et le fanatisme. C'est à la guerre que les anciens Romains durent les beaux et nombreux monuments qui formèrent leur goût et servirent de modèles à l'Europe. Les premiers ouvrages furent apportés à Rome par Clau-

dius-Marcellus ; après la prise de Syracuse, environ 210 ans avant J.-C., les statues et les ouvrages de l'art, enlevés à cette ville, furent employés à la décoration du Capitole [1]. L. Quintius ayant terminé la guerre entre les Romains et Philippe, roi de Madécoine, fit transporter de la Grèce à Rome une grande quantité de statues de bronze et de marbre, avec une infinité d'objets précieux artistement travaillés [2] ; ce fut dans la 145e olympiade.

Il y avait à Rome plusieurs ouvrages de Praxitèle : la Flore, le Triptolême, la Cérès des jardins de Servilius, les figures de la Bonne-Fortune et de la Félicité au Capitole, les Ménades ou Bacchantes, les Cariatides, le Silène d'Asinius-Pollio, enfin un Apollon et un Neptune [3] ; sans parler du Laocoon, des Niobé, de l'Hercule dit de Farnèse, de l'Apollon du Belvédère, du Torse, etc., ouvrages immortels d'Agésandre, de Scopas, de Glicon, etc. De si beaux modèles ne pouvaient que favoriser le développement des arts.

Les Romains, après avoir introduit et adopté les dieux de la Grèce, sous des noms grecs [4], en firent des objets de leur culte particulier, et leur don-

---

[1] T. Liv. *lib.* xxv, *c.* 40. — Plutarch., *in Marcel.*, p. 54.
[2] T. Liv., *lib.* xxxiv, *c.* 52.
[3] Plin., *lib.* xxxv, *c.* 5.
[4] Cic., *Orat. pro Cornel. Balbo*, cap. 24.

nèrent des prêtres de cette même nation. Cette nouveauté fournit l'occasion de faire exécuter les statues des dieux, dans la Grèce et à Rome, par des artistes grecs; c'est encore un résultat de la guerre, c'est-à-dire des conquêtes et de la domination des Romains dans l'Orient. On remplaça successivement des bas-reliefs en terre cuite et autres matières communes par des ouvrages en marbre. Ainsi le goût et le luxe des arts se développèrent généralement dans l'Italie [1]. Depuis cette époque mémorable, Rome offre des chefs-d'œuvre qui furent admirés jadis à Corinthe, Athènes et Sicyone.

Mais combien les monuments antiques n'ont-ils pas dû souffrir dans le grand incendie de Rome, (l'an 64 de l'ère chrétienne), sous Néron, et dans les troubles de Vitellius, pendant lesquels on se défendit au Capitole en lançant des statues sur les assaillants; ensuite pendant les invasions des Barbares, les saccagements de Rome, du Latium et des autres provinces de l'Italie, sans parler des dévastations de la Grèce elle-même durant la guerre des Achéens et des Étoliens, etc.! Aussi presque tous les monuments de la sculpture antique conservés jusqu'à nous sont-ils plus ou moins dégradés ou mutilés. C'est en vain que depuis deux cents ans on cherche à dissimuler ces pertes irrépara-

[1] T. Liv., *lib.* xxxix, *c.* 22. — Id., *lib.* xi, *cc* 51, 52.

bles; des générations d'artistes sont consumées, et tous les ciseaux postiches du moyen et du nouvel âge n'ont pu s'assortir avec le type primitif des Phidias, des Polyclète, des Scopas, des Agésandre, des Praxitèle, des Lysippe, etc.

Cependant quelques étincelles du génie de l'antiquité ont lui par intervalles, et les temps modernes offrent à notre admiration les beaux ouvrages de Michel-Ange, de Donatello, de Jean-de-Bologne, du Puget [1], de Canova, etc. On pourrait même dire que la peinture moderne en Italie est à l'ancienne ce que la sculpture ancienne est à la moderne. Pour cet art, comme pour l'architecture, l'Italie possédera long-temps la suprématie.

Varron (le docte), Cornelius-Nepos, Cicéron, Suétone, Plutarque, Tacite, etc., ont plus fait que de grands artistes en sculpture, fonderie, etc., lorsqu'ils ont transmis à une postérité indéfinie les portraits physiques et moraux des hommes les plus célèbres de l'antiquité.

ARCHITECTURE ROMAINE, DÉCORATIONS, ETC.

Vitruve nous a laissé un beau traité, en dix livres, sur l'architecture des anciens. Avant lui,

---

[1] Le Puget est Français; mais la ville de Gênes possède le *St-Sébastien* de cet artiste, morceau sublime, digne de la plus belle antiquité.

Terentius-Varro a écrit neuf livres sur les sciences, dont un sur l'architecture. Publius-Septimius en a écrit deux sur l'architecture ; Celsus a écrit aussi sur le même sujet.

Si le premier éclat de l'architecture des Romains ne fut produit que par l'imitation des Grecs, ces anciens Romains auxquels on doit un ordre spécial, le composite, ont à leur tour brillé, étonné par la grandeur, la richesse, la multiplicité de leurs monuments publics et la magnificence des constructions particulières. Leur goût s'est aussi manifesté jusque dans le choix des emplacements et des sites favorables.

Il y avait nécessairement bien des rapports entre les constructions romaines et celles des Grecs leurs maîtres, tant dans l'ensemble que dans les détails, même des édifices particuliers ; mais aussi l'on doit restreindre aux premiers temps des conquêtes en Grèce l'élégance et la richesse des édifices publics et particuliers de l'ancienne Rome. L. Crassus, censeur l'an 662 de sa fondation, commença le premier à employer des marbres d'ornement ; il décora le frontispice de sa maison de douze colonnes tirées du mont Hymète près d'Athènes. Depuis, le luxe des constructions fut porté au plus haut degré : Sylla, Scaurus, Lucullus, Auguste ; Caligula, Néron, etc., mirent à contribution la Grèce, la Numidie et l'Égypte. Suétone, au sujet du lieu de plaisance surnommé *la Mai-*

son d'Or de Néron, fait une description merveilleuse, dont voici la traduction partielle rapportée par Montfaucon [1].

« Dans son vestibule était un colosse haut de « six-vingts pieds, qui représentait Néron; ce ves- « tibule était si vaste qu'il y avait trois portiques « d'un mille chacun de longueur. Dans l'enceinte « de ce grand palais il y avait un étang ou bassin « d'eau qui paraissait une mer. Cet étang était en- « touré de maisons qui avaient l'apparence d'une « ville. La grande enceinte de ce palais renfer- « mait des champs, des vignes, des forêts remplies « de bestiaux de différentes espèces. On y trou- « vait aussi des bêtes fauves. Toutes les parties du « bâtiment étaient brillantes d'or, de pierreries et « de perles. Les salles à manger étaient lambris- « sées de tables d'ivoire, mobiles et versatiles, afin « que par les intervalles on pût faire pleuvoir des « fleurs et des parfums. La plus grande des salles « était ronde, et tournait perpétuellement, tant le « jour que la nuit, à la manière de cet univers. « Les bains étaient mêlés de l'eau de mer et de la « rivière Albula. Quand la maison fut achevée, « et lorsqu'on en faisait la dédicace, Néron, con- « tent de sa forme et de sa structure, dit : *Qu'il « pouvait enfin se loger en homme.* »

Les Romains n'affectaient aucune forme exclu-

---

[1] MONTFAUC., Antiq. expl., t. III, 1re partie, liv. III, p. 94.

sive ni dominante dans le plan de leurs temples. Dioclétien les avait variées dans une de ses demeures rurales, où il avait fait bâtir quatre temples; le premier, parallélogramme oblong; le second, octogone; le troisième, carré parfait; et le dernier, rond.

Les édifices publics des anciens ont pu résister aux siècles; mais il n'en pouvait être ainsi des édifices particuliers. Il a fallu une catastrophe sans exemple, pour nous transmettre le type complet de deux cités moyennes de l'antique Italie, surprises dans leur activité. L'architecture d'Herculanum et de Pompéia était régulière, dans le genre grec et romain à la fois. Cependant on y trouve un aspect asiatique : Winkelmann [1] compare leurs maisons à celles d'Alep en Syrie, n'ayant en général point de jours du côté de la voie publique.

Les parois ou murs des chambres sont peints à fresque d'un fond rougeâtre ou brun, avec des espèces de médaillons dans le milieu, représentant des sujets historiques ou fabuleux, des animaux, des figures grotesques, des paysages, des arabesques, dont plusieurs sont monochromes; d'autres sont peints à grands encadrements, variés de fond, avec des bandes jaunes ou grises. Le pavage intérieur est ordinairement fait à com-

---

[1] WINKEL., Lettres sur les antiq. d'Hercul., art. IV.

partiments, avec des filets, les bords en marbres de diverses couleurs, et le milieu en terre cuite. On y voit aussi des mosaïques faites de quatre ou cinq espèces de pierres naturelles taillées en très-petits cubes. On voit encore dans plusieurs chambres une espèce d'estrade, d'environ un pied d'élévation, régnant tout autour, qui devait servir de siége, et qu'on pouvait revêtir de coussins à la manière des ottomanes ou divans. Les chambres à coucher présentaient un renfoncement, espèce d'alcove pour le lit. J'ai donné quelques autres détails à ce sujet, dans mes *Souvenirs polytechniques* (tome II).

Pour donner une idée plus complète du genre d'habitation et des usages de cette contrée, je vais traduire la description italienne que fait l'académicien, professeur royal, Gaetano-d'Ancora (*Prospetto storico-fisico degli scavi di Ercolano e di Pompei*, etc.), d'une *villa*, ou maison de campagne découverte près de Pompéia. Cet édifice, que j'ai mentionné dans mes *Souvenirs polytechniques*[1], est le même où l'on a découvert un squelette avec une bourse à la main, grand sujet de discussion, pour savoir si ce n'était point une victime surprise dans sa fuite, et surtout un vieillard (type de la prudence humaine) emportant son trésor.

« Près de Pompeja, sur le penchant d'une col-

[1] Souven. polytechn., t. II, fragments varies, p. 281

« line, on voit une maison de campagne, com-
« posée de trois étages distincts. L'étage supérieur
« est au niveau du chemin principal conduisant
« à la porte de la ville. Un péristyle forme l'en-
« trée; d'un côté sont des chambres, dont l'une
« regarde du levant au midi et présente un ren-
« foncement pour la place du lit; de l'autre côté,
« est l'appartement des bains, où l'on remarque
« spécialement l'étuve avec le fourneau, et les dis-
« positions faites pour avoir des eaux à différentes
« températures. Dans un troisième côté, on dis-
« tingue les anciennes parties du vestibule, quoi-
« qu'elles n'aient point les mêmes proportions que
« dans les autres maisons antiques. Dans le qua-
« trième côté se trouve une porte de laquelle, par
« un corridor incliné, on descend à l'étage infé-
« rieur, qu'on peut nommer le second relative-
« ment au service. Dans ce second étage, les cham-
« bres adossées au terre-plein sont les plus grandes
« de tout l'édifice, et les mieux ornées tant en
« peintures qu'en pavés mosaïques. A la même
« hauteur se trouve un jardin avec un vivier et
« une treille qui, suivant les apparences, était sou-
« tenue par six colonnes. Entre le jardin et les
« dernières chambres, est un portique dont les
« pilastres, revêtus d'un stuc jaunâtre, sont ornés
« d'arabesques vers l'intérieur, avec les socles
« peints en noir. Ce portique règne sur les trois
« autres côtés du jardin, au plan duquel il est un

« peu supérieur. Le portique est couvert en ter-
« rasse, pour la commodité de l'appartement prin-
« cipal ou supérieur. Au-dessous des trois parties
« extérieures du même portique en est un autre,
« souterrain, que nous nommons vulgairement
« des *caves*, et formant le troisième ou le plus
« bas étage de l'édifice. Ces caves sont revêtues
« de stuc, et suffisamment éclairées par de nom-
« breux soupiraux, tant du côté du jardin que du
« côté opposé. On voit encore dans ces mêmes ca-
« ves un certain nombre d'amphores dans la po-
« sition accoutumée chez les anciens[1]. L'édifice,
« à l'exception de la partie joignant le chemin,
« était entouré de jardins et d'une ferme où l'on
« retrouve des traces de sillons et d'une aire à
« battre les grains. »

On pourra joindre à cette description celle que que Pline le jeune a donnée de sa *villa* du Laurentin[2], laquelle prouve encore que dans ce temps les personnes aisées recherchaient et se procuraient dans leurs habitations toutes les jouissances de détails que donnent le choix des positions, le luxe, la modification artificielle des températures, les agréments et les commodités de tout

---

[1] Ces amphores, que j'ai vues moi-même sur place, sont celles dont j'ai parlé, dans mes Souvenirs polytechniques, t. II, fragments variés, p. 282.

[2] PLIN. JUN., II, *lib.*, *Epist.* 17, Gallo.

genre. Les édifices et leurs dépendances étaient nombreux, vastes, bien disposés pour leur objet, et toutes les distributions se trouvaient ordinairement dans un même étage.

Comment la commodité si recherchée par les anciens s'accordait-elle avec le défaut de cheminées qu'on remarque dans leurs édifices? Vitruve n'ayant point donné de règles pour les cheminées, on en conclut qu'elles étaient inusitées chez les anciens en général. Cependant Aristophane introduit, dans une de ses comédies, le vieillard Polycléon enfermé dans une chambre, d'où il cherche à s'échapper par la cheminée. Ulysse, retenu dans l'île de Calypso, exprime le désir de voir au moins la fumée d'Ithaque. Virgile dit aussi : *Et jàm summa procùl villarum culmina fumant.* Cicéron conseille à Trebatius d'entretenir un bon feu dans son *caminus.* Horace est d'avis que pour chasser le froid, il faut mettre beaucoup de bois sur le foyer. Enfin Sénèque donne à entendre que les parties inférieures des maisons romaines s'échauffaient par des tuyaux conduisant la fumée du foyer des parties inférieures. On peut croire que l'usage des étuves faisait négliger aux Grecs et aux Romains celui des cheminées, que l'on a dû soigner davantage dans les climats septentrionaux.

Les Romains, dotés de leurs pouzzolanes abondantes, dont ils connaissaient l'excellente propriété,

sûrs de l'énergie et de la résistance de leurs mortiers, ont eu pour méthode principale, dans leurs constructions, l'emploi des petits et même très-petits blocs de pierres, qui sont en général comme jetés dans une gangue de chaux copieuse, de manière à former une espèce de poudingue; des voûtes, sans aucun appareil, étaient pour ainsi dire modelées de la sorte, et d'autant plus imperméables à l'infiltration des eaux. Cette méthode, éprouvée par les siècles, se retrouve encore et dans l'Italie et partout où les Romains ont construit pendant leur domination. Leurs enduits étaient surtout très-soignés et sans doute bien manipulés. Ces avantages étaient chez eux des résultats de l'art guidé par l'expérience.

SYSTÈMES DE CONSTRUCTION.

Les Romains avaient deux systèmes, entre autres, de maçonnerie, nommés *opus reticulatum* et *opus insertum* [1]. Perrault, le commentateur de Vitruve, traduit le premier système par maçonnerie *maillée*, qui était fort en usage du temps de l'architecte romain, tandis que l'ancienne manière des Romains, devenue depuis la nouvelle, est l'*opus insertum*, ou maçonnerie en liaison. Le *reticulatum* tire son nom de ce que

[1] VITRUVE, liv. II, ch. 8, p. 42, note 1.

ses joints obliques, dans leur ensemble, représentent une espèce de réseau; il s'appliquait à la pierre de taille et à la brique. L'*insertum*, suivant le même commentateur, aurait son étymologie dans l'insertion, l'engagement réciproque des joints, tant au-dessus et au-dessous les uns des autres, que latéralement. Celle-ci ressemble à notre maçonnerie française et s'appliquait, comme elle, à toute espèce de matériaux plats et à toutes les variétés d'assises. Quant à notre système alternatif des carreaux et boutisses en parement, c'était celui employé par les Grecs. Ces derniers appelaient *isodomos* les maçonneries par assises égales, et *pseudisodomos* celles par assises inégales; ils appelaient *emplection* les maçonneries irrégulières en pierres brutes.

Cependant le texte latin de Vitruve porte le mot *incertum* (par un *c*, non par une *s*); ce qui donnerait du moins une signification d'irrégularité dans les joints, d'autant plus qu'en qualifiant cette maçonnerie de plus solide et meilleure, Vitruve ajoute : *quoiqu'elle ne fasse point un beau parement.* Ces expressions paraîtraient déterminer le sens du mot *incertum*, qui, dans les maçonneries et les pavés modernes d'Italie, notamment de la Toscane, signifie un ouvrage à joints irréguliers, soit courbes, ou anguleux, ainsi qu'ils se présentent naturellement, pour le distinguer de celui à joints carrés. Il est donc

permis de douter au moins de l'interprétation donnée par Perrault en modifiant le texte latin de Vitruve.

L'*opus reticulatum* des Romains n'eut qu'un temps, limité entre les règnes d'Auguste et de Caracalla inclusivement, c'est-à-dire une période d'environ deux cent quarante-cinq ans; on n'en connaît pas d'exécuté avant ni après ces deux époques; peut-être faut-il excepter l'amphithéâtre de Pouzzole, réputé très-antique.

Le *pavimentum sectile* des Romains est une espèce de mosaïque, en pierres dures, dont les pièces ont naturellement les couleurs et les nuances dont on a besoin, en sorte qu'une même pièce pourrait représenter et le jour et l'ombre; ce qui fait qu'on les taille de différentes formes suivant le dessin qu'on veut exécuter. Cette mosaïque diffère du *pavimentum tessellatum*, autre genre de mosaïque ordinaire, composé de petits cubes (en forme de dés), soit en marbre ou pierres de différentes couleurs, soit en émaux très-variés de nuances [1]. Ces derniers sont employés à l'imitation durable des tableaux, d'après les plus grands maîtres, qu'on voit notamment à Saint-Pierre de Rome. Il y a d'autres émaux minces comme des pailles, pour les miniatures,

---

[1] VITRUVE, liv. VII, ch. I, p. 235, note 6.

les dessins de bijoux, etc. J'aurai occasion de reparler de ces divers genres de mosaïques.

Les démolitions d'antiques édifices romains ont fait voir qu'on employait, à l'intérieur des maçonneries, pour lier les pierres de taille, des crampons de fer et de cuivre, et quelquefois des doubles queues d'aronde en bois dur. Les Grecs employaient aussi cette dernière espèce de liens, qu'ils appelaient *immantosis*. Le pont de Babylone sur l'Euphrate, et la Piscine probatique à Jérusalem, prouvent l'emploi des crampons ou liens de fer, scellés dans les maçonneries, mille ans ou plus avant l'ère chrétienne; j'ai déja relaté ces faits, aux articles concernant les Babyloniens et les Hébreux.

Les Romains avaient des demi-briques, pour raccorder leurs maçonneries de ce genre [1]. Ces derniers n'ont point épargné l'usage des briques, et cependant ils avaient d'autres matériaux disponibles; mais ils regardaient comme très-solide et commode ce genre de construction. Ils s'en procuraient souvent de fortes dimensions, pour encadrer des archivoltes, des plinthes, des frises, etc.; on en voit de nombreux exemples jusque dans les Gaules, surtout lorsqu'on employait concurremment la maçonnerie de moellons. Il est étonnant que les modernes aient si long-temps né-

---

[1] VITRUVE, liv. II, ch. 3, p. 35.

gligé les avantages que présentent les formes variées dont ces matériaux sont susceptibles. J'ai parlé (*Souven. polytechn.*, t. II, p. 260, etc.) du parti qu'en a su tirer l'architecte français Gourlier, dont les échantillons figuraient à l'exposition générale de 1827, au Louvre de Paris.

Les Romains avaient, pour les couvertures ordinaires de leurs édifices, deux espèces de tuiles: *tegulæ hamatæ*, les tuiles à crochets, et *tegulæ animatæ*, les tuiles creuses, en demi-canal.

MONUMENTS ANTIQUES DE ROME.

Monuments en général[1]. — En parlant des progrès et des vicissitudes des arts chez les Romains, j'ai été conduit à mentionner sommairement les principaux ouvrages qui témoignent de leur grandeur et de leur puissance; je vais donner quelques renseignements détaillés, concernant les temples, les palais, les amphithéâtres, les théâtres, les cirques, les naumachies, les thermes, les aqueducs, les arcs de triomphe, les tombeaux, les ponts et les voies, qui concouraient au plus grand ensemble connu dans l'univers; toutefois en me bornant aux monuments les plus fameux, non seulement de l'ancienne Rome, mais

[1] Voir le plan de Rome antique, pl. II, pour les descriptions suivantes.

encore de la moderne Rome qui, sous ce rapport, est toujours digne de sa vieille célébrité.

FORUM ROMAIN.

Le *Forum* était l'endroit le plus renommé de l'ancienne Rome, tant par les assemblées qu'y tenaient le sénat et le peuple romain, que par la magnificence des édifices publics et des monuments qui l'entouraient, magnificence de tradition justifiée par les débris qu'on y a successivement découverts, car il n'en reste que l'emplacement nommé par les modernes *Campo-Vaccino* (champ ou marché aux bestiaux). Ce *Forum* était dans l'enceinte primitive de Romulus, au pied du mont Capitolin. Son plan était un carré long, compris en longueur depuis le temple d'Antonin et de Faustine jusqu'à celui de Romulus, vers l'église actuelle de la Consolation, et en largeur depuis le premier temple jusqu'à l'arc de Septime-Sévère.

Temples. — Ces monuments étaient nombreux dans Rome. Le plus important et le plus renommé joignait sur le mont Capitolin, l'antique enceinte de Romulus; c'était le temple de Jupiter-Capitolin, ou Jupiter-*Optimus-Maximus*, dont quelques-uns attribuent la fondation à Tarquin-l'Ancien, et le plus grand nombre à Tarquin-le-Superbe [1],

[1] Tarquin-le-Superbe, VIIe roi de Rome, mourut l'an de Rome 242, et 509 ans avant J.-C.

probablement pour accomplir le vœu que fit l'Ancien pendant la dernière guerre contre les Sabins. Il ne reste aucun vestige de ce temple, où les vainqueurs romains, terminant leur entrée triomphante, venaient, en grande pompe, rendre des actions de graces avant de suspendre leurs trophées au temple voisin de Jupiter-*Feretrius* [1], construit par Romulus.

TEMPLE DE JUPITER-CAPITOLIN.

Le temple de Jupiter-Capitolin devait être assez magnifique. Il était composé de trois nefs, ou d'une nef et de deux ailes, celle du milieu répondant au sanctuaire et à la statue de Jupiter, les deux autres aux sanctuaires et statues de Junon et de Minerve. C'est au mur extérieur de ce dernier sanctuaire (à la droite) que l'on fichait, tous les ans, avec cérémonie, un clou pour marquer le nombre des années de la fondation de Rome. Le lambris était doré, le pavé de marbre, et le toit recouvert en tables de bronze, ainsi que les portes et les corniches. Il présentait donc l'application de bien des arts réunis. Ce temple fut brûlé du temps de C. Marius; Sylla le rebâtit et l'orna de colonnes du temple de Jupiter-Olympien, qu'il avait fait apporter de Grèce. Il fut en-

---

[1] *A ferendis spoliis.*

core brûlé depuis, et restauré par Vespasien; détruit par un troisième incendie, il fut de nouveau rebâti et embelli par Domitien [1].

CAPITOLE ANTIQUE.

Le principal édifice ensuite était le Capitole proprement dit, qui se composait de l'*atrium publicum*, du *tabularium* et de l'Athénée. L'*atrium publicum* était une grande salle qui servait aux assemblées sénatoriales. Le *tabularium* était l'archive du gouvernement, où l'on conservait les nombreuses tables de bronze sur lesquelles étaient inscrits les sénatus-consultes, les plébiscites et autres actes de l'autorité. Dans l'Athénée on enseignait les arts libéraux. Ce Capitole fut détruit par un incendie du temps de Sylla. Enfin le Capitole était la première forteresse ou le point dominant de l'ancienne Rome. On sait que l'an de Rome 361, lorsque la ville fut prise par les Gaulois, le Capitole allait être surpris quand le dictateur Manlius, réveillé par le cri des oies, défendit l'enceinte sacrée et mit les ennemis en fuite; ce fait glorieux lui valut le surnom de *Capitolinus*. Mais on sait aussi que six ans après, le sauveur du Capitole, victime de l'ingratitude de ses concitoyens,

[1] MONTFAUCON, d'après Nardini, Antiq. expl., t. II, 1re partie, liv. II, ch. VII, p. 66.

périt au Capitole même; car il y fut condamné et précipité de la roche Tarpéienne [1]. Je parlerai, plus bas, du Capitole moderne.

PANTHÉON.

Le Panthéon, communément appelé la Rotonde par les modernes, est le chef-d'œuvre de l'architecture des Romains. Ce temple magnifique est heureusement le mieux conservé de tous les monuments anciens. Il excite l'admiration générale par sa solidité, l'élégance de sa forme, et la régularité de ses proportions. Le portique du Panthéon est décoré d'une superbe ordonnance corinthienne avec fronton; les seize colonnes en granit oriental sont chacune d'un seul bloc, les bases et les chapiteaux en marbre [2]. Le monument fut érigé par Marcus-Agrippa, gendre d'Octave-Auguste, 27 ans avant l'ère chrétienne, dans la troisième année de son consulat, et dédié à Jupi-

---

[1] La roche Tarpéienne était adjacente au Capitole; ce qui prouve la justesse de la figure oratoire qu'employa le célèbre Mirabeau dans l'assemblée constituante de France, en 1790, quand, se voyant menacé par des perfides dénonciations de perdre sa popularité, il dit : *Je sais qu'il n'y a qu'un pas du Capitole à la roche Tarpéienne.*

[2] Les portiques de Sainte Geneviève et de la Chambre des députés à Paris sont de pâles imitations de celui du Panthéon de Rome.

ter-Vengeur en mémoire de la victoire qu'Auguste remporta contre Marc-Antoine et Cléopâtre. Ensuite il fut restauré par les empereurs Septime-Sévère et Antonin-Caracalla. Il était orné des statues des principaux dieux, ce qui lui fit donner le nom grec de *Panthéon* (assemblée des dieux).

La papauté n'a point cru faillir en y laissant placer les bustes des célèbres modernes, tels que ceux du poète Métastase, du sculpteur Pietro-Bracci, de Jean Pikler, graveur en pierre dure, de l'antiquaire Ridolfino-Venuti, des peintres Annibal Carrache et Raphaël Sanzio, du musicien Antoine Sacchini, du chevalier Meings, peintre saxon mort à Rome, de Nicolas Poussin, peintre français, du sculpteur Flaminius Vacca, de l'antiquaire Winkelmann, etc. C'est ainsi que l'église de Sainte-Croix, à Florence, est devenue un autre Panthéon moderne, où, sans nuire au culte catholique, on voit les tombeaux et les bustes des grands hommes de la Toscane, tels que Galilée, Michel-Ange, Toricelli, Léonard Bruni (dit l'Aretin), Machiavel, Le Dante, et le poète piémontais Alfieri, mort à Florence : ce dernier tombeau est un ouvrage de Canova; celui de Michel-Ange, qui représente l'architecture, la sculpture et la peinture réunies, est attribué aux élèves de ce triple artiste.

La Panthéon offrait un exemple remarquable

de l'emploi des métaux, et particulièrement du bronze, pour les couvertures des grands édifices. Ce temple, après avoir échappé aux dévastations des Barbares, fut, sous le pape Urbain VIII, dépouillé de ses bronzes, qui servirent, dit-on, à la chaire et au baldaquin de Saint-Pierre. Serlio avait vu le Panthéon dans son entier, et d'après la description compétente qu'il en donne, l'immense coupole de la Rotonde était revêtue en plaques de bronze; les caissons qui la décorent intérieurement et les chapiteaux des colonnes qui supportent la voûte étaient aussi du même métal. De ces beaux revêtements en bronze il ne reste plus que le contour de la plate-forme extérieure bordant l'ouverture centrale de la coupole; des feuilles de plomb ont remplacé les grandes lames de bronze antique, de 0$^{met.}$ 012 d'épaisseur, et 2 mètres de largeur moyenne.

Les anciens temples de Rome étaient nombreux, mais beaucoup moins que les églises modernes, dont le nombre excède 220. Les auteurs classiques ont répété les noms de Jupiter-*Stator*, Jupiter-Tonnant, Saturne, Mars, Vénus, Minerve, Neptune, Vesta, la Sibylle, la Paix, la Concorde, etc. Il reste dans Rome quelques fragments des uns et des conjectures sur les autres. Les ruines les plus remarquables en ce genre sont celles:

TEMPLE DE LA PAIX.

1° Du temple de la Paix, non loin du Capitole, érigé sous Fl. Vespasien, environ l'an 76 de notre ère. Ce temple passait pour le plus magnifique et le plus considérable de Rome. Il n'en subsiste aujourd'hui que des arcs latéraux, espèces de chapelles. Il y restait encore, du temps de Paul V, une des superbes colonnes de la nef (*cella*), en marbre blanc, d'ordre corinthien cannelé, dont la circonférence est au moins de 6 mètres. Ce pontife la fit transporter sur la place de Sainte-Marie-Majeure; élevée sur un beau piédestal, elle est surmontée d'une statue en bronze de la Vierge. L'an 191 de notre ère le temple de la Paix fut détruit par un incendie, avec les trésors et les dépouilles précieuses qu'il renfermait. C'est dans ce temple que l'empereur Vespasien avait consacré le beau groupe allégorique du Nil avec ses 16 enfants, dont j'ai parlé au sujet des symboles égyptiens.

TEMPLE DE LA CONCORDE.

2° Du temple de la Concorde, peu éloigné du précédent. On croit qu'il fut érigé par Julie, fille d'Auguste, et dédié par Tibère à la Concorde virile. Il ne reste de ce monument que huit belles

colonnes ioniques [1] de granit oriental, d'environ 4 mètres de circonférence, avec l'entablement et partie du fronton qui couronnait le péristyle. Des huit colonnes, six étaient en façade, les deux autres appartenaient aux côtés du portique. L'inscription de l'architrave apprend que ce temple, incendié sous Vitellius, fut ensuite restauré par le sénat romain. C'est dans le même temple que Cicéron convoqua le sénat, lors de la conjuration de Catilina, et qu'il commença sa harangue par cet *ex-abrupto :*

Quousquè tandem abutere, Catilina, patientiâ nostrâ ?

TEMPLE D'ANTONIN ET DE FAUSTINE.

3° Du temple d'Antonin et de Faustine. Le sénat romain fit construire ce monument vers l'an 168 de l'ère chrétienne, en mémoire d'Antonin-le-Pieux et de Faustine, son épouse l'ancienne [1]. On en voit les beaux restes entre le Colysée et le Capitole. Les deux murs latéraux subsistent encore, avec le portique, composé de dix colonnes corinthiennes, dont six en façade. Ces colonnes, d'une seule pièce, en marbre cipolin *lapis carystius*, sont les plus grandes que l'on connaisse

[1] Le chapiteau est, pas en [illegible], un composite tout [illegible], de [illegible] d'après [illegible].

dans cette rare qualité; elles ont 14 pieds (4^{met} 50) de circonférence, et une hauteur proportionnée; mais elles sont enterrées d'environ un tiers. L'entablement qui les surmonte est magnifique, et formé de très-gros blocs de marbre grec; les frises latérales sont d'un travail précieux, et représentent en bas-relief des griffons, des candélabres et autres ornements. L'aspect de ce prostyle est sévère et majestueux; c'est le genre grec tout pur.

TEMPLE D'ANTONIN-LE-PIEUX.

4° Du temple d'Antonin-le-Pieux, ou du moins que l'opinion dominante attribue à cet empereur, comme l'ayant érigé au milieu de son *forum*. Il en reste onze majestueuses colonnes en marbre grec, soutenant un bel entablement assez bien conservé, le tout faisant une partie latérale du portique qui entourait le temple. Ces colonnes, d'ordre corinthien cannelé, ont au moins 4 mètres de circonférence; la base est attique, et le chapiteau à feuilles d'olive; elles sont endommagées par les incendies. Il paraît, d'après les fragments visibles vers l'intérieur du temple, que la voûte de la *cella* était tout en briques, ornée de caissons en stuc. Sous le pontificat d'Innocent XIII, le chevalier Fontana sut tirer un beau parti de ce reste précieux, en l'adaptant à la décoration de

l'édifice moderne nommé la Douane de terre, pour en former l'avant-corps central de la façade.

TEMPLE DE PALLAS.

5° Du temple de Pallas, érigé par l'empereur Domitien. Ce monument est à moitié enfoui et presque ruiné; il en reste deux colonnes d'ordre corinthien cannelé, d'au moins 3 mètres de circonférence. L'entablement est riche d'ornements; les dessins de la frise sont d'une bonne composition et d'un beau travail; la figure de Pallas, debout, est sculptée en bas-relief au milieu de l'attique.

TEMPLE DE VESTA.

6° Du temple de Vesta. On croit que cette jolie rotonde, d'environ 50 mètres de circonférence, est un temple bâti par Numa-Pompilius sur le bord du Tibre, et qui, dégradé dans l'incendie de Néron, fut restauré par Vespasien ou par Domitien. Le pourtour extérieur est dessiné par vingt colonnes corinthiennes, cannelées, en marbre de Paros. Ces colonnes ne sont pas monolithes, mais la jonction des blocs est parfaite. Les entre-colonnements sont murés présentement, et l'édifice est dédié à la Vierge (*Santa-Maria-del-Sole*). C'est à côté de ce temple que la grande cloaque se décharge dans le Tibre.

TEMPLE DOUBLE DU SOLEIL ET DE LA LUNE.

Il y avait aussi à Rome un temple double, *amphiprostyle*, du soleil et de la lune (suivant l'opinion la plus accréditée), à en juger d'après le dessin de l'architecte français Durand (pl. IV de son grand ouvrage), et par les deux hémicycles, pareils et adossés, qui subsistent encore avec un fragment de mur latéral, entre le temple de la Concorde et l'arc de Tite, dans l'enclos joignant l'église de Sainte-Marie-la-Neuve.

SERAPEUM GRÉCO-ROMAIN.

Les Romains ont eu leur *serapeum*, bien différent, il est vrai, d'un *serapeum* égyptien exclusivement consacré aux observations hydrométriques. Le temple de Sérapis à Pouzzole offre des restes assez bien disposés pour y reconnaître l'architecture grecque et pour en conclure le plan complet, très-distingué par son étendue et sa régularité. L'ensemble du monument est un parallélogramme de 65 mètres sur 52 mètres à l'extérieur, symétriquement distribué en un grand nombre de chambres ou cellules, autour d'un préau bordé de portiques. Au centre de ce préau s'élevait une rotonde ouverte, sur colonnes, et dont les détails se prêtent à un service de purification par l'eau.

En face du vestibule ou de l'entrée principale, du côté opposé du préau, se trouvait le temple proprement dit, ou sanctuaire de Sérapis, ouvert sur le portique adjacent. On croit que le fond se terminait en hémicycle. Les pavés du temple, des portiques et des principales pièces, étaient en marbres divers. Quelques vestiges d'escaliers semblent indiquer un étage supérieur dans le pourtour de l'édifice. On remarque dans les deux grandes pièces des angles, du côté du temple, une ceinture de siéges forés, probablement pour les bains de vapeur. Les cellules avaient leur porte alternativement du côté intérieur et du côté extérieur des corps de bâtiments. Cette disposition paraît exiger une autre enceinte générale.

On présume que cette espèce de *serapeum* était un établissement sanitaire, à l'instar de ceux de la Grèce destinés au traitement superstitieux des maux incurables, sous les auspices de Sérapis et d'Esculape. On attribue la fondation primitive de cette institution à des négociants égyptiens qui s'étaient établis à Pouzzole. Sa reconstruction romaine dut avoir lieu sous le consulat de P. Rutilius et de Gn. Manlius, l'an de Rome 648, et sa dernière restauration sous les empereurs Septime Sévère et M. Aurèle-Antonin [1].

---

[1] Gall. d'Ancora, *sulle antich. etc., di Pozzuoli*, p. 56, 57 et 58.

PALAIS DES CÉSARS.

Palais.—Ce mot ne paraît usité que pour les constructions modernes. Cependant, à Rome, il est appliqué aux restes confus de monuments anciens connus sous la dénomination de Palais des Césars. En effet, les demeures souveraines dont il est question étaient établies sur le mont Palatin, d'où vient sans doute la dénomination de *palatium*. Cicéron, Catilina et Crassus habitaient le mont Palatin; Auguste y avait un palais magnifique; Tibère l'augmenta considérablement et l'étendit vers le Capitole; Caïus Caligula l'étendit encore avec une façade sur le Forum, y fit des portiques, et le joignit au Capitole par une belle galerie en colonnade. Ce dernier ouvrage fut détruit par Claude, son successeur; mais le mont Palatin ne pouvait suffire à Néron pour l'accroissement de ce palais, il prit tout l'espace entre les monts *Cœlius* et *Esquilinus*.

L'immense palais fut ravagé par l'horrible incendie de l'an 64 de notre ère, après lequel Néron restaura le palais d'Auguste, et reconstruisit le sien avec tant de luxe et de somptuosité qu'il fut appelé *Domus aurea Neronis* (Maison d'or de Néron). J'en ai rapporté la description faite par Montfaucon d'après Suétone, au sujet de l'architecture romaine (page 260). Les richesses de l'em-

pire étaient accumulées dans ce merveilleux palais : les plus beaux marbres, les pierres fines, l'ivoire et les métaux précieux y étaient prodigués; tout y répondait aux goûts voluptueux du maître. On désigne les architectes Sévère et Célère, avec le peintre Amulius, comme y ayant employé leur vie presque entière. La statue colossale du prince, qu'on voyait dans le vestibule, était l'ouvrage du fameux Athénodore [1].

Pour se faire une idée de cet ensemble immense, il suffit de dire que les empereurs Vespasien et Titus ayant, dans la suite, fait démolir les parties qui dépassaient le mont Palatin, firent ériger à la place le vaste Colysée, le grand temple de la Paix et les Thermes de Titus, en leur réservant toutes les issues convenables.

Les travaux prodigieux du mont Palatin furent détruits pendant le sac de Rome par les Vandales; il ne reste plus que des salles devenues souterraines, des vestiges de portiques, des arcades, et des murailles, au milieu de terrains partie cultivés, partie couverts de ronces et de cyprès. On voit, à côté, deux petites chambres qu'on croit appartenir aux bains de Livie, ou Julie, quatrième femme d'Auguste, dont les voûtes sont peintes

---

[1] Vasi, Descript. des monum. antiq. et moder. de Rome, t. II, p. 116.

d'arabesques et de figures bien dessinées. Voilà ce qu'on appelle le Palais des Césars.

CIRQUES.

Romulus érigea le premier cirque de Rome, près du *Forum* : les uns disent pour célébrer les jeux en l'honneur de Neptune; les autres en font un hippodrome (*circus equestris*). Ce fut, dit-on, le théâtre de l'enlèvement des Sabines. Tarquin-l'Ancien construisit le premier cirque en maçonnerie, nommé depuis *circus maximus*, entre le mont Palatin et le mont Aventin. Ce fut lui qui institua les jeux du cirque. Suivant la description qu'en fait Denys d'Halicarnasse[1], le grand cirque était long de trois stades et demi (environ 644 mètres), et large de 4 *jugera* (environ 280 mètres); il pouvait contenir 150,000 personnes. Augmenté par Jules-César, il devait, suivant Pline[2], en contenir 260,000. Auguste y fit placer l'obélisque qu'on voit aujourd'hui sur la place du Peuple. Après l'incendie de Néron, Trajan le fit reconstruire sur les dessins du célèbre Apollodore de Damas, et tellement vaste, suivant Dion[3], qu'il pouvait contenir 380,000 personnes. Il fut encore restauré et embelli par Constantin-

---

[1] [2] [3] Citations de Vasi. Descript. des monum. antiq. et moder. de Rome, t. II, p. 428, 429, 430.

le-Grand, dont le fils, Constance, y plaça un deuxième obélisque, celui qu'on voit maintenant élevé sur la place de Saint-Jean-de-Latran.

Le cirque Flaminius était aussi fort grand et fort beau, suivant le dessin qu'en donne Montfaucon, d'après Laurus [1]. On a compté jusqu'à dix cirques à Rome; mais le seul qui reste, et qui puisse donner une idée satisfaisante de ce genre d'édifice, est le cirque de Caracalla.

On sait que la destination des cirques était la course des chars. Leur forme était un carré long, terminé d'un bout par une partie demi circulaire, de l'autre par une ligne droite ou par une courbe peu sensible. Le milieu était divisé, suivant la longueur, par une plate-forme étroite, nommée *la spina*, sur laquelle étaient élevés des obélisques, des statues et des trépieds. *La spina* était défendue, aux extrémités, par des bornes (*metæ*) [2]. L'arène était entourée de plusieurs rangs de portiques et de gradins pour les spectateurs. Les places de distinction, telles que l'hémicycle et les tours carrées qui dominaient l'enceinte, étaient fort briguées.

---

[1] MONTFAUCON, Antiq. expl., t. III, 2e partie, pl. CLIX.

[2] *Sunt quos curriculo pulverem olympicum*
Collegisse juvat, metaque fervidis
Evitata rotis . . . . . .
(HORAT. *Od. lib.* I, *od.* I.)

Quoique les cirques fussent principalement destinés aux courses de chars, ils servaient aussi, dit-on, pour les courses à pied, pour les jeux de la lutte, du pugilat, pour des chasses d'animaux et autres exercices propres à former la jeunesse à la guerre et aux combats. C'est dans le grand cirque, au rapport d'Aulu-Gelle cité par Vasi, qu'Androclès, exposé aux bêtes féroces, ayant été reconnu par un lion auquel, en Afrique, il avait arraché une épine du pied, cet animal, au lieu de dévorer Androclès, se mit à le caresser [1].

Les auteurs grecs ne sont point d'accord sur le nombre des tours requis pour la course du cirque : Homère n'en désigne qu'un, mais fort long; Pindare en met douze, et Sophocle six ou sept. Ce dernier nombre paraît avoir été adopté chez les Romains.

Les conducteurs de chars aux courses du cirque, à Rome, étaient des esclaves, des affranchis, ou des étrangers. On vit pourtant dans la suite des fils de nobles et des sénateurs exercer cette fonction; plusieurs empereurs, dissolus à la vérité, Caligula, Néron, Vitellius, Commode, Caracalla et Héliogabale, n'eurent point honte de se faire *auriges* dans le cirque [2]. Les noms des auriges et

---

[1] Cet Androclès était l'esclave d'un proconsul en Afrique. Apion, Alexandrin, qui se trouvait à Rome l'an 40 de notre ère, affirme cette anecdote *de visu*.

[2] MONTFAUCON, Antiq. expl., t. III, 2e partie, liv. III, p. 282.

ceux des chevaux de la course, leur généalogie même et leurs portraits étaient chantés et transmis sur le marbre. Il y en avait de célèbres, tels que l'aurige ou l'agitateur Scorpus, qui, suivant le poète Martial, faisait, de son temps, les délices de Rome. Dans ces courses les auriges ou conducteurs étaient divisés en quatre sections, dites factions, distinguées par les couleurs : la blanche, la rouge, la bleue et la verte; tous portaient un bonnet de même couleur (bleue).

CIRQUE DE CARACALLA.

Le cirque de Caracalla, attribué à Antonin Caracalla, était moins spacieux que celui de Tarquin. On retrouve les murs de la circonférence, qui supportaient les gradins pour les spectateurs; On reconnaît la *spina* ainsi que les *metæ*. On voit encore le grand arc sous lequel le vainqueur des jeux sortait en triomphe sur la voie Latine, et les vestiges des *carceres* (loges pour les chars, pour les chevaux, et pour les animaux féroces).

C'est là qu'on peut observer les vases ou voussoirs creux, en terre cuite, employés soit pour rendre les voûtes plus légères, soit pour épargner la brique; moyen importé en France et mis en œuvre, avec des modifications, aux travaux du Palais-Royal (d'Orléans) et du Théâtre-Français adjacent, à Paris.

On remarque, au cirque de Caracalla, que la *spina* n'est point sur l'axe de l'arène, mais plus rapprochée de la droite où commençait la course, sans doute pour faciliter le développement des chars au tournant vers la gauche. Au milieu de cette épine était l'obélisque égyptien qui surmonte actuellement la belle fontaine de Navone.

AMPHITHÉATRES.

Amphithéâtres de Rome.—Ce mot est originaire du grec et signifie théâtre double, deux théâtres réunis l'un contre l'autre. Le spectacle le plus fréquent des amphithéâtres romains était celui des gladiateurs; il commença l'an 490 de la fondation de Rome, sous le consulat d'Appius-Claudius et de M. Fulvius. Il se donnait d'abord aux funérailles des principaux magistrats et des sénateurs, ensuite à des occasions semblables, mais de personnes moins importantes; enfin, dans les solennités publiques, aux dédicaces de monuments, aux Quinquennales, aux Décennales, etc. Dans les premiers temps, les esclaves et les captifs faisaient l'office de gladiateurs; plus tard, ce furent des criminels condamnés, à l'exception de quelques hommes libres qui s'en faisaient un mérite, un sujet de réputation ou de lucre. Pétrone rapporte la formule d'un serment qu'on faisait prêter aux gladiateurs entretenus : « Nous sommes prêts

« à souffrir le feu, les liens, le fouet, le fer et la « mort, pour faire notre devoir de gladiateurs[1]. » Le sort du vaincu dépendait du mouvement de barbarie qui animait quelquefois les spectateurs et les portait à crier : *Recipe ferrum;* alors le vainqueur frappait sans miséricorde, etc. Montfaucon dit que cet usage cruel de spectacles vient des Étrusques, qui le tiraient peut-être des Lydiens dont ceux-ci furent une colonie.

Dans les amphithéâtres, le *podium*, c'est-à-dire la première galerie dominant l'arène, était la place destinée aux sénateurs, aux magistrats, et même aux empereurs, pour lesquels il y avait un trône ou siége particulier. Du reste, la distribution des gradins, escaliers et vomitoires supérieurs était semblable à celle des théâtres. Les chevaliers occupaient les gradins entre le *podium* et la première *précinction*.

Le premier amphithéâtre de pierre, à Rome, fut celui de Statilius-Taurus, bâti dans le Champ-de-Mars, sous l'empire d'Auguste, suivant Dion; il fut brûlé sous Néron. Cet amphithéâtre était bien moins vaste et moins beau que celui de Fl. Vespasien, dit le Colysée. On ne voit à Rome de restes en ce genre que ceux de l'amphithéâtre *Castrense* et de l'amphithéâtre *Flavien*.

L'amphithéâtre *Castrense* se trouve entre les

---

[1] Ce ne pouvait être là ce *Dulce pro patriâ mori*.

portes Majeure et Saint-Jean, en dehors de l'enceinte de Servius-Tullius. Cet édifice, dont les murs sont en briques, paraît tirer son nom de sa destination pour les combats des soldats contre les bêtes féroces. Les colonnes et les arcades qui subsistent attestent un assez bon goût; mais l'ensemble n'était pas considérable.

COLYSÉE.

L'amphithéâtre Flavien est plus connu sous le nom de Colysée (*Colosseo*). Ce colosse de l'art fut commencé par l'empereur Flavius-Vespasien, l'an 72 de l'ère chrétienne, après son retour de la guerre contre les Juifs. Titus l'acheva et le dédia à Vespasien son père; cette dédicace fut, dit-on, célébrée par des combats de gladiateurs et de bêtes féroces. Le plan de l'amphithéâtre est elliptique; c'est la forme ordinaire de ces édifices. Il a environ 533 mètres de pourtour extérieur et 239 mètres de développement intérieur au *podium*, c'est-à-dire au bord de l'arène. La hauteur totale est d'environ 51 mètres, composée de quatre ordres grecs superposés à l'extérieur, le premier du bas dorique, le deuxième ionique, le troisième et le quatrième corinthiens. Il y avait trois rangs ou séries de gradins, avec un portique supérieur. De nombreux dégagements facilitaient la plus prompte sortie des spectateurs, dont le nombre

total pouvait être de 100,000. L'arène était de 5 à 6 mètres plus bas qu'elle ne l'est maintenant à cause des décombres; ce qui garantissait les spectateurs de l'atteinte des animaux.

Les beaux restes de ce monument, altéré par le temps et par les vicissitudes des siècles, ont fourni partiellement à la construction de divers palais; le pillage et l'incurie en accéléraient la ruine, quand le pape Pie VI arrêta ces désordres, fit soutenir les parties menacées et prit des mesures conservatrices de ce qui se trouvait épargné. Depuis cette heureuse époque on peut admirer, sous une prévoyante surveillance, ce précieux témoin de l'ancienne grandeur romaine.

On assure qu'un grand nombre de chrétiens ont souffert le martyre dans cet amphithéâtre, condamnés par la barbarie des empereurs à y devenir la proie des bêtes féroces. Depuis ce temps on a érigé dans l'enceinte du Colysée de petites chapelles expiatoires rappelant les circonstances de la passion de Jésus-Christ.

AUTRES AMPHITHÉATRES.

L'amphithéâtre de Vérone est l'un des plus grands et des mieux conservés de l'Italie, du moins dans l'intérieur, car l'enceinte extérieure est presque ruinée, à l'exception de quelques arcades qui présentent trois cours du même ordre

dorique, l'un au-dessus de l'autre, monotonie remarquable. L'arène elliptique a environ 76 mètres de grand diamètre sur 43 mètres de petit.

Les restes de l'amphithéâtre de Capoue attestent une grande magnificence et un développement considérable; sous ces rapports il le cédait à peine, dit-on, au Colysée de Rome; il avait aussi ses quatre ordres successifs d'architecture.

L'amphithéâtre de Pouzzole ne montre plus qu'une partie de son plan et rien de ses ornements; il devait être presque aussi vaste que le Colysée de Rome. On le considère comme très-antique d'après la simplicité de ses divisions. Du temps d'Auguste, les combats de gladiateurs, à Pouzzole, étaient fort renommés. C'est à l'occasion d'un affront fait à un sénateur romain dans cet amphithéâtre, qu'Auguste promulgua la loi des préséances aux jeux publics [1]. Cet amphithéâtre n'ayant point de *podium* élevé au-dessus de l'arène, on en conclut qu'il n'était point destiné aux combats d'animaux.

Les Gaules avaient aussi leurs amphithéâtres, surtout dans la partie méridionale; mais les restes en sont moins conservés qu'en Italie. Il y en avait à Fréjus, à Nîmes, Arles, Orange, Tintiniac près Tulle, Bordeaux, Poitiers, Autun, Metz, etc. Les restes de celui d'Autun (l'ancienne *Bibracta*)

---

[1] Suet. *in Augusto*, c. XXXXIV.

donnent une haute idée de cet édifice. La face extérieure était à quatre étages, avec arcades, et des statues dans le haut, au lieu de pilastres.

THÉATRES.

Le système de construction des théâtres fut apporté de la Grèce à Rome; mais les Romains y firent plusieurs changements de formes et de destinations : chez les Grecs, l'hémicycle du bas était le lieu où les baladins s'exerçaient; chez les Romains il fut destiné aux places des sénateurs et des principaux dignitaires; aussi l'orchestre était-il plus grand chez les Grecs. Les chevaliers romains occupaient les premiers rangs au-dessus de l'orchestre jusqu'aux vomitoires; plus haut, le peuple avait ses places suivant les lois *Roscia* et *Julia*, concernant les théâtres. Les gradins des chevaliers étaient séparés de ceux du peuple par un couloir ou palier général nommé *præcinctio* (ceinture) ou *balteum*.

Les théâtres se couvraient éventuellement par une grande tenture de toile, et dans la suite par un tissu plus riche.

THÉATRE DE POMPÉE.

Le premier théâtre permanent construit à Rome fut celui de Pompée, l'an de la fondation de Rome 699, après la guerre contre Mithridate, roi de Pont. Il fut bâti dans la forme du théâtre de Mitylène en Grèce, mais plus grand et plus magnifique; suivant Pline, il pouvait contenir quarante mille spectateurs. A peine en voit-on quelques fragments près du *Campo-di-Fiori*, au bout de l'ancienne *via Recta*. Montfaucon a donné le plan de ce théâtre, d'après la table iconographique gravée sur une grande pierre du temps de l'empereur Septime-Sévère, où tout le plan de la ville de Rome était dessiné avec les noms des lieux en particulier [1]. Ce plan, le seul vraisemblable, est simple et d'une médiocre étendue. Il y avait quinze escaliers montant en droite ligne depuis l'orchestre jusqu'à la galerie supérieure. On y voit la *precinctio* qui séparait les places des chevaliers romains de celles du peuple.

THÉATRE DE MARCELLUS.

Le théâtre de Marcellus fut bâti par Octave-Auguste, qui le dédia à Marcellus, son neveu, fils

---

[1] MONTFAUCON, Antiq. expl., t. III, 2e partie, liv. II, pl. CXLII.

d'Octavie sa sœur; ce fut le second théâtre permanent de l'ancienne Rome. Son plan était demi-circulaire. Suivant Serlio, le diamètre inférieur, au niveau de l'orchestre, était de cent quatre-vingt-quatre pieds romains (environ cinquante-cinq mètres), et le diamètre de l'hémicycle entier ou de l'enceinte extérieure de quatre cent dix-sept pieds (environ cent vingt-quatre mètres). C'est dans les restes de ce beau théâtre que se trouve maintenant enclavé le palais Orsini. Des différents ordres qui décoraient le pourtour extérieur on ne voit plus qu'une partie des deux inférieurs, du côté de la place Montanara; mais la construction en est si belle et les proportions si parfaites, que les architectes modernes l'ont prise pour modèle des ordres dorique et ionique placés l'un sur l'autre.

NAUMACHIES.

Les naumachies étaient de vastes bassins artificiels. On y donnait le spectacle, c'est-à-dire des simulacres de combats navals sur des galères, et des exercices publics, pour former la jeunesse aux manœuvres de la marine. Les partis combattants prenaient les noms des peuples célèbres, par exemple : les Rhodiens se battaient contre les Siciliens, les Athéniens contre les Perses, les Egyptiens contre les Tyriens. Jules-César

donna un spectacle de naumachie, où l'affluence fut si grande que plusieurs furent étouffés dans la foule. Il y avait quatre mille rameurs et mille combattants de chaque côté. A cet effet il fit creuser, dans le Champ-de-Mars, une espèce de lac où il amena l'eau du Tibre. Auguste fit aussi une naumachie sur l'autre rive du fleuve. Caligula en construisit une troisième. Néron, Titus et Domitien donnèrent encore le même spectacle. La naumachie de ce dernier empereur est la seule dont on admette quelques traces, au pied du mont Pincius, où se trouve actuellement la place d'Espagne, au milieu de laquelle on voit une grande fontaine dite *della Barcaccia* [1]. Cette naumachie était, dit-on, bordée de portiques. On rapporte que non seulement presque tous les combattants, mais encore beaucoup de spectateurs y périrent par un grand orage et une tempête horrible [2]. Suétone et Tacite parlent d'un grand combat naval qui fut donné, dans cette même naumachie, par l'empereur Claude.

THERMES.

Ces établissements étaient nombreux et généralement somptueux; ils portaient, presque

[1] La forme de cette fontaine est celle d'une barque.

[2] MONTFAUCON, d'après DION, Antiq. expl., t. III, 2e partie, liv. IV, c. 3.

tous, les noms des empereurs qui les avaient fondés ou restaurés. Les principaux, dont les restes ont fourni le plus de renseignements, sont ceux d'Agrippa, de Titus, de Caracalla et de Dioclétien.

THERMES D'AGRIPPA.

Les thermes d'Agrippa furent les premiers qu'on éleva à Rome. Ils étaient tellement rapprochés du Panthéon du même Agrippa, qu'une partie des restes de ces thermes sert actuellement de sacristie pour le culte catholique établi dans l'ancien Panthéon. Ces thermes devaient être considérables et magnifiques. L'eau *vierge*, qu'Agrippa fit conduire à Rome, servit à leur usage et à celui des jardins contigus, où se trouvait un vaste réservoir. Cette eau alimente aujourd'hui l'admirable fontaine de Trevi.

THERMES DE TITUS.

Les thermes de Titus portent aussi le nom de Trajan, qui les fit restaurer et augmenter. Quoiqu'ils ne fussent pas très-vastes, ils étaient fort estimés à cause de l'architecture, du bon goût et du mérite des ornements, car les arts fleurissaient à cette époque. Actuellement on ne pénètre qu'avec difficulté dans les chambres devenues souter-

raines, pour voir, à l'aide de torches, quelques peintures plus ou moins dégradées par le temps et l'humidité.

Ce lieu rappelle des souvenirs intéressants : là fut trouvé le fameux groupe de Laocoon ; là furent précédemment les jardins de Mécène ; là fut encore la tour d'où le cruel Néron, en contemplant l'incendie de Rome, chantait froidement, au son de sa lyre, l'incendie de Troie.

Le réservoir des thermes de Titus, nommé les Sept-Salles (et qui présente neuf compartiments), est une construction de la plus grande solidité : les murs, très-épais, sont revêtus d'un double enduit parfaitement conservé.

THERMES DE CARACALLA.

Les thermes de Caracalla, communément appelés Antoniens, présentaient une étendue et une magnificence que leurs ruines attestent encore [1].

---

[1] On évalue la superficie occupée par les ruines de ce vaste établissement à 124,140 mètres, c'est-à-dire environ un tiers de plus que le plan général des Invalides à Paris. Seb. Serlio et Palladio ont donné des plans de ces thermes, dont l'exactitude est au moins contestée. Il en a paru tout récemment une description complète par l'architecte français G. Abel Blouet, enrichie de la restauration conjecturale du monument, basée sur l'exploration la plus soignée des lieux, sur les relations des anciens auteurs, et sur les témoins matériels que présentent encore les parties conservées des

Ils étaient situés au pied du mont Aventin, entre les murs actuels de la ville et la voie Appienne. L'exposition en était belle ; les architectes romains étaient attentifs à ce mérite fondamental. Les bains étaient alimentés par l'eau *Marcia*, passant sur l'arc de Drusus. L'ensemble, composé de divers corps de bâtiments, de galeries et d'esplanades, offrait une grande régularité. Outre sa destination principale, l'établissement était disposé pour des exercices gymnastiques, des jeux, des académies et autres réunions dans le goût du temps. Le luxe des arts s'y manifestait tant par la beauté des matériaux que par la richesse des ornements. Les marbres, les statues, les bronzes, les mosaïques et les peintures y étaient prodigués.

C'est là qu'on a trouvé le bel Hercule de *Glycon*, la Flore, le Taureau de Farnèse, le Torse antique, des vases et quantité d'objets précieux. La belle colonne en granit gris, surmontée d'une statue de la Justice en porphyre, que l'on voit sur la place de la Trinité à Florence, était la dernière des huit principales de la grande salle du milieu (*tepidarium*) des thermes de Caracalla,

---

autres monuments analogues de Rome. Cet ouvrage, fruit d'une étude spéciale et profonde, se recommande en même temps par le mérite connu de l'auteur, par l'accueil favorable de l'Institut de France, par la typographie célèbre de Firmin-Didot, et par la fidèle netteté des gravures.

d'où elle fut enlevée par le grand-duc Cosme de Médicis en 1564.

La masse principale des constructions est du genre appelé par les Grecs *emplecton*, et par les Italiens *laterizia*. Elle se compose d'une maçonnerie en blocage, ou pierres posées sans ordre, à bain de mortier, avec encadrement de briques triangulaires; l'ensemble est lié par des chaînes transversales de grandes briques rectangulaires, espacées dans la hauteur à environ 1$^{mèt.}$, 30 les unes au-dessus des autres; le tout couvert, au parement intérieur, d'un enduit fort épais, et revêtu en marbres, mosaïques et stucs peints.

THERMES DE DIOCLÉTIEN.

Les thermes de Dioclétien passaient pour les plus vastes et les plus magnifiques de l'ancienne Rome : ils embrassaient un espace maintenant occupé par des églises, monastères, édifices publics, places et maisons particulières. Ces thermes contenaient de beaux portiques et de belles salles [1], des jardins délicieux, diverses écoles pour les armes, les sciences et les arts, des lieux d'exercices et de divertissements, avec un musée. Tous

---

[1] Une de ces salles avait 58 mètres $\frac{1}{2}$ (plus de 180 pieds) de long, sur 24 mètres (environ 74 pieds) de large; ce sont presque les dimensions du *tepidarium* des thermes de Caracalla.

gée, au tome II de mes *Souvenirs polytechniques*. Cet ouvrage considérable a toute la solidité des meilleures constructions hydrauliques; il convenait également aux destinations que lui attribuent les uns, pour servir de conserve (d'aiguade) à l'armée navale de Mysène, au temps d'Agrippa; les autres, plus anciennement, à la magnifique *Villa Luculli* qui en était voisine. Cette conserve était alimentée par un aqueduc conduisant, de très-loin, les eaux des territoires de Nola et d'Acerra situés au nord-est de Naples.

Les anciens avaient coutume de disposer magnifiquement leurs aqueducs dans les endroits où ils traversaient les voies publiques. Ce luxe partiel n'empêchait point le luxe plus utile de la solidité générale qu'ils donnaient à ce genre de construction. L'empereur Titus, pour décorer l'aqueduc de Claude, ou de Néron, à la rencontre des voies *Prénestine* et *Labicane*, le fit en manière d'arc triomphal, avec trois grandes inscriptions : la première indiquant l'ouvrage de Tib. Claude, qui amena de Subiaco à Rome, dans deux canaux particuliers l'un au-dessus de l'autre, les eaux des sources de *Cérulée* et *Curtie*, et celle dite *Anio novus;* la seconde inscription mentionne la restauration opérée par Vespasien, son père; et la troisième, celle que Titus y fit lui-même. L'empereur Aurélien ayant dans la suite étendu l'enceinte de la ville, ce monument resta entre les

portes Prénestine et Labicane, qui furent murées pendant les guerres civiles du XIIIe siècle; alors un des arcs de l'aqueduc servit de porte; on la nomme aujourd'hui *Porte-Majeure*. Ce bel ouvrage, d'une grande solidité, est construit en gros blocs de travertin assemblés sans mortier. A peu de distance de Tivoli on voit la partie souterraine du même aqueduc; c'est une espèce de canal creusé dans la montagne.

Au-dessus de la porte actuelle de Saint-Laurent, autrefois et successivement nommée *Esquiline*, *Viminale*, *Taurine*, *Collatine* et *Inter-Aggeres*, on voit un reste de l'ancien aqueduc des eaux *Marcie*, *Tepula* et *Julie*, réparé par Auguste, Titus et Caracalla, partie que le pontife Sixte V a, dans la suite, utilisée pour conduire l'eau *Felix* à la fontaine de Moïse sur la place de *Termini*.

L'eau actuelle de *Trevi* est l'ancienne eau *Vierge* qu'Agrippa, gendre d'Auguste, fit conduire à Rome pour l'usage de ses thermes ci-dessus mentionnés. Elle a sa source à 8 milles de distance, dans le champ Salone, entre les chemins de Tivoli et de Palestrine (l'ancienne Préneste). Elle est dirigée par une conduite souterraine de 14 milles de développement, passe par la *Villa Borghese*, entre à Rome au bas de la Trinité-du-Mont, où elle se partage en deux branches, l'une aboutissant, par les anciens conduits, à la fontaine de Trevi, et l'autre, par la *via Condotti*, à divers en-

droits. La décoration moderne de la fontaine de Trevi répond à l'abondance, on peut dire à la magnificence de ses eaux; la description pourrait en être pompeuse et très-véridique.

La fontaine *Pauline* est la plus belle et la plus abondante de Rome et sans doute du monde; c'est l'ancienne eau *Sabatine*, que Trajan fit amener du côté de *Transtevere* (rive droite du Tibre). Elle provient du lac de Bracciano et de l'Anguillara, à 35 milles de Rome. Le monument actuel fut érigé par le pontife Paul V, après avoir fait réparer les conduits antiques. Au débouché de la fontaine, cette eau volumineuse passe dans différents canaux, pour alimenter des moulins, une papeterie et une forge; elle fournit encore à la fontaine dite du Pont-Sixte, de l'autre côté du Tibre.

Les Romains ne croyaient point acheter trop chèrement la commodité et la salubrité publiques. Denys d'Halicarnasse, Pline et Strabon parlent avec enthousiasme des aqueducs, des grands chemins et des cloaques de Rome, comme de monuments qui attestent évidemment son ancienne grandeur. La grande cloaque est en effet un ouvrage aussi étonnant et non moins utile que les aqueducs. Tarquin-l'Ancien fit le premier construire des voûtes souterraines, pour l'écoulement à travers Rome des eaux du Vélabre et des monts voisins; leurs diverses branches se

réunissaient au *Forum* d'où, par le moyen de deux canaux couverts, elles se déchargeaient dans le Tibre; le principal s'appelait *cloaca maxima*, et l'autre *cloaca minor*. Tarquin-le-Superbe fit agrandir la première. Les restes de cet ouvrage étonnent par sa grandeur et sa solidité. La grande cloaque a environ 4 mètres de largeur et de hauteur; c'est encore un exemple de construction sans mortier.

ARCS DE TRIOMPHE.

Ces monuments portent, à Rome, la seule dénomination d'arcs, avec le nom du prince qui fut l'objet de leur dédicace. Il ne faut pas confondre avec les arcs de triomphe ceux de Janus [1], dont la destination permanente était d'abriter les commerçants au milieu d'un *Forum*. Il ne reste en ce genre que l'arc de *Janus-quadrifrons*, ainsi surnommé à cause de ses quatre faces pareilles, dont le style n'est point élégant, et qui ne présente qu'une arcade de chaque côté.

On ne voit plus que des fragments des arcs de Drusus et de Gallien. Celui de Drusus, père de Claude, lui fut érigé par le sénat; celui de Gallien

[1] Il ne faut pas non plus confondre un arc de Janus avec le temple du même nom qui se fermait à la paix (*Janum clusit*).

fut dédié à cet empereur par un particulier nommé Marcus-Aurelius-Victor; mais les arcs de Titus, de Septime-Sévère et de Constantin sont encore d'une assez belle conservation.

ARC DE TITUS.

L'arc de Titus, quoique d'une seule ouverture et d'une moindre grandeur que les autres, est un des plus beaux monuments de cette espèce qui sont parvenus jusqu'à nous, à cause du bon style de son architecture et des sculptures qui le décorent. Il fut élevé par le sénat et le peuple romain, en l'honneur de Titus, fils de Vespasien, après sa conquête de Jérusalem. Il est tout en marbre blanc, d'ordre composite. Des bas-reliefs fort estimés ornent non seulement ses façades, mais encore les côtés intérieurs; ils sont relatifs aux victoires et au triomphe de cet empereur. La voûte représente son apothéose, ce qui prouverait que le monument ne fut érigé qu'après la mort de Titus, suivant l'usage des Romains.

ARC DE SEPTIME-SÉVÈRE.

L'arc de Septime-Sévère est en vue du Capitole. Il fut érigé vers l'an 203 de l'ère chrétienne, par le sénat et le peuple romain, en l'honneur de

cet empereur, à l'occasion de la victoire qu'il remporta sur les Parthes, les Arabes et autres nations barbares. Cet arc, composé de trois grandes ouvertures, est en marbre pentélique, décoré de huit colonnes d'ordre corinthien cannelé. L'ensemble est d'une grande apparence, mais pourtant d'un travail médiocre aux yeux des connaisseurs. On remarque dans l'inscription une lacune, qui provient du nom de Géta que son frère Caracalla fit effacer de ce monument comme de tous ceux de l'empire où il se trouvait. L'attique portait, dit-on, la figure de Septime-Sévère assis, avec ses fils Caracalla et Géta, sur un char en bronze tiré par six chevaux de front, entre quatre soldats, deux à pied, deux à cheval.

Cet arc était en partie sous les décombres; mais en 1804, il en fut dégagé par ordre du pontife Pie VII, ce qui découvrit en même temps l'ancienne voie Sacrée. Le plan inférieur de ce monument est de 5 à 6 mètres en contre-bas du sol moderne d'alentour.

ARC DE CONSTANTIN.

L'arc de Constantin fut élevé et dédié par le sénat et le peuple romain à Constantin-le-Grand, en mémoire de la victoire éclatante qu'il remporta au pont Milvius (actuellement *ponte Molle*) contre Maxence. Il est bien conservé, et se compose de

trois ouvertures, ornées de huit colonnes corinthiennes cannelées, de jaune antique, avec un grand nombre de bas-reliefs. Ceux du bas se ressentent de la décadence des arts à cette époque; ceux du haut étant d'un excellent travail, on présume qu'ils ont été tirés du *Forum* de Trajan, sous lequel fleurissaient les beaux-arts; d'autant plus que ces bas-reliefs représentent l'entrée triomphale de Trajan à Rome, et diverses autres circonstances remarquables de sa vie glorieuse. Il en est de même des huit figures ou statues de prisonniers daces portées sur l'entablement, ainsi que des colonnes et des corniches. On pense que l'attique était surmonté du quadrige en bronze de Constantin.

Cet arc fut aussi désencombré, en 1804, par les soins du pontife Pie VII. On y voit maintenant une partie de l'ancienne voie Triomphale. Il a servi de modele pour l'arc du Carrousel à Paris.

COLONNES VOTIVES ET OBELISQUES.

Des colonnes étonnantes et des obélisques plus étonnants encore concouraient à la magnificence de l'ancienne Rome. Ces objets si curieux se retrouvent heureusement dans la cité moderne. J'ai déja mentionné les colonnes Trajane et Antonine, en parlant des regnes de ces deux em-

pereurs; je crois devoir ajouter ici quelques détails à ce sujet.

COLONNE TRAJANE.

La colonne Trajane est d'ordre dorique, formée dit-on, de 34 quartiers de marbre grec, liés par des fiches de bronze. Sa hauteur totale, compris le piédestal et la statue, est de 133 pieds (environ 43 mètres); le diamètre inférieur est de 11 pieds 2 pouces (3 mètres 62) [1]. On monte au sommet de cette colonne par un escalier intérieur en hélice. Les belles sculptures qui couvrent ce grand ouvrage, depuis la base jusqu'au sommet, forment un ensemble admirable. Chambray, dans son *Parallèle de l'architecture antique et de la moderne*, a donné, sans texte correspondant, les détails précieux de la base et du piédestal seulement; mais d'autres architectes en ont fait mention.

Les sujets profanes et guerriers qui décorent avec profusion cette colonne ne répondent plus à

---

[1] La France possède maintenant une colonne triomphale, modelée sur la Trajane, mais plus forte et plus riche : elle a 4 mètres de diamètre inférieur, et 43 mètres 83 cent. de hauteur totale; c'est la colonne d'Austerlitz, érigée sur la place Vendôme à Paris, entièrement revêtue de bronze provenant des nombreux canons pris dans la guerre d'Allemagne, en 1805, par Napoléon. Cet ouvrage a été terminé et inauguré le 15 août 1801, jour anniversaire de la naissance de cet empereur.

la statue qui la couronne : au lieu de la statue triomphale de Trajan, en bronze doré, on voit aujourd'hui celle de l'apôtre St.-Pierre..... Le soubassement n'est visible qu'au moyen d'un grand déblai effectué à l'entour; encore remarque-t-on avec chagrin que ce beau piédestal est mutilé par de larges et profondes entailles, faites dans la forme angulaire du toit d'une cabane qui fut barbarement adossée contre ce piédestal. Que de décombres, que d'enfouissements nous offre encore cette partie de l'ancienne Rome! La roche Tarpéienne a presque disparu sous les ruines, et maintenant on pourrait se faire un jeu du saut fatal de Manlius-Capitolinus.

COLONNE ANTONINE.

La colonne Antonine fut, comme je l'ai dit plus haut, érigée par ordre du sénat en l'honneur de Marc-Aurèle et dédiée par ce dernier empereur à Antonin-le-Pieux, son beau-père, d'où lui vient sa dénomination vulgaire, car il ne reste plus rien de la véritable colonne d'Antonin. Celle dont il s'agit est au milieu d'une des plus belles places modernes de Rome (*piazza Colonna*) et qui fait partie de l'ancien *Forum* d'Antonin-le-Pieux. Cette colonne est aussi d'ordre dorique, composée de 28 pièces de marbre blanc. Son diamètre inférieur est de 12 pieds (environ 4 mètres), et sa hauteur totale de 148 pieds (48 mètres). L'intérieur con-

tientun escalier de même qu'à la colonne Trajane. Le piédestal, simple et moderne, fut exécuté sous le pontife Sixte V, en restaurant la colonne dont le fût colossal est, comme celui de la Trajane, orné de bas-reliefs en spirale, mais d'un travail inférieur. Ce n'est plus la statue en bronze doré de Marc-Aurèle qui couronne ce monument; on y voit maintenant celle de l'apôtre St.-Paul.....

OBÉLISQUES.

On compte encore à Rome dix obélisques égyptiens, d'autant plus étonnants qu'ils sont tous d'un seul bloc; le principal cube environ 180 mètres, et devrait peser, à raison de 2,656 kilogrammes seulement par mètre, 478,080 kilogrammes [1]. De tels monuments, apportés de si loin, méritent bien un historique sommaire. Au reste, le piédestal monolithe de la statue de Pierre-le-Grand, à St.-Pétersbourg, pèse, dit-on, 1,125,864 kilogrammes (2,300,000 livres françaises).

Au milieu de la place de Saint-Jean-de-Latran, si magnifiquement décorée par la basilique du même nom, on voit le plus grand obélisque qui soit connu. Son érection primitive est attribuée

[1] On a vu (pages 105 et 233) quels navires ont été nécessaires pour le transport de l'obélisque de Louqsor à Paris et de l'un des obélisques d'Héliopolis à Rome, dont les cubes sont bien inférieurs.

à *Ramsès*, roi d'Égypte[1]. Thèbes ayant été détruite, Constantin-le-Grand fit transporter l'obélisque à Alexandrie, le destinant pour le cirque qu'il avait fait bâtir à Constantinople. La mort ayant surpris cet empereur, Constance, son fils, préféra de faire transporter cet obélisque d'Alexandrie à Rome, l'an de notre ère 352. Il fut placé dans le grand cirque, comme je l'ai déja fait observer.

Depuis le sac de Rome par les Goths, l'an 409, il gisait sous les ruines du cirque, rompu en trois pièces, quand le pontife Sixte V l'en fit extraire, en 1587, restaurer et dresser sur la place dont il porte le nom moderne. Cet obélisque est de granit rouge, chargé d'hiéroglyphes. Sa hauteur totale est de 33 mètres, 30 centimètres (72 coudées de 0 mètre 462 millimètres), non compris le piédestal. Il a environ 3 mètres de largeur par le bas, et près de 2 mètres par le haut.

L'obélisque élevé sur la place de Sainte-Marie-Majeure et celui de Monte-Cavallo furent transportés d'Égypte à Rome par ordre de l'empereur Claude, qui les fit placer devant le mausolée d'Auguste. Le pape Sixte V fit déterrer et placer le premier; il est de granit rouge, sans hiéroglyphes; il a 14 mètres, 74 centimètres (32 coudées) de hauteur, non compris le piédestal, et

[1] Probablement Ramsès-le-Grand, IIIe du nom (Sésostris).

près de 1 mètre 40 centimètres (3 coudées) de largeur à sa base.

L'autre obélisque paraît un peu plus haut. Le même pontife fit élever ce dernier sur la place de Monte-Cavallo, entre les deux groupes attribués à Phidias et Praxitèle, c'est-à-dire les deux chevaux domptés par Castor et Pollux. Ces groupes colossaux, adossés à l'obélisque, forment un superbe ensemble, pyramidant au mieux. Ils ont déterminé le nom moderne de cette place qui faisait partie du mont Quirinal.

L'église de Sainte-Marie-de-la-Minerve est bâtie sur les ruines d'un temple de Minerve érigé par Pompée-le-Grand, tout près des temples d'Isis et de Sérapis. On y trouva différentes statues précieuses, dont plusieurs égyptiennes, et deux obélisques, dont l'un a été érigé sur la place moderne par le pontife Alexandre VII; il est couvert d'hiéroglyphes, et porté sur le dos d'un éléphant de marbre. Sa hauteur particulière n'est que d'environ 5 mètres 50 centimètres (12 coudées). L'autre obélisque est sur la place de la Rotonde.

Lorsque la place actuelle de la Rotonde, c'est-à-dire du Panthéon d'Agrippa, fut débarrassée des décombres antiques sous le pontificat d'Eugène IV, on trouva devant l'admirable portique de ce temple les deux lions de basalte qu'on voit maintenant à la fontaine de Moïse sur la place dite de *Termini*, et plusieurs autres morceaux

les témoignages de sa généreuse magnificence et de son goût pour les arts. L'obélisque a 27 mètres 70 centimètres (60 coudées) de hauteur, et 2 mètres 77 centimètres (6 coudées) de largeur moyenne par le bas; l'élévation totale, y compris le piédestal et la croix du couronnement, est au moins de 40 mètres. Il figure admirablement sur la merveilleuse place de Saint-Pierre, avec les deux riches fontaines dont il y est flanqué [1].

La belle place Navone est ornée d'une superbe fontaine, du milieu de laquelle, sur un rocher factice, s'élève un obélisque de granit rouge, chargé d'hiéroglyphes, d'environ 16 mètres 60 centimètres (36 coudées) de hauteur, qui fut transporté d'Égypte sous l'empereur Caracalla, et d'abord placé dans son cirque, où il a été trouvé. Ce monument d'utilité publique est dû au pontife Innocent X et au chev. Bernin qui le composa. J'ai parlé, à l'occasion de la fête du Nil, de l'inondation annuelle de la place Navone.

L'entrée de Rome, par la porte et la place du Peuple, est on ne peut plus imposante. On y voit, au point de réunion des axes de trois belles

---

[1] L'épithète de riche ne s'applique point ici aux materiaux non plus qu'à leur main-d'œuvre, mais à l'abondance des eaux qui jaillissent entre de simples vasques, abondance qui fait la richesse, la beauté, le luxe reels des fontaines publiques, et qui distingue éminement toutes celles de Rome.

dans les divers troubles de Rome, se trouve conservé dans toute son intégrité. Il provient aussi d'*Héliopolis*, où il fut érigé par un fils de Sésostris, présumé *Nuncore*, roi d'Égypte. Winkelmann[r], en faisant observer, d'après Hérodote et Diodore, que l'érection des obélisques caractérisés par des figures hiéroglyphiques était une prérogative des rois qui avaient immortalisé leur nom, en conclut que l'obélisque dont il s'agit, ne portant aucun hiéroglyphe, on doit l'attribuer à un souverain qui ne s'était signalé par aucun acte glorieux. L'empereur Caïus-Caligula le fit transporter à Rome, sur un vaisseau qui fut ensuite coulé à fond pour la construction du port d'Ostie.

L'obélisque fut placé au mont Vatican, dans le cirque de cet empereur, augmenté depuis par Néron, dont il prit le nom, cirque détruit par Constantin-le-Grand, pour y construire la basilique de Saint-Pierre-du-Vatican. Cet obélisque resta debout dans l'emplacement de la sacristie actuelle. En 1586, Sixte V le fit transporter et ériger de nouveau sur la place antérieure, dont la double colonnade ne fut exécutée que près d'un siècle plus tard. Le travail de cette translation fut dirigé par le chevalier Fontana, travail dont la dépense monta, dit-on, à 40 mille écus romains (plus de 200,000 francs). Ce pontife a multiplié dans Rome

---

[r] Winkel, Hist. de l'art, etc., t. I, liv. II, p. 102.

dées); le plus grand de Karnak = 29 mètres 83 centimètres (64 coudées); celui d'Héliopolis = environ 22 mètres (48 coudées); et les aiguilles de Cléopâtre = 20 mètres 63 centimètres (44 coudées).

TOMBEAUX.

Les tombeaux étaient, à Rome, un objet de magnificence, lorsqu'il s'agissait des empereurs ou de personnages fameux. Les restes en sont malheureusement trop délabrés et trop informes pour ne point prêter aux conjectures. Les tombeaux d'Auguste et d'Hadrien étaient qualifiés de mausolées; ils pyramidaient, par étages, sur un plan circulaire. Il est bien probable que pour la grandeur, la richesse et le goût, ils ne le cédaient en rien au monument merveilleux d'Artémise. On connaît les beaux débris des tombeaux des Scipions, des affranchis d'Auguste et de Livie, et de Cecilia-Metella, femme de Crassus. On connaît encore plus la pyramide sépulcrale de Cajus-Cestius, parce qu'elle est bien conservée. Ce monument n'est, à la vérité, qu'une imitation égyptienne.

La pyramide, quadrangulaire, revêtue de marbre blanc, a trente-sept mètres environ de hauteur sur vingt-neuf mètres de largeur à la base. L'intérieur renferme une chambre sépulcrale.

voûtée, ornée de stucs et de peintures analogues aux fonctions de Caïus-Cestius. Le Cestius dont il est question n'est pas celui qui donna son nom à l'un des ponts de Rome, mais l'un des *septemvirs-épulons*, chargés des banquets sacrés, dits *lectisternia*, qui se faisaient dans les temples à l'occasion des victoires signalées, ou pour détourner quelque calamité publique. Il vivait, à ce qu'il paraît, du temps d'Auguste.

PONTS ANTIQUES.

Les Romains se sont distingués dans tous les genres de constructions : leurs ponts étaient remarquables, tant par leur hardiesse que par leur bonne exécution et leurs ornements. Je ne m'arrêterai, pour les détails, qu'aux ponts de Rome et aux plus renommés de l'empire.

Dans les premiers temps de Rome, il n'y avait que deux ponts : le pont Palatin et le pont Sublicius. Après les divers accroissements de la cité, les ponts ont été au nombre de sept, savoir (suivant leur ordre de situation de l'amont à l'aval) : le pont Ælius, le pont Triomphal, le pont du Janicule, le pont Cestius et le pont Fabricius en correspondance l'un de l'autre sur deux bras du Tibre, le pont Palatin et le pont Sublicius, plus connu sous le nom d'Horatius-Coclès. Maintenant il n'y en a plus que quatre : le

pont Saint-Ange, à la place du pont Ælius; le pont Sixte, à la place du pont du Janicule; les ponts Saint-Barthélemy et Quattro-Capi, à la place des ponts correspondants Cestius et Fabricius.

PONT ÆLIUS.

Le pont Ælius fut d'abord construit par l'empereur Ælius-Hadrien, vis-à-vis de l'emplacement de son mausolée. Après la chute de l'empire romain, ce mausolée colossal servit pour la défense de la ville, et prit le nom de Château Saint-Ange, à cause de la statue de saint Michel qui fut placée au sommet; de là vient aussi le nom du pont moderne. Restauré par divers papes, notamment par Clément IX, sous la direction du chevalier Bernin, ce pont est composé de cinq arches régulières, orné de statues, et d'un bel aspect.

PONT TRIOMPHAL.

En aval du pont Saint-Ange, on voit, au milieu du fleuve, des restes de construction antique, appartenant au pont Triomphal, ainsi nommé parce qu'il était sur la voie Triomphale des vainqueurs qui arrivaient ou par la voie Flaminienne ou par la voie Cassienne, aboutissant l'une et l'autre sur la même rive du Tibre. Sa décoration répondait probablement à son objet.

PONT DU JANICULE.

Le pont du Janicule fut ainsi nommé à cause de sa proximité du mont Janicule. Sa première construction est attribuée par les uns à Trajan, par les autres à Antonin-le-Pieux. Il était près de l'ancien théâtre de Pompée et de l'enceinte de Servius-Tullius. Il prit ensuite le nom du pontife Sixte IV qui le fit reconstruire en 1474.

PONTS DE CESTIUS ET DE FABRICIUS.

Le pont de Cestius était sur le bras gauche du Tibre, vis-à-vis de l'île *Tibérine* [1], et près du théâtre de Marcellus. Il fut construit, du temps de la république, par le consul Cestius [2]. C'est maintenant le pont Saint-Barthélemy, à cause de sa proximité d'une église du même nom. Les in-

---

[1] Vasi (Descript. de Rome antiq. et moder., t. II, p. 478) rapporte qu'après la mort de Tarquin-le-Superbe, le sénat abandonna tous ses biens au peuple romain, qui, pour exprimer son indignation contre le tyran, jeta dans le Tibre toute la moisson du champ voisin, nommé depuis le Champ-de Mars, et que l'eau du fleuve n'ayant pu entamer cette masse, il s'y forma une île, qui fut ensuite défendue par des ouvrages et bientôt habitée.

[2] La famille du consul était plus ancienne et différente de celle de C. Cestius dont on voit la pyramide sépulcrale près de la porte Saint-Paul.

scriptions du pont moderne apprennent qu'il a été reconstruit vers l'an 375 de notre ère, par les empereurs Valentinien, Valens et Gratien.

Le pont Fabricius, sur le bras droit du Tibre, en correspondance du pont Cestius, fut construit l'an de Rome 733 par l'édile Fabricius, suivant les inscriptions du pont moderne nommé *Quattro-Capi*, à cause des Hermès à tête de *Janus-Quadrifrons* qu'on voyait sur ce pont.

PONT PALATIN.

Le pont Palatin fut le premier construit à Rome. Il fut commencé par le censeur M. Fulvius, achevé par les censeurs Scipion-l'Africain et L. Mummius. Quoiqu'il fût assez éloigné du mont Palatin, il fut probablement ainsi nommé parce que les plus anciens et les principaux établissements de Rome se trouvaient au mont Palatin. Ce pont était encore nommé Sénatorial, parce que les sénateurs y passaient en allant consulter les livres sibyllins gardés sur le mont Janicule. Rompu par une crue extraordinaire du Tibre, il fut reconstruit par le pontife Jules III. Détruit une seconde fois, il fut encore rétabli par Grégoire XIII; enfin, dans l'année 1598, ce dernier pont fut en grande partie détruit par une nouvelle crue du fleuve. Les restes visibles de cet ouvrage hydraulique portent actuellement la dénomination de *Ponte-Rotto*.

PONT SUBLICIUS, OU D'HORATIUS-COCLÈS.

Le pont Sublicius fut construit en bois par Ancus-Martius, IVe roi de Rome, pour joindre le Janicule ou *Transtevere* à la ville. Il tire son nom du genre de sa construction[1]. Ce pont était alors si important, que l'ordre des prêtres institué par Numa prit le soin de l'entretenir; cet ordre fut appelé celui des pontifes (*à ponte faciendo*), et le chef *pontifex maximus*[2]. Ce titre d'autorité suprême fut pris dans la suite par les empereurs et par les papes leurs successeurs.

Ce fut sur ce pont qu'arriva la fameuse action d'Horatius-Coclès qui, l'an de Rome 264, arrêta seul toute l'armée de Porsenna, roi des Étrusques, pendant qu'on démolissait le pont derrière lui, après quoi il s'élança dans le Tibre avec son cheval, et revint à la nage dans la ville. On doute si l'empereur Antonin-le-Pieux fut le premier à reconstruire ce pont en pierre; mais, l'an 780 de

---

[1] Le dictionnaire de Danet donne, d'après Jules-César, au mot latin *sublica*, la signification de *pieu à soutenir un pont de bois;* et d'après Tite-Live, au mot *sublicius*, celle d'un *pont de bois* bâti sur des pieus.

[2] Le même sens est confirmé par l'inscription trouvée du fameux pont de Trajan sur le Danube :

PROVIDENTIA AVGVSTI VERE PONTIFICIS VIRTVS ROMANA QUID NON DOMET? etc.

notre ère, il fut emporté par une crue extraordinaire du Tibre. Ce fut de ce pont qu'on jeta dans le fleuve le corps de l'empereur Héliogabale.

En 1812, il fut question, sous l'empire français, de reconstruire le pont d'Horatius-Coclès. Le projet présenté ne parut pas convenable aux grands souvenirs qu'il rappelait. Au reste, les Français n'auraient point eu le temps d'ajouter cet ouvrage à tant d'autres qu'ils ont exécutés en Italie.

Nota. Gautier, dans son vieux traité des ponts, n'a pas craint de hasarder les types primitifs de ces divers ponts; mais l'inspecteur-général Gauthey, dans le Ier volume de son ouvrage, s'est borné à donner les dessins des ponts actuels de Rome.

PONTS DIVERS.

On a beaucoup parlé du pont en charpente que César fit jeter sur le Rhin; c'était bien un ouvrage d'art, mais dont le principal mérite consiste dans la promptitude de son exécution. On voit, sur les colonnes Trajane et Antonine à Rome, divers ponts de bateaux, dont l'usage était conséquemment familier aux Romains de ce temps. Entre les ouvrages permanents de ce genre, c'est-à-dire les ponts de maçonnerie, on cite les suivants :

Le pont de Narni, entre Rome et Lorette, an-

nonce par ses ruines une construction hardie, qu'on attribue au règne d'Auguste. Il joint les deux montagnes escarpées entre lesquelles passe la Néra, affluent du Tibre. Suivant Montfaucon, qui en donne la vue et la description [1], il était composé de quatre arches d'inégale largeur, et la longueur totale du pont était d'environ 188 mètres.

Le pont de Terni, sur la même rivière, dont on voit encore des ruines, était bien plus considérable, d'après la description sommaire et le dessin partiel qu'en a donnés M. Gauthey [2]. Il compose ce pont de dix-sept arches en plein-cintre, de 40 mètres chacune d'ouverture, et de 54 mètres d'élévation sous clef, dont 34 mètres pour les piles seulement au-dessous des naissances des voûtes. Il donne au pont 790 mètres de longueur totale. Ce savant auteur n'aurait-il point été induit en erreur sur les dimensions d'un pont ruiné, d'ailleurs peu éloigné du précédent et sur la même rivière? On n'assigne point d'époque à la construction du pont de Terni.

Le pont de Caligula, à Pouzzole. J'ai dit ailleurs [3] que ce pont de maçonnerie était l'objet

---

[1] Montfaucon, Antiq. expl., t. IV, 2e partie, liv. I, ch. 3, et Pl. CXIV.

[2] Gauthey, Traité de la constr. des ponts, t. I, p. 20, et Pl. IV, fig. 68.

[3] Souven. Polytechn. Appendice, p. 125.

de malentendus ou de traditions fautives. Suétone [1] confirme cette opinion, et l'erreur s'explique par sa description sommaire du pont que cet empereur y fit exécuter. Il était composé d'un double rang de bateaux de charge, sur lesquels on établit une plate-forme pour faire passer son armée de Pouzzole à Baja, ce qu'elle pouvait bien effectuer par terre. Les débris actuels du pont de Caligula sont ceux du môle à claire-voie, pour couvrir l'ancien port de Pouzzole, et peut-être aussi le *Portus Julius.*

Le pont de Trajan sur le Danube. Cet ouvrage, merveilleux suivant la description de Dion relatée par Montfaucon [2], et plus encore d'après celle de M. Gauthey [3], ce dernier lui donnant vingt arches de 55 mètres d'ouverture, avec toutes les difficultés de fondations dans un courant rapide et profond, n'est pas représenté comme tel sur la colonne Trajane, où l'on ne voit que des piles de maçonnerie surmontées d'une charpente courbe,

---

[1] *Novum præterea atque inauditum genus spectaculi excogitavit; nàm Bajarum medium intervallum Puteolanas ad moles trium millium et sexcentorum ferè passuum ponte conjunxit, contractis undiquè onerariis navibus et ordine duplici ad ancoras collocatis, superjectoque aggere terreno ac directo in Appiæ viæ formam.* (Sueton. *in Caligula, cap.* 19.)

[2] Montfaucon, Antiq. expl., t. iv, 2e partie, liv. i, ch. 4.

[3] Gauthey, Traité de la constr. des ponts, t. i, p. 20, et Pl. iv, fig. 69.

d'assemblage, mais qui n'admet point la hardiesse et la dépense que supposent les descriptions relatées. Comment, au milieu des sculptures historiques et correctes de la colonne Trajane, sur un monument à la gloire de Rome, aurait-on placé un pont si différent de la réalité, et construit par des contemporains?

Le pont-aqueduc du Gard, sur le torrent Gardon, entre Uzès et Nîmes, construit par Auguste et ses successeurs, est un des ouvrages les plus remarquables de l'antiquité, plus admirable encore dans un pays conquis. Enfin on peut citer aussi le pont-aqueduc, dit de Metz, traversant la Moselle à Jouy, ouvrage dont les ruines attestent la grandeur d'entreprise.

VOIES ROMAINES.

Les grands chemins, auxquels les Romains apportaient une sollicitude digne de leur antique célébrité, étaient le monument principal de leur grandeur et de leur puissance. Ils s'étendaient depuis les colonnes d'Hercule, à travers l'Espagne et les Gaules, jusqu'à l'Euphrate et jusqu'au-delà du Nil. Mais c'est déja un bien vaste ensemble que de borner des recherches au continent européen, dont le centre itinéraire se rapportait au *Milliarium aureum* placé dans le milieu du *Forum* romain.

Ces chemins présentaient dans leur exécution tous les genres de difficultés, mais qui n'ont pu détourner les Romains de leur entreprise. La voie Appienne, qui date de 21 siècles au moins, passe à Terracine, dans une coupure artificielle et considérable de la branche Apennine; dans les marais Pontins elle s'élève sur un fond d'obstacles continus. La grotte du Pausilippe, à l'ouest de Naples, et celle du Furlò non loin de Fossombrone, sont des témoins irrécusables de la hardiesse et de l'utilité des anciennes entreprises propres à faciliter les communications.

La largeur de ces chemins, dans l'Italie, n'excédait guère 5 mètres. Dans les parties conservées, la chaussée, qui comprend toute cette largeur, a près d'un mètre d'épaisseur totale : la couche du fond est composée de moellons ou blocages maçonnés avec un bon mortier de chaux et pouzzolane. La couche suivante est formée d'un cailloutis plus délié, mais cimenté comme la couche inférieure, pour recevoir le pavé supérieur en grandes dalles d'environ 0 mètre 30 centimètres d'épaisseur, posées avec mortier semblable, mais à joints irréguliers (*incertis*); dans les rues principales des villes, ces pavés devaient être, comme à présent, à joints rectangulaires.

L'usage de paver les rues et même les routes était pratiqué dans les temps antiques de l'Italie: c'est ce que prouvent encore de nos jours les dé-

couvertes partielles des plus anciennes voies romaines des villes de Pompéia, d'Herculanum, etc. Ces pavés sont de matière volcanique, pareille aux produits du Vésuve et à celle dont on se sert à Naples, non seulement pour les pavés, mais même pour les constructions architecturales; ils sont posés avec mortier de chaux et pouzzolane. Ces deux villes furent détruites l'an 79 de notre ère, et l'on a reconnu qu'elles étaient établies sur d'autres produits vésuviens d'une antiquité qui échappe à l'histoire. Les rues d'Herculanum notamment étaient tirées au cordeau et bordées de trottoirs pour la commodité des gens de pied.

Les anciennes voies romaines les plus célèbres étaient : la voie *Sacrée*, la voie *Triomphale*, la voie *Appienne*, la voie *Flaminienne*, et la voie *Cassienne*.

VOIE SACRÉE.

La voie Sacrée, célèbre par son antiquité et par la paix conclue entre les Romains et les Sabins, sous Romulus et Tatius, était tout entière dans la ville de Rome. Elle commençait vers l'est du *Forum Romanum;* du Colysée passait devant le temple d'Antonin et de Faustine, sous l'arc de Septime-Sévère, aboutissant au Capitole. En 1804 le pontife Pie VII fit déblayer les abords de cet arc triomphal, et l'on y découvrit la voie Sacrée, qui se trouvait à 17 pieds au-dessous de la voie

moderne : c'était le passage des triomphateurs allant au Capitole.

VOIE TRIOMPHALE.

La voie Triomphale indique assez son étymologie. Le triomphateur romain, à la tête de son armée, qui arrivait par la voie Flaminienne, ou par la voie Cassienne, c'est-à-dire du côté de l'Umbrie ou de l'Étrurie, s'arrêtait dans les champs du Vatican ou du Janicule près du pont Triomphal. Après s'être présenté au temple de Bellone, pour y faire un premier sacrifice, il entrait par la porte et le pont Triomphal, vêtu d'une toge de pourpre (*toga picta*), tenant une palme à la main, et monté sur un magnifique char; ensuite par la *via Recta*, le Champ-de-Mars, le théâtre de Pompée, le cirque Flaminien, le portique d'Octavie, le théâtre de Marcellus et le grand cirque; de là, tournant à gauche, par la voie Appienne, il arrivait, par l'amphithéâtre Flavien (le Colysée), à la voie Sacrée, passait sous les arcs de cette voie, sous celui de Septime-Sévère, et montait enfin au Capitole, pour y faire à Jupiter (*optimo, maximo*) un sacrifice solennel et un don des dépouilles ennemies. Dans les temps plus reculés, quand les Romains faisaient la guerre aux peuples du *Latium* et de la Grande-Grèce (la Calabre et la Pouille modernes), les triomphateurs venaient par la voie

Appienne, s'arrêtaient au temple de Mars (*extra-muraneum*), devant la porte *Capène*[1], et suivaient aussi la voie Sacrée pour arriver au Capitole.

VOIE APPIENNE.

La voie Appienne tire son nom du censeur Appius-Claudius qui, l'an de Rome 442, la fit construire et paver de gros blocs; elle s'étendait depuis la porte Capène jusqu'à Capoue. Cette voie, la plus magnifique de toutes, était bordée de plusieurs temples et tombeaux, dont on voit encore des restes. Elle fut réparée par Jules-César, qui commença le desséchement des marais Pontins traversés par ladite voie qu'ils submergeaient fréquemment. Auguste, Vespasien, Domitien, Nerva et Trajan la restaurèrent à leur tour, et ce dernier empereur la continua d'abord jusqu'à Bénévent, ensuite jusqu'à Brindes dans la Pouille. La voie, en s'affaissant, redevint encore la proie des eaux dans la traversée des marais Pontins; mais le pontife Pie VI la restaura de nouveau, tant par des travaux d'exhaussement que par le desséchement mieux entendu de ces marais. Ce triple bienfait, en favorisant la circulation, devint profitable à l'agriculture et à la salubrité du pays.

---

[1] La *Porta Capena* faisait partie de la seconde enceinte de Rome, sous Servius-Tullius ; elle est remplacée dans l'enceinte d'Aurélien par la porte actuelle *St-Sébastien*.

VOIE FLAMINIENNE.

La voie Flaminienne tire son nom de Caïus-Flaminius, consul, qui, l'an de Rome 533, la fit construire et paver de grosses pierres. Elle partait de l'ancienne porte Flaminienne, entre les colonnes Antonine et Trajane, passait par Spolette, Nocère, traversait l'Apennin, franchissait la montagne d'Asdrubal [1] où la route est percée en galerie souterraine, suivait la vallée du Métaure jusqu'à Fano, et s'étendait ensuite le long de l'Adriatique, jusqu'à Rimini. De Rimini cette voie prenait le nom d'Émilienne, passant par Césène, Forli, Immola et Bologne. La voie Flaminienne, comme toutes les autres voies consulaires, était ornée de beaux mausolées qui ont presque tous été ruinés. Une excavation faite en 1641 dans la place actuelle de *Sciarra* à Rome, y découvrit, à environ cinq mètres de profondeur, le pavé de cette ancienne voie qui, dans cet endroit, s'unissait à la *via Lata*.

---

[1] Ainsi nommée depuis la défaite de ce général carthaginois par les Romains. Le passage souterrain est maintenant connu sous le nom du *Furlò*.

VOIE CASSIENNE.

La voie Cassienne tire son nom du censeur Cassius-Longinus qui la fit construire. Partant du pont Milvius (*Ponte-Molle*), sur la voie Flaminienne, elle se dirigeait, par Viterbe, du côté de l'Étrurie; on la suit encore entre le pont Milvius et *Monte-Rosi*.

VOIE CAMPANIENNE.

La voie Appienne fut comme prolongée au-delà de Capoue, sous la dénomination de *via Campana*, sans doute parce qu'elle traversait la partie orientale de la Campanie. La voie Campanienne se dirigeait depuis Capoue, par le côté oriental d'Aversa, d'où elle se divisait en deux branches dites : l'une *Mediterranea*, l'autre *Maritima*. La première (qui était la consulaire) passait à l'orient des champs *Leborins* et du mont *Gaurus*, et descendait à Pouzzole. La seconde se dirigeait vers Cumes, longeant le marais de Linterne; une autre branche de cette dernière, sortant de Cumes par l'*Arco felice*, aboutissait à Pouzzole, et par le flanc occidental du mont *Gaurus* se réunissait à la première branche (*Mediterranea*), pour arriver à Naples, d'abord par les hauteurs, et dans la suite, comme à présent, par la grotte du *Pausi-*

lippe. Cette voie fut restaurée par l'empereur Domitien, dont elle a même porté le nom [1].

La partie au nord de Pouzzole était bordée de tombeaux et de cryptes funéraires, dont les ruines attestent l'importance; on y remarque entre autres, à San-Vito, celles d'un vaste tombeau à deux étages dans la base d'une grosse colonne.

CATACOMBES.

Les catacombes romaines n'étaient point étrangères aux arts. Ces cryptes leur ont du moins fourni des matériaux. Elles ont, comme je l'ai dit au sujet des hypogées de Thèbes, quelques rapports avec ceux-ci pour la topographie seulement. On sait la malheureuse aventure du jeune peintre Robert aux catacombes de Rome. Le poète de l'*Imagination* s'est emparé de ce fait éminemment dramatique, pour l'immortaliser avec ses œuvres.

TEMPLES MODERNES.

Temples modernes de Rome. — Les Romains, à l'instar des Grecs, d'imitateurs sont devenus originaux à leur tour. Ils méritaient d'être les in-

---

[1] Plin., *lib.* xviii, *cap.* ii. — Tit-liv., *lib.* xxiii, *cap.* 35. — Cicer. *ad Attic.*, *lib.* xv, *Epist.* i.

termédiaires fortuits de la transmission des arts de l'Orient à l'Occident. Ce peuple en cessant d'être belliqueux n'a pas cessé d'étonner par ses monuments. On s'imposerait une tâche bien grande en voulant signaler les innombrables beautés que la cité moderne renferme. Si l'antiquité fait les plus grands frais de ses richesses présentes, l'architecture s'y montre toujours magnifique et majestueuse. Rome possédera longtemps les types du grandiose et du bon goût dans cet art. J'abandonne à regret ce foyer prodigieux de lumière, phare primitif de l'Occident. Mais en conséquence de ce que j'affirme sur l'état florissant de la cité pontificale, on me permettra du moins encore quelques mots concernant son Capitole et ses basiliques modernes.

CAPITOLE MODERNE.

Le Capitole moderne est différent de l'ancien : au lieu de cette majesté sévère et formidable du Capitole primitif, il se présente gracieux, régulier et néanmoins imposant. L'emplacement est à peu près le même ; on assure que l'édifice central, le palais sénatorial, couvre l'ancien *Tabularium*, où l'on conservait les tables de bronze (au nombre de 4000, dit-on) présentant les sénatus-consultes, les plébiscites et autres actes des autorités. Ce palais sénatorial fut bâti par le pontife Boni-

face IX; sa façade fut ensuite décorée, sous Paul III, d'après les dessins de Michel-Ange. Les deux édifices latéraux sont aussi exécutés d'après les dessins de ce grand architecte; celui de droite est le beau musée Capitolin, et celui de gauche, nommé le palais des Conservateurs, est un autre musée principalement historique, avec galerie de tableaux.

Ce bel ensemble borde une immense plate-forme, espèce de place publique, où l'on arrive par un vaste et très-haut escalier. Des statues et autres morceaux précieux de sculpture antique décorent les avenues et la place du Capitole, au milieu de laquelle on voit la statue équestre en bronze doré de l'empereur Marc-Aurèle, dont j'ai parlé ci-dessus. Le piédestal, en marbre d'un seul bloc, est un morceau d'architrave provenant du *Forum Trajani* [1]. La statue équestre fut d'abord érigée par le pontife Sixte IV sur la place moderne de Saint-Jean-de-Latran, ancien lieu de naissance de l'empereur Marc-Aurèle. On l'a transportée dans la suite (en 1538) sur la plate-forme du Capitole. Michel-Ange fut chargé de cette opération; et lorsqu'elle fut terminée, on sait qu'il dit, en s'adressant à l'animal, comme faisant allusion à la vérité du mouvement exprimé par son auteur:

---

[1] Vasi. Descript. des Monum. Ant. et mod. de Rome, t. I, p. 71.

Rammenta-ti che sei vivo..... Camina!
(Souviens-toi que tu as de la vie..... Marche!)

A l'extrémité de la balustrade qui couronne le grand escalier conduisant au Capitole, du côté du palais des Conservateurs, on voit la colonne milliaire qu'Auguste fit élever au milieu du *Forum*, et d'où l'on comptait les distances des grands chemins de l'empire. Cette colonne, de marbre blanc, est sans proportions d'ordre architectural; c'est un cylindre d'environ o mètre 54 centimètres de diamètre, avec base, et chapiteau toscan surmonté d'un globe doré, emblême de l'empire du monde. On l'appelait: *Milliarium aureum.*

BASILIQUES.

Les anciennes basiliques étaient destinées aux réunions des commerçants et plaideurs, comme actuellement certaines salles des palais où l'on rend la justice. Telle était la destination de la basilique de Paul-Émile à Rome, et de celle construite par Vitruve, dans la colonie Julienne de Fano sur l'Adriatique. A cette dernière, le tribunal proprement dit était séparé par un péristyle commun, et dix-huit colonnes formant un carré long séparaient la nef de la basilique foraine de

Ligorio furent chargés, sous le pontificat de Pie V, de continuer l'édifice en se conformant aux dessins de Michel-Ange : ils ne purent l'achever ; mais Vignole y ajouta les deux petites coupoles latérales qui contribuent si bien à l'effet pyramidal.

La magnifique coupole fut terminée en 1590 par Jacques de La Porte, sous le pontificat de Sixte V, qui fit élever au milieu de la place Antérieure l'obélisque égyptien qu'on y voit aujourd'hui. Ce même de La Porte, sous Clément VIII, orna la grande coupole de mosaïques, et la voûte de stucs dorés; il fit aussi les pavés intérieurs en marbres variés. Sous Paul V la croix grecque de Balthazar Peruzzi redevint la croix latine de Bramante; l'architecte Carlo Maderno exécuta ce changement définitif, et construisit en 1610 le portique intérieur avec la façade actuelle, qui certes n'offre point un caractère convenable à son objet, et fait bien regretter que Michel-Ange n'ait pu compléter son admirable projet. Sous Alexandre VII, le chevalier Bernin exécuta le double portique circulaire qui borde la place. Enfin Pie VI compléta l'ensemble en faisant ériger, par Charles Marchioni, la sacristie qui manquait à cette basilique.

Cette immense, cette étonnante production de l'art a demandé près de trois siècles pour arriver à sa perfection. Après l'empereur Constantin, dix papes y ont coopéré ; plus de dix architectes y

ont été employés successivement. Suivant Charles Fontana, architecte moderne, la dépense, seulement à la fin du 17e siècle, s'élevait à environ 47 millions d'écus romains (235 millions de France), sans parler des ornements et des ouvrages postérieurs, car tous les arts ont concouru à ce monument le plus merveilleux de Rome moderne : l'architecture, la peinture, la sculpture, la mosaïque, la bronzerie, la dorure, etc., y brillent simultanément avec une profusion presque incroyable.

Je ne connais aucun accord entre les divers écrits qui ont indiqué les dimensions de ce prodigieux édifice. Je citerai donc de préférence un auteur romain moderne, membre de l'académie étrusque de Cortone [1]. Autrement je ne pourrais en parler que *de Visu admirante*. La longueur de l'axe, depuis l'entrée jusqu'à la tribune, extrémité du rond-point, est de 569 pieds français. La plus grande largeur, c'est-à-dire la longueur de la croisée intérieurement, est de 417 pieds. La nef centrale a 85 pieds de largeur et 145 pieds de hauteur sous le milieu de la voûte. Le dôme a 133 p. de diamètre intérieur; sa hauteur totale jusqu'au sommet de la croix supérieure est de 440 pieds, dont 160 pour les pieds-droits avec leur entable-

---

Vasi, Descript. des Monum. antiq. et mod. de Rome, t. II, p. 574.

ment, 159 pour la coupole, 69 pour la lanterne, 29 pour le piédestal du globe, 10 pour le globe (d'airain doré), et 13 pour la croix.

Dans ce vaste ensemble tout est proportionné, tout est en harmonie, jusqu'aux détails les plus accessoires; les effets de la perspective y semblent combinés avec une rare sagacité : les pilastres corinthiens de la nef ont 77 pieds de hauteur, compris base et chapiteau, ce qui correspond à un diamètre d'environ 7 pieds 8 pouces 6 lignes; les statues placées dans les plus basses niches des entre-pilastres ont 13 pieds de haut, et les figures en stuc qui décorent les tympans des arcades en ont 25; les unes et les autres semblent d'abord de grandeur naturelle. Enfin les bénitiers, au-devant des premiers piliers de la nef, vus en entrant, paraissent supportés par deux petits anges, c'est-à-dire, par des figures enfantines, mais qui n'ont pas moins de 6 pieds de proportion.

SAINT-JEAN-DE-LATRAN.

La basilique de Saint-Jean-de-Latran fut aussi fondée par Constantin-le-Grand; elle tire son nom du lieu de son érection, où était précédemment le palais des Latérans, et de sa dédicace à saint Jean-Baptiste et à saint Jean l'évangéliste. C'est la primatiale de Rome et la principale du monde catholique, la cathédrale du souverain pontife, qui

en prend, pour cette raison, possession solennelle après son exaltation papale. La basilique primitive subsista pendant dix siècles, au moyen des réparations successives qu'y firent divers papes. En 1308, Clément V tenant le siége apostolique à Avignon, elle fut presque entièrement détruite par un incendie, avec le palais contigu. Ce même pape la fit reconstruire. En 1349, un grand tremblement de terre en ayant renversé la toiture et le plafond, elle fut restaurée par Martin V, ensuite décorée par Alexandre VI et Pie IV. Ce dernier pape y fit exécuter un beau plafond doré, et la façade latérale. Sixte V y ajouta un double portique sur les dessins du chev. Fontana. Les nefs furent restaurées et reconstruites sous les papes Clément VIII et Innocent X, par Jacques de La Porte et le chev. Borromini. Enfin Clément XII acheva ce magnifique temple, et fit élever par l'architecte florentin *Alessandro Galilei* la belle façade actuelle, dont la balustrade supérieure est ornée de onze statues de marbre.

On voit dans les portiques la statue en bronze de Henri IV, roi de France, comme bienfaiteur de la basilique, et celle de Constantin-le-Grand, trouvée dans les thermes de cet empereur. L'intérieur de cette basilique présente cinq nefs formées par quatre rangs d'arcades et de beaux pilastres corinthiens; on a placé dans les niches intermédiaires de la grande nef les statues colossales des douze apôtres, exécu-

tées par d'habiles artistes. Le plafond est à grands compartiments enrichis de sculptures et de dorures. Le pavé est composé de marbres choisis et variés.

A l'autel du fond, dont le tabernacle est d'une grande richesse, on remarque les quatre colonnes, l'architrave et le fronton, en bronze doré; les colonnes, d'ordre composite, ont 9 pieds 7 pouces de circonférence. On assure que ces objets proviennent de l'ancien temple de Jupiter-Capitolin; quelques-uns pensent qu'ils sont les mêmes qu'Auguste fit exécuter après la bataille d'*Actium*, avec le bronze des proues des vaisseaux égyptiens, et que Domitien fit placer au Capitole; d'autres croient qu'ils ont été apportés de la Judée par l'empereur Vespasien, avec les dépouilles du temple de Jérusalem.

SAINTE-MARIE-MAJEURE.

La basilique de Sainte-Marie-Majeure est ainsi nommée, comme la principale des églises dédiées à la Vierge. Une tradition superstitieuse s'attache à la fondation primitive du temple moderne, au sommet du mont *Esquilinus* et sur les ruines du temple de *Junon-Lucine*, vers l'an 352, sous le pontificat de Liberius, en conséquence d'une vision confirmée par une chute isolée de neige sur ledit mont. En 432, le pape Sixte III agrandit

l'édifice sacré et lui donna la forme actuelle; mais depuis il a été restauré et richement décoré par différents papes, notamment par Benoît XIV, sur les dessins du chev. Ferdinando Fuga.

L'intérieur de cette basilique est très-majestueux et composé de trois nefs séparées par deux files de superbes colonnes d'ordre ionique, en marbre blanc, qui supportent un bel attique et un magnifique plafond enrichi de caissons et de stucs dorés. Entre autres objets précieux qui concourent à l'ornement des différentes parties de l'édifice, on y remarque la statue en bronze de Philippe IV, roi d'Espagne, bienfaiteur de cette basilique, celle aussi en bronze du pape Paul V, et le buste de l'ambassadeur du Congo, par le chev. Bernin. On y conserve, dit-on, le berceau de *Notre Seigneur*, et le foin sur lequel il fut couché dans la crèche, ainsi que les langes qui servirent à l'envelopper [1].

SAINT-PAUL.

La basilique de Saint-Paul-hors-les-murs fut aussi fondée par Constantin-le-Grand, sur les instances du pape Sylvestre, dans une ferme de Lucine, ancienne matrone romaine, parce que l'a-

[1] Vasi, Descript. des Monum. antiq. et mod. de Rome, t. 1, p. 178 et 179.

pôtre saint Paul avait été enterré dans cet endroit. Le temple fut agrandi par l'empereur Théodose en 386, et l'empereur Honorius l'acheva en 395. Plusieurs pontifes l'ont ensuite restauré et décoré successivement. Cette basilique est très-vaste, plus simple que les précédentes à l'extérieur, mais imposante et majestueuse dans son intérieur. Sa longueur est d'environ 240 pieds, et sa largeur de 138 pieds divisés en cinq nefs, et les nefs séparées par quatre files de vingt colonnes chacune, dont vingt-quatre d'une seule pièce de marbre dit *pavonazzetto* (violet), passant pour avoir appartenu au mausolée d'Hadrien; elles sont d'ordre corinthien, cannelé jusqu'au tiers (chose assez rare dans l'antique); elles ont environ 11 pieds de circonférence; les seize autres colonnes qui bordent la nef principale sont en marbre de Paros.

Le haut de cette nef n'est ni voûté ni plafonné; on en voit la charpente supérieure aussi hardie que simple, en bois de cèdre, et dont la portée excède 80 pieds[1]. La frise, entre la colonnade et l'attique de l'intérieur, est ornée par compartiments d'une multitude de peintures, plus ou moins

[1] J'ai déja mentionné cette belle charpente, t. 1, p. 293 de mes souvenirs polytechniques, et j'en ai donné les dessins, planche LV, fig. 22 et 23 de l'atlas correspondant. Je l'esquissai en 1808; elle a été consumée par un incendie le 15 juillet 1823.

dégradées par l'humidité, au-dessous desquelles on remarque une série de portraits des papes, depuis saint Pierre. Le pavé est couvert de fragments divers en marbre, avec des inscriptions anciennes. Le portique offre aussi des morceaux d'antiquité, tels que des autels votifs, des sarcophages, des chapiteaux, et grand nombre d'inscriptions incrustées dans les murs.

RETOUR A L'ANTIQUITÉ.

Je reviens à l'antiquité romaine, pour ajouter ici divers renseignements relatifs à ses arts libéraux et industriels.

M. Varron dit que, dans sa jeunesse, c'est-à-dire un siècle au moins avant l'ère chrétienne, il y avait à Rome une fille de Cyzique (*Cyzicena*), nommée Lala, qui peignait d'une manière très-remarquable, gravait parfaitement sur ivoire, et dont les ouvrages étaient fort estimés; elle se peignit elle-même à l'aide d'un miroir.

Il y avait à Rome un synode d'Apollon, composé des plus célèbres musiciens, poètes et mimes ou scéniques, tels qu'un certain Nicocrate, qui réunissait tous ces talents, et un Marc-Aurèle Septentrion, affranchi d'Auguste, le premier pantomime de son temps, et prêtre de ce synode[1].

---

[1] Grutter, Inscript.

Cette institution avait beaucoup de rapports avec notre Conservatoire royal, qui fournit des sujets distingués pour la musique vocale et instrumentale, la déclamation et l'art scénique.

L'or, l'argent, le cuivre, le bronze, le fer et le plomb étaient utilisés sous toutes les formes pour l'industrie romaine. Le bronze formait les premières tables des lois et les archives publiques. Les Romains appréciaient surtout le fer, et savaient combien sa qualité importait à la fabrication des armes : le fer ou la trempe de fer *norique* avait, par exemple, une grande réputation avant Horace et Ovide[1] :

Tristes ut iræ, quas neque Noricus
Deterret ensis.....
(HORAT., *lib.* I, *od.* 16.)

Durior et ferro, quod Noricus excoquit ignis.
(OVID. *Métamorph.*, XIV, *v.* 712.)

Suivant un des marbres d'Arundel[2], l'usage du

[1] Le *Noricum*, province méridionale de la Germanie, comprenant la Styrie, la Carinthie, etc.

[2] Les marbres d'Arundel sont ainsi nommés, parce que le comte d'Arundel, maréchal d'Angleterre, au commencement du XVII siècle, envoya dans le levant Guillaume Pétrée pour faire des recherches sur les plus curieux monuments de l'antiquité, lequel en rapporta ces marbres célèbres trouvés dans l'île de Paros. Ils présentent une chronologie des principaux événements de l'histoire grecque, notamment d'Athènes, depuis Cécrops son fondateur ou restaurateur. On pense que ces inscriptions datent de 263 ans avant l'ère chrétienne.

fer aurait été imaginé 186 ans avant la guerre de Troie. Cependant on a lieu de croire qu'en Italie, comme en Grèce, on se servait fort anciennement du cuivre pour des armes et d'autres objets auxquels on n'emploie maintenant que le fer.

GRAVURE SUR PIERRES FINES.

L'art du graveur, ou plutôt du sculpteur en miniature sur pierres fines, devait être provenu de la Grèce. Il s'est développé grandement : 1° dans l'agate dite de la Sainte-Chapelle de Paris, apportée, dit-on, par Baudouin II, qui la vendit à saint Louis, lorsqu'il vint, l'an 1244, lui demander secours ainsi qu'aux princes chrétiens, pour recouvrer l'empire d'Orient : cette agate, de forme à peu près ovale, a 0 mètre 31 centimètres de longueur sur 0 mètre 25 centimètres environ de largeur, et représente principalement une apothéose d'Auguste, composée d'un très-grand nombre de figures en relief; 2° dans une autre agate dite de l'Empereur, aussi relative à Auguste, à Tibère et Germanicus, de forme irrégulière, semblablement travaillée, ayant environ 0 mètre 24 centimètres de longueur sur 0 mètre 19 centimètres de hauteur; 3° dans une troisième agate du cabinet du roi de France, apportée de Constantinople, et représentant l'apothéose de

Germanicus[1]. Sylla, dictateur, avait sur son cachet la figure de Jugurtha vaincu par lui. Pompée fit hommage au Capitole de la collection de pierres gravées (*dactyliothecam* ou *annulorum depositorium*) du roi Mithridate. César dédia pareillement une collection de ce genre au temple de Vénus-Genitrix. Marcellus, fils d'Octavie, en dédia une au temple d'Apollon du mont Palatin. Auguste eut d'abord un sphinx pour cachet, dont il scellait ses arrêts et ses mandats; mais dans la suite il le remplaça par un Alexandre-le-Grand. Mécènes, intendant des finances de cet empereur, avait une grenouille sur son cachet, etc.[2].

J'ai déja cité Dioscoride de Samos, graveur en pierres fines; Acrogas, renommé pour ses dessins bachiques et pour la ciselure *polychrôme* des métaux; Evodus, auteur de la belle Julie (fille de Titus) sur une aigue-marine qui faisait partie du trésor de Saint-Denis en France. Pline et Martial mentionnent encore Ledus-Stéatiate comme graveur de combats et de gens armés. Si plusieurs de ces artistes étaient Grecs, leurs ouvrages furent du moins commandés par des Romains. Du temps de

---

[1] Montfaucon a reproduit le dessin et l'explication des deux premières agates (Antiq. expl., t. v, 1re partie, liv. iv, pl. 172 et 128); il a pareillement donné la troisième, au même volume, pl. 49.

[2] Plin., *Hist. nat.*, *liv.* xxxvii, *c.* i.

Pline, les lapidaires se servaient du diamant pour tailler et travailler les pierres fines [1].

MOSAÏQUES ET FRESQUES.

Cet art distingué devait être postérieur aux mosaïques, aux fresques, où les Romains excellèrent et dont on voit des restes si remarquables adhérents encore aux emplacements de leurs destinations primitives, surtout à Rome, à Pompéia, Herculanum, etc. L'art des fresques était déja familier au temps de la splendeur de Pompéia, puisque dès lors on y appliquait le sciage pour obtenir la conservation de parties qui sans doute étaient d'un mérite extraordinaire; en effet, dans les édifices découverts à Pompéia on voit que des figures entières (fresques), des têtes ou autres fragments de peinture, ont été détachés des murailles. Winkelmann pense que le sciage ou l'enlèvement de ces pièces a pu se faire à l'époque de l'éruption vésuvienne de 79, soit que les habitants épouvantés aient eu le temps, avant de prendre la fuite, de sauver une partie de ces objets précieux, soit qu'après la catastrophe, retournant à leurs maisons abandonnées, ils aient pu se frayer quelques passages, pour essayer d'emporter une partie de leurs meubles, conjecture que semblent

[1] PLIN, *Hist. nat.*, *lib.* XXXVII, *c.* 4.

appuyer des piédestaux dégarnis, des chambres dépouillées, des ouvertures de portes dégondées. On a même trouvé dans les temps modernes, à Herculanum, quatre tableaux ou sujets placés et adossés deux à deux, au bas de la muraille dont ils avaient été séparés. Le fond des sujets était circonscrit par un encadrement peint de plusieurs filets parallèles de différentes couleurs.

Cependant l'art des fresques, suivant Pline [1], a été introduit en Italie par Ludius, peintre romain, sous le règne d'Auguste, dont la mort ne précéda que d'environ 63 ans la ruine d'Herculanum et de Pompéia. L'art des mosaïques et des fresques est devenu comme un privilége national attribué par continuation aux artistes de Rome moderne.

On ne voit rien de plus curieux en ce genre qu'une mosaïque découverte au pavé de l'ancien temple de la Fortune à Préneste, maintenant Palestrine. Cette ancienne ville du Latium, à 21 milles de Rome, était renommée dans l'histoire romaine et fut subjuguée par Sylla durant les guerres civiles où succomba Marius. C'est au dictateur trop fameux par ses proscriptions et ses cruautés que l'on rapporte l'exécution de la belle mosaïque dont il s'agit. Pline dit clairement que ces pavés, qu'on appelait *lithostrata*, composés de petits fragments (*parvulis crustis*), commencèrent à être mis en

---

[1] Plin, *Hist. nat.*, *lib.* xxxv, *c.* 19.

usage sous Sylla; et qu'on voyait, de son temps, celui que Sylla fit faire au temple de la Fortune à Préneste [1].

Ce morceau précieux fut recueilli par le cardinal Barberini; pour le conserver il en orna son palais de Palestrine. Le P. Kircher et Montfaucon en ont donné des dessins et des descriptions. Les couleurs de cette mosaïque sont si vives et si bien nuancées, qu'elles sont comparables aux plus belles peintures. L'ouvrage est considérable; la composition en est vraiment capricieuse : on y voit quelques animaux fantastiques. Il paraît qu'on y a représenté l'Égypte par groupes variés, sans liaisons, mais avec une espèce de succession caractéristique du sol, plus stérile et sauvage vers l'Éthiopie, plus fertile, plus agréable et même voluptueux vers la Méditerranée. On voit dans leurs positions respectives, à droite et à gauche du Nil, les deux principales villes de l'ancienne Égypte, Héliopolis et Memphis.

Un moderne interprète de cet ensemble compliqué y trouve l'explication du voyage d'Alexandre traversant l'Égypte pour aller consulter l'oracle de Jupiter-Ammon, voyage décrit par Quinte-Curce [2], et dont plusieurs groupes de la mosaïque semblent confirmer la description. En effet,

---

[1] Plin, *Hist. nat.*, *lib.* xxxvi, *c.* 25.

[2] Quint. Curt., *lib.* iv, *cap.* 7.

Sylla se flattant d'avoir un empire aussi étendu que celui d'Alexandre, on peut bien croire qu'il ait voulu reproduire une circonstance remarquable de la puissance et de la fortune du grand homme dont il se croyait l'émule. Montfaucon ne partage point cette opinion; il reconnaît pourtant dans la mosaïque une représentation générale et presque emblématique de l'Égypte.

On a découvert à Nîmes plusieurs pavés de mosaïques (en cubes de marbres variés) par compartiments, ou représentant des figures, des animaux, etc., bien dessinés. Ces ouvrages doivent sans doute être attribués aux anciens Romains, dont les arts ont embelli cette contrée.

On sait que les grandes mosaïques se composent soit de petits cailloux roulés par les rivières et soigneusement échantillonnés; soit de fragments ou cubes plus petits encore de pierres et marbres de différentes couleurs; soit enfin d'émaux cubiques nuancés artificiellement avant la fusion. L'ensemble de chacune de ces espèces est lié par un ciment ou mastic susceptible de durcir et même de se polir à la surface du dessin. L'art des mosaïques est poussé jusqu'à la miniature. Ce genre est le *tessellatum* dont j'ai déja parlé (page 268).

Il est un autre genre de mosaïque dite de pierre dure, dont les Florentins entretiennent une fabrique royale, et dont ils ont fait une grande et brillante application à la chapelle sépulcrale des

Médicis. Celui-ci se compose de pierres fines, agates, jaspes, cornalines, marbres, etc., qui présentent naturellement des teintes soit plates, soit fondues ou graduées; ces dernières sont plus précieuses. Les petits blocs d'approvisionnements sont sciés et débités en lames très-minces, dans l'attente de leur forme éventuelle et définitive. Par le choix intelligent des pièces de rapport, leur adroite combinaison, leur taille, et leur union exacte sur un fond de stuc, à l'imitation d'un dessin modèle, on obtient des ouvrages aussi solides qu'agréables, et d'un mérite supérieur à celui des mosaïques ordinaires, car ici le goût de l'artiste s'exerce en permanence. Ce genre est le *sectile*, dont j'ai fait mention (page 268).

FABRICATION DU VERRE.

Les anciens Romains connaissaient l'art de fabriquer le verre et de le colorer à l'imitation des pierres précieuses. Pline parle de la manière de fabriquer, de travailler et de ciseler le verre. De son temps, à Rome, on tirait le sablon propre à cette fabrication sur le bord du Volturne, à 6 milles de son embouchure. Pline rapporte que de son temps on extrayait le cristal dans les Alpes, mais avec beaucoup de difficulté (j'en ai moi-même trouvé au mont Cenis). On connaissait le prisme (*vitrum trigonum*) qui réfléchissait les cou-

leurs de l'iris en décomposant le rayon de lumière [1]. Le même auteur nous apprend que Néron, qui était miope, se servait d'une lunette pour regarder les combats des gladiateurs (*sic Nero princeps, gladiatorum pugnas spectabat smaragdo* [2]). A Pompéia, lorsqu'on découvrit en 1824 d'anciens bains, on trouva en place, à une fenêtre d'assez grande dimension et dont le châssis était en bronze, de grandes pièces de vitraux coulés dans le genre de nos glaces. Ces vitraux dataient au moins du commencement du Ier siècle de notre ère. Ce fut vers le même temps qu'on inventa la manière de fermer les fenêtres et d'éclairer les appartements avec des tablettes de pierre spéculaire [3]. Pline le jeune en faisait usage à sa maison de campagne, ce qui n'empêchait pas qu'on connût déja le verre employé en vases, tasses, etc. (*Lib.* II, *Epist.* 17, Gallo.) Ces pierres spéculaires venaient de l'Espagne citérieure, de Chypre, de Cappadoce, d'Afrique et de Sicile.

---

[1] *Vocatur ex argumento Iris : nàm sub tecto percussa sole species et colores arcûs cœlestis in proximos parietes ejaculatur, subinde mutans, magnâque varietate admirationem sui angens.* (PLIN, *Hist. nat.*, *lib.* XXXVII, *c.* 9.)

[2] Cet art tient à la science physique. Les opticiens modernes en France se qualifient d'ingénieurs.

[3] Citation, d'après Sénèque, par Montfaucon, Antiq. expl., t. III, 1re partie, liv. III, p. 103.

NOTA. Le plupart des verres artificiels trouvés dans les ruines d'Herculanum ont perdu leur poli par l'action de la chaleur ou celle des acides, qui en ont, à la longue, décomposé la surface; d'autres, devenus lamelleux par altération, réfléchissent diverses couleurs prismatiques, suivant la densité des parties.

Outre les vases de verre pour des usages ordinaires, dont on voit un assez grand nombre au musée de Portici et provenant d'Herculanum, les anciens avaient encore des espèces d'urnes en verre, pour conserver les cendres des morts déposées dans les tombeaux, des lacrymatoires, etc. Le verre, ou plutôt l'émail a aussi été employé par les anciens aux pavés intérieurs des édifices, en forme de carreaux de briques, et diversement coloré à l'instar des mosaïques; on a trouvé de ces derniers et d'autres dans l'île Farnèse, entre Rome et Viterbe [1].

Du temps de Pline, l'étain s'employait à étamer les vases de cuivre ou d'airain, à faire des miroirs : la fabrication de Brundusium (Brindes) était fort estimée; mais les miroirs d'argent discréditèrent les premiers. On employait encore l'étain mêlé au plomb, pour les soudures des tuyaux et

---

[1] WINKELMANN, Hist. de l'art, etc., t. 1, liv 1, ch. 2.

conduits des fontaines qui se faisaient en plomb laminé [1].

Du temps d'Auguste, on se servait à Rome du papyrus, auquel on donna même, par flatterie, le nom de cet empereur. Fannius, grammairien romain, établit une manufacture à Rome, où l'on perfectionnait le papyrus en le rendant plus poli et plus propre à l'écriture; ces feuilles étaient appelées *charta fanniana* [2]. On en fit usage jusqu'au VIe siècle inclusivement, même dans les Gaules; et pour conserver les manuscrits en livres, par exemple, on y intercalait, après quatre, cinq, ou six feuilles de papyrus, deux feuilles de vélin, sur lesquelles on continuait l'écriture. En Orient, l'usage du papyrus fut en grande partie remplacé par celui du papier de coton ou de matière à soie (*charta bombycina* des Latins, *chartès bombacinos* ou *bambacinos* des Grecs [3]); on le nommait aussi *charta damascena* (de Damas). Ce changement eut lieu du IXe au Xe siècle; c'est probablement l'époque de l'invention du papier moderne de chiffon.

---

[1] PLIN, *Hist. nat.*, *lib.* XXXIV, *c.* 17.

[2] MONTFAUCON, Antiq. expl., suppl., t. III, liv. IX, p. 205.

[3] MONTFAUCON, Antiq. expl., suppl., t. III, liv. IX, p. 214.

LUXE DES ROMAINS.

Les dignitaires de l'empire romain attachaient beaucoup d'importance à la pourpre qui les distinguait. Cette pourpre a varié de nuance et presque de couleur en augmentant de prix. « Dans « ma jeunesse, dit Cornelius-Nepos, qui mourut « sous Auguste, la pourpre violette était à la mode; « on la vendait 100 deniers la livre. Quelque temps « après, la pourpre rouge tarentine fut en vogue; à « celle-ci succéda la double pourpre de Tyr, appe- « lée *dibapha* (deux fois teinte), et dont la livre « coûtait plus de 1,000 deniers [1]. Est-il aujour- « d'hui, ajoute le même auteur, est-il un *tricli-* « *nium* qui ne soit orné de cette pourpre? »

Métellus, dans son accusation contre Caton, affirme que déja des tapis babyloniques à l'usage des lits de table (*triclinaria*) s'étaient vendus 800,000 sesterces; Néron en a payé 4,000,000 de sesterces [2]. Les voiles du navire sur lequel Cléopâtre accompagna Marc-Antoine à Actium étaient couleur de pourpre; telle fut la marque distinctive du vaisseau amiral [3].

C. Catulus employa le premier les tentures de

---

[1] MONTFAUCON, Antiq., expl., suppl., t. II, liv. IV, p. 79.
[2] PLINE, *Hist. nat.*, *lib.* VII, *c.* 74.
[3] PLINE, *Hist. nat.*, *lib.* XIX, *c.* 5.

toile, lors de la dédicace du Capitole. Plus tard, Lentulus Spinter fit couvrir le théâtre en tissus de *carbase* (*carbasina vela*) pour la célébration des jeux Apollinaires. César, lorsqu'il était dictateur, fit couvrir entièrement le *Forum*, la voie Sacrée depuis son palais, et la montée du Capitole jusqu'au temple même. Ce genre de magnificence parut, dit-on, plus admirable que le spectacle des gladiateurs; c'était beaucoup dire. Dans la suite Marcellus, fils d'Octavie, pendant son édilité sous le XIe consultat d'Auguste, fit pareillement couvrir la place publique seulement pour abriter les plaideurs. Peu de temps après, des voiles de couleur d'azur et parsemées d'étoiles furent tendues, au moyen de cordages, sur l'amphithéâtre de Néron. Les cours intérieures des palais, dit Pline, étaient couvertes de tentures rouges qui en défendaient l'herbe contre l'ardeur du soleil [1].

Les victoires de Lucius-Scipion, Cn. Manlius, L. Mummius et Pompée, développèrent à Rome le goût et le luxe des riches étoffes, de la vaisselle d'or et d'argent, des vases et ustensiles précieux, des bijoux et des pierreries. Pline détaille, en les censurant, l'ostentation et le luxe effréné que Pompée étala dans le troisième triomphe qui lui fut décerné sous les consulats de M. Pison et de M. Messala [2]. Les

---

[1] PLINE, *Hist. nat.*, *lib.* XIX, *c.* 6.

[2] PLINE, *Hist. nat.*, *lib.* XXXVII, *c.* 2.

dépouilles ennemies formaient presque tout cet attirail.

Les anciens Romains, plutôt par luxe que par amour des arts, attachèrent un grand prix aux ouvrages de peinture comme à ceux de sculpture, etc., et s'en procurèrent beaucoup de l'Asie : ils possédèrent surtout, par voie de conquête, des chefs-d'œuvre de Polygnote, d'Apollodore, de Zeuxis, Parrhasius, Protogène, Apelle, etc. Leurs peintres nationaux furent peu célèbres. Pline rapporte néanmoins que l'empereur Néron se fit peindre sur toile, en colosse de cent vingt pieds de haut; mais quand ce grand tableau fut achevé, la foudre le brûla et endommagea une partie du lieu de son exécution [1]. L'auteur de ce grand tableau fut probablement Amulius, peintre renommé de l'époque.

Les palais de L. Crassus et de M. Scaurus offraient un luxe inouï de marbres rares, de colonnes et d'ornements apportés à grands frais de l'Asie et de la Grèce. M. Scaurus fit construire, pendant son édilité, un théâtre merveilleux de trois étages, où l'on avait employé trois cent soixante colonnes de marbre. L'étage inférieur était tout de marbre; celui du milieu était de verre (*media è vitro*), c'est-à-dire probablement revêtu de glaces; le haut était sculpté et doré; le

---

[1] *In Maianis* ou *Lamianis hortis*. PLIN., *lib.* XXXV, *c.* 7.

tout décoré d'un nombre considérable de statues en bronze, de riches draperies et d'excellentes peintures. Il y avait place pour quatre-vingt mille spectateurs assis.

Caïus-Curion, pour la fête qu'il donna au peuple romain à l'occasion des funérailles de son père, suivant l'usage établi, désespérant de surpasser la somptuosité de Scaurus, y suppléa par l'industrie, et le génie de la mécanique, en faisant construire deux vastes théâtres, en charpente, tellement disposés et si bien équilibrés sur pivots, qu'on pouvait les séparer ou les réunir à volonté, même en former un amphithéâtre ou colysée complet; ce qui eut lieu pour divers genres de spectacles, lorsque ces théâtres étaient remplis de monde [1].

Pline a vu Lollia-Paulina, qui fut depuis l'épouse de Caligula, toute couverte d'émeraudes et de perles. Sa tête, les tresses et les boucles de ses cheveux, ses oreilles, son cou, ses bras, ses doigts en étaient chargés; il y en avait pour 40,000,000 de sesterces [2]. Poppée, femme de l'empereur Néron, fit ferrer d'or les pieds des chevaux ou mulets qu'elle aimait le mieux [3].

On a pu juger, par tout ce qui précède, du

---

[1] Plin., *lib.* xxxvi, *c.* 15.

[2] Plin., *Hist. nat.*, *lib.* ix, *c.* 58.

[3] Plin., *Hist. nat.*, *lib.* xxxiii, *c.* 11.

luxe et de l'immense richesse qui se déployaient dans Rome, surtout au temps des empereurs. Montfaucon [1] en indique les sources et la succession à peu près de la manière suivante : David laissa à son fils Salomon, pour la construction du temple de Jérusalem, 3000 talents d'or et 7000 talents d'argent. Salomon y ajouta une quantité immense d'or et d'argent que lui apportait une flotte partie d'Asiongaber (sur le golfe Arabique). Nabuchodonosor enleva ces richesses et les transporta à Babylone, où le sac de Ninive avait déja réuni d'autres richesses. Ces trésors furent considérablement augmentés par le pillage de Tyr, ville riche et puissante, et par celui de l'Égypte. Cyrus, roi de Perse, ayant subjugué la Lydie, s'empara des trésors du fameux Crœsus, prit ensuite Babylone avec ses richesses incalculables. Cambyse, fils de Cyrus, y ajouta le produit de sa conquête d'Égypte. Combien les Romains, vainqueurs de tous ces peuples de l'Asie, de l'Égypte et de la Grèce, ne durent-ils point cumuler de richesses en tout genre? Suétone, Tacite, Pline et Flav. Josèphe, entre autres, donnent une idée des richesses immenses et des prodigalités de Caligula, de Claude, de Néron, de Vitellius, etc.

Le luxe à Rome gagna, pour ainsi dire, toutes les classes de la société. Sénèque, se récriant sur

---

[1] MONTFAUCON, Antiq. expl., suppl., t. III, liv. 5, c. I.

le luxe et la coquetterie des femmes romaines, dit : « Leur folie était telle en ce point, qu'une « seule femme portait deux ou trois patrimoines « pendus à ses oreilles. » Le même historien dit encore : « Qu'un miroir était aussi grand que le « corps humain [1], et qu'un seul miroir leur coû- « tait plus d'argent qu'il n'en fallait pour marier « la fille d'un général de l'armée romaine. Croyez- « vous, ajoute-t-il, que les filles de Scipion eus- « sent des miroirs enchâssés dans l'or, elles à qui « le sénat donna une dot médiocre? Cette dot ne « suffirait pas aujourd'hui pour fournir un miroir « à la fille d'un affranchi. »

Les miroirs dont parle Sénèque étaient-ils métalliques ou bien de verre? Déja le verre était employé dans Rome, puisque Néron se servait d'une lorgnette, qu'on y connaissait le prisme (*vitrum trigonum*), les vitraux, les fioles lacrymatoires, les émaux, etc., et qu'il y avait, au temps de Pline, une fabrication de verre.

En parlant des Grecs, j'ai mentionné différentes espèces de vases que les Romains vantaient beaucoup : les vases corinthiens, ceux de Chio, les samiens, lesbiens, déliaques et murrhins. La matière de ces derniers est une espèce d'émail ou de laitier de volcan. Après la défaite de Mithridate

---

[1] Cela pourrait bien déconcerter l'inventeur de nos psyches modernes

par Pompée, ils devinrent à Rome un objet de luxe déraisonnable; les Romains leur ont donné des valeurs d'une extravagante fantaisie. Voici, à l'occasion de ces vases, une anecdote tragique :

Vedius-Pollion avait sur le mont Pausilippe une superbe *villa*, dont les ruines attestent l'étendue, célèbre d'ailleurs par ses réservoirs de murènes (*piscinæ*) sur le bord de la mer. Un jour que Pollion traitait Auguste dans cette villa, on vint l'informer qu'un esclave avait rompu un vase précieux nommé Murrhin... « Qu'on le jette aux murènes (*ad murenas*) ! » dit froidement Pollion. On assure que l'empereur, pour empêcher Pollion d'exercer à l'avenir ce genre de cruauté, fit briser tous les vases de cette espèce. On a peut-être abusé de cette anecdote, en faisant regarder ce genre de mort comme un supplice adopt contre les esclaves, ou comme un barbare usage de ce Pollion pour la nourriture de ses murènes.

Le luxe devient facilement voluptueux, et la musique se prête aux passe-temps de la mollesse. Néron trouvait une cruelle volupté, durant l'incendie de Rome, en chantant sur la lyre l'incendie de Troie. Quel passage du luxe et des arts au crime!...

ART MILITAIRE.

Si les Perses, les Macédoniens et les Athéniens se sont distingués par leurs travaux militaires de

défense et d'attaque, les Romains étaient plus étonnants encore. Les auteurs, les lieux même nous ont transmis la célébrité du camp de C. Marius contre les Cimbres et les Teutons; de la ligne fortifiée par Jules-César contre les Helvétiens, du mont Jura au lac de Léman, sur 19 milles de longueur; de son pont sur le Rhin; de son camp de 18 milles en face de celui de Pompée à Pharsale, etc.

Les Romains, cette nation belliqueuse, dont les exploits fatiguèrent les trompettes de la renommée, devaient l'emporter sur les autres par leur tactique sur mer et sur terre; l'histoire confirme ce qu'en dit Polybe, dont les écrits datent d'environ deux siècles avant J.-C. Frontin écrivit, plus tard, quatre livres *Des Stratagèmes militaires*[1].... Mais *Rome n'est plus dans Rome!*... Je reviendrai sur ce sujet à l'occasion des usages militaires des Romains.

DES ÉTRUSQUES.

Après les Romains, les Étrusques, qui furent leurs belliqueux rivaux, et contemporains de leur antiquité, ont acquis une intéressante célé-

---

[1] Sextus-Julius-Frontinus fleurit sous Vespasien, Nerva et Trajan; il commanda les armées romaines.

brité. Ces peuples ont eu et conservent encore un type original, ou du moins tout particulier. Les Étrusques proviennent d'une transmigration des Pélasges, probablement antérieure à la guerre de Troie. Ces Pélasges, dits Tyrrhéniens, ont donné leur nom à la partie littorale de la Méditerranée, *Tyrrhenum Mare*. Les Étrusques, fortifiés par de nouvelles colonies grecques, s'étendirent jusqu'à la partie de l'Italie nommée ensuite *la Grande-Grèce*, comprenant la Calabre et la Pouille modernes.

Les premiers Étrusques, comme les premiers Romains, portaient de la barbe; cette coutume peut servir à guider les observateurs d'antiquités. Les plus anciennes barbes sont pointues, et les boucles, tant de la barbe que des cheveux, dans leurs sculptures, sont rangées par étage, en formant des cercles ou petits anneaux [1].

Le pays des Étrusques était organisé et divisé en douze parties ou villes, dont le chef se nommait *Lucumon*, ayant un chef supérieur et commun, tel que paraît avoir été Porsenna.

Les monuments étrusques représentent, pour la plupart, des sujets tirés de l'histoire héroïque de la Grèce, et les figures des héros y sont même désignées par leurs noms, tels que ceux de Tydée, Polynice, Capanée, Thésée, Pelée, Achille, Ulysse,

---

[1] WINKELMANN, Hist. de l'art. etc., t. I, liv. III, p. 156.

Echetlus, etc.; ce qui prouve l'antiquité de l'art chez les Étrusques, et leurs relations premières avec les anciens Grecs. La chasse de Méléagre se voit représentée sur plusieurs sarcophages étrusques, soit pour rappeler le sort d'un héros de la nation, soit pour marquer la fatale extinction du feu de la vie [1]. Plusieurs urnes sépulcrales trouvées à Chiusi (*Clusium*) et Volterra (*Volaterræ*), villes étrusques, retracent la mort réciproque d'Étéocle et de Polynice, et divers sujets de la guerre de Troie.

Après la mort de son dernier roi, Elius-Volturnius, l'Étrurie dégénérée devint une province romaine. Cette révolution arriva l'an 474 de la fondation de Rome, dans la 124e olympiade. Pline rapporte que l'an de Rome 489, Marcus-Flavius-Flaccus, s'étant emparé de *Volsinium*, surnommée la Ville des Artistes, fit transporter de cette seule ville capitale à Rome deux mille statues [2].

---

[1] Méléagre, neveu d'Élime, roi des Tyrrhéniens, n'était point étranger aux Étrusques. On sait qu'il tua le fameux sanglier de Calydon, à l'aide de Thésée, Jason, Pirithoüs, Castor, Pollux, de la nymphe Athalante, etc. La vie de Méléagre était, suivant la fable, attachée à la durée fatale d'un tison.

[2] Plin., *lib.* xxxiv, p. 646.

GENRE ÉTRUSQUE.

Les poètes et les artistes étrusques créaient des images fantastiques de leurs divinités; les ailes sont des attributs qu'ils donnaient à presque toutes : à Jupiter, à Diane, à Minerve, à Vénus, etc. Suivant Pline, ils donnaient aussi la foudre pour attribut à neuf divinités, qu'il ne nomme pas, mais qui, par analogie avec des exemples grecs, sans y comprendre l'Amour, étaient probablement : Jupiter, Apollon, Mars, Bacchus, Vulcain, Pan, Hercule, Cérès et Pallas[1]. La ressemblance des sujets et des ouvrages étrusques avec ceux des Grecs peut jeter dans l'incertitude, et doit rendre les antiquaires bien circonspects dans leur jugement. Cependant les figures étrusques sont en général dessinées avec plus de roideur ou de force que celles des Grecs. On peut ajouter que les urnes sépulcrales des Étrusques représentent des combats sanglants donnés en l'honneur et à l'occasion des funérailles de leurs morts. Cet usage, qui tenait au caractère particulier de ce peuple, diffère bien des représentations funéraires des Grecs, qui sont en général une allusion à la vie humaine, ou des images gracieuses de la mort,

[1] WINKELMANN, Hist. de l'art, etc., t. I, liv. III, p. 150.

comme Endymion endormi, ou bien Hylas enlevé par les Naïades :

Dulcem hanc rapuerunt Nymphæ, non mors ;

ou des danses de bacchantes, des fêtes nuptiales, telles que la noce de Thétis et de Pélée. Les Romains aussi dansaient aux funérailles, et se donnaient un festin.

Le premier style des figures étrusques offre aussi des rapports avec celui des Égyptiens : les têtes ovales, resserrées vers le menton, les yeux aplatis, tirés en haut, ainsi que le bord de la bouche, les bras pendants sur les côtés, et les pieds placés parallèlement, les contours roides, et le corps grêle. Le bon goût se montre plus précoce dans les formes et les dessins de leurs vases[1]. Ce genre s'est ensuite corrigé et modifié par l'imitation des Grecs, mais en conservant de la rudesse ou plutôt de l'exagération dans les attitudes, dans les articulations, dans la saillie des os et des muscles. Winkelmann cite à l'appui de cette observation un Mercure barbu, taillé comme un Hercule. Ce genre n'a pu se réformer entièrement, puisqu'on le retrouve encore dans les figures du plus grand sculpteur moderne de l'Étrurie. Mi-

---

[1] Winkelmann, Hist. de l'art, etc., t. I, liv. III, p. 174 et 175.

chel-Ange, dans les peintures de Daniel de Volterre, Pierre de Cortone, etc. L'architecture toscane offre surtout le type particulier d'une rude fermeté.

Beaucoup de pierres gravées étrusques sont en forme de scarabée, c'est-à-dire que le côté convexe de l'ouvrage représente cet insecte, et l'autre le sujet spécial de la gravure. Il y en a de percées sur leur longueur; était-ce pour les suspendre comme des amulettes, ou pour les monter en bagues?

VASES ÉTRUSQUES.

Suivant Pline, l'art de la poterie et des ouvrages en terre cuite aurait pris son origine à Corrinthe[1]; Demaratte, Corinthien, père de Tarquin l'Ancien, le porta en Étrurie. *Aretium* (Arezzo) passait pour avoir d'excellents ouvriers en ce genre; c'est à ce sujet que Martial disait :

Aretina nimis ne spernes vasa monemus :
Lautus erat Tuscis Porsenia fictilibus.

Les vases étrusques ont une grande célébrité. Il faut se garder du préjugé vulgaire qui qualifie exclusivement d'étrusques tous les vases de terre cuite avec des couleurs ou des figures semblables à celles des vases d'origine étrusque. En effet, un grand nombre de villes de l'ancienne Campanie

[1] PLIN., *Hist. nat.*, *liv.* XXXV, c. 12.

ont été fondées par des colonies grecques; on y a trouvé, on y trouve encore, et même en Sicile, des vases du genre, mais avec des inscriptions et des dessins d'un style purement grec, dont tout le travail doit naturellement être attribué à des artistes grecs.

Les figures d'ornement des vases étrusques sont uniformément jaune-fauve sur un fond noirâtre; ou plutôt on a réservé pour la surface de ces figures la teinte naturelle de la terre cuite, et les contours ainsi que les principaux traits du dessin sont du même noir que le fond. Cependant on voit des figures entièrement noires de surface, sur le fond jaune des vases; celles-ci passent pour les plus antiques, mais les moins correctes. Les vases en terre cuite du genre étrusque sont d'une pâte fine, légers, très-variés de forme, d'usages, et de grandeurs, depuis les plus petits qui probablement servaient, comme chez les modernes, de jouets pour les enfants, jusqu'aux plus grands qui ont jusqu'à 4 à 5 palmes (1 mètre à 1 mètre 25 centimètres) de haut; ces derniers ne peuvent être que fort rares et précieux. Ils servaient pour les cérémonies publiques et pour les besoins domestiques; c'étaient des urnes cinéraires, des lampes, des aiguières, des coupes, des patères, des pièces d'ornement, des prix de jeux, de courses, etc.

Il appartenait à la galerie moderne de Florence.

si belle et si riche en tout genre, d'être le dépôt le plus précieux des antiquités étrusques. On y remarque, parmi les bronzes et les terres cuites, des objets très-curieux, notamment:

Une figure de jeune homme, dite l'*Idole*, trouvée à Pesaro sur l'Adriatique, en 1530. Cet ouvrage étrusque est réputé un très-beau morceau d'antiquité. On doute si c'est un Génie, ou bien un Bacchus. La figure est montée sur une base moderne, d'un travail soigné, portant en inscription ce vers latin du cardinal Bembo, qui la suppose un Bacchus:

Ut potui huc veni, Delphis, et fratre relicto.

Elle tient la main droite ouverte et tendue, comme pour recevoir les offrandes qu'on lui faisait; à la place des yeux il reste deux cavités qui, peut-être, étaient remplies par deux pierres précieuses.

Une Minerve très-belle, quoiqu'elle soit, ou non terminée, ou endommagée par le feu. La coiffure de cette déesse est un casque ouvert, ayant pour cimier un dragon, symbole de la vigilance et de la prudence; elle est couverte d'un vêtement long, de peau, dont le devant sur l'estomac forme une espèce d'égide; le bras droit est moderne, l'ancien tient la navette et l'aiguille, autre symbole particulier à l'industrie du sexe. Cette belle statue fut trouvée près d'Arezzo (*Aretium*) en 1541.

Une Chimère, avec un nom en caractères étrusques gravés sur sa jambe droite de devant (peut-être est-ce celui de l'artiste?). Elle fut aussi trouvée près d'Arezzo, en 1558.

Un homme, d'âge mûr, dont le vêtement offre sur un bord des caractères étrusques; il harangue avec un air de dignité. Cette statue, que l'on croit celle d'un nommé Metello ou Metellino, trouvée près du lac Trazimène, fut acquise en 1566 par le grand-duc Cosme Ier. Le style, quoique noble, est rude et inférieur aux antiques grecs ou romains; mais on la regarde comme un morceau de véritable antiquité étrusque [1], et l'on est persuadé qu'elle représente un de ces gouverneurs électifs de cités, connus sous le nom de *Lucumon*, qui, durant leur magistrature, jouissaient d'un pouvoir très-étendu. Sa tunique ressemble à la romaine; elle a par-dessus, une robe beaucoup moins ample et moins longue que la toge romaine; celle-ci paraît fermée de toutes parts, excepté l'ouverture supérieure pour y passer la tête; le bras droit est libre dans ses mouvements; le gauche relève la robe et porte un anneau au doigt. La chaussure, plus compliquée que la romaine, est bien celle indiquée par Virgile: *Tyrrhena pedum vincula*, c'est-à-dire des sandales de bois, couvertes de bandes de cuir dorées.

---

[1] Montfaucon, Antiq. expl., t. III, p. 59.

Les plus beaux vases étrusques ont été trouvés à Volterra (*Volaterræ*), Chiusi (*Clusium*) et Arezzo (*Aretium*), trois des douze villes étrusques. Leurs formes n'ont rien de spécial : il y en a de sveltes, de larges, de ventrus, d'élégants, etc. Les anses diffèrent aussi dans leur disposition et leurs contours; quelques-unes sont sculptées. Les dessins représentent des temples, des chasses, des combats, des jeux, des danses et autres sujets; on y voit des miroirs portatifs.

On sait bien peu de chose des divinités étrusques; les auteurs les plus instructifs à ce sujet sont : le Toscan Gori (*Musée étrusque*, publié en 1737), et d'Hancarville (*Antiquités étrusques, grecques et romaines.*)

Sans entreprendre l'indication, même sommaire, des objets d'antiquité grecque et romaine qui fourmillent dans le célèbre musée de Florence, je crois pouvoir citer ici deux types précieux pour l'art en général : ce sont des mesures romaines.

1° Dans la pièce du Brutus de Michel-Ange, sous une tête moderne de porphyre, on voit une base en forme d'*Hermès*, qui porte l'inscription *P. Ferrarius*, trouvée aux environs de Pise, et remarquable en ce qu'elle présente la mesure du pied romain, la plus grande qu'on connaisse; elle répond à $\frac{940}{1000}$ du pied français = 0 mètre 3008.

2° Dans la pièce des bronzes, parmi divers ustensiles antiques, tels que des balances et romaines,

on en distingue une très-remarquable, en ce que son contre-poids est une tête de Junon-*Moneta*, lequel équivaut exactement à une monnaie d'or d'Honorius, du poids de quatre deniers et demi.

ARCHITECTURE.

Les monuments de l'architecture étrusque ont échappé aux explorations des modernes; c'est probablement ce qui laisse aussi peu de jour sur le culte symbolique et les divinités de cet ancien peuple; car les temples, par leur position, leur forme et leurs ornements, eurent, dans tous les pays, des rapports essentiels avec le culte national. On ne connaît guère que les murs de Volterra, les ruines presque informes d'un temple présumé de Bacchus à Cortona, et les Catacombes de *Tarquinia* (Viterba), auxquels on puisse attribuer la qualification d'étrusques; à moins qu'on ne fasse participer à cette antiquité l'ordre toscan, dont Vitruve, l'architecte d'Auguste, connaissait déja les proportions, puisqu'il les avait publiées avant l'ère chrétienne. Cet ordre toscan, si simple et si durable, nous offre en Italie peu d'exemples d'une application entière de son ordonnance.

DES GAULOIS.

Les Gaulois, si redoutables pour les Romains, contribuèrent beaucoup à la gloire de César qui

les vainquit, mais ne put les dompter. Ces peuples nombreux ne pouvaient être homogènes; leurs mœurs et leurs usages coïncidaient à peine dans leur énergique et constante simplicité.

Suivant Strabon, il y avait chez les Gaulois des *bardes*, des *vates* et des *druides*. Les bardes chantaient et composaient des poésies; c'était, en quelque sorte, la tradition ambulante des faits et gestes mémorables. Les vates faisaient la divination, expliquaient les choses naturelles, et peut-être les surnaturelles. Les druides ajoutaient à cette étude celle de la philosophie; ils étaient juges des affaires publiques et particulières, et même des différends entre les peuples; plusieurs attribuent aux druides la présidence du culte et des sacrifices.

CULTE DES GAULOIS.

Si les Gaulois nous ont laissé de rares témoins de leurs antiques monuments, il faut l'attribuer à leur croyance, à leur culte primitif, c'est-à-dire antérieur au contact des Romains. Voici quelques notions relatives aux principes religieux des anciens Gaulois, et qui peuvent expliquer la rude simplicité de ces vieux maîtres de notre terre natale.

Suivant l'opinion fondamentale de la religion gauloise, la divinité ne peut être ni représentée, ni renfermée dans aucune enceinte; les Gaulois

n'avaient donc primitivement ni temples, ni statues, ni peintures, mais seulement des emblèmes; ainsi les bois et surtout les chênes étaient consacrés par les Gaulois. Les poètes, suivant Strabon [1], désignaient tous les temples par le nom de *Lucus* ou de bois sacré :

Robora numinis instar.
(Claudien.)

In loco consecrato.
(Cæs. *Comment.*)

Sacrum in nemus.
Luci sævis superstitionibus sacri.
(Tacit. *De Moribus Germanorum*).

Robora sacra.
(Lucain).

Ce qui s'accorde d'ailleurs avec le silence profond de César sur les temples des Gaulois, tandis que le général-historien, dans le VIe livre de ses Commentaires, a donné tant de détails sur les divinités, sur les prêtres des Gaulois, sur les lieux où ils se rassemblaient, sur leurs sacrifices, etc. Tacite attribue le même caractère de religion, de n'avoir ni temples, ni statues, etc., aux Germains, qui ne furent ainsi nommés que parce qu'ils

---

[1] Strab., Géogr., liv. IX, p. 632.

étaient frères des Gaulois et souvent compris sous le nom général de Celtes ou de Galates, observant les mêmes pratiques, ayant tous une même origine asiatique[1]. On peut en conclure que les temples réputés gaulois, qui nous restent, ne doivent point remonter au-delà de la conquête des Gaules par J. César.

Les ministres de cette religion se nommaient, comme on le sait, druides : les *druides* gaulois peuvent être assimilés aux *mages* des Perses, aux *sages* des Chaldéens, aux *brahmines* des Indiens, aux *prêtres* des Égyptiens. Ils étaient vêtus d'une longue robe blanche rayée ou bordée de pourpre. Pline fait dériver le mot *druide* du grec ΔΡΥΣ (*drus*), chêne. Mais pourquoi recourir à cette racine étrangère, quand les Gaulois ou Celtes trouvaient dans leur propre langue l'expression de *deru* ou *dero*, qui signifie également chêne? Les druides avaient la tête ceinte d'une couronne de chêne, et la cérémonie capitale de leur culte était celle du gui de chêne, qui se cueillait dans un bois. Les prêtresses ou druidesses, qui ont donné leur nom à l'île de Sein (*Sena*) en Bretagne, se nommaient *senæ*, dont l'étymologie se rapporte soit à leur âge, soit au nombre six de leur institution, soit au sixième jour de la lune, consacré aux mystères druidiques.

---

[1] Tacit. *De Moribus Germanorum.*

On reproche aux druides leur tyrannique pouvoir et leurs sanglants sacrifices. Il est bien difficile que des hommes irresponsables de leur conduite et dont les jugements ne pouvaient jamais être réformés, ne commissent souvent des injustices, des abus et même des cruautés. On trouve au reste une peinture assez vive de leur tyrannie, à l'époque de la décadence du druidisme, dans une ancienne comédie intitulée *Querolus :* l'auteur latin introduit Querolus, principal personnage, parlant au dieu Lare de sa maison, qu'il prie de modifier sa fortune et de l'élever à quelque dignité, où il n'ait aucun compte à rendre de ses actions.

DIALOGUE (traduit du latin).

« *Querolus.* — Dieu Lare, si tu as quelque « pouvoir, fais que je sois puissant et dans l'in- « dépendance.

« *Lare.* — Quel genre de puissance désires-tu ?

« *Quer.* — Que je puisse dépouiller ceux qui « ne me doivent rien, tuer impunément les étran- « gers, dépouiller et tuer mes voisins.

« *Lare.* — Mais ce n'est pas le pouvoir que tu « me demandes, c'est le brigandage ; et sur ma « foi, je ne sais comment tu pourrais obtenir une « telle puissance.... Cependant j'entrevois un

« moyen de te satisfaire : va sur les rives de la « Loire.

« *Quer.* — Hé bien, ensuite?

« *Lare.* — Là les hommes respectent le droit « des gens; ils n'exercent point de fourberies. Ici « les sentences capitales sorties du chêne s'inscri- « vent sur les os (*scribuntur ossibus*); là les plus « simples ont le droit de la parole, et les sécu- « liers rendent la justice. Ici tout est permis : si « tu es riche, on t'appellera *patus*, c'est notre ex- « pression grecque. O forêts! ô solitudes, qui peut « vous dire libres? Les maux les plus grands « sont ceux que vous taisez.

« *Quer.* — Je ne suis pas riche, mais je ne « désire pas le pouvoir du chêne; je ne veux pas « de l'affreux privilége des forêts. »

Nota. Cette conversion de Querolus me paraît bien subite : car son premier vœu était plus que druidique.

Suivant Aurelius-Victor, Suétone et Sénèque, ce fut l'empereur Claude qui abolit définitivement les sacrifices sanglants des druides; Pline dit que ce fut Tibère; mais c'est peut-être le même Tiberius-Claudius-Nero-Drusus.

CÉRÉMONIE DU GUI, ET FÊTE DE GHENVER.

La principale et la plus renommée des cérémonies gauloises, à laquelle présidaient les druides, était, comme on l'a dit, celle du gui de chêne. Pline en donne une description [1], dont voici le sommaire.

Quand on avait trouvé le gui (assez rare sur le chêne) on allait le chercher en grande cérémonie, au sixième jour de la lune, par lequel commençaient leurs mois, leurs années et leur cycle de 30 ans. On y amenait deux taureaux blancs pour le sacrifice. Le prêtre, vêtu de blanc, couronné de feuilles de chêne, montait sur l'arbre, coupait le gui avec une serpe d'or et le recevait dans sa robe. On immolait ensuite les victimes, et le prêtre invoquait la divinité pour qu'elle fût propice. L'eau du gui était censée favorable aux guérisons et un préservatif contre les poisons [2].

Le premier du mois de *ghenver* (janvier), c'est-à-dire environ huit jours après le solstice d'hiver, lorsque, le soleil terminant son périgée, entrait dans sa course d'ascension et se renouvelait, pour

---

[1] PLIN., *Hist. nat.*, *lib.* XVI, *c.* 44.

[2] MONTFAUCON, d'après Pline, Antiq. expl., t. II, 2e partie, liv. V, p. 435 et 436.

ainsi dire, les Gaulois célébraient la fête de Mithras ou Belenus, par des repas et travestissements bizarres, ayant quelques rapports avec les animaux consacrés aux mystères de ce dieu vivifiant : ils en revêtissaient les peaux, de manière à se les appliquer exactement sur tous les membres (*veste distinguuntur non fluitante sicut Sarmarthæ et Parthi, sed stricta et singulos artus exprimente* [1]). Ce vêtement propre aux Germains était nommé *mastruca;* on en voit un exemple dans Montfaucon [2], reproduit dans D. Jacq. Martin [3]. Les modernes ne sont guère plus sensés dans leurs mascarades, mais du moins les arts et l'industrie peuvent en profiter.

Dans la Vie de Charlemagne et les Annales des anciens Français par Pierre Pithou, on parle *d'Ermensul* ou *d'Irmensul*, idole des Gaulois-Saxons, trouvée dans la forteresse d'Eresburg, prise par ce grand prince. Si l'on en croit les étymologistes bretons, ce mot serait composé des trois mots celtiques : *hir-men-sul* (longue pierre du soleil), c'est-à-dire grande pierre levée, comme on en voit encore fréquemment dans l'occident, notamment en Basse-Bretagne, et dans le nord de l'Europe ; j'en parlerai plus loin.

---

[1] Tacit., *De Moribus Germanorum.*

[2] Montfaucon, Antiq. expl., t. III, pl. 5.

[3] Relig. des Gaulois, t. I, liv. II, pl. 20.

Esus était pour les Gaulois l'Être suprême, auquel ils associèrent quelques dieux secondaires, comme *Teutatès* (Mercure)[1], *Taranis* (Jupiter)[2], *Belenus* (Apollon[3]).

La mythologie, si féconde pour les arts, entend par les dieux de première classe, les dieux supérieurs, ceux des grandes nations, c'est-à-dire reconnus ou censés reconnus le plus généralement. Leur nombre était fixé à douze, qui composaient le conseil suprême de Jupiter. Le poète Ennius les a compris dans ces deux vers, où l'on pourrait remarquer un pressentiment de la courtoisie française qui donne la préséance au sexe :

Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars.
Mercurius, Jovi', Neptunus, Vulcanus, Apollo.

Mais dans la religion des Gaulois, par exemple, ces dieux n'ont figuré que secondairement, parce qu'ils y ont été introduits tardivement et par les influences de la conquête.

---

[1] Le *Theut* et *Thot* des Phéniciens et des Égyptiens. Mercure a peut-être son étymologie dans le mot celtique, encore usité, *Mere'her* (marchand).

[2] Dans la langue celtique, *Táran* signifie tonnerre ou éclair (le dieu du tonnerre ou de la vive lumière).

[3] Dans le même celtique, *Melen* signifie blond, jaune, et le changement du B en M est fort ordinaire dans les langues, notamment chez les Bretons; il dépend même de la prononciation.

Les Gaulois avaient, à ce qu'on croit, huit divinités : *Belenus*, leur Apollon, dont le temple était desservi, de père en fils, par les druides, *Diane*, *Vulcain*, *Hercule*, *Esus*, *Tarvos-Trigaramus*, *Mercure* et *Cernunnos*. Ce nombre avait peut-être influé sur la forme octogone que les Gaulois semblaient affecter dans la construction de leurs temples, d'après les restes qui subsistent des édifices réputés gaulois; on peut citer à ce sujet :

MONUMENTS D'ARCHITECTURE.

1° Le phare de Boulogne. 2° La Tour-Magne de Nîmes. L'ancienne cité de Nîmes était aussi la ville aux sept collines; sur la plus haute de ces éminences était la Tour-Magne (*Turris magna*), qui dominait et surpassait par sa belle construction toutes les autres tours de la ville. Son plan octogone avait 78 mètres de pourtour à la base. 3° La tour de Montbran, près de Matignon en Bretagne, d'environ 30 mètres de pourtour, octogone extérieurement et ronde intérieurement. 4° La tour de l'ancien cimetière des Innocents à Paris. 5° Le temple de Montmorillon en Poitou. 6° Les ruines de celui de Coursenlt, près de Dinan en Bretagne. 7° Celles du temple d'Erqui, près de Saint-Brieuc. 8° Le temple d'Aigurande en Berry. 9° Celui près de l'ancienne église des Pénitents-Noirs à Limoges, maintenant démoli, mais

dont on a reconnu les traces. 10° Celui de Vertillac, dans la Marche, etc.

Le plus remarquable de ces temples est celui de Montmorillon. Montfaucon en donne les dessins. On y voit deux temples l'un au-dessus de l'autre; la voûte octogone du temple supérieur est percée en son centre d'un trou circulaire en forme de puits, d'environ 4 mètres de hauteur. Un escalier latéral, pratiqué dans l'épaisseur du mur, communiquait d'un temple à l'autre. Dans l'intérieur du temple souterrain aboutissait une galerie conduisant à la rivière. Montfaucon cite, parmi les figures qui se voyaient au-dessus de la porte d'entrée du temple, celle d'une femme nue ayant deux serpents qui lui entortillent les jambes, passent entre les cuisses et montent sur le corps, en sorte que leurs têtes atteignent ses mamelles comme pour les sucer; elle les tient de chaque main contre son ventre[1].

Je ne pense pas néanmoins que la forme octogone de ces temples dût être exclusive : on fait mention d'autres monuments reconnus gaulois, les uns oblongs, par exemple sur la montagne de Framont en Lorraine, les autres de formes diverses, comme celui de Melicey près de Châlons, l'église de la Daurade à Toulouse, primitivement décagone, etc. D'ailleurs, suivant Pline, le nombre

[1] Montfaucon, Antiq. expl., supplém., t. II, liv. VIII, p. 222.

six, et non le nombre *huit*, était sacré pour les Gaulois[1].

ARTS DES GAULOIS.

Strabon parle d'un magnifique temple qui fut élevé au confluent du Rhône et de la Saône, en l'honneur d'Auguste, par soixante peuplades gauloises, au sanctuaire duquel on voyait autant de statues représentant chaque peuplade ou cité qui avait concouru aux frais de cette belle construction[2]. Cette pensée est reproduite à Florence, dans la construction de l'octogone joignant la belle église de Saint-Laurent, construit par l'un des Médicis, et consacré aux tombeaux de cette illustre famille. L'intérieur est orné des marbres les plus beaux et des pierres fines les plus précieuses, formant des mosaïques nuancées et représentant, entre autres dessins, les armoiries des villes toscanes qui contribuèrent à cet ouvrage merveilleux, d'un goût sans doute plus romain que gaulois. Il est fâcheux qu'un tel monument n'ait pu être achevé dans son intérieur.

Le bas-relief d'Autun, retracé par Montfaucon et par l'auteur de la *Religion des Gaulois*[3], pré-

---

[1] PLIN., *Hist. nat.*, *lib.* XVI, *c.* 44.

[2] STRAB., liv. IV, relaté par D. MARTIN, Relig. des Gaulois, liv. I, c. 18.

[3] MONTFAUCON, Antiq. expl., — D. MARTIN, Relig. des Gaulois.

sente deux druides qui rappellent la cérémonie du gui : tous deux portent une barbe courte, sont vêtus d'une tunique et d'un grand manteau; l'un, couronné de chêne, tient une espèce de sceptre; l'autre tient à la main droite un croissant, tel qu'il apparaît au sixième jour fixé pour la cérémonie. Ces figures annoncent une certaine perfection dans l'art de la sculpture, que n'offrent point celles du temple de Montmorillon, malgré les belles formes de son architecture.

Pline et D. Martin[1] nous apprennent que dans un temple dédié à Mercure par les Gaulois, à Clermont en Auvergne, il y avait, de son temps, une statue colossale de ce dieu, en bronze, d'un goût admirable, à laquelle Zénodore avait travaillé pendant 10 années, et que 4000 sesterces furent le prix de cet ouvrage, dont la beauté valut à son auteur une si grande réputation, que Néron l'appela à Rome, pour le colosse encore plus étonnant que cet empereur fit placer dans la *villa* de son nom.

Suivant Pline, les Gaulois, qui savaient travailler les métaux, auraient inventé l'art d'étamer parfaitement les vases de cuivre et d'argenter les harnois et les attelages[2]. Il n'est donc pas éton-

---

[1] Plin., *lib.* xxxiv, *c.* 7.—D. Martin, Relig. des Gaulois, liv. ii, c. 19.

[2] *Plumbum album inoquitur æris operibus Galliarum inventis.*

nant que les Gaulois aient admis Vulcain au nombre de leurs dieux, même avant la conquête des Gaules.

L'auteur cité de la Religion des Gaulois dit qu'ils employaient dans leur écriture des caractères grecs: il fonde cette assertion sur l'épitaphe du martyr Gordien, messager des Gaules à Rome. Mais l'inscription relatée n'est que latine, malgré ses lettres grecques, et peut bien n'être que de rédaction romaine. Cependant les caractères grecs, en *boustrophédon*, se retrouvent sur des monnaies et des inscriptions purement gauloises.

Les Gaulois, comme les Hébreux, comptaient par le nombre des nuits, et non par celui des jours, jusque vers le XIIe siècle. Ils croyaient descendre de Dite [1], l'Orque ou l'Érèbe; peut-être, comme dit D. Martin [2], n'ont-ils voulu que figurer ainsi leur origine inconnue, se perdant dans la nuit des temps.

Les Gaulois ne nous ont point laissé de repères bien positifs. Cependant il paraît certain que

---

ità ut vix discerni queat ab argento, eaque incoctilia *vocant. Deindè et argentum incoquère simili modo cœpére, equorum maximè ornamentis, jumentorumque jugis.*

(PLIN., *lib.* XXXIV, c. 17.)

[1] *Galli omnes se a Dite patre prognatos prædicant.*

(CÆS. *Comment.*, liv. VI.)

[2] D. JACQ. MARTIN, Religion des Gaulois.

chez ces peuples simples et constants, les arts en général étaient bien éloignés du luxe et du goût des autres nations contemporaines; leurs sculptures et leurs tombeaux nous ont confirmé plusieurs traditions concernant leurs usages, dont j'aurai lieu de parler succinctement.

QUALITÉS BELLIQUEUSES DES GAULOIS.

La renommée belliqueuse des Gaulois est due à leur vive intrépidité, à leur mépris des dangers, de la mort même. Si leur valeur eût été soutenue et modérée par l'art et la discipline, s'ils avaient eu l'esprit des conquêtes, ils auraient pu maîtriser le monde entier. Tite-Live, qui ne les aimait point, a dit *que leur courage était au-dessus de l'homme*. Salluste fait dire aux Romains que lorsqu'ils avaient les Gaulois en tête, ils combattaient moins pour la gloire que pour se défendre [1]. Leur manière de guerroyer était franche et simple: ils plaçaient leur camp en rase campagne, le long d'une rivière ou au pied d'une montagne; là ils attendaient en dansant et en chantant le signal de l'attaque, qu'ils commençaient par des cris terribles. Leurs armes étaient l'arc et la flèche, le bouclier, l'épée et différentes espèces de lances. Ils combattaient souvent la tête et une partie du corps

---

[1] Salluste, *in Jugurtha*.

nues. Lorsqu'ils attaquaient une place ou un poste, ils y jetaient brusquement une grêle de pierres, pour en faire abandonner l'enceinte défensive, et sans perdre de temps ils montaient à l'assaut par plusieurs endroits [1].

Le fameux capitaine gaulois Brennus, à la tête d'une formidable armée, fit des conquêtes en Italie, assiégea *Clusium*, ville étrusque, marcha sur Rome, la prit et la pilla, 388 ans avant l'ère chrétienne. Un autre Brennus fit l'expédition de Delphes, vers l'an 287 avant la même ère. Mais celui-ci fut tué avec une partie de ses soldats.

OBSERVATIONS COMPARATIVES.

PARALLÈLES SOMMAIRES.

La religion, chez tous les peuples célèbres de l'antiquité, la religion, malgré ses variantes, fut la source commune de leur civilisation, l'aliment principal des arts et des sciences qui les dirigent. Où trouveraient-ils en effet plus d'applications que dans les temples? L'athéisme ne peut qu'abrutir, et, comme l'a dit un écrivain de nos jours [2], c'est un squelette qui n'engendre pas. Si la religion a fait des superstitieux, elle est souvent une

---

[1] Relig. des Gaulois, t. 1; Discours sur les mœurs et coutumes des Gaulois.

[2] De Balzac, Romans et Contes philosophiques.

espérance ; mais le triste philosophe (ajoute le même écrivain) mène la vie monotone et savante d'une machine à vapeur qui s'use par un travail trop vif et trop régulier.

On a vu que les peuples primitifs de l'histoire avaient tous acquis leur genre de célébrité, quand ceux de l'Occident végétaient dans une espèce de barbarie, ou du moins dans l'ignorance et dans une obscurité profonde, et que leur période glorieux était généralement bien antérieur à l'ère chrétienne.

Les Chinois, dès les premiers temps de leur vaste empire, se sont distingués par leurs travaux hydrauliques et par les entreprises les plus gigantesques. On peut dire qu'ils ne sont point imitateurs, mais aussi qu'ils n'en auront jamais : il y a des modèles bien préférables.

Les Hébreux, opprimés et persécutés, ont vécu dans la dispersion, surtout depuis l'ère chrétienne; mais on n'a point oublié Moïse ni le beau règne de Salomon.

Les Chaldéens revendiquent la priorité de leurs connaissances astronomiques et de leur langue nationale. Les Babyloniens ont immortalisé l'ère de Nabonassar; ils ont exécuté des travaux considérables et d'une grande difficulté.

Entre les Hébreux et les Babyloniens, Palmyre a brillé d'un éclat surprenant, et dont il n'est point permis de douter.

J'ai, pour ainsi dire, gardé le silence au sujet des Perses; ce peuple belliqueux fut dévastateur, et ne profita guère que des richesses matérielles des nations subjuguées. Cependant il y avait de la grandeur dans ses usages et dans ses entreprises.

L'industrie et conséquemment la richesse des Phéniciens ont illustré ce vieux peuple méditerranéen; l'opulence de Sydon et de Tyr est en quelque sorte proverbiale; Tyr devint la fondatrice de Carthage, de Thèbes, de Cadix, etc.

Les Égyptiens ont étonné le monde pendant près de vingt siècles, par leur science prodigieuse, leur sagesse, leur commerce, leurs travaux indestructibles et merveilleux, que le temps a respectés, que la main des hommes pouvait seule altérer ou détruire, tant est active la force dissolvante du fanatisme, de la politique ou de l'intérêt privé. L'Égypte méritait la grande exploitation dont un institut français a rendu le compte si mémorable; l'Égypte est, pour long-temps, en possession d'occuper les savants et les antiquaires modernes.

Notre instruction est bien moins positive sur les antiquités de la Grèce que sur celles de l'Italie et même de l'Égypte depuis la belle exploration des Français. La tradition presque seule fait nos certitudes concernant l'Asie et la Grèce, ce berceau de la mythologie, des arts et du goût, du moins pour ce qui n'a pu suivre les trophées des Ro-

par le génie mystérieux qui les inspira, par les prodiges de leur exécution; mais en définitive, ils ne sont aucunement propres à servir de modèles ou de principes applicables au style européen.

Les sculpteurs grecs ont ajouté les beautés idéales à celles d'une nature déja belle; tandis que les Égyptiens se sont attachés ou bornés à l'imitation exacte d'une nature médiocre, ainsi que le prouve la confrontation de leurs momies avec leurs statues antiques. La sculpture égyptienne offre des figures généralement sèches, plates, roides, anguleuses, sans attitude, sans action, traitées le plus souvent de profil et sous le même aspect; voilà, toujours avec quelques exceptions applicables surtout aux rondes-bosses, voilà ce que présentent et les soi-disant bas-reliefs, et les peintures historiques des monuments les plus remarquables; telle est aussi l'opinion de Winkelmann, trop sévère sans doute, car il ne l'exprimait qu'en présence des chefs-d'œuvre de la sculpture grecque, sans tenir compte de la règle invariable qui comprimait l'imagination des artistes égyptiens dans les sujets symboliques et sacrés, sans avoir éprouvé les effets du grandiose qui perce dans toutes leurs conceptions monumentales.

L'architecture grecque et l'architecture égyptienne ne sont point comparables; chacune a son genre de mérite, et paraît avoir son but exclusif.

Les monuments grecs et les monuments égyptiens ne peuvent figurer dans le même ensemble; ils se nuiraient par un rapprochement, s'il était possible de les réunir sous le même coup d'œil; séparément on y trouve, d'un côté, l'élégance et la beauté, de l'autre, la majesté et, pour ainsi dire, une grandeur impérissable; aussi cherche-t-on vainement les plus fameux monuments de la Grèce, tandis qu'on explore et qu'on peut admirer encore la plupart des temples égyptiens.

Les Grecs, divisés en nations rivales et différemment gouvernées, ont néanmoins acquis une supériorité incontestable sur les autres peuples, dans tous les genres de célébrité. La Grèce, dont l'influence gagna du moins tout le littoral, et pénétra une grande partie du continent de la Méditerranée, la Grèce fut long-temps la reine des arts, des sciences et de l'industrie. Rien n'est comparable à l'architecture et à la sculpture des Grecs, où le génie, le goût et l'esprit se multiplient à l'envi. En un mot, les Romains eux-mêmes ont rendu aux Grecs l'hommage le plus évident, lorsqu'ils ont voulu honorer du nom de *Grande-Grèce* une partie célèbre de leur empire continental.

Les Étrusques reproduisaient, à leur manière, les divinités grecques, avec des additions fantastiques; leur genre spécial et le caractère national se manifestaient dans leurs ouvrages dont le style roide avait quelques rapports avec celui des Égyp-

tiens; mais il était plus chaud et plus animé. L'architecture toscane est mâle, et soumise à des règles qu'on n'a point découvertes dans celle des Égyptiens. Enfin les Étrusques ont montré un goût et un art particuliers dans la composition de leurs vases.

Il serait trop injuste, surtout à nous Français, de laisser hors de ligne les Romains, nos anciens instituteurs. Ils ont toujours eu soin d'embellir leurs conquêtes de dépouilles concernant les arts des peuples vaincus; cette conduite prouverait suffisamment le goût qui les dominait sous ce rapport intéressant. Les Romains ont su profiter des beaux modèles acquis par leurs victoires, et Rome seule a bien plus édifié qu'aucune des plus fameuses cités de la Grèce. Leur architecture est plus qu'imitative : n'ont-ils pas leur ordre composite et les variantes du dorique? La plupart des monuments romains rappellent leurs conquêtes, moins par des dédicaces que par l'application qu'ils y ont faite des nombreuses colonnes et des ornements transportés, à grands frais, de l'Égypte et de la Grèce. Enfin, les Romains sont uniques par l'entreprise et le grandiose de leurs aqueducs; uniques par l'ensemble de leurs monuments; uniques par leur étonnante collection d'obélisques, et par leur richesse incalculable en objets d'arts, notamment de la sculpture antique et de la peinture moderne.

On s'étonnera moins du grand succès des arts chez les Romains, en se rappelant qu'ils n'ont pas rougi de se former non seulement à l'imitation des chefs-d'œuvre conquis, mais encore aux leçons des artistes remarquables de la Grèce, attirés et honorés chez eux. Il faut considérer surtout l'encouragement et la protection que les arts ont trouvés dans les usages romains, analogues à ceux des Grecs, les fêtes, les jeux publics, toutes les solennités, et le luxe de l'opulence, sans oublier le prix attaché aux objets d'un mérite reconnu [1], surtout lorsqu'ils y joignaient celui de l'antiquité.

Enfin on pourrait résumer plus brièvement encore de la manière suivante, le parallèle général de l'architecture antique : imposante et mas-

---

[1] On connaît le prix de quelques morceaux de sculpture antique, bronze ou pierre : suivant Pline, Jules-César paya 82 talents deux tableaux de Timomachus, dont l'un représentait Ajax et l'autre Médée. (Plin., *lib.* xxxv, c. 40, § 30.)

Cicéron nous apprend qu'à une vente publique, une figure en bronze de médiocre grandeur (*signum æneum non magnum*) avait été payée 120,000 sesterces (H S. cxx. *millibus*), et cela dans un temps où ces objets étaient bien moins rares qu'aujourd'hui. (Cic. *in Verrem*. Orat. iv, c. 7.)

Suivant Winkelmann, il doit être passé en Espagne, à Saint-Ildefonse, une tête antique achetée par une reine de la maison de Parme, la somme de 50,000 écus romains. (Winkel., Hist. de l'art, etc., t. ii, liv. iv, ch. 7, p. 310.)

sive en Égypte; fantasque et pittoresque en Asie; majestueuse et, pour ainsi dire, poétique chez les Grecs; gracieuse et variée chez les Romains; sévère chez les Étrusques, et simple chez les Gaulois.

MOTIFS PRINCIPAUX DES DIFFÉRENCES OBSERVÉES.

Les Égyptiens et les Grecs ont été les premiers en contact; et cependant quelle différence ou plutôt quel contraste ne remarque-t-on point entre eux, sous le rapport des arts! La cause en doit être dans la différence de leurs usages et de leurs gouvernements respectifs. Les Égyptiens et les Asiatiques en général ont été, de tout temps, peu communicatifs, dédaignant les nations étrangères et ne voyageant point. Ils avaient pour principe de n'admettre aucune innovation et de suivre scrupuleusement ce qui avait été pratiqué par leurs ancêtres. Les professions devaient être héréditaires dans les mêmes familles, et la classe des artistes ou des artisans était généralement méprisée. Ces dispositions nationales, en étouffant le génie, ne pouvaient qu'empêcher toute émulation, tout sentiment d'industrie et de gloire.

Au contraire, chez les Grecs, un architecte, un sculpteur, un peintre, et tout artiste habile, jouissaient de la plus haute considération, de même qu'un philosophe, un politique, un capi-

taine, un orateur, etc. Une ville se glorifiait de les avoir produits [1]. Des honneurs, des récompenses, des statues leur étaient consacrés de leur vivant et par la postérité. Que d'émulation, quels résultats précieux étaient dus à de tels principes! Aussi les monuments de la Grèce décèlent-ils le génie, le goût, les graces et le feu de l'imagination; ils seront à jamais les modèles de la postérité.

Avec des lois et des usages tout opposés, Lacédémone n'a produit que des guerriers.

CAUSES D'UNE RAPIDE DÉCADENCE.

Volney, ce judicieux et savant observateur, émet les opinions suivantes concernant la décadence rapide des arts et des sciences chez les Orientaux : la religion de Mahomet, qui culbuta le Bas-Empire, ayant proscrit toute image et toute figure symbolique, il n'y a plus ni peinture, ni gravure, ni sculpture, ni de ces métiers nombreux

---

[1] Sept villes se disputaient la gloire d'avoir donné naissance à Homère; ce concours est exprimé par le distique suivant :

Smyrna, Rhodos, Colophon, Salamis, Chios, Athenæ,
Orbis de patriâ certat, Homere, *tuâ.*

Plusieurs villes romaines ont aussi réclamé l'honneur d'avoir donné le jour à l'historien Tacite.

qui en dépendent; la simplicité de leurs usages mobiliers, la fixité de leurs costumes, empêchent aussi le développement des arts mécaniques, sauf néanmoins quelques exceptions relatives à l'orfévrerie, à la bijouterie, dont les arts ne sont alimentés que par un certain nombre de particuliers. Leur dédain moderne pour la géométrie, l'astronomie, la médecine, la musique, la danse, etc.; l'avarice et la tyrannie des pachas, des kaiks et autres agents du pouvoir; l'insouciance vulgaire, le fatalisme de leur croyance, la superstition; la rareté des livres et des écoles; le défaut d'imprimeries; le manque de considération ou de fortune pour les arts, les sciences, les belles-lettres, qui n'offrent aucune perspective avantageuse, ni même aucune protection assurée : que de causes puissantes de décadence et d'abrutissement!

En effet, les arts, par exemple la peinture, la sculpture, la poésie, sont la reproduction ou l'imitation des riches scènes de la nature et de l'état social : mais comment les reproduire ou les imiter, si la nature est stérile et sauvage, abâtardie; si les mœurs sont barbares et honteuses; si la misère et l'ignorance étouffent jusqu'au germe du bien?

Quel sujet de méditation offre l'état présent de l'Egypte et de la Grèce, où rampent et végètent des races abâtardies d'esclaves dégénérés, de tous

les peuples de l'ancien monde les plus étrangers aux souvenirs de leur gloire, à leurs antiques vertus, aux arts et aux sciences dont ils ont donné les premiers et les plus beaux modèles; moins excusables que les peuples dits sauvages, dépourvus de monuments et de traditions : car ces derniers, s'ils ne font rien pour l'avenir, c'est que le passé n'a rien fait pour eux.

Que sont devenus les Grecs de Salamine et de Marathon?... Où trouver, sur cette terre modifiée, l'ombre même des Phidias, des Praxitèle, des Callimaque?... Le sommeil de ces grands artistes a duré trop de siècles; ils ne se réveilleront plus!... Comment régénérer des races éteintes, si le feu sacré ne couve plus? Le Grec moderne est sans souvenirs; il ne vivra désormais que de brigandage, de misère et d'oisiveté.

TRANSLATION RÉCIPROQUE DES ARTS ET DES SCIENCES.

Les arts et les sciences transplantés en Europe s'y sont tellement naturalisés, qu'il y ont atteint le plus haut degré. Sous ce rapport, il faut convenir que l'Orient et l'Occident antiques, comparés à l'Orient et l'Occident modernes, sont maintenant leurs antipodes respectifs. Cependant l'Asie et l'Afrique, c'est-à-dire presque tout l'Orient vient aujourd'hui se réchauffer et, le dirons-nous? préparer sa régénération au foyer des lu-

mières de l'Occident [1]. Espérons donc encore: espérons qu'à son tour l'Occident instruira l'Orient, sans rien perdre de sa gloire et de sa puissance industrielle. Mais il paraît impossible que l'Orient atteigne jamais le période actuel des arts et des sciences de l'Occident, surtout de la France et de l'Angleterre; tranchons le mot : on peut accorder à la France le sceptre de ce brillant domaine. L'expédition récente des Français en Grèce, utilisée pour les sciences et les arts, fournira sans doute un recueil de notions exactes, analogue au précieux ouvrage que nous a valu l'expédition d'Égypte.

Si l'antiquité nous offre pour modèles les siècles de Périclès et d'Auguste, la France moderne n'a-t-elle point déja son siècle de Louis XIV? et ce dernier, qui se rattache particulièrement aux XVIIe et XVIIIe de notre ère, tout grand qu'il paraisse, doit le céder encore au XIXe. En attendant le terme final de cette progression croissante,

---

[1] Depuis plusieurs années, les souverains de l'Orient envoient en France et même en Angleterre les fils de leurs familles puissantes et les jeunes gens de la plus belle espérance, pour recueillir leur part de l'instruction et des talents de l'Europe. Si l'Égypte, par exemple, ne peut retrouver un Sésostris, elle voit peut-être aujourd'hui l'aurore d'une régénération sous des princes (Mehemet-Ali et son fils Ibrahim) qui paraissent comprendre la double puissance du génie et de l'industrie.

voyons un parallèle approximatif de ces trois périodes glorieux pour la Grèce, l'Italie et la France.

TABLEAU COMPARATIF

des célébrités grecques, romaines et françaises.

GENRE DE CÉLÉBRITÉ.	SIÈCLES		
	DE PÉRICLÈS.	D'AUGUSTE.	DE LOUIS XIV.
Philosophie.	Socrate.	Caton d'Utique.	Descartes.
Éloquence.	Démosthène.	Cicéron.	Bossuet.
Histoire.	Hérodote.	Tacite.	Rollin.
Règles du style.	Aristote.	Horace.	Boileau.
Poésie.	.....[1]	Virgile.	Fénelon.
Tragédie.	Sophocle.	Sénèque[3].	Racine.
Comédie.	Aristophane.	Térence.	Molière.
Sciences.	Pythagore. } [2]	Pline l'ancien.	Pascal.
Architecture.	Callimaque. }	Vitruve.	Mansart.
Sculpture.	Phidias.	.....[4]	Le Puget.
Peinture.	Zeuxis.	Amulius.	Le Brun.
Art militaire.	Thémistocle.	Pompée.	Turenne.

Nota. S'il s'agissait d'épuiser le 18e et d'en

[1] Que n'y peut-on placer un Homère!..

[2] Un peu antérieurs au siècle de Périclès.

[3] Le tragédien Roscius, l'ami de Cicéron, pourrait bien suppléer les auteurs tragiques, dont aucun n'obtint une égale célébrité.

[4] L'auteur de l'Agrippine-Farnesia, etc.

venir au 19e siècle, combien de noms français célèbres ne trouverait-on pas, uniquement dans les sciences et les arts, des Coustou, des Buffon, des Lalande, des Bougainville, des Dalembert, des Perronet, des Lavoisier, des Haüy, des Soufflot, des David, des Bonaparte, etc.?

DIFFICULTÉS DU JUGEMENT RELATIF AUX ARTS.

On doit être bien circonspect quand il s'agit de se prononcer sur un ouvrage antique, de lui assigner une époque, un auteur, un ordre, un genre, etc. Il ne faut pas moins de réserve pour lui appliquer les expressions de *sublime*, de *beau*, de *médiocre*. C'est le cas de recourir à l'opinion d'un observateur habile, et de se rappeler sommairement les idées de Winkelmann à ce sujet.

« Les philosophes, dit-il, ont défini la perfection en voulant définir généralement la beauté, qu'ils font consister dans un parfait accord de la créature avec sa fin, dans un rapport harmonieux des parties entre elles et du tout avec les parties. Or, la perfection étant d'un ordre supérieur à l'humanité, il s'ensuit que la définition est à peu près chimérique.

« La beauté, dans les arts, est indéfinissable, et l'on dirait plus facilement, comme de la Divinité, ce qu'elle n'est pas que ce qu'elle est. La beauté est à la laideur, en quelque sorte, comme la

santé à la maladie. Enfin la beauté est un des mystères de la nature : nous en sentons l'effet sans en pouvoir déterminer la cause.

« Le style sublime est au beau style, dans les arts, comme les héros d'Homère aux Athéniens dans la période florissante de leur république, ou comme l'éloquence de Démosthène à celle de Cicéron ; le premier, impétueux, nous entraîne ; le second, victorieux, nous mène à son gré ; enfin celui-ci est comme la perfection de l'autre.

« Le vraiment beau, ajoute-t-il, le solide, dans les arts, est *en profondeur* et non en superficie : on ne peut le saisir d'un seul regard ; l'étonnement, s'il y en a d'abord, cède à l'examen approfondi ; le vrai génie résiste et se manifeste à cet examen »[1].

USAGES PRINCIPAUX ET DISTINCTIFS CHEZ LES ANCIENS.

Si les monuments des arts, l'architecture et la sculpture notamment, nous donnent de grandes lumières sur l'histoire de l'antiquité, on en recueille aussi d'importantes des médailles anciennes, concernant la géographie, la religion, les lois, les époques, les magistratures, les priviléges des villes, etc. La connaissance des usages principaux et particuliers aux divers peuples peut être utile,

---

[1] WINKEL., Hist. de l'art, etc., t. II, liv. IV, ch. 2, p. 27.

soit pour l'étude et la classification des objets d'antiquité, soit pour indiquer les mœurs, le caractère et le génie de ces peuples. Voici quelques renseignements épars, relativement à ce dernier sujet.

SYMBOLES NATIONAUX.

Le grand nombre des nations de l'Asie, si vaste et si populeuse, la diversité de leur position et de leurs gouvernements, ont dû varier à l'infini leurs usages comme leurs mœurs. Mais il y avait un usage commun, celui des symboles, que l'Égypte sut généraliser dans sa langue hiéroglyphique. Le souvenir, l'action et l'espérance sont le symbole moral du passé, du présent et de l'avenir. Comme rien n'est fécond dans la nature sans l'intime union des deux sexes, pour donner une compagne au soleil, on a choisi la lune, parce ce qu'ils semblent s'être partagé le temps, c'est-à-dire le jour et la nuit. Aussi voit-on, dès la plus haute antiquité, chez presque tous les peuples, les images ou les emblêmes réunis de ces deux astres principaux. Les villes, les fleuves, les contrées, et même les trois parties du monde ancien avaient leurs symboles distinctifs. La plupart étaient pris dans les particularités dominantes des règnes de la nature, ou dans la circonstance principale de leur fondation. On sait que les villes d'Orient se repré-

sentaient sous la figure d'une femme couronnée de tours, comme Cybèle, avec des attributs relatifs aux productions locales ou au commerce principal du pays, quelquefois par la figure d'un animal naturel ou fantastique.

J'ai déja fait connaître et raisonné beaucoup de ces symboles publics, dans un Mémoire sur les médailles antiques [1]; je ne rappellerai ici que la nomenclature des villes et des provinces ou contrées dont j'y fais mention :

Les Abruzzes (*Brutii*), l'Achaïe, Adria, l'Afrique, Agrigente, Amphise, Amise, Apamée de Phrygie, Argos, l'Arménie, l'Asie, Asope, Aspende, Athènes, Augusta (*Roracorum*), la Béotie, la Bithynie, la Grande-Bretagne, Colonia en Calabre, la Cappadoce, Carthage, Clusium en Étrurie, Cyzique, Corinthe, Constantinople ou Byzance, la Crète, Cumes, la Dacie, la Dardanie, Éphèse, Égine, l'Égypte, *Eleusinii*, l'Espagne, les Gaules, la Germanie, Héraclée de Lucanie, l'Italie, Larinum dans la Pouille, la Lucanie, Lyon, la Macédoine, Mamertini en Calabre, Mandubia dans la Gaule celtique, Maroniti dans la Thrace, Massilia (Marseille), la Mauritanie, Naples ou Parthénope, Nicée, Palerme, la Pannonie, le Péloponèse, Pergame en Éolide, Pharsale, Populonia en Étrurie, Reggio en Calabre, Rhodes, Rome, Scio, Séleu-

[1] Appendice des Souvenirs polytechniques.

cie, la Sicile, Sidon, Siscia en Pannonie, Syracuse, Tagée, Tarente, Thase au fond de la mer Égée, la Thessalie, Thessalonique, Tyr, et Velie en Calabre.

Voici d'autres symboles du même genre, recueillis dans Montfaucon[1], d'après les médailles.

Antioche. Une femme tourrelée et un autel flamboyant.

Apamée en Syrie. La tête de Bacchus et un thyrse au revers.

Chio. D'un côté, une tête d'Homère, de l'autre, un sphinx et une lyre.

Colchos. Un aigle qui se bat contre un dragon.

Corfou. Une tête couverte de la peau d'un lion, et au revers la proue d'un navire.

Ile de Cos. Une jeune tête d'Hercule couverte de la peau du lion, au revers une massue sous un cancre.

L'Épire. La tête de Jupiter, et un aigle au revers.

L'Étolie. La tête de Mercure, et un sanglier.

Ile d'Eubée. Une tête de bœuf.

Gnossus en Crète. La tête de Jupiter et de Minos, et le labyrinthe carré.

Héraclée en Macédoine. Un casque d'un côté, un bouclier de l'autre.

La Judée. Un palmier.

---

[1] MONTFAUCON, Antiq. expl., 1re partie, liv. v, ch. 9.

Lacédémone. Castor et Pollux à cheval.

Ile de Paros. La tête de Méduse, et un bœuf au revers.

Ile de Samos. Ordinairement une Junon; quelquefois une amazone tenant une couronne.

Thèbes en Béotie. Un pot à deux anses, et le bouclier béotien.

Les Thespiens. Une muse et une lyre.

La Sicile, appelée *Trinacria*, est représentée par trois jambes pliées en arrière, également espacées, et réunies à une tête par le sommet des cuisses, emblême indicatif des trois promontoires de cette île triangulaire; entre les jambes sont autant d'épis, symbole de la fertilité du pays.

Les trois Gaules, la Belgique, la Celtique et l'Aquitanique, s'appelaient aussi : *Braccata* (où l'on porte des braies), *Comata* (aux longs cheveux), et *Togata* (où l'on porte la toge romaine).

Voici une application symbolique de villes personnifiées, qui constate une grande restauration, d'heureuse et bienfaisante mémoire, faite dans l'Asie-Mineure par les Romains. En 1693 on découvrit à Pouzzole, près de Naples, un beau piédestal, malheureusement dégradé, d'environ 1 mètre 80 centimètres de longueur sur 1 mètre 15 centimètres de largeur et de hauteur, dont l'inscription mentionne le rétablissement par l'empereur Tibère, de douze villes d'Asie, ruinées sous son règne par un tremblement de terre.

Les figures des bas-reliefs représentent symboliquement ces douze villes, dont les noms sont écrits au pied de chacune. Tacite rapporte l'événement à l'an de Rome DCCLXXX, et nomme ces douze villes. Sur le monument, les figures et les noms sont au nombre de quatorze, tandis que Tacite ne comprend point *Éphèse* ni *Cybira*, mais : *Sardes*, *Magnésie*, *Philadelphie*, *Tmolus*, (le mont), *Cyme*, *Temnos*, *Myrine*, *Apollonie* en Phrygie, *Hircanie* en Lydie, *Mosthène* en Lydie, *Œgé* en Eolie, et *Hiérocésarée*.

Ce document, doublement historique, apprend par l'inscription, que la république rétablit les jeux nommés *Augustales*, en l'honneur de Tibère fils d'Auguste, petit-fils de Jules-César, souverain pontife, lorsqu'il était consul pour la quatrième fois, empereur pour la huitième, et la trente-deuxième année de sa dignité tribunitienne.

Le culte asiatique de Mithra ou Mithras, c'est-à-dire du soleil et du feu, fut transporté à Rome. Suivant la mythologie des Perses, Mithras était né d'une pierre. (Le feu se tire en effet d'une pierre.) Ce culte y devint célèbre surtout dans le troisième siècle de notre ère. Les Romains représentaient Mithras le plus ordinairement sous la figure d'un jeune homme, coiffé de la tiare persique, espèce de bonnet phrygien, vêtu d'une tunique et d'un manteau flottant, à l'entrée d'une caverne; il enfonce un poignard dans le cou d'un

taureau qu'il tient sous ses pieds. Plusieurs signes du zodiaque et autres constellations accompagnent le groupe, tels que le Scorpion, le Cancer, le Lion, le Chien et le Serpent. On voit un bas-relief de cette espèce au musée du Louvre à Paris. C'est une description symbolique des propriétés et des opérations du soleil. Montfaucon explique ces symboles et les accessoires [1].

Les anciens Américains avaient aussi leurs figures symboliques, pour exprimer et pour transmettre à la pensée les faits, les époques, par la représentation des objets. Le savant Humboldt nous apprend (*Vues des Cordillières*) que dans les savanes de la Guyane, sur les rives de l'Orénoque, sur le plateau des Cordillières, etc., on voit des rochers granitiques couverts de figures d'animaux et d'autres caractères symboliques.

SYMBOLES DIVERS.

J'ai déja fait connaître, dans le Mémoire cité à la page 413, un grand nombre de symboles et d'attributs adoptés par les anciens et confirmés par leurs médailles, concernant les divinités principales et secondaires, les provinces et les cités, enfin d'autres symboles particuliers tirés des corps célestes, des différents règnes de la nature,

[1] MONTFAUCON, Antiq. expl., t. I, 2e partie, liv. V, p. 373, 374, etc.

et des choses artificielles. J'ajouterai, au sujet du serpent, qui, chez les Grecs, était l'emblème du soleil ou d'Apollon, et de la médecine, dont Apollon était le dieu, ainsi qu'Esculape son fils, qu'on en ornait les siéges, les vases, les tables, etc. Hérodote, en parlant des dépouilles que les Grecs victorieux avaient prises sur les Perses après la bataille de Platée, dit : « Ils mirent ensemble l'ar-« gent et en prirent un dixième pour le dieu qu'on « honore à Delphes. Ils firent de ce dixième un « trépied d'or, qu'ils lui consacrèrent, et qu'on « voit présentement sur un serpent d'airain à trois « têtes. » Montfaucon pense, après Pausanias, que ce trépied était un vase soutenu par un serpent ou dragon à trois têtes. C'en est un semblable que Constantin-le-Grand fit exécuter sur le modèle de celui de Delphes, et qu'il plaça dans l'hippodrome de Constantinople [1].

Enfin, on peut ajouter aux différents sujets symboliques, les signes ou caractères que les modernes ont empruntés des Grecs ou des Arabes, et que l'astronomie, la chimie et la liturgie ont reproduits concurremment; par exemple :

Les planètes sont symbolisées de la manière suivante : Saturne par le signe ♄, lequel paraît désigner la faux du temps qui moissonne tout;

---

[1] Montfaucon, Antiq. expl., t. II, 1re partie, liv. III, p. 136.

Jupiter par le signe ♃, initiale du nom grec de ce dieu; Mars par le signe ♂, un javelot ou une flèche avec un bouclier; Vénus par le signe ♀, un miroir avec son manche; Mercure par le signe ☿, un caducée; le signe ♁ est le symbole de la terre ou du monde. Scaliger assure qu'on trouve ces mêmes caractères gravés sur plusieurs pierres et bagues très-antiques.

Les métaux connus des anciens sont indiqués: l'or par le signe ☉, emblême du soleil; l'argent par le signe ☾, c'est-à-dire la lune; le plomb par le même signe que Saturne; l'étain par celui de Jupiter; le fer par celui de Mars; le cuivre par celui de Vénus, et le mercure par celui du messager des dieux.

La liturgie, alliée de l'astronomie, désigne les jours de la semaine par les noms du soleil [1], de la lune, de Mars, de Mercure, de Jupiter, de Vénus.

Le même signe étant donc susceptible de plusieurs applications, on doit être attentif à leur détermination dans les sujets, soit antiques, soit modernes.

---

[1] Le *Di-sul* ou *Deiz-sul* des Armoricains, le *Dies solis*, *Dies Domini*, ou *Dominica*, des Latins.

ARCHITECTURE IMITATIVE.

Vitruve, en expliquant l'origine des ordres grecs de l'architecture, dit, au sujet du dorique et de l'ionique, que pour mettre en rapport la base avec la hauteur de leurs colonnes, on imagina d'y appliquer la même proportion qui se trouve entre le pied humain et le reste du corps : ainsi le pied de l'homme faisant environ la sixième partie de sa hauteur totale, on donna d'abord à la colonne dorique six de ses diamètres; cette hauteur, qui fut ensuite augmentée, ne satisfit point encore le goût des anciens Grecs. Les Ioniens suivirent la même méthode; mais afin de rendre la nouvelle colonne de cet ordre plus élégante, ils prirent pour modèle le corps de la femme, en adoptant le rapport de huit à un, lequel fut aussi augmenté. Les cannelures dont ils ornèrent cette colonne avaient, dit-il, pour but d'imiter les plis de la robe des femmes; les volutes du chapiteau représentaient les boucles latérales de leur coiffure [1], et les moulures qui ceignent la base rappelleraient la chaussure des femmes.

---

[1] Montfaucon Antiq. expl., t. III, pl. XV donne le dessin d'un beau buste de femme inconnue, en demi-bosse sur un fond plat, dont la belle chevelure, artistement arrangée avec goût et une sorte de dignité, présente sur le front et les tempes deux larges boucles ou volutes, très-analogues à celles dont

Nota. Le type et le costume des paysannes finistériennes (ancienne Armorique), principalement dans les environs du chef-lieu, seraient assez exactement représentés par la colonne de l'ordre pæstum-dorique, bien étranger sans doute à la contrée, dont les proportions[1] et l'élargissement inférieur s'accordent avec la taille et la mise desdites femmes, les cannelures imitant, avec plus d'exactitude qu'en Ionie, les plis serrés et uniformes du cotillon, et le profil saillant du chapiteau correspondant aux larges coiffures de ces Armoricaines. On ne me reprochera point, à cette occasion, l'enthousiasme ni la partialité d'un compatriote ; car la similitude n'a rien de flatteur.

---

on vient de parler. Ce buste, dit-il, appartenait en 1757 au cabinet du maréchal d'Estrées. Mais cet ouvrage est-il un antique?

On a vu, de 1828 à 1832, une mode française analogue à cette coiffure ionienne : c'étaient de très-larges boucles de cheveux volutées sur la tête à la hauteur des tempes, une de chaque côté. Mais la mode n'a de national en France que sa versatilité. L'empire de la mode commence néanmoins à s'y naturaliser; la mode ne s'y borne point aux habillements: la mode envahit la politique, l'administration, les finances, la littérature, les arts. La science médicale n'a-t-elle point sa mode nouvelle? Les hautes sciences même ne sont-elles pas plus ou moins tributaires de la mode, sous le rapport des nomenclatures et des systèmes? Que dirais-je enfin de l'intrigue, de l'hypocrisie, etc?...

[1] Le rapport moyen de la colonne à son diamètre est à peu près quintuple.

ÉCRITURES ORIENTALES.

On sait que les écritures des langues orientales, même sur les médailles, furent primitivement et sont en général rangées de droite à gauche, ce qu'on appelle *d'orient en occident*. Les Grecs avaient adopté la marche alternative, par lignes de droite à gauche, de gauche à droite, etc., effectivement plus commode pour le lecteur. Cette méthode était nommée ΒΟΥΣΤΡΟΦΕΔΟΝ (*boustrophédon*), parce qu'en écrivant ainsi on suivait le même ordre que le laboureur traçant les sillons, lequel passe alternativement de la droite à la gauche et réciproquement. Pausanias dépeint comme il suit cette ancienne manière d'écrire :

« On commençait, dit-il, la seconde ligne où « la première finissait, la main imitant sur le papier « la course du *diaule*. »

Nota. Le *diaule* était une double course, qui consistait à parcourir le stade dans un sens, et à revenir vers le point de départ.

USAGES PARTICULIERS A LA SCULPTURE.

Les sculpteurs égyptiens appliquaient les vêtements comme une pellicule enveloppant, mais laissant voir les formes les plus détaillées du corps, lequel paraîtrait entièrement nu, si le bas de cette

mince enveloppe ne se dessinait sur la partie inférieure des jambes.

Pour juger les figures censées égyptiennes du premier style, il est bien essentiel de remarquer la tête, afin de savoir si ce ne sont point des imitations grecques ou romaines, qui toutes ont, comme je l'ai fait observer, leur type national. Les yeux des figures égyptiennes sont à fleur de tête; dans le système grec, ils sont enfoncés, pour relever l'os, et ménager un double effet de lumière et d'ombre[1]. J'ai eu lieu de signaler, plus haut, d'autres caractères particuliers aux sculptures égyptiennes.

Les têtes de Niobé et de ses filles (galerie de Florence), et celles des Pallas de la *villa Albani* (à Rome), prouvent que, dans la belle période de l'art, on travaillait les têtes, et même les bras, séparément, pour les adapter ensuite aux troncs[2]. Cependant plusieurs statues antiques présentent encore les supports que l'on avait soin de ménager pendant la sculpture des parties délicates ou détachées de ces figures. Les deux méthodes avaient pour but de soutenir et de défendre ces parties durant l'exécution. Quelquefois plusieurs artistes

---

[1] Winckelmann, Hist. de l'art, etc., liv. II, p. 90 et 92.

[2] Cette remarque prouve encore que, s'il faut prononcer avec circonspection sur l'antiquité d'un ouvrage, il en faut aussi pour déclarer sa restauration.

travaillaient à un même ensemble : le groupe de Laocoon est, comme je l'ai déja fait observer (note de la page 224), attribué aux ciseaux d'Agésandre et de ses deux fils, Polydore et Athénodore, chacun pour une des figures; ce qui ne laisse pas moins subsister le doute si le groupe original était d'un seul bloc.

Pline établit pour maxime que l'usage des Grecs était de figurer nus leurs hommes illustres (héroïquement, ou sous la forme d'un empereur déifié), tandis que celui des Romains était de draper leurs statues, et de représenter surtout leurs guerriers avec l'armure et revêtus de la cuirasse[1].

Les Égyptiens, les Grecs et les Romains sculptaient leurs bas-reliefs sur la pierre de construction. Cependant l'économie ne fut point absolument étrangère à ce genre d'ornement, surtout chez ces derniers peuples : on a conservé d'assez beaux bas-reliefs antiques en plâtre, provenant des voûtes de deux chambres et d'un bain à Baja. On a aussi de beaux ouvrages en relief, provenant des tombeaux de Pouzzole, et dont la matière est de la chaux avec de la pouzzolane. Moins ce travail a de saillie, plus il est doux et agréable à l'œil ; mais, pour augmenter l'effet des figures qui

---

[1] *Græca quidem res est nihil velare, at contrà Romana ac militaris thoraces addere.* (PLIN., *lib.* XXXIV, *c.* 10.)

ont peu de relief, on a marqué par des contours enfoncés les parties qui réclament cet effet, méthode analogue à celle des Égyptiens.

Les Étrusques mettaient souvent des écritures sur le vêtement ou sur le nu, par exemple sur la cuisse de leurs statues; on en voit plusieurs preuves dans les musées d'Italie.

Les vases antiques n'étaient pas tous des ustensiles d'utilité : il y en avait de simple ornement, dont la forme et les détails n'admettaient même aucun service particulier. On était dans l'usage d'exécuter ceux-ci par paires, et c'est ainsi qu'on les a fréquemment retrouvés en Grèce et en Italie.

EMPLOI RAISONNÉ DES MATÉRIAUX.

Les Égyptiens appliquaient leur profond sentiment de l'immortalité due aux génies bienfaisants de leur pays, à la durée des monuments qu'ils leur consacraient, et pour lesquels ils savaient employer les matériaux les plus solides, tant par leur nature que par leurs dimensions extraordinaires. Les Grecs et les Romains attachaient le sentiment du grandiose et de la puissance à leurs monuments publics, qui se distinguaient autant par la beauté de l'ensemble que par la richesse des détails. Néanmoins les uns et les autres ne se dispensaient pas d'employer des matériaux d'une main-d'œuvre plus facile dans les masses les plus considérables,

mais secondaires, ou les moins importantes dans leurs constructions.

Les briques furent employées à la grande muraille de la Chine, plusieurs siècles avant notre ère; elles le furent, bien antérieurement, aux revêtements des digues de l'Euphrate, à d'autres travaux hydrauliques dans les environs de Babylone, et même à la tour de Babel peu après le déluge [1]. On pourrait sans doute multiplier les citations de ce genre, attestant la haute antiquité des pierres factices, non-seulement dans les contrées où la géologie ne favorisait point autrement l'art des constructions, mais encore dans celles qui fournissaient des pierres en abondance, comme la Haute-Égypte, où des enceintes considérables furent entièrement exécutées en briques crues, durcies au soleil, et liées avec le limon du Nil.

Les Grecs avaient des briques nommées *didoron*, longues de *deux* palmes et larges d'*un* palme, ainsi que les Romains. Le *pentadoron*, carré à ce qu'il paraît, était de *cinq* palmes, et le *tétradoron* de *quatre* palmes.

Nota. Les derniers renseignements qui sont relatifs aux constructions des anciens, auraient pu trouver place dans la section particulière à cha-

---

[1] Genèse, c. XI, ℣. 3 — Orig. des Lois, des arts, etc., t. II, liv. II, p. 129.

que nation. Cependant, ils sont d'autant moins étrangers à la spécialité des usages, que mes citations en ce genre ont pour objet principal des usages qui concernent les arts.

USAGE DES LAMPES.

Les Hébreux, les Égyptiens, les Grecs et les Romains se servaient de lampes dans les temps les plus reculés. C'est principalement dans leurs temples qu'ils allumaient ces lampes; ils avaient aussi des solennités extérieures où ils illuminaient leurs portes, leurs fenêtres, des arbres et des lieux publics. C'est à Saïs que les Égyptiens avaient leur principale fête périodique des lampes [1].

Les Grecs avaient la fête des *lampes*, qu'ils célébraient trois fois l'an. Dans les contrées septentrionales dénuées de végétation, les naturels se servaient du feu de leurs lampes pour se chauffer et sans doute pour cuire des aliments. Les cabinets d'antiquaires et les musées fourmillent de lampes anciennes, de toutes les formes et grandeurs, tant métalliques qu'en terre cuite; ces ustensiles présentent des variétés à l'infini, mais attestent de leur côté un grand exercice des arts libéraux et mécaniques. Le tome V, deuxième partie,

---

[1] HÉRODOTE, Hist., liv. II. (*Euterpe.*)

de l'Antiquité expliquée par Montfaucon, de la CXXXIX^e à la CCIV^e planche inclusivement, peut en donner une idée, depuis le goût le plus simple jusqu'au plus bizarre et au plus fantastique.

SCÈNE D'AGRICULTURE ÉGYPTIENNE.

M. Champollion le jeune nous apprend [1] que le bas-relief d'un hypogée ou tombeau creusé dans la chaîne Arabique, voisine de *El-Kab* (l'ancienne ville d'*Elethya*), sous le règne de Ramsès-Mejamoun, représente le foulage ou battage des gerbes de blé par les bœufs. Au-dessus de la scène on lit, en hiéroglyphes, la chanson que le conducteur du foulage est censé chanter, chaque genre de travail ayant encore, en Égypte, sa chanson particulière. Celle-ci est, en cinq lignes, une sorte d'allocution adressée aux bœufs; on la retrouve dans plusieurs autres tombeaux plus anciens :

Battez pour vous, (*Bis.*)
O bœufs,
Battez pour vous. (*Bis.*)
Des boisseaux pour vous,
Des boisseaux pour vos maîtres.

---

[1] Lettre de M. Champollion, datée de Biban-el-Molouk (Thèbes), le 25 mars 1829.

Ce qui constate l'antiquité du *Bis*, qui est écrit à la fin de la première et de la troisième ligne.

VÊTEMENTS ET COSTUMES.

Les Indiens coloraient leurs cheveux et leurs barbes. Les anciens Perses se rasaient dans le deuil. Au temps de Sémiramis, qui affectait des qualités viriles, les Assyriens ne portèrent point de barbe. Les Égyptiens, dans les grands deuils, laissaient croître leurs cheveux et coupaient leur barbe; mais leurs prêtres avaient la tête constamment rasée. Les Athéniens portaient la barbe. Les Lacédémoniens laissaient croître leurs cheveux, leur barbe et leur moustache. On sait que la barbe de Socrate était fameuse. On lit, dans Guillaume de Tyr, qu'un débiteur, dans quelques occasions, hypothéquait sa barbe.

Jusqu'à l'an 454 de Rome, les citoyens romains et leurs statues portaient de longs cheveux et de longues barbes; ce ne fut qu'en cette année qu'il vint des barbiers de Sicile à Rome [1]. Scipion-l'Africain fut le premier, au rapport de Pline, qui se rasa habituellement. Depuis son temps jusqu'à celui d'Hadrien, les barbes romaines étaient un si-

---

[1] VARRO, *De Re rusticâ, lib.* II, *c.* II.—CICER., *Orat. pro M. Cœlio.* — PLUTARC., *in Camil., lib.* XXIV, *p.* 254.

« Les Bactriens avaient à la tête des tiares ap-
« prochantes de celles des Mèdes; ils avaient
« aussi des flèches de cannes, selon la coutume
« de la nation, et des lances courtes. Les Saces,
« peuples de Scythie, avaient des espèces de cas-
« ques qui s'élevaient en pointe; ils portaient
« des braies; leurs flèches étaient à la mode du
« pays; ils portaient, outre cela, des haches et
« d'autres armes qui s'appelaient *sagaris :* c'étaient,
« dit Xénophon [1], des haches à deux tranchants.

« Les Indiens avaient des habits d'écorce d'ar-
« bre, des arcs faits de cannes, des flèches aussi de
« cannes, dont la pointe était de fer. Les Ariens
« portaient des arcs à la manière des Mèdes; le
« reste de leur armure était semblable à celle des Bac-
« triens. Les Parthes, les Choramiens, les Sogdiens,
« les Gardariens et les Dadices étaient vêtus et armés
« comme les Bactriens. Les Caspiens portaient des
« saies de peaux de bêtes, des arcs de cannes
« qui naissent dans leur pays, et des épées. Les
« Saranges portaient des habits peinturés; leur
« chaussure montait jusqu'au genou; ils avaient
« des arcs et des piques à la façon des Mèdes. Les
« Pactyes avaient des saies de peaux de bêtes; ils
« portaient des arcs à la mode de leur pays et
« des poignards. Les Vtiens, les Myces et les Pars-
« caniens étaient équipés de même.

---

[1] Xenoph., Hist. de Cyrus, liv. IV.

« Les Arabes étaient ceints de larges ceintures, « et portaient de grands arcs à deux courbures. « Les Éthiopiens, revêtus de peaux de lion et de « léopard, portaient des arcs de côte de palmier, « fort longs, qui n'avaient pas moins de quatre « coudées. Les flèches de cannes, longues à pro- « portion, avaient, au lieu de fer, des pierres « pointues, dont ils se servaient pour graver « leurs sceaux; ils portaient aussi des lances, au « bout desquelles était une pointe de corne de « chevreuil, faite comme un fer de lance, et des « massues ferrées. Quand ils allaient au combat, « ils s'oignaient la moitié du corps de plâtre « mou, l'autre moitié de vermillon. Les Éthio- « piens étaient divisés en orientaux et en occiden- « taux, et ne différaient entre eux que par la che- « velure et par la langue : les orientaux avaient « les cheveux plats, et les occidentaux (de la « Libye) les avaient naturellement plus frisés que « tout le reste des hommes. Les Éthiopiens orien- « taux, ou de l'Asie, étaient vêtus et armés pres- « que comme les Indiens; ils portaient pour « casques des peaux de tête de cheval avec les « oreilles et la crinière; en sorte que la crinière « servait d'aigrette, et que les oreilles étaient tou- « tes dressées. Au lieu de boucliers ils se ser- « vaient de peaux de grue.

« Les Libyens étaient couverts de cuir, et se « servaient de javelots brûlés par le bout. Les Pa-

« phlagons portaient des casques tissus, de petits « boucliers, et des lances d'une longueur médio- « cre; ils avaient, outre cela, des dards et des « poignards; leurs chaussures montaient à mi- « jambe. Les Ligyens, les Matiènes, les Marion- « dynes et les Syriens étaient armés et vêtus « comme les Paphlagons. Les Phrygiens étaient « à peu près armés de même.

« Les Arméniens étaient armés comme les Phry- « giens, dont ils sont une colonie. Les Lydiens « étaient presque armés comme les Grecs; ils s'ap- « pelaient autrefois Méons; ils changèrent de nom « du temps de Lydus, fils d'Atys. Les Mysiens « portaient un casque à la mode de leur pays, de « petits boucliers, et se servaient de javelots « brûlés par le bout.

« Les Thraciens portaient des peaux de re- « nard sur leurs têtes; ils étaient revêtus de tu- « niques, et ceints de plusieurs bandes; leur « chaussure des pieds et des jambes était tissue « de nerfs. Ils étaient armés de dards, de peltes « (boucliers échancrés), et de courtes épées. Les « Thraciens asiatiques étaient armés de petits « boucliers de cuir de bœuf; chacun d'eux avait « deux dards à la manière des Lyciens; leurs cas- « ques d'airain avaient des oreilles et des cornes « de bœuf de la même matière, avec une espèce « de crête au milieu; leurs jambes étaient cou- « vertes d'un drap rouge. Les Cabelées-Méoniens,

« qu'on nomme aussi Lasoniens, étaient armés et « vêtus de même que les Ciliciens, dont nous par- « lerons plus bas.

« Les Myliens portaient des lances courtes et des « habits serrés par des boucles; plusieurs d'entre « eux avaient des arcs de Lycie; leurs casques « étaient faits de peaux. Les Mosques avaient des « casques de bois, de petits boucliers, et des « dards fort courts, mais de longues lances. Les « Tibaréniens, les Macrons et les Mosynèces étaient « armés de même que les Mosques. Les Mares por- « taient des casques tissus à la manière de leur « pays, de petits boucliers de cuir, et des dards.

« Ceux de la Colchide portaient des casques de « bois, et de petits boucliers de cuir de bœuf « non tanné; ils avaient aussi des épées. Les Al- « larodiens et les Saspires étaient armés comme « ceux de la Colchide. Les insulaires de la mer « Rouge avaient une armure et un vêtement ap- « prochant de celui des Mèdes. Les Phéniciens « avaient des casques presque à la grecque, des « cuirasses de lin, des boucliers qui n'avaient « point de creux, et des javelots.

« Les Égyptiens portaient des casques dont le « haut était divisé en deux, des boucliers pro- « fonds, dont le convexe du milieu était fort re- « levé, des lances propres pour les combats de « mer, de grandes haches. Ceux de Cypre étaient « revêtus de tuniques, et, pour le reste, armés

« comme les Grecs. Les Ciliciens avaient des cas-
« ques à la mode de leur pays, de petits bou-
« cliers de cuir de bœuf non tanné, des tuniques
« de laine; ils portaient chacun deux dards, et
« des épées semblables à celles des Égyptiens.
« Les Pamphyliens étaient armés à la grecque.

« Les Lyciens portaient des cuirasses et des bot-
« tines, des arcs de bois de cornouiller, des flèches
« de cannes, sans ailerons, et des dards; ils se
« couvraient les épaules de peaux de chèvre, et
« la tête de bonnets couronnés de plumes; ils
« avaient encore pour armes offensives des épées
« et des faux. Les Doriens, originaires du Pélo-
« ponèse, étaient armés comme les Grecs. Les
« Cariens l'étaient de même, à cela près qu'ils
« portaient des épées courtes et des faux. Les
« Ioniens, les Éoliens et les Hellespontins étaient
« Grecs et armés à la grecque [1].»

Les Achéens portaient des frondes, et des traits dont la réputation était passée en proverbe : *achaïcum telum* se disait pour exprimer quelque coup porté avec adresse.

Le vêtement de guerre des Parthes se voit en entier sur l'arc de Septime-Sévère à Rome : plusieurs ont la tête nue, les autres portent une tiare relevée par derrière presque à la manière du bonnet phrygien; ils ont une tunique qui des-

---

[1] Montfaucon, Antiq. expl., t. iv, 1re partie, liv. i, ch. 10.

cend jusqu'aux genoux, ceinte au milieu du corps, une chlamyde (le *candys*); leurs braies larges se resserrent sur la cheville du pied, et leurs souliers sont ronds sur le devant. Les médailles représentent les rois parthes avec de grandes et fortes barbes, quelquefois la tête nue avec un simple diadême; ceux d'Arménie sans barbe, mais portant la tiare avec des appendices latéraux.

Les Daces avaient le vêtement pareil à celui des Parthes; ils portaient des boucliers ovales de moyenne grandeur. Leurs armes offensives étaient l'épée, bien plus longue que la romaine, et très-courbée sur le tranchant. Plusieurs avaient aussi des arcs et des flèches, et quelques-uns une dague ou espèce de poignard, outre leur épée ordinaire. On voit ces costumes sur la colonne Trajane, où sont représentés les combats de l'empereur Trajan contre cette nation.

Les anciens Perses, les Parthes et les Daces, autant qu'on en peut juger faute de monuments, mais d'après les témoignages de Xénophon, Dion, Srabon, etc., portaient pour vêtement extérieur des *candys*, espèces de chlamydes ou de manteaux courts, mais amples, flottant sur les épaules, attachés avec une agrafe, la tiare phrygienne, ou *pileus*, des tuniques à manches, de longues braies nommées *anaxyrides*, différentes de celles des Scythes, des Germains et des Gaulois; du

moins tous ces vêtements différaient peu chez ces diverses nations.

Les Mardes, peuple montagnard de la Perse, étaient fort belliqueux et durs à la fatigue; leurs femmes ne craignaient point de la partager : vêtues à la légère, elles se ceignaient la tête d'une fronde, qui leur servait d'ornement et d'arme tout à la fois [1].

La cavalerie sarmate, figurée sur la colonne Trajane, est bien remarquable par l'enveloppe écaillée dont les hommes et les chevaux sont couverts et serrés sur toutes les parties du corps, jusqu'aux extrémités des membres inclusivement. Leurs armes étaient des arcs et de courtes épées.

Les Amazones, guerrières voisines des Scythes, étaient vêtues d'une tunique courte, laissant une mamelle découverte, les cheveux flottants; elles avaient des bottines jusqu'à mi-jambe, étaient ordinairement armées d'une hache à deux tranchants que Xénophon appelle *sagaris* [2], de la *pelte* (bouclier échancré), d'un arc avec ses flèches et son carquois. Elles firent la guerre d'abord aux Scythes, ensuite aux Athéniens; cependant il existe encore des doutes sur les exploits fabuleux de ces femmes célèbres.

Les Égyptiens nationaux, c'est-à-dire antérieurs

---

[1] Quinte-Curce, liv. v, c. 7, p. 265. (Édit. de Bauzée).

[2] Xénoph., Hist. de Cyrus, au sujet des Perses.

aux Ptolémées, qui, transplantés en Égypte, se vêtissaient à la grecque, portaient des tuniques de lin, véritables justaucorps (Hérodote les appelait *calasiris*), sur lesquels étaient d'autres vêtements de laine, dont il fallait se dépouiller en entrant dans les temples. Ces Égyptiens nationaux, comme les Grecs des temps héroïques, combattaient dans des chars; ce qui ne s'entend que des chefs, du moins à en juger d'après leurs bas-reliefs et leurs tableaux historiques, où l'on voit des guerriers combattant de la sorte, des hommes et des chevaux renversés sous les chars et foulés aux pieds. Dans ces représentations de batailles, on voit aussi des arcs et des carquois, des lances ou javelots, de grands boucliers, des casques et des espèces de coutelas. MM. Jollois et Devilliers citent une disposition toute particulière, ingénieuse et commode, du char sur lequel est monté le héros d'une bataille représentée en bas-reliefs, sur la face du mur d'enceinte du palais de *Médynet-Abou*[1] : on voit attachés sur les côtés du char des carquois remplis de flèches. Ils citent même, à ce sujet, la figure du héros comme un chef-d'œuvre de l'art et du génie; elle est, suivant eux, *aux sculptures égyptiennes ce que l'Apollon-du-Belvédère est aux statues grecques*. Ce héros leur

[1] Descript. gén. de Thèbes, A., t. I, ch. 9 de l'ouvrage d'Égypte.

paraît être Sésostris lui-même, dont les bas-reliefs retracent l'histoire glorieuse et les exploits presque fabuleux. Dans les représentations de ce genre, le héros est toujours distingué par ses proportions majeures.

Les cavaliers numides (au nord de l'Afrique) montaient leurs chevaux presque nus, sans bottines, sans selle et sans bride; ils avaient pour arme un javelot, et pour bouclier leur manteau flottant.

Les anciens cavaliers de toutes les nations ne connaissaient point l'étrier : les Grecs et les Latins n'avaient aucun nom pour le signifier. Il paraît que du moins les Romains se servaient d'éperons, au temps de Virgile, qui s'exprime ainsi : *Quadrupedemque citum ferratâ calce fatigat*[1]. Cicéron emploie le mot *calcare*, pour dire éperonner, stimuler. La forme de ces éperons est, je crois, inconnue.

Les guerriers de presque toutes les nations ont adopté le cimier, moins comme un ornement de leur coiffure que comme un signe de ralliement dans les batailles. Ce mot porte son étymologie française, italienne ou latine (*cime*, *cima* ou *sima*); c'est la pièce la plus élevée des armoiries, du casque auquel on l'applique. Hérodote attribue aux Cariens l'invention des cimiers ou aigrettes des

[1] Virg., *Eneid.*, *lib.* xi, v. 714.

casques; ils placèrent les premiers des figures ou emblêmes sur leurs boucliers. C'est à ce sujet que les Perses leur donnèrent le surnom de *Coqs*, parce qu'ils semblaient crétés comme ces animaux; cette idée est moins expressive que celle qui fit donner le nom de Centaures aux cavaliers thessaliens. Les guerriers égyptiens portaient aussi des cimiers : on en voit sur leurs bas-reliefs antiques. Au rapport de Diodore, Protée, roi d'Égypte, changeait tous les jours son cimier, qui représentait tantôt un mufle de lion, tantôt la tête d'un cheval, tantôt un dragon, etc. Il est probable qu'il changeait de même ses vêtements; il était d'ailleurs très-ingénieux et rusé; d'où vient que les poètes l'ont fait passer pour un dieu qui changeait de forme à tout moment. Homère, Virgile et l'Arioste se sont complu dans la description de plusieurs cimiers. L'usage des cimiers n'est peut-être point sans rapports avec les figures à têtes fantastiques de Sérapis, Jupiter-Ammon, Gérion, etc. Les Grecs, les Romains, et, par suite, les peuples modernes ont adopté cet usage militaire.

Le vêtement guerrier des Lacédémoniens était rouge, afin, dit-on, que l'on s'aperçût moins du sang versé dans les combats. Ils portaient un bouclier de cuivre; c'était un crime capital chez eux de revenir du combat sans ce bouclier.

SCYTALES LACÉDÉMONIENNES.

La correspondance officielle et secrète des Lacédémoniens se faisait par le moyen des *scytales* : quand les éphores, dit Plutarque (dans la vie de Lysander), envoient un commandant, ou de la flotte ou de l'armée, ils préparent deux bâtons de la même longueur et de la même grosseur; ils gardent l'un et remettent l'autre au commandant. Lorsqu'ils veulent écrire, de manière à ce que les missives interceptées ne puissent être lues, ils font des bandelettes très-longues et très-étroites, avec lesquelles ils entourent ce bâton, sans laisser aucun intervalle; ils écrivent sur cette enveloppe ce qu'ils veulent notifier, et défont ensuite la bandelette qu'ils envoient, par exemple, au commandant, qui ne peut la lire qu'en mettant de la même manière cette bandelette sur la scytale. Ce mot a sans doute pour étymologie la forme de la bandelette enroulée : on sait que le scytale est le *serpent-rouleau*.

COSTUMES ORDINAIRES DES GRECS.

Le vêtement le plus ordinaire des anciens Grecs était la tunique, qu'ils appelaient *chiton*, espèce de robe qui descendait jusqu'aux genoux, et quelquefois jusqu'aux talons; elles avaient des man-

ches assez étroites. La tunique était commune aux Grecs et aux Romains, mais celle des Romains avait les manches larges, très-courtes, et se terminant au-dessus du coude; c'était le *sagum* ou la saie des Gaulois, lequel admettait une ceinture.

Les femmes, tant grecques que romaines, portaient aussi des tuniques, mais qui descendaient jusqu'aux talons; elles portaient aussi, les unes et les autres, une espèce de voile nommé *peplos* par les Grecs, et *peplum* par les Romains.

La *chlamyde*, en usage chez les Grecs et chez les Romains, se mettait par-dessus la tunique, en guise de manteau ou de toge; elle s'attachait et se relevait, au moyen d'une agrafe, sur l'épaule droite, afin que le bras fût libre de ce côté.

Le pétase, petit chapeau à bords ronds et fond bas, en usage chez les Grecs et les Romains, était porté par les voyageurs; on en coiffait Mercure, qui était leur patron.

Les statues grecques présentent différents genres de coiffures :

Celle d'Apollon est nommée *krobylos;* celle des jeunes filles *korymbos*.

Le cothurne était l'ancienne chaussure des rois, des princes et des magistrats de la Grèce, puisque Sophocle le donnait aux héros de ses tragédies. La chaussure ordinaire (*solea*) était une sandale avec des ligatures (*pedibus intextis*).

COSTUMES ORDINAIRES DES ROMAINS.

La toge et la prétexte étaient d'amples vêtements extérieurs, attribués aux dignitaires étrusques et romains; ils s'en couvraient quelquefois la tête. L'usage de la toge était répandu dans toute l'Italie, dans les villes municipales, et dans une partie des Gaules qui fut surnommée *Gallia togata*. Selon Denys d'Halicarnasse, la toge étendue à terre avait la figure d'un demi-cercle; ce qui prouve qu'elle était ouverte par-devant; mais son ampleur exigeait beaucoup de plis, de replis et de contours, conséquemment un tissu fin, pour être supportable.

Les femmes romaines portaient des tuniques qui descendaient jusqu'aux talons; les anciennes matrones portèrent même la toge. Dans la suite, leur vêtement extérieur fut l'*amiculum* ou la *palla*, et le *peplum*, qu'elles disposaient quelquefois en forme de voile sur la tête, se couvrant même les bras et jusqu'aux poignets; c'était le *peplos* des Grecques. Toutes ces draperies, grecques et romaines, annonçaient le goût et la richesse, tant par la pose que par l'ampleur et le tissu.

Le *cucullus*, espèce de capuchon, était employé par les Romains et les Gaulois, pour se garantir la tête contre les injures de l'air; il l'était probablement aussi par les Grecs, puisqu'ils en cou-

vraient la tête de Télesphore, leur dieu des convalescents.

Le *pileus*, bonnet sans bords, presque collant, est celui qu'on donnait aux esclaves, en les affranchissant; il devint le symbole de la liberté. Suétone dit que ce signe fut porté spontanément par le peuple de Rome, à la mort de Néron. Le pétase, petit chapeau à bords ronds, était porté chez les Romains comme chez les Grecs.

Les colliers et les bracelets étaient fort anciennement usités chez les Romains comme chez les Grecs et dans presque tout l'Orient, même dans les Gaules : on sait que T. Manlius fut surnommé *Torquatus*, parce qu'il portait le collier qu'il avait pris à un Gaulois tué de sa main vers l'an de Rome 400. Les colliers et les bracelets étaient donnés aux hommes, comme récompenses honorifiques; ils étaient de différents métaux, quelquefois ornés de pierres précieuses; il y en avait d'ivoire.

Le luxe des pendants d'oreilles était on peut dire effréné chez les Romaines. J'ai relaté plus haut ce dire de Sénèque : Leur folie était telle, en ce point, *qu'une seule femme portait deux ou trois patrimoines pendus à ses oreilles.*

On a vu, en parlant des arts divers chez les anciens Égyptiens, que Pharaon élevant Joseph à la dignité de son premier ministre, lui remit son anneau, c'est-à-dire son sceau, et le fit revêtir d'un

collier d'or. L'usage des anneaux se trouve aussi chez les Hébreux, les Perses, les Grecs, les Romain set les Gaulois : Juda, fils de Jacob, donna son anneau à Thamar pour gage de sa parole. Jézabel scella de l'anneau du roi l'ordre qu'elle envoya pour faire mourir Naboth. Alexandre scellait de son propre anneau les missives qu'il adressait en Europe, et de l'anneau de Darius celles qu'il expédiait en Asie; il donna en mourant son anneau à Perdiccas, pour le désigner son successeur. Ces anneaux, comme on le voit, étaient moins un bijou qu'un signe de puissance. Les Étrusques, au temps des rois de Rome, portaient aussi des anneaux, puisque Tarquin-l'Ancien, après les avoir vaincus, en prit à leurs magistrats. Mais les Romains avaient multiplié cet usage, comme ornement, et s'en étaient servis pour distinguer les conditions, car ils avaient trois sortes d'anneaux : les sénateurs et les chevaliers portaient l'anneau d'or, officiellement remis par le préteur; les autres citoyens portaient l'anneau d'argent, et les esclaves l'anneau de fer. Ils avaient en outre l'anneau nuptial (*annuli nuptiales*, ou *geniales*, ou *sponsalitii*, ou *pronubi*). Les Romains tenaient probablement ces usages des Grecs et même des Hébreux : on voit, en effet, dans l'*Exode*, que les hommes et les femmes donnèrent leurs colliers, leurs pendants d'oreilles, leurs anneaux, leurs bracelets, pour faire les vases du sanctuaire.

Sans atteindre l'époque où les Romains commencèrent à porter des anneaux, on sait du moins qu'à l'époque de la bataille de Cannes, les sénateurs et les chevaliers en portaient tous, et ces derniers étaient en grand nombre. Annibal ayant ramassé les anneaux trouvés aux Romains qui périrent dans cette bataille, on en trouva de quoi remplir trois boisseaux et demi [1]. Les triomphateurs portèrent d'abord des anneaux de fer; suivant Pline, Caïus-Marius changea cet usage; il avait porté un anneau de fer à son triomphe sur le roi Jugurtha, il en porta un d'or en son troisième consulat. Les Romains ont successivement porté les anneaux, ou bagues, à tous les doigts, excepté le pouce. Les peuples des Gaules et de la Grande-Bretagne les portaient au doigt du milieu. Enfin cet usage est parvenu jusqu'aux temps les plus modernes, et dans la France on connaît l'anneau du roi Childéric, de saint Louis, l'anneau pastoral de nos évêques, etc.

La chaussure de distinction des plus anciens Romains s'appelait *mulleus* (d'où vient probablement le mot français mule); elle était de cuir apprêté avec de l'alun, et de couleur rouge. Les *mullei* étaient en usage chez les rois d'Albe, et

---

[1] Le muid ou boisseau romain (*modium*), un tiers de l'amphore, contenait 9 pintes $\frac{1}{2}$ de Paris. (Voir ci-après, aux mesures romaines.)

passèrent de là aux rois de Rome, ensuite aux édiles et aux principaux magistrats, notamment pour les solennités. Voilà donc une époque reculée des arts en Italie. On reprochait à Jules-César d'affecter dans sa mise l'élégance et la pompe de la jeunesse, et surtout de porter une chaussure semblable à celle des rois d'Albe, dont il se prétendait issu. Ces *mullei*, ainsi que les *calcei*, étaient des espèces de cothurnes[1]; en cela, par exemple, ils ne ressemblaient guère aux mules de nos douairières françaises du siècle précédent.

Florus, au sujet de Tarquin-l'Ancien, rapporte à une origine étrusque les faisceaux, la *trabea* (espèce de toge), les siéges curules, les bagues, les colliers, le *paludamentum* (sorte de manteau), la prétexte, les chars de triomphe ou quadriges, les toges peintes, les tuniques ornées, et autres objets qui indiquaient les dignités de l'empire.

USAGES MILITAIRES DES GRECS.

On a vu que les Perses, les Grecs et les Romains s'étaient distingués dans l'art militaire. On a vu les armes et les costumes guerriers de ces divers peuples, et de ceux contre lesquels ou avec lesquels ils combattirent.

---

[1] MONTFAUCON, Antiq. expl., t. III, 1re partie, liv. 2, p. 56.

La phalange grecque était, suivant les auteurs de tactique, composée de 16,384 hommes, et variait cependant à raison du nombre de l'armée. Dans l'attaque ordinaire, la disposition de son ensemble était, dit-on, faite à l'imitation des files disciplinées des oiseaux du Nord, sur deux colonnes coïncidentes à la tête. Il est pourtant certain que du temps d'Alexandre les armées de la Grèce et de l'Asie se formaient par front de bataille, avec deux ailes et un centre : Quinte-Curce en fournit maintes descriptions. Quand Alexandre avait lieu de se défier du pays ou de son ennemi, il marchait en bon ordre et en bataillon carré (*quadrato agmine et composito ibat*), se faisant précéder par des éclaireurs. Ce grand général savait profiter de toutes les circonstances locales pour se garantir et pour vaincre.

USAGES MILITAIRES DES ROMAINS.

L'aigle, le loup, le minotaure, le cheval et le sanglier distinguaient les enseignes des légions romaines, avant C. Marius, qui, pendant son deuxième consulat, y affecta l'aigle exclusivement. Cette enseigne fut seule portée dans les combats [1].

La légion romaine était de 6000 hommes, divisés en 10 cohortes (de 600 hommes), 30 mani-

[1] Pline., liv. x, c. 5.

pules (de 200 hommes), et 60 centuries (de 100 hommes). Il paraît que le nombre des légions a passé 40; ce qui porterait leur force totale à 240,000 hommes. Les légions n'étaient d'abord que de 3,000 hommes, ensuite de 4, de 5 et 6,000 hommes; il y en avait 30 sur les médailles de Marc-Antoine, 37 du temps de Vespasien. Ces légions s'appelaient : *première*, *seconde*, *troisième*, etc.; elles prenaient aussi les noms des pays où elles servaient, et s'appelaient : *Gauloise*, *Italique*, *Germanique*, *Pannonique*, *Britannique*, *Hispanique*, *Macédonienne*, *Parthique*, *Scythique;* ou bien les noms des dieux : *Martia*, *Apollinaris*, *Minervia;* ou bien encore ceux des empereurs : *Augusta*, *Claudia*, *Flavia*, *Antoniana;* ou enfin des qualités qui leur étaient propres, comme : *Victrix*, *Fulminatrix*, *Ferrea*, *Pudica*, *Salutaris*, *Adjutrix*.

Dans les premiers temps, la légion était commandée par un tribun; il y en eut ensuite six par légion. L'armée était commandée par le consul ou l'empereur. Il y avait, en outre, les cohortes prétoriennes et les cohortes urbaines, plus nombreuses que celles de guerre.

La cavalerie se formait par ailes composées de 300 chevaux; chaque aile était divisée en 10 compagnies (de 30 chevaux) qu'on appelait *Turma;* les compagnies étaient partagées en 3 décuries (de 10 chevaux).

Le bouclier ordinaire des Romains était rectangulaire, en forme de tuile creuse, d'environ 2 pieds 1/2 de long, ainsi qu'on le voit sur la colonne Trajane; il servait à faire *la tortue*. Il y en avait cependant d'ovales et d'autres formes.

Suivant les bas-reliefs des colonnes Trajane et Antonine et de l'arc de Constantin, les soldats romains portaient l'épée sur la cuisse droite, la poignée montant presque à l'épaule; on voit pourtant quelques exceptions pour le côté gauche, sur ces mêmes monuments et ailleurs, ce qui prouverait que l'usage variait à ce sujet.

L'*hasta*, sorte de pique, était une arme des Étrusques, qui l'appelaient *coris*. Les Sabins, desquels les Romains la prirent, la nommaient *Quiris*; de là Romulus fut surnommé *Quirinus*, et les premiers Romains *Quirites*, parce qu'ils se servaient à la guerre de cette sorte de pique [1].

La forme des cuirasses romaines était à peu près la même que celle des Grecs. L'habit militaire des chefs romains ressemblait aussi beaucoup à celui des Grecs, dont il était sans doute une imitation; du moins ceux de Jules-César et d'Auguste différaient peu de ceux de Pyrrhus et de Télamon, donnés d'après Maffei et la colonne Trajane [2]. Les porte-enseignes (*signiferi*) et les mu-

[1] MONTFAUCON, Antiq., expl., t. IV, 1re partie, liv. II.

[2] MONTFAUCON, Antiq. expl., t. IV, 1re partie, liv. II., pl. I, II et III.

siciens de l'armée étaient coiffés de la peau de tête d'un lion, ce qui leur donnait un aspect formidable.

La chausse-trape était nécessairement connue des vainqueurs des Perses et des Africains ; les Romains l'appelaient *murex ;* on la semait sur le passage de la cavalerie ennemie. Cependant la citation suivante, et celle que j'ai déja faite au sujet des Perses (page 46), se rapportent, pour l'usage, aux nations dites barbares. Valère-Maxime nous apprend que Scipion-Émilien, ou le second *Africain*, assiégeant une ville considérable, fut conseillé de semer autour, des chausse-trapes et de mettre dans tous les gués des tables de plomb, garnies de clous la pointe en haut, de peur que les ennemis ne fissent des sorties imprévues sur les Romains.

RENSEIGNEMENTS CHRONOLOGIQUES.

Il importe, pour la vérification des dates romaines, de connaître, par exemple, la correspondance des impératorats, des années du consulat, du tribunat, du surnom des principaux dignitaires de Rome, avec les années, soit de la fondation de cette ville, soit de l'ère chrétienne; ce qu'on peut voir dans les fastes consulaires. D'après tous les antiquaires, les consulats étaient toujours marqués, dans les monuments publics et sur les

médailles, suivant le nombre du dernier consulat, quoique les empereurs ne fussent point alors consuls, et cela jusqu'à ce qu'ils fussent nommés consuls pour une autre année, ou jusqu'à leur mort, s'il n'y avait point d'autre consulat. Ainsi, Septime-Sévère, qui avait été consul trois fois, prenait chaque année cette même qualité de consul III, quoiqu'il ne le fût plus; et son tribunat se compte depuis X jusqu'à XVIII.

On voit souvent des chiffres romains accolés aux consécrations votives; par exemple : *Votis* X et *Votis* XX signifient vœux faits pour 10 ans, et vœux faits pour 20 ans.

Divers auteurs italiens ont adopté comme base chronologique l'an 751 de Rome (vers la fin) correspondant à l'an 1er de l'ère chrétienne : tels sont Zabarella (*Fasta Romanorum*, *etc*); Vasi (*Descript. des monum. antiq. et modern. de Rome*), etc. Cependant la chronologie la plus accréditée est celle de Varron, qui fait correspondre l'an 1er de notre ère à l'an 753 de Rome.

Il importe également, pour ne pas confondre les personnages, de savoir que chez les Romains de distinction le nom de la maison ou race se divisait en familles, lesquelles portaient en même temps leur nom générique et leur nom de famille; ainsi, prenant pour exemple un des plus fameux personnages de l'ancienne Rome, Publius-Cornelius-Scipio-Africanus, le nom de la race était

Cornelius (*gens Cornelia*); cette race se divisait en familles des Scipions, des Lentulus, des Céthégus, etc., qui tous portaient le même nom générique *Corn. Lentulus*, *Corn. Cethegus*, etc. Le prénom Publius distinguait l'individu, surtout avec le surnom d'*Africanus*. Une application synoptique fera voir en même temps l'ordre usité pour les noms, prénoms, surnoms, etc. :

PUBLIUS.	CORNELIUS.	SCIPIO.	AFRICANUS.
Prœnomen.	*Nomen.*	*Cognomen.*	*Agnomen.*
Prénom distinctif.	Nom commun à toute la race Cornelia.	Nom propre de famille ou de la branche.	Surnom, comme vainqueur des Carthaginois.

Il est encore bon de savoir, pour l'interprétation des auteurs grecs ou des citations qui leur furent empruntées, que les anciens Grecs appelaient génériquement *Scythes* les peuples du Nord, *Celtes* ceux de l'Occident, *Éthiopiens* ceux du Midi, et *Indiens* ceux de l'Orient. Ils appelaient aussi génériquement *Barbares* tous les peuples étrangers qui n'étaient pas leurs alliés. Les Romains en usèrent de même. Il ne faut donc point interpréter à la lettre cette dernière expression.

COSTUMES ÉTRUSQUES.

Montfaucon, d'après Macrobe, dit que Tullus Hostilius, ayant vaincu les Étrusques établit à Rome la chaise-curule, les licteurs, la toge-peinte et la prétexte : c'étaient les insignes de la magistrature étrusque. Il paraît que les bulles et les amulettes suspendus au cou des enfants étaient aussi d'origine étrusque [1].

La coiffure des femmes étrusques présentait de longues tresses, suivant ce qu'on voit sur d'anciens tombeaux découverts à Peruggia, ou dans d'autres lieux de l'ancienne Étrurie.

COSTUMES GAULOIS.

Le vêtement ordinaire des Gaulois (*sagum gallicum*), espèce de blouse, descendait jusqu'aux genoux, ayant de larges manches, sans col, avec ceinture. La saie se portait par-dessus la tunique à longues manches ; la première différait de celle des Romains qui n'avait pas de manches ; souvent elle était ornée de bandes de pourpre, étroites, et s'appelait alors *sagum virgatum* [2].

---

[1] MONTFAUCON, Antiq. expl., t. III, 1re partie, liv. II, p. 68.

[2] MONTFAUCON, Antiq. expl., t. III, 1re partie, liv. II, p. 83 et 84.

Leur vêtement inférieur, comme celui des Parthes, des Daces, des Germains et des nations dites Barbares, était une longue braie couvrant les cuisses et les jambes, ou plutôt des espèces de bas larges tenant au haut-de-chausses. Il paraît que la *solea gallica*, sandale gauloise, avait la semelle de bois; d'où viendrait le mot français galoche.

Tite-Live [1] parle de 1470 colliers d'or trouvés, entre autres dépouilles, sur les Gaulois vaincus à Rome, sous T. Manlius surnommé *Torquatus* à cause du collier qu'il prit à un Gaulois tué de sa main. Du reste, il y avait peu de luxe dans la mise des Gaulois.

On voit peu de Gaulois armés dans les anciens monuments. Cependant un bas-relief déterré à Notre-Dame de Paris présente sur deux faces, d'une part trois hommes d'un âge mur, de l'autre trois jeunes gens sans barbe, portant tous un bonnet ressemblant à celui des Daces et des Germains, une pique avec un bouclier, celui des trois premiers hexagone oblong, et celui des trois autres ovale. L'état de dégradation de ces bas-reliefs empêche de bien reconnaître les formes des vêtements. Les Gaulois avaient aussi pour arme le *gæsum*, javelot très-léger. J'ai déja parlé de leurs qualités belliqueuses.

Strabon donne aux Gaulois de Belgique des

[1] Tit. Liv., *Decad.* iv, *lib.* 6.

espèces de vestes ouvertes, avec des manches, et descendant jusqu'au dessous de la hanche; de longues braies; de longues épées pendantes du côté droit, de longs boucliers, de grandes lances, et des javelots qu'ils appelaient *mataris* ou *matara*, des arcs ou bien des frondes. Suivant Diodore, les Gaulois avaient l'usage de casques chargés de divers ornements [1].

CHARIOTS DE TRANSPORT.

Les chars et les chariots roulants de transport étaient en usage dans l'antiquité la plus reculée : en Égypte, du temps de Jacob et de Joseph; en Grèce, avant la guerre de Troie; chez les Gaulois, fort anciennement aussi. Montfaucon [2] prétend que la plupart des noms de chars ou de chariots ont passé du gaulois dans la langue latine, tels que les mots *benna* (espèce de chariot ou fourgon d'osier), *serracum*, *cisium* (autres genres de voitures), *essedum* ou *esseda* (chariot de guerre). César, dans ses commentaires, parle des *essedarii Britanni* [3].

---

[1] Je possède une médaille gauloise, or et argent, qui représente, imparfaitement il est vrai, cette coiffure militaire; j'en ai fait mention dans mon *Appendice des Souven. polytech.*

[2] MONTFAUCON, Antiq. expl., t. IV, 2e partie, liv. I, ch. 6.

[3] *De bello Gallico, lib.* IV, p. 83 et 87. (Edit. Elzev.)

COSTUMES DES GERMAINS.

On voit sur les colonnes Trajane et Antonine, à Rome, des costumes germaniques : les uns sont nus jusqu'à la ceinture, et du reste vêtus d'un haut-de-chausses ou de longues braies descendant jusqu'à la cheville du pied; les autres vêtus de braies et de tuniques. Ils sont armés soit d'un bouclier ovale et d'une massue, soit d'une fronde, d'un arc, d'une espèce de coutelas ou courte épée; les frondeurs ont de plus un manteau, peut-être destiné à contenir leurs provisions de pierres et parer les coups de l'ennemi. Quelques-uns ont la tête nue, plusieurs l'ont couverte d'un bonnet ou d'un *pileus*.

TRICLINIA DES ANCIENS.

Le luxe des lits anciens devait être fort remarquable. Les Perses, dit Xénophon, avaient des lits dont les pieds étaient d'argent; d'autres étaient ornés de pierreries, d'ivoire, d'or et d'argent. Leurs matelas étaient bourrés diversement (comme les nôtres), de laine, de plume, de paille, ou d'herbe sèche. L'empereur romain Héliogabale avait, dit-on, des lits d'argent massif, tant pour le coucher que pour la table.

Dans les temps les plus reculés on s'asseyait à table comme de nos jours. Homère dépeint tous les convives assis autour de la table du festin. Quand Ulysse arrive au palais d'Alcinoüs, ce prince lui fait donner un siége magnifique.

Chez les anciens Égyptiens, dit Athénée, au lieu de tables il paraît qu'on leur présentait successivement les différents mets, afin que chacun prît, de sa place, ce qui lui convenait. L'usage, tant des Égyptiens que des Grecs, des Asiatiques en général, des Romains et des Gaulois, était d'avoir, durant leur repas, des musiciens ou des chanteurs. La sensualité était ordinaire dans tous ces repas, surtout chez les Grecs et les Romains; si l'on excepte le mesquin brouet des Spartiates, l'art culinaire avait son mérite et sa célébrité dans des temps bien reculés.

Hérodote décrit un des plus grands festins des Grecs, et dit en avoir appris les détails de Thersandre, l'un des convives. Il fut donné peu de jours après la bataille de Platée, par Attagine, Thébain, à Mardonius et cinquante chefs des Perses. Il y avait cinquante lits (*triclinia*), sur chacun desquels étaient un Perse et un Grec, ce qui faisait cent convives. Il fallait une bien grande salle pour contenir tant de lits avec les espaces nécessaires pour les tables, les autres meubles, et pour le mouvement du service, surtout les tables n'étant occupées que d'un côté.

Le *triclinium*, mot dérivé du grec *triclinion*, signifie une salle où il y avait trois lits, étendus en manière de fer-à-cheval. L'usage en passa conséquemment des Grecs aux Romains, chez lesquels il prit le nom de *cœnatio*, ou salle à manger. Un passage de Cicéron dit : « Il com-« mandait qu'on mît dans le marché des *triclinia* « ou des lits pour les convives. » Le nom de ces lits fut pris ensuite pour la salle où on les plaçait, quel que fût le nombre des lits. Varron dit, dans Aulu-Gelle, que le nombre des convives doit commencer par trois, qui est celui des Graces, et finir par neuf, celui des Muses (multiple de trois); ce qui convertit en un joyeux adage le *Numero Deus impare gaudet.*

Il paraît que les convives étaient à demi couchés, ou du moins assez espacés pour prendre diverses positions, ces lits étant rangés autour de la table. Maufaucon confirme ces renseignements. (Antiq. expl., t. III, 1re partie, liv. 3, p. 98 et 99.)

Lucullus, au dire de Plutarque, Lucullus enrichi des dépouilles de plusieurs rois d'Orient, et qui vivait avec une magnificence renommée, avait plusieurs salles à manger, dont chacune portait un nom particulier et déterminait la dépense de chaque repas ou festin; par exemple : la dépense de l'Apollon montait à 50,000 pièces d'argent [1].

[1] MONTFAUCON, Antiq. expl., t. III, 1re partie, liv. III, p. 99.

Les chambres à coucher (*cubicula*) n'ayant pas de cheminée, on les échauffait avec des braisières, probablement alimentées de noyaux d'olives, comme l'usage en est conservé dans une partie de l'Italie, ou même avec des tuyaux de chaleur. Chez les Grecs, les appartements des femmes, séparés de ceux des hommes, s'appelaient *gynæceon* et *gynæconitis ;* les derniers s'appelaient *andron* et *andronitis.* Le *conclave* des Romains était une pièce ou plusieurs pièces qu'on fermait *à clef.*

POMPES ET FÊTES PUBLIQUES DES ANCIENS.

Les Orientaux attachaient la plus grande importance au luxe de leurs pompes ou cérémonies extraordinaires, qu'ils célébraient à l'occasion de quelque événement majeur, et quand le roi, à la tête de son armée, se mettait en marche contre l'ennemi. Ce luxe consistait dans le nombre des hommes, des chevaux, des animaux, même étrangers, des chars, des richesses d'ornement et des objets précieux, dont ils faisaient alors un orgueilleux étalage. Voici, d'après Quinte-Curce, le récit de la pompe de Darius, roi de Perse, dans sa marche contre Alexandre, avant la bataille d'Isse en Cilicie [1] :

---

[1] Quinte-Curce, liv. III, ch. 3, p. 17, 19 et 21. (Trad. de Beauzée.)

POMPE DE DARIUS.

« C'était un usage national chez les Perses, de « ne se mettre en marche qu'après le lever du « soleil : le jour étant déja grand, la trompette « donnait le signal de la tente du roi; au haut de « cette tente, pour être à la portée de tous les « yeux, brillait l'image du Soleil, enchâssée dans « du cristal. Or voici dans quel ordre ils mar- « chaient : Le feu, qu'ils appelaient éternel et « sacré, était porté à la tête de l'armée sur des « autels d'argent; des mages étaient derrière, « chantant des hymnes à la façon du pays; ils « étaient suivis par 365 jeunes hommes revêtus « de manteaux de pourpre, pour égaler le nom- « bre des jours de l'année; car les Perses donnent « aussi à leur année ce nombre de jours. Un char « consacré à Jupiter venait ensuite, tiré par des « chevaux blancs; puis un coursier d'une gran- « deur extraordinaire, qu'ils appelaient le cheval « du Soleil; des houssines d'or et des habits « blancs étaient la parure des conducteurs des « chevaux. Non loin de là roulaient 10 chariots « richement incrustés d'or et d'argent. Après cela « marchait un corps de cavalerie, composé de « douze nations différentes d'armes et de mœurs; « elle était suivie de celle que les Perses appellent « *immortels*, au nombre de 10,000; c'étaient les

« plus somptueux des Barbares; ils portaient des « colliers d'or, des robes éclatantes de dorures, « et des tuniques à manches, ornées même de « pierreries. A peu de distance paraissaient, au « nombre de 15,000, ceux qu'on nomme les « *cousins du roi,* troupe dont la parure appro- « chait de celle des femmes, et plus remarquable « par la somptuosité que par l'éclat des armes. « Ils étaient suivis immédiatement par ceux qu'on « appelait *doryphores*[1], chargés ordinairement « du manteau royal; ils précédaient le char sur « lequel le roi était élevé. Les deux côtés de ce « char étaient ornés d'images des dieux en or et « en argent; des pierreries éclataient sur le joug, « d'où s'élevaient deux statues d'or, hautes d'une « coudée, l'une représentant Ninus, et l'autre « Bélus; entre deux était un aigle d'or, éployé, « consacré par la religion.

« La parure du roi surpassait tout le reste en « magnificence : sa tunique de pourpre était rayée « de blanc au milieu; son manteau, broché d'or, « était enrichi d'éperviers d'or qui semblaient « s'attaquer à coups de bec; il portait, à la manière « des femmes, une ceinture d'or, d'où pendait son « cimeterre dans un fourreau fait d'une pierre « précieuse : les Perses appelaient *cidaris* l'orne-

[1] Ce mot signifie littéralement *porte-lances;* il vient de *dory* (*hasta*) et de *phero* (*porto* ou *fero*).

« ment de tête qui distinguait le roi : c'était une « tiare ceinte d'un diadème bleu mêlé de blanc. « Le char était suivi de 10,000 piquiers; leurs « piques étaient enrichies d'argent et garnies de « pointes d'or. A droite et à gauche, le roi était « accompagné par environ 200 de ses parents les « plus distingués. Cette escorte était terminée par « 30,000 hommes de pied, qui étaient suivis par « les chevaux du roi au nombre de 400; à la « distance d'un stade, venait ensuite, sur un char, « Sysigambis, mère de Darius, et sur un autre son « épouse ; les femmes attachées aux reines étaient « à cheval. Elles étaient suivies de 15 chariots ou « litières, que les Perses appellent *armamaxes*, où « étaient les enfants du roi avec leurs instituteurs, « et une troupe d'eunuques, espèce d'hommes « que ces peuples sont fort loin de mépriser. Puis « suivaient, sur des chars, les concubines du roi, « au nombre de 360, vêtues et parées comme les « reines; et derrière elles, le trésor du roi était « porté par 600 mulets et 300 chameaux sous une « escorte d'archers. Sur leurs pas venaient les « femmes des parents et des ministres du roi, et « les différents corps de goujats et gens de baga- « ges tous montés sur des voitures. La marche était « fermée par des compagnies armées à la légère, « ayant chacune leurs chefs, pour empêcher qu'on « ne s'écartât. »

Cet usage, qui fait ressortir brillamment les arts

de l'époque, cet usage, peut-être superstitieux, était une haute imprudence devant l'ennemi, auquel il servait d'appât, en embarrassant l'armée des Perses. Aussi l'armée d'Alexandre, qui ne brillait que par ses armes, son ordre et sa discipline, toujours prête à faire halte, à marcher et à combattre, fut-elle victorieuse aux batailles d'Isse, d'Arbelles, etc.

POMPES D'ANTIOCHUS ET DE PTOLÉMÉE.

Les Grecs et les Romains avaient aussi des pompes, espèces de marches ou de processions publiques, en mémoire d'événements remarquables dans leur histoire, et bien supérieures à tout ce qu'offrent les temps modernes. Celles des Grecs étaient les plus magnifiques. Montfaucon, d'après Athénée, donne la description de deux pompes grecques [1] :

1° La pompe d'Antiochus, surnommé *Épiphanès* ou *Épimanès*. Le cortége passait 52,000 hommes à pied ou à cheval; il y avait 140 chars à six et quatre chevaux, 30 éléphants, 1000 bœufs, des statues, des trépieds, des vases, des parfums, et une infinité d'objets du plus grand prix, portés par 1600 jeunes garçons et 800 femmes, portant chacun une partie de ces objets précieux.

[1] MONTFAUCON, Antiq. expl., t. III, 2e partie, ch. 10.

2° La pompe de Ptolémée-Philadelphe, roi d'Egypte. Cette pompe, qui marcha par le *stadion*, cirque d'Alexandrie, commença à la pointe du jour (par *Lucifer*). Elle était formée de trois parties : en l'honneur de Bacchus, de Jupiter et d'Alexandre. L'escorte militaire était de 57,600 fantassins, et 23,200 cavaliers montés. Le cortége était immense; le chœur se composait de 600 musiciens; il y avait 2,000 bœufs ou taureaux, des éléphants, des lions, etc. Quant à la richesse des statues et autres représentations, des trépieds, vases, couronnes, etc., en or, argent massifs, et autres matières précieuses, en doutant même de la vérité d'une description aussi merveilleuse que celle de la pompe de Ptolémée, on y trouve l'application bien certaine des arts les plus variés.

Nota. Je parlerai plus loin de la pompe funèbre ou du convoi d'Alexandre-le-Grand.

POMPES ROMAINES.

Les pompes romaines, quoique loin d'égaler la somptuosité des orientales, étaient néanmoins très-riches et très-nombreuses. La principale, d'abord consacrée à Jupiter, à Junon et Minerve, devint plus solennelle, et fut célébrée en l'honneur de presque tous les dieux. Son époque était le mois de septembre. Elle commençait au temple de Jupiter-

Capitolin, passait au *Forum*, au Vélabre, et se terminait au grand cirque par des courses et des exercices gymniques. La pompe était dirigée par les premiers magistrats de Rome, les pontifes, les augures, les *quindécemvirs* et les *septemvirs-épulons*, auxquels on ajoute les *augustales*. Le dictateur, ou le consul, ou l'empereur, celui qui gouvernait alors, présidait la cérémonie.

POMPE TRIOMPHALE DE PAUL-ÉMILE.

La pompe du triomphe de Paul-Émile, qui subjugua la Macédoine, a été décrite par Plutarque : cet historien parle de 750 vases pleins de monnaies d'argent, pesant chacun trois talents, et de 77 vases du même poids, pleins de monnaies d'or, sans compter les vases, coupes, trépieds, etc., d'or massif, produits de sa victoire, et dont la valeur suffisait, dit-il, à une république qui portait la guerre dans toutes les parties du monde. On ne leva plus de cens sur le peuple pendant plus de 120 ans. Le récit de Plutarque est reproduit dans Montfaucon (Antiq. expl., t. IV, 1re partie, liv. 6, ch. 4). Les arts figuraient grandement dans cette pompe, qui ne fut point une vaine ostentation.

FÊTES PUBLIQUES.

J'ai parlé, au sujet de l'Égypte, de la fête du Nil, dont l'objet était véritablement national, et qui pouvait être regardée comme la fête de la reconnaissance. La plupart des autres fêtes de l'Orient, qui furent imitées par les Romains, étaient des commémorations ou des institutions, dans lesquelles la moralité n'était point exclusive.

Montfaucon [1] donne une longue nomenclature avec une description sommaire des nombreuses fêtes ou cérémonies publiques qu'on célébrait en Grèce; il en indique plus de 200. Les plus remarquables étaient : les *Adonies*, relatives à la mort d'Adonis, célébrées dans Athènes; les *Ambrosies*, en l'honneur de Bacchus, à l'époque des vendanges; les *Aphrodisies*, en l'honneur de Vénus, célébrées particulièrement à Corinthe par les femmes publiques; les *Asclépies*, en l'honneur d'Esculape, principalement à Épidaure; les *Corybantiques*, en l'honneur des Corybantes, à Gnossus; les *Dionysies* ou *Dionysiaques*, fêtes de Bacchus, surtout à Athènes; les *Éleusinies*, en l'honneur de Cérès, à Éleusis, un des bourgs d'Athènes; les *hécatombées*, en l'honneur de Junon, à Égine et Argos; la fête des *Lampes*, en l'honneur de Vulcain, revenait trois fois l'an; les

[1] Montfaucon, Antiq. expl., t. II, 1re partie, liv. IV, ch. I.

Olympies, ou jeux Olympiques; les *Pythies*, ou jeux Pythiens, etc.

Les fêtes des Romains et des Latins étaient aussi très-nombreuses; voici l'indication des principales: les *Agonales*, ou *Agonies*, instituées par Numa Pompilius, en l'honneur de Janus, se célébraient trois fois l'an; les *Bacchanales*, ou fêtes de Bacchus, célébrées d'abord trois fois l'an, ensuite tous les mois: ces dernières étaient l'occasion des plus grands dérèglements, parce que les hommes y étaient nocturnement mêlés aux femmes; les *Céréales*, en l'honneur de Cérès; les *Libérales*, en l'honneur de Bacchus surnommé *Liber Pater*, célébrées pour obtenir la fertilité des vignes; les *Lupercales*, fêtes de licence et de désordre publics; les *Matronies*, en l'honneur de Mars, célèbres par les matrones romaines; les *Saturnales*, originaires de Grèce, en l'honneur de Saturne: elles étaient analogues au nouvel an des Français, et se célébraient par des festins, des présents réciproques, etc.

Les Romains célébraient aussi les fêtes de Mithras. Celles consacrées à ce dieu étaient: *Leontica*, faisant allusion à la constellation du lion; *Eliaca*, au soleil; *Persica*, au signe de Persée; *Gryphios*, au griffon; *Coracica*, au corbeau, et *Patrica*, des prêtres de Mithras.

Enfin les jeux *séculaires*, ceux du cirque, des naumachies, etc., étaient encore autant de fêtes

publiques, où les arts ne manquaient point d'encouragement.

MONUMENTS DE TÉMOIGNAGE.

Dans les actes solennels, tels que les traités de paix ou d'alliance, les événements mémorables, etc., les anciens peuples observaient des formalités propres à en constater l'authenticité, et à en perpétuer le souvenir. On érigeait un autel; on dressait une pierre remarquable, ou autre monument; on faisait un sacrifice; on donnait un nom caractéristique aux lieux où ces actes s'étaient passés. L'histoire de l'antiquité fournit beaucoup d'exemples de ces usages primitifs. Quand Jacob fit son accord avec Laban, il prit une pierre qui fut dressée, pour servir de monument; il ordonna aux assistants d'apporter encore d'autres pierres, et les ayant réunies en un monceau, Laban dit à Jacob : *Ces pierres serviront de témoignage entre vous et moi.* Ce monument fut appelé le *Monceau du Témoignage*, et l'endroit fut nommé depuis *Galaad*[1].

Homère en fournit un autre exemple, postérieur à l'art d'écrire, à l'occasion d'un traité de paix entre les Grecs et les Troyens, et qui doit être l'issue du combat particulier entre Ménélas

---

[1] Genèse, c. XXXI, v. 44, etc

et Pâris. Cet acte solennel fut consacré par des libations, des sacrifices, et d'autres formalités du temps [1].

Les poésies historiques du Nord rappellent des usages analogues à ceux de l'Orient. Ossian, barde celte du IIIe siècle, dit : « *Cette pierre s'élèvera*, « *et dira aux siècles à venir* : Ici, Cathmor et Os- « sian se rencontrèrent, et se dirent des paroles « de paix [2]. — Fingal remet dans mes mains la « lance de Trenmor ; *il éleva en même temps une* « *pierre, pour transmettre* à l'avenir cet acte so- « lennel [3]. »

ANATHÈMES.

Après les reproches qu'Hector fait à Pâris, auteur de la guerre de Troie, il lui dit : « Ah ! il faut « que les Troyens soient bien timides et bien lâ- « ches ; car il y a déja long-temps que tu serais « couvert d'un monceau de pierres, pour tous les « maux que tu leur as faits [4]. » Cette imprécation d'Hector constatait, soit un usage ordinaire pour les supplices ou pour les sépultures, soit un *anathème* dans le genre du suivant.

---

[1] Iliad., liv. III, v. 86, etc.

[2] Ossian, poëme de *Tigt-mora* (Temora), chant IIe.

[3] Ossian, poëme de *Tigt-mora* (Temora), chant VIIIe.

[4] Homère, Iliade, liv. III.

Les Grecs modernes élèvent à leurs oppresseurs, ou du moins à leur ressentiment, un trophée d'un genre particulier. Lorsqu'ils ont épuisé les moyens de réclamation et les supplications, dit M. Pouqueville, ce peuple ardent, qui n'a ni tribune, ni journaux, ni hustings, pour se venger, prend le parti de dévouer ses tyrans ou ses ennemis aux génies infernaux. Afin d'accomplir l'anathème, on donne le nom d'*Injure* à quelque coin de terre qu'on maudit en y jetant la pierre de réprobation. Chaque assistant fait la même chose, et les passants ne manquent pas, dans la suite, d'y jeter leur suffrage; on ne tarde point à voir s'élever un amas de pierres dans le lieu anathématisé. Près de Patras, en Morée, ajoute le même voyageur, les paysans renouvelèrent, en sa présence, la cérémonie de l'anathème contre un *codja-bachi;* ils maudirent ses ancêtres, son ame, et ses enfants, en grossissant d'une grêle de cailloux le monument de leur vengeance[1]. Ce genre de lapidation a probablement une origine ancienne.

Les Italiens élèvent des tas semblables, au lieu où quelqu'un est mort, soit assassiné, soit par accident; et, suivant l'usage, chaque passant y dépose sa pierre, mais avec un sentiment tout pacifique. On nomme ces tas *macie.*

---

[1] Pouqueville, Voyage dans la Grèce, t. III, ch. 99, p. 531.

USAGES FUNÉRAIRES DES ANCIENS.

Le principal usage funéraire des anciens peuples était la divinisation. Les Indiens, les Perses, les Égyptiens, les Romains, etc., ont généralement divinisé les bienfaiteurs de leur patrie; les Grecs surtout ont multiplié leurs dieux à profusion : ils ont fait jusqu'à des demi-dieux. La spécialité des attributions célestes dut porter les anciens à créer aussi des divinités infernales; c'était une annexe du dogme si vieux de l'immortalité, car il fallait bien supposer que l'on n'oubliait point les méchants passés à une autre vie. Lucien (*lib. de Luctu*) fait, d'après l'opinion vulgaire des profanes, une description des enfers, qu'il a rendue fort curieuse par son esprit mordant et facétieux. Montfaucon la rapporte dans son *Antiquité expliquée*[1].

C'est à l'exemple des Grecs que les Romains ont divinisé leurs premiers souverains. Romulus fut divinisé par Numa, qui voulut se diviniser lui-même en feignant d'être inspiré. Les empereurs romains furent exclusifs dans ce genre de gloire; car il ne faut point s'arrêter à la folie d'Hadrien pour Antinoüs, semblable à celle d'Alexandre

---

[1] MONTFAUCON, Antiq. expl., t. v, 1re partie, liv. IV, ch. I.

pour Héphestion. Tibère consacra Auguste, pour l'entourer de la majesté divine. Néron consacra Claude, mais par dérision. Titus déifia Vespasien, et Domitien consacra Titus, le premier pour se montrer le fils, et le second pour se montrer comme père d'un dieu. Trajan, fils adoptif de Nerva, consacra son père; ce ne fut ni pour inspirer de la crainte au peuple, ni pour faire injure aux dieux, ni pour s'honorer lui-même, mais parce qu'il le considérait véritablement comme un dieu[1]. Ce fanatisme de *divinisation* a passé dans la suite aux chrétiens....

Tous les peuples, antiques et modernes, ont considéré la sépulture de leurs morts comme un devoir sacré. Plusieurs ont même porté ce sentiment jusqu'à la superstition et jusqu'à la plus révoltante barbarie, croyant honorer et satisfaire les défunts en immolant des victimes humaines sur leurs bûchers ou leurs tombeaux. Ces divers peuples attachaient conséquemment un grand intérêt aux lieux de sépulture : les Égyptiens, entre autres, jurent par le tombeau de leur père ou de leur mère.

On sait que l'inflexible Caron ne passait dans sa barque que ceux dont les corps avaient reçu la sépulture; encore fallait-il payer le passage ; c'est

---

[1] PLIN. JUN. *in Panegyr. Trajani*, *cap.* XI.

pourquoi l'on avait soin de munir le défunt de l'obole ou de la pièce de crédit.

Les usages funéraires étaient sans doute bien variés, suivant les croyances, les mœurs et la civilisation des divers peuples. Voici plusieurs détails sur le genre sépulcral adopté par différentes nations, depuis un temps immémorial. On y trouvera quelques idées relatives aux arts plus ou moins avancés de chacune.

Les Éthiopiens couvraient leurs morts d'une espèce de résine diaphane, au travers de laquelle on pouvait voir le défunt; les anciens Perses les enveloppaient dans de la cire; les Scythes les conservaient dans des sacs de peau; les Hébreux, les Grecs et les Romains ont long-temps employé les parfums les plus précieux pour embaumer leurs morts [1].

Les Égyptiens, plus soigneux encore, y employaient le natron, la myrrhe, l'aloès et l'asphalte ou bitume, sous diverses enveloppes successives, à l'abri de toute influence atmosphérique. Suivant Hérodote et Diodore, les Égyptiens avaient trois manières d'embaumer et d'ensevelir les corps, à l'option des familles : la somptueuse ou magnifique coûtait un talent d'argent; la médiocre ou moyenne coûtait (1/3) vingt mines, et la simple

[1] Mémoire de P. C. Rouyer, de la commission d'Égypte, A., t. 1, p. 207 du grand ouvrage.

ou vulgaire coûtait fort peu. J'ai déja mentionné les immenses cryptes qui bordent le bassin du Nil, et les incomparables masses des tombeaux égyptiens.

TOMBEAUX ET SÉPULTURES DES MEXICAINS.

J'ai dit que le Mexique avait aussi ses pyramides royales et funéraires. Non loin de Mexico, près du village de *Teotihuacan* (lieu des dieux et des adorations), sont les deux pyramides du Soleil et de la Lune. La première, la plus grande et la plus méridionale, a, suivant l'estimation du voyageur napolitain Gemelli-Careri, environ 1,000 palmes sur deux de ses faces, et sur les deux autres environ 650 palmes; ce qui, à raison de 26 centimètres le palme, ferait 260 mètres sur 169 mètres de base; la hauteur est d'environ 65 mètres. La seconde a 169 mètres sur 130 mètres environ de base, et 52 mètres de hauteur. Ces pyramides, élevées par gradins de pierre très-dure, étaient surmontées de figures allégoriques et colossales du soleil et de la lune, dont elles portaient l'image sur la poitrine. On voyait encore, du temps de Gemelli (à la fin du XVIIe siècle), au pied et sur les flancs de ces pyramides, les débris des statues qu'un évêque de Mexico fit renverser et briser comme monuments d'idolâtrie. Quantité de monticules environnent ces sépultures royales, et

paraissent avoir été des tombeaux de seigneurs mexicains. Le chemin qui conduit à ces monuments conserve encore le nom de *Micaotli*, qui signifie chemin des morts[1]. M. Humboldt cite la pyramide mexicaine de *Cholula*, ayant 439 mètres de base sur 54 mètres de hauteur[2].

Les funérailles mexicaines n'avaient rien d'uniforme, et dépendaient presque toujours de la volonté des mourants, dont les familles pouvaient y satisfaire : les uns voulaient être inhumés dans les dépendances de leur habitation; d'autres se faisaient porter dans les montagnes, à l'imitation des empereurs, qui avaient leurs sépultures dans celle de Chapultépec ; d'autres ordonnaient que leurs corps fussent brûlés, et les cendres déposées dans les temples, avec ce qu'ils avaient de plus précieux. Aussitôt qu'un Mexicain était mort, on appelait les prêtres voisins, qui le plaçaient à terre, assis à la manière du pays, et revêtu de ses meilleurs habits. Dans cette posture, ses parents et ses amis venaient le visiter et lui offrir des présents : si c'était un cacique ou quelque personnage considérable, on lui offrait des esclaves, pour les sacrifier sur-le-champ et pour le servir dans l'autre monde ; on sacrifiait même plusieurs des officiers de la maison, les uns pour servir de

---

[1] La Harpe, Abr. de l'hist. gén. des voy., t. XVII, p. 432.
[2] Recherches sur les monuments américains, p. 26 et 28.

cortége au défunt, les autres, afin qu'ils allassent préparer et soigner un nouveau domicile à leur maître. Si c'était un guerrier, on l'entourait d'armes et d'enseignes. Les obsèques duraient plusieurs jours, mêlées de pleurs et de chants, pendant lesquels on élevait le corps avec diverses cérémonies; les prêtres prodiguaient les encensements; celui qui présidait était revêtu des habits de l'idole que le défunt avait le plus particulièrement honorée, et dont il avait été comme l'image vivante; car chaque homme puissant représentait une idole, et de là venait l'extrême vénération qu'il inspirait au peuple.

Les funérailles des empereurs donnaient lieu à des cérémonies, des deuils et des sacrifices extraordinaires : le corps était placé avec tous ses ornements sur un vaste bûcher; les prêtres recueillaient les cendres de l'empereur, surtout les dents et les bijoux incombustibles dont il était orné, pour les déposer dans une urne qu'ils portaient solennellement à la montagne de Chapultépec, dans le sépulcre impérial, dont l'entrée était ensuite bouchée et couverte par une statue de bois qui représentait l'empereur défunt [1]. Au temps de la conquête du Mexique, il y a plus de 300 ans, cet empire était au plus haut période de sa splen-

[1] La Harpe, Abr. de l'hist. gén. des voy., t. xi, ch. 3, p. 161 et suiv.

deur. Le luxe avait sans doute modifié les usages de l'époque; mais ceux consacrés par la religion du pays devaient se rapporter à d'antiques habitudes.

Dans la vallée de l'Ohio, entre le golfe du Mexique et le pays des Illinois, on voit des tertres, ou *tumuli*, où l'on a trouvé des ossements humains.

TOMBEAUX CHINOIS.

Les tombeaux chinois sont hors des villes, la plupart sur quelque éminence, dans des enceintes ombragées de pins ou de cyprès. La forme de ces tombeaux varie; cependant on en voit beaucoup en fer-à-cheval, portant le nom de chaque famille. Ceux des pauvres se reconnaissent, comme ailleurs, par un simple amas de terre, mais de six à sept pieds de haut, en forme pyramidale; il y a des cercueils renfermés dans de petites loges de briques. Les tombeaux des grands sont magnifiques; leur cercueil est placé sous une voûte construite exprès, au-dessus de laquelle on élève un tertre de la forme d'un bonnet, haut d'environ 12 pieds sur 8 ou 10 de base, couvert de mortier pour empêcher que l'eau n'y pénètre, et entouré d'arbres. Vis-à-vis est une longue table de marbre blanc, sur laquelle on a placé une cassolette, deux vases, et deux candélabres aussi de marbre. Des deux côtés, on voit, rangées sur plusieurs li-

gnes, un grand nombre de figures d'officiers, de soldats, d'eunuques, de lions, de chevaux harnachés, de tortues et d'autres animaux, en diverses attitudes exprimant la douleur et le respect [1]. Ces usages, plus ou moins modernes, ne sont pas sans rapports avec ceux de l'antiquité chinoise.

SÉPULTURES LYDIENNES ET MACÉDONIENNES.

Hérodote décrit ainsi la sépulture d'Alyattès, roi des Lydiens et père de Crœsus : « Il y a, dans « la Lydie, un ouvrage qui ne le cède en grandeur « qu'à ces magnifiques bâtiments des Égyptiens et « des Babyloniens, c'est le sépulcre d'Alyattès, « père de Crœsus, dont le fondement est de gran- « des pierres, et le reste un monceau de terre énor- « me. Il fut construit par des gens du peuple, des « ouvriers et des femmes. Il y avait encore, de « mon temps, cinq grandes pierres au plus haut du « tombeau, où était écrit ce que chacun avait fait, « et il paraissait que les femmes y avaient plus « travaillé que tous les autres. Le circuit de ce « tombeau est de six stades et deux plèthres; la « largeur est de treize plèthres. » Le stade d'Hérodote étant le petit stade égyptien de 1111 $\frac{1}{3}$ au

[1] La Harpe, Abr. de l'hist. gén. des voy., t. VII, p. 49 et 50.

degré, faisant 99 mètres 75 centimètres, et le plèthre étant le sixième du stade (voir, ci-après, le tableau comparatif des stades antiques), le circuit du tombeau devait être d'environ 633 mètres. Cette description n'est point catégorique; mais on y distingue principalement le genre des *tumuli*, dont j'aurai lieu de parler plus loin.

Les Macédoniens prenaient grand soin des sépultures, même à la suite des batailles. On voit, dans Quinte-Curce[1], qu'après la bataille d'Isse, ils s'acquittèrent religieusement des derniers devoirs envers les morts trouvés sur le champ de bataille, c'est-à-dire de brûler leurs corps. Alexandre permit à la mère de Darius, sa prisonnière, de remplir les mêmes devoirs à l'égard des Perses. Cette conduite du vainqueur toucha vivement Sysigambis et les prisonniers de sa suite : les Perses, autant que les Macédoniens, attachaient une grande importance à l'accomplissement des devoirs funèbres : ce fut la seule grace que demandèrent au vainqueur de Darius, sa mère et son épouse, lorsqu'après la bataille d'Isse, elles crurent à la mort de ce prince. On sait que la bataille d'Arbelles devait ajouter encore à la gloire d'Alexandre, et combler les malheurs de Darius. Mais jamais Alexandre ne se montra plus grand que par ses généreux procédés envers la famille de Darius.

---

[1] Quint-Curt., *lib.* III, *cap.* 12.

CONVOI FUNÈBRE D'ALEXANDRE-LE-GRAND.

Je vais donner un extrait curieux de la description du convoi funèbre d'Alexandre-le-Grand, rapporté par Diodore de Sicile, au XVIIIe livre de sa Bibliothèque historique. Les usages dont il s'agit appartiennent peut-être autant aux Perses qu'aux Macédoniens. Ce pompeux convoi parcourut un espace d'environ 400 lieues, de Babylone (d'Euphrate) à Alexandrie.

Cette longue cérémonie eut lieu dans l'année où Philoctès était archonte d'Athènes, et Caïus-Sulpitius avec Caïus-Ælius, consuls à Rome[1]. On cite un Hieronymus comme l'artiste qui confectionna le magnifique char sur lequel devait être transporté le corps d'Alexandre. On fit une bière en or travaillé au marteau et au ciseau, proportionnée à la longueur du corps, que l'on remplit à moitié d'aromates et de parfums. Au-dessus du couvercle, aussi d'or, on étendit une étoffe de pourpre, brochée d'or, flanquée des armes du prince. Ce char était couronné d'une espèce de dôme d'or, orné de pierres précieuses, et dont la longueur était de 12 coudées, la largeur de 8. Ce dôme était supporté par des colonnes d'or avec chapiteaux ioniques. On y avait placé un trône d'or massif, présentant des têtes de cerf en saillie, desquelles pendaient des cercles d'or de 2 palmes

[1] Environ 322 ans avant J.-Chr.

de diamètre, soutenant une guirlande de différentes couleurs et d'un goût merveilleux. A la frise supérieure du char étaient suspendues de grandes sonnettes qui s'entendaient de fort loin. Entre les colonnes on voyait une bordure d'or ciselé et quatre tables symétriquement rangées.

Sur la première de ces tables, on voyait l'image d'Alexandre assis dans un char artistement façonné, tenant un sceptre, accompagné de Macédoniens armés et de Perses, et précédés des écuyers du roi. Sur la seconde table on voyait, à la suite du roi, des éléphants armés comme pour la guerre, portant des guerriers indiens et macédoniens. Sur la troisième table, des escadrons de cavalerie étaient rangés comme pour le combat. Sur la quatrième table, étaient des navires disposés comme pour une bataille navale.

Sur le devant ou l'entrée du sarcophage, étaient placés des lions d'or. Au milieu de chaque entrecolonnement, un *acanthus* d'or s'élevait presque à la hauteur des chapiteaux. Le dessus du dôme était terminé par une grande couronne imitant l'olivier, dont l'éclat, sous les rayons du soleil, était éblouissant.

Le char était à deux essieux et quatre roues faites à la manière des Perses, dont les rayons étaient dorés et les bords de fer. L'extrémité des essieux était d'or, et représentait la tête d'un lion mordant une pique. Au milieu du char, il

y avait un ressort (*polus seu cardo*) tellement disposé qu'il n'éprouvait aucun cahot dans les parties les plus raboteuses du chemin. Il avait quatre timons, et à chaque timon étaient attelés quatre rangs de quatre mulets; en sorte que ce char était tiré par soixante-quatre mulets de choix [1]. Chacun de ces mulets était paré d'une couronne dorée, portait à chaque mâchoire une clochette d'or, et autour du cou un collier garni de pierres précieuses. Tout le convoi répondait à la magnificence du char. Un grand nombre d'ouvriers aplanissaient le chemin au devant, et des troupes d'élite l'escortaient.

Deux années furent employées aux préparatifs de cette pompe. Ptolémée, qui honorait beaucoup la mémoire d'Alexandre, alla à la rencontre de son corps avec son armée, jusqu'en Syrie, et lui rendit tous les honneurs possibles; ne jugeant point à propos de le transférer au temple de Jupiter-Ammon, il lui éleva dans Alexandrie, qui était alors une des plus illustres villes du monde, et bâtie par Alexandre lui-même, un mausolée digne de son sujet. Il célébra les funérailles par des sacrifices héroïques (*heroïcis sacrificiis*) et des

---

[1] *Quatuor temones cùm essent, unicuique quadruplices, quadrigæ aptatæ erant, quaternis mulis jugo alligatis, ità ut omnium mulorum sexaginta quatuor numerus esset robore et proceritate selectissimorum.* (Diod. Sic., *Biblioth.*, *lib.* XVIII, p. 608.)

jeux publics, avec beaucoup de magnificence. Quinte-Curce dit que Ptolémée fit d'abord porter le corps d'Alexandre à Memphis, et quelques années après à Alexandrie [1].

Tout, dans les dispositions et les détails de cette pompe funèbre, atteste un perfectionnement remarquable des arts, du goût, et du luxe qui les encourage.

SÉPULTURE DES GRECS.

Les Grecs des temps héroïques et les Troyens brûlaient leurs morts et célébraient en leur honneur des jeux, des sacrifices et des festins. Les Grecs et les Troyens étant convenus d'une trève spéciale, on réunit de part et d'autre tous les morts pour les faire brûler sur un bûcher, afin, dit Nestor aux Grecs, que retournant dans leur patrie, ils aient la consolation de porter aux enfants des guerriers, les cendres précieuses de leurs pères [2].

Après la mort de Patrocle, Achille et ses compagnons coupent leurs cheveux en signe de deuil, et les déposent sur le corps du héros, que l'on porte au bûcher. Achille y sacrifie quatre des plus beaux chevaux, et deux des meilleurs chiens

---

[1] Quinte-Curce, fin du liv. x et du ch. 10.

[2] Homère, Iliade, liv. vii.

qu'il ait pour la garde de son camp : il immole aussi deux jeunes Troyens aux mânes de son ami; mais Achille n'honore point son amitié par ce sacrifice inhumain. L'on entretient le bûcher jusqu'au lendemain; après l'avoir éteint par des libations, il recueille dans une urne d'or couverte d'un voile précieux les cendres de Patrocle, lui élève un tombeau dans l'emplacement du bûcher, et termine les funérailles par des jeux, des courses et des combats variés. Le premier de ces jeux fut la course des chevaux et des chars, ensuite le ceste, la lutte, la course à pied, le combat au javelot, enfin les exercices du disque et de l'arc [1]. Les prix distribués étaient les produits d'une industrie déja remarquable sous le rapport des arts.

A la mort d'Hector, Priam, après avoir obtenu du vainqueur le corps de son fils, fait pendant neuf jours les préparatifs du bûcher; le dixième on brûle le corps; le onzième on recueille les cendres dans une urne d'or, couverte d'un voile de pourpre; on descend cette urne dans une fosse profonde, qu'on remplit ensuite d'une quantité prodigieuse de grosses pierres, et l'on élève un tombeau par-dessus; enfin on célèbre le repas funèbre [2]. Virgile donne une description de la

[1] Hom., Iliade, liv. XXIII.
[2] Hom., Iliade, liv. XXIV.

sépulture analogue qu'Énée fit à son ami Misène, au promontoire qui reçut ce nom [1].

L'ombre d'Elpenor dit à Ulysse : « Ne vous éloi-« gnez pas sans avoir pleuré sur mon corps, et « sans m'avoir donné la sépulture, de peur que « l'indignation des dieux ne vous poursuive à « mon sujet; mais brûlez-moi avec mes armes et « mes vêtements. Érigez-moi un tombeau sur le « bord de la mer, afin que la postérité se souvienne « de mes malheurs; et mettez sur ce tombeau la « rame dont je me servais avec mes compa-« gnons [2]. »

Cette finale montre l'usage bien antique de rappeler sur les tombeaux, soit les marques de la profession, soit les objets chers aux défunts pendant leur vie. Changeant de pays et d'époque, on retrouve le même usage en Sicile : le tombeau d'Archimède, qui fut découvert par Cicéron lorsqu'il était questeur dans cette île, prouve que dès le temps du célèbre mathématicien, on avait coutume de mettre sur les tombeaux les différents attributs ou les instruments des arts que les défunts avaient exercés. Celui d'Archimède avait une sphère et un cylindre.

Les sépultures grecques d'Athènes, de Corinthe, de Sicyone, etc., étaient hors de ces villes.

---

[1] Virg., *Æneid.*, *lib.* vi.

[2] Hom., Odyssée.

Les catacombes ou hypogées des Grecs étaient, pour la plupart, des espèces de caveaux artificiellement voûtés et revêtus de maçonnerie, où diverses familles avaient leurs tombeaux et compartiments exclusifs, dont le droit était même consacré dans les archives publiques; la ville de Smyrne en a fourni bien des preuves. Des imprécations y étaient souvent exprimées contre le violateur éventuel de ces tombeaux; par exemple : *Qu'il s'attire l'indignation d'Isis* (la protectrice des tombeaux)!.. *Qu'il soit précipité dans le Tartare, et qu'il soit privé de la sépulture !... etc.*

Les urnes cinéraires étaient d'or, d'argent, de cuivre, de porphyre, de marbre, d'albâtre ou de terre cuite; ces dernières étaient celles du peuple, conséquemment les plus nombreuses, et les premières très-rares. Le mot d'urne ne s'appliquait point exclusivement aux formes de vases, mais encore à des sarcophages oblongs, ou carrés, dans lesquels on pouvait étendre soit les corps, soit les ossements disposés suivant leur place naturelle, ou bien à des espèces d'autels, de cippes, etc. Les formes en étaient très-variées, comme les ornements. Cependant il est bien permis de réserver à ces derniers objets les noms spéciaux de sarcophages, d'autels, de cippes, etc.

Les tombeaux extérieurs des Grecs présentaient ordinairement des formes plus hautes que longues et larges, et généralement plus simples

que celles des Romains, leurs somptueux imitateurs. Les inscriptions grecques étaient longues, contenaient plusieurs phrases, ou des allocutions relatives à la famille et aux qualités des défunts; c'est du moins ce que prouvent les marbres d'Oxford, les descriptions et les citations nombreuses de Montfaucon et d'autres antiquaires instruits.

Il y a, près de l'ancienne *Pella*, capitale de la Macédoine, à une lieue de *Jenidgé*, un *tumulus* actuellement ouvert, dans lequel M. Barbié-du-Bocage fils est entré afin d'en reconnaître l'objet, la forme et les dimensions, et de savoir si ces tertres, ordinairement oblongs dans ce pays, furent, comme on l'a prétendu, des buttes sur lesquelles les Turcs arboraient l'oriflamme de leurs armées, ou bien des tombeaux antiques. M. Pouqueville en relate la description [1].

« Le *tumulus* de Pella, dans lequel nous pénétrâmes par un trou pratiqué au midi, présente « une galerie de 29 pieds 4 pouces de longueur « sur 6 pieds 8 pouces de largeur, qui aboutit à « deux salles carrées et parallèles, dont l'une est « presque détruite par le trou servant d'entrée, « et l'autre par une ouverture pratiquée au centre « d'un mur épais. Nous continuâmes à descendre « vers un second corridor, par une pente rapide

[1] Pouquev., Voyage dans la Grèce, t. II, ch. 59, p. 454.

« tracée sous une voûte qui aboutit à une galerie « horizontale de 53 pieds 4 pouces, sur 10 pieds « 8 pouces de largeur, où nous vîmes deux niches « qui ne nous laissèrent plus de doute que les « galeries et les caveaux surmontés de buttes en « terre étaient des lieux consacrés aux sépul- « tures. Une troisième passe nous donna entrée « dans une dernière salle voûtée en cintre, de « 13 pieds 4 pouces sur 12 pieds de diamètre de «.l'est à l'ouest. Comme ces souterrains avaient « été visités, nous n'y fîmes aucune découverte ; « mais il est probable qu'en fouillant ceux qui « sont restés intacts, on y ferait quelques décou- « vertes importantes. »

M. Pouqueville donne encore la description d'un tombeau exécuté en Grèce, à une époque sans doute moins reculée; l'exemple est pris dans un ancien cimetière des Romains, à Nicopolis [1].

« Chaque sépulture, revêtue d'une maçonnerie « en briques, et pavée au fond, présente un en- « caissement disposé pour recevoir le corps, en « offrant un oreiller avec un trou destiné à en- « caisser la tête. Au-dessous, le moule s'élargit « pour embrasser les épaules; il présente égale- « ment la place du bassin et une dépression pour « permettre aux pieds de rester dans leur position « verticale. Des dalles de pierre recouvraient

[1] Pouqueville, Voyage dans la Grèce, t. II, ch. 33, p. 18.

« cette couche funèbre, dans laquelle le cadavre « se trouvait ainsi scellé, sans être pressé par le « remblaiement, vœu qu'on exprimait en sou- « haitant aux morts que la terre leur fût légère. » (*Sit tibi terra levis!*).

L'usage, en Italie, est aussi de maçonner en briques l'intérieur des tombeaux, mais ordinairement avec des parois simples admettant une bière unie, c'est-à-dire une enveloppe incompressible du cadavre. Les boîtes, ou cercueils, de momies égyptiennes sont contournées suivant les formes principales du corps; le dessus seul est plat.

Chez les Grecs et chez les Romains l'usage était de laver d'abord le corps, de l'oindre de parfums et de le revêtir de ses plus beaux habits, avant de le transporter sur le bûcher. Cet usage était d'autant meilleur, que chez les premiers, notamment, on ne procédait point avant le neuvième jour à la sépulture. On a vu, plus haut, que le corps d'Hector fut porté au bûcher le dixième jour, et que ses cendres furent recueillies le onzième. Le corps d'Achille, suivant Homere, fut gardé pendant dix-sept jours. Cependant il est probable que le vulgaire était inhumé peu de jours après la mort, et simplement sous terre, ce que prouve l'inscription relatée par Callimaque, Euripide et Tibulle, dont le sens était : *Que la terre vous soit légère!*

d'abord on les inhuma; mais la terre n'étant pas toujours un asile inviolable, les bûchers furent établis. Cependant plusieurs familles conservèrent l'ancien usage. Le dictateur Sylla est le premier de la famille Cornelia dont le corps ait été brûlé ; il le voulut ainsi, craignant pour lui-même l'exhumation qu'il avait ordonnée au sujet de C. Marius [1]. Il paraît que l'usage des bûchers fut supprimé par le code Théodosien. On sait que les ossements restés au bûcher, avec les cendres contiguës, étaient soigneusement recueillis et déposés dans des urnes, des tombeaux ou des catacombes. C'étaient les plus proches parents qui recueillaient ces dépouilles mortelles; aux funérailles des empereurs, les consuls ou les premiers de l'État étaient chargés de cette fonction. Les Romains appelaient *ustrinum* (du verbe latin *urere*, adj. *ustum*) le lieu et l'enceinte ordinaire où l'on brûlait les corps. La loi romaine des Douze Tables défendait non seulement d'ensevelir, mais même de brûler les corps dans la ville.

Tibulle, en décrivant les funérailles qui devaient lui être faites, rappelle expressément la plupart des cérémonies usitées : « Quand je serai « devenu ombre, dit-il, tandis qu'une flamme « noire consumera les chairs qui couvraient mes

---

[1] Plin., *Hist. nat.*, *l.* vii, *c.* 55.

deuil de la patrie : Périclès, lui-même, prononça l'oraison funèbre des Athéniens morts à la guerre pour leur patrie ; Platon et Plutarque mentionnent cette coutume, chacun pour son pays.

Je n'ai point entendu généraliser chez les Grecs, encore moins dans l'Asie, la coutume de brûler les corps. Le récit du convoi funèbre d'Alexandre-le-Grand ne parle aucunement de bûcher. L'histoire si connue, ou peut-être la fiction critique de la matrone d'Éphèse, semble prouver que dans cette contrée de l'Asie on ne brûlait pas les corps ; autrement la matrone n'aurait pu substituer celui de son époux au pendu confié à la garde de son amant.

SÉPULTURES DES ROMAINS.

Les Romains, sans doute à l'imitation des Grecs, célébraient fréquemment des jeux funèbres : on cite, entre autres, ceux donnés en l'honneur de leur père par le fils de M. Æmilius Lepidus et par Jules-César. Ces jeux étaient suivis de festins publics. Dans les pompes funèbres des grandes familles romaines, on portait les images et même les figures modelées en cire des ancêtres ou des personnages qui les avaient illustrées.

La coutume de brûler les corps ne fut pas, chez les Romains, une institution des plus antiques :

ses sépultures dans une même enceinte murée; en voici la preuve, tirée d'une inscription découverte, l'an 1699, à Porto (*in portu Romano*), à dix ou douze milles de Rome, laquelle porte textuellement, en caractères usités : « Aulus-Cæsen-« nius-Herma, fils de Gallus, Aulus-Cæsennius-« Italicus, Cæsennia-Erotis, affranchie de Lucius, « femme de Cæsennius-Herma, ont fait, pour « eux, pour leurs affranchis et affranchies, et « pour leurs descendants, un sépulcre clos de « murailles, qui a, de front, CCC pieds, et dans « le champ XCVI pieds, ce qui fait un *jugère*. »

Donc le *jugère* = 300 x 96 pieds romains = 28,800 pieds carrés; voilà une donnée nouvelle.

Les Romains ont grandement appliqué l'architecture et principalement la sculpture à leurs tombeaux. J'ai cité les mausolées d'Auguste, d'Hadrien, des Scipions, des affranchis d'Auguste et de Livie, de Cecilia-Metella, et la pyramide de Caïus-Cestius. Je développerai quelques autres renseignements sur le même sujet.

Les mausolées circulaires d'Auguste et d'Hadrien et le *Septizonium* de Sévère étaient d'une magnificence extraordinaire.

Le mausolée d'Auguste, suivant Strabon, était orné jusqu'au sommet d'arbres verts, qui s'élevaient de terrasse en terrasse, au point culminant; et la statue d'Auguste, son urne cinéraire et

celles de sa famille. Il en reste quelques traces près de la rive gauche du Tibre.

Le mausolée d'Hadrien, encore plus considérable, était plus richement orné de colonnades superposées et de statues. On a employé quatre-vingts de ses colonnes dans l'intérieur de la basilique de St.-Paul-hors-les-murs, dont une moitié, plus grande que l'autre, provenait sans doute d'un rang inférieur du mausolée. La base de ce vaste monument s'élève encore et sert de tour défensive au château St.-Ange, sur la rive droite du Tibre. Les deux mausolées d'Auguste et d'Hadrien, situés presque en face l'un de l'autre, devaient produire un aspect bien majestueux.

Quant au *Septizonium*, ainsi nommé soit à cause des sept étages ou zones dont il était, dit-on, composé, soit à cause de son érection par l'empereur Septime-Sévère, il n'en reste plus de traces, les derniers débris ayant été démolis, pour cause de sûreté publique, sous le pontificat de Sixte V. Le plan en était carré; l'élévation est à peu près inconnue. Ce monument était situé à droite de la voie Appienne, dans l'enceinte de Rome.

Le tombeau de Cecilia-Metella, fille de Quintus Creticus, et femme de Crassus, est un des plus grands de la campagne de Rome. Il renfermait une urne (sarcophage) très-belle et très-ornée, qui fut transportée au palais Farnèse sous le pontificat de Paul III. C'est une large tour

ronde, sur un stylobate ou vaste piédestal carré.

On cite encore le tombeau semblable des Plautiens, et celui de Lucius-Munacius-Plancus, de Gaëte, consul, censeur et empereur *iterùm*, et septemvir-épulon.

Rome et Naples avaient aussi leurs catacombes: ce sont (comme les cryptes parisiennes) d'immenses galeries creusées pour l'extraction des pierres ou de la pouzzolane. On assure que ces labyrinthes souterrains ont servi de retraite aux chrétiens contre la persécution des premiers siècles de notre ère, et que ce sont eux qui ont formé les nombreux tombeaux qui sont incrustés dans les parois des galeries.

Les sarcophages romains, de forme quadrangulaire, sont quelquefois divisés en plusieurs compartiments sur leur longueur intérieure, dans un même bloc de pierre, afin de juxta-poser les restes de deux époux ou de divers membres d'une même famille. On a trouvé dans quelques tombeaux des toiles d'amiante ou d'asbeste, qui sans doute avaient servi à la cérémonie du bûcher, pour isoler et conserver les cendres particulières du défunt.

Les urnes romaines étaient ordinairement sur des lignes horizontales et verticales, symétriquement rangées dans des niches profondes, nommées par les Latins *columbariæ* (à cause de leur aspect analogue à l'intérieur d'un colombier), et

portaient de courtes inscriptions. Il y avait souvent plusieurs urnes dans une même niche. La plupart de ces niches étaient formées en plein-cintre sans piédroits. Beaucoup d'urnes étaient enchâssées dans la maçonnerie, sous le plan horizontal de la niche, ou bien en faisaient partie; car on ne voit en saillie que le couvercle de ces urnes, qui probablement étaient de terre cuite, du moins le plus grand nombre. On a découvert plusieurs de ces sépultures en *columbaria*, sur l'ancienne voie Appienne, non loin de Rome; une, entre autres, magnifique et très-régulière, contenant les urnes cinéraires des officiers, des affranchis et des esclaves de la maison de Sextus-Pompée, avec toutes les inscriptions bien conservées. Montfaucon, d'après Bartoli, en a donné le dessin dans son *Antiquité expliquée* [1].

On laissait souvent un trou sur le couvercle de l'urne ou du sarcophage, afin que les larmes des parents (j'exclus celles des pleureuses à gages) pussent tomber sur les cendres du défunt. Les premières larmes étaient recueillies dans de petites fioles de verre ou de terre cuite, nommées *lacrymatoires*, que l'on déposait dans les tombeaux, où l'on en a trouvé en grand nombre et d'une grande variété.

---

[1] MONTFAUC., Antiq. expl., t. v, première partie, pl. XVI.

Tacite représente d'une manière intéressante la veuve de Germanicus (Agrippine), à son retour de Syrie, débarquant à Brindes avec ses deux enfants, l'urne funéraire de son époux entre les bras [1].

Les inscriptions sépulcrales des Romains ne le cédaient point en longueur à celles des Grecs; en voici deux exemples, qui ne manquent pas d'intérêt, la première rapportée par Gruter, et la deuxième par Montfaucon [2].

« Marcus-Lucius-Florus, fils de M. Florus, petit-« fils de Marcus-Lucius-Florus, très-infortuné père, « ayant le cœur percé de douleur, par un ordre « renversé de la nature a inhumé ici son fils uni-« que, qu'une mort importune lui a enlevé, lui « ôtant le bâton de sa vieillesse, et la consolation « qu'il espérait en recevoir pendant le peu d'an-« nées qui lui restaient à vivre, et la mort l'enlève « lui-même avant qu'il ait mis fin à ses larmes. »

« A Tite-Agathocle, affranchi d'Auguste, chargé « de la garde-robe (*à veste*) de Tite, césar et empe-« reur. C'est l'infortunée Julie-Myrine, sa fiancée, et « affranchie du même maître, qui a fait exécuter « ce monument. »

De pareils sentiments et leur expression ne feraient point honte aux modernes.

---

[1] Tacit., *Annal.*, *lib.* III.

[2] Gruter, Inscript., p. 684 — Montfauc., Antiq. expl., supplém., t. V, liv. II, ch. II.

Les inscriptions sépulcrales ont donné beaucoup de renseignements précieux, concernant les institutions, les dignités, les fonctions, les emplois, les arts et les métiers des anciens. Veut-on satisfaire sa curiosité dans le genre si varié des monuments et des inscriptions funéraires, il suffit de recourir aux ouvrages spéciaux de Gruter (*Inscript.*), Muratori (*Nuovo Tesoro*), Maffei (*Museo Veron.*), Spon (*Miscell.*), Fabretti (*Inscript.*), Boissard (*Antiq. rom.*), Montfaucon (*Antiq. expl.*); enfin, j'ai relaté un grand nombre d'inscriptions romaines de ce genre, comme exemples de style, d'interprétation, d'usages, etc., dans un mémoire sur les inscriptions lapidaires, *Appendice*, ou tome III de mes *Souven. polytechn.*

J'ai déja fait observer, en parlant des Étrusques, que leurs urnes sépulcrales, c'est-à-dire leurs sarcophages, représentent des combats sanglants donnés en l'honneur et à l'occasion de funérailles. La sculpture étrusque nous a transmis, par les monuments de ce genre, des renseignements certains sur les costumes et sur les usages guerriers de ce peuple antique. Montfaucon a reproduit plusieurs de ces monuments, sans en donner aucune explication [1]. Cependant ils présentent presque tous des inscriptions en caractères nationaux

[1] Montfaucon, Antiq. expl., supplém., t. v, liv. 6, pl. xliv, xlv, xlvi, xlvii et xlviii.

(étrusques), mais indéchiffrables pour cet antiquaire, à bien plus forte raison pour moi; je les mentionnerai sommairement, d'après les dessins tirés du cabinet du cardinal Gualteri.

Un jeune homme, couché sur son tombeau, tient d'une main une patère au fond de laquelle est une boule. Le devant du sarcophage représente un combat à outrance de gens à pied, armés de boucliers et de glaives à un seul tranchant.

Un autre jeune homme, appuyé sur des coussins, tient aussi une patère semblable. Le devant du tombeau représente le combat d'un cavalier monté, terrassant et menaçant de sa lance un fantassin qui essaie de se défendre avec son glaive et son bouclier.

Une femme, presque couchée, est appuyée sur des coussins. Ses cheveux sont arrangés en tresses d'une longueur extraordinaire. Elle tient à la main droite un petit vase (de parfums probablement) qui paraît fermé. Le bas-relief antérieur du tombeau représente deux guerriers armés et casqués, en présence d'une victoire ou femme ailée tenant un glaive. L'un de ces guerriers tire d'un puits un homme à tête de chien (espèce d'anubis) attaché par le cou. Ce premier tient la corde, et semble menacer de son coutelas l'autre guerrier qui paraît aider l'homme allégorique, en lui tendant la main et se couvrant de son bouclier. Un autre

homme est comme renversé sous chacun des guerriers combattants.

Une femme, dans une attitude semblable à la précédente, tient en sa main droite une patère allongée. Le bas-relief du tombeau représente le combat de deux guerriers armés de casques et de boucliers ronds, dont l'un a renversé l'autre et lui plonge son glaive dans le sein. Deux femmes ailées semblent éclairer la scène de leurs flambeaux, chacune de son côté.

Un jeune homme, coiffé d'une espèce de turban, à demi nu et la tête voilée, est incliné, comme les précédentes figures, sur des coussins. Le bas-relief représente le sacrifice d'un bélier et d'un chevreau au-dessus d'un autel flamboyant. Les sacrificateurs paraissent des guerriers. Trois musiciens jouent de la flûte double, des cymbales et du tympanon.

Une femme est étendue et comme endormie, enveloppée dans ses longs et larges vêtements, sur un tombeau dont le bas-relief représente le combat d'un homme entièrement nu, à une ceinture près, se défendant seul avec un soc de charrue contre trois soldats armés de glaives et de boucliers ronds.

Enfin un homme, semblablement placé sur son tombeau, nu jusqu'à la ceinture, la tête couronnée de feuilles et d'un voile léger, comme les sacrificateurs, tient à la main droite une patère;

deux tresses longues et grosses descendent du derrière de sa tête sur le devant du corps. Le bas-relief antérieur représente aussi des combats, où l'on voit des guerriers armés de glaives, les uns avec des boucliers ronds, les autres avec des peltes; deux jeunes filles ayant les bras liés semblent être le prix ou le sujet du combat. Cette scène paraît ne rappeler que des jeux ou combats simulés. (*Ludi*, dérivé de *Lydi*, exercices lydiens).

SÉPULTURES DES GAULOIS, DES GERMAINS, ET AUTRES PEUPLES SEPTENTRIONAUX.

César, dans ses Commentaires, dit que les funérailles des Gaulois étaient pompeuses; qu'ils jetaient dans le bûcher tout ce qui avait été cher au défunt, sans en excepter les animaux; et que plus anciennement on sacrifiait aussi ceux des serviteurs qu'il avait le plus honorés de sa fatale prédilection [1].

On a trouvé fréquemment dans les sépultures gauloises, en France, des haches dont le tranchant était d'une pierre dure (jade, basalte, silex, etc.), placées sous la tête des squelettes. Les tombes étaient ordinairement formées de cinq

---

[1] CÆS. *Comment. De Bello Gallico*, *lib.* VI.

à six pierres brutes, disposées en manière de caisse. On y a trouvé quelquefois des pointes de lances et de flèches en os, ou en corne de cerf.

Montfaucon parle de plusieurs statuettes ou petites figures en terre cuite, trouvées dans des sépultures gauloises, et qui, entre autres, représentent une femme tenant un ou plusieurs enfants sur son giron, assise dans un fauteuil tissu de jonc ou d'osier. L'une portait cette inscription : IS PORON, que ledit antiquaire présume grecque, quoique les lettres soient latines; il conjecture donc que ces mots peuvent être là pour *eis poron* (*ad transitum*), c'est-à-dire pour favoriser le passage de l'ame aux enfers. Il s'appuie sur ce que les Gaulois, dit Jules-César, employaient les caractères des Grecs [1].

Les Germains, dit Tacite (*de Moribus German.*), faisaient sans beaucoup d'apprêts leurs funérailles. Seulement on employait une espèce particulière de bois aux bûchers des personnes de distinction; on y jetait tout simplement le corps avec son armure, et quelquefois avec le cheval de bataille du défunt, et le mausolée n'était qu'un tertre (*tumulus*) de terre recouvert de gazon. C'est à la manière des Germains que l'empereur Germanicus éleva un vaste *tumulus* aux restes des troupes de Varus, six ans après leur défaite en Ger-

[1] MONTFAUC., Antiq. expl., supplém., t. V, liv. 7, ch. I.

manie; il y mit le premier gazon [1]. On connaît la douleur inconsolable d'Auguste qui faisait retentir son palais du cri : *Varus ! rends-moi mes légions.*

Suivant un mémoire de M. Schumacker, bibliothécaire du czar de Russie, publié concernant les objets d'antiquité qui furent découverts en 1721 au pays des Calmouks, situé entre la Sibérie et la mer Caspienne, à l'orient du Volga, on trouva dans les tombeaux et dans des grottes toutes sortes d'ustensiles et d'ornements propres tant à leur culte qu'aux usages particuliers, savoir : des haches, des couteaux, des vases, des urnes, des lampes, des boucles, des bagues, des figures d'hommes et d'animaux, en bronze, en or et en argent, de façons différentes. Tant d'objets travaillés annoncent une industrie variée, et des coutumes analogues à celles des contrées les plus éloignées.

Hérodote fait la description des funérailles sanglantes et hideuses des rois scythes. La barbarie de ces peuples consommait, à cette occasion, des sacrifices nombreux d'hommes, de femmes et d'animaux. Je n'offrirai point les détails de cet usage abominable, pour lesquels on peut recourir à l'historien lui-même (*Melpom.*, 72), ou bien à

---

[1] *Primum, extruendo tumulo, cespitem Cæsar* (Germanicus *posuit.*

(Tacit. *Annal.*, *lib.* 1, *c.* 62.)

Montfaucon, qui les relate dans son *Antiquité expliquée* (t. V, seconde partie, liv. 1, chap. 6.)

Les peuples septentrionaux, Scythes, Sarmates, Cimbres, Danois, Germains, Bretons, etc., n'élevaient pour sépulcres aux rois, princes et autres personnages de distinction, que des monceaux de terre plus ou moins considérables. J'ai relaté des exemples du même genre sépulcral chez des nations plus riches et plus policées, telles que les Grecs et les Lydiens.

DÉDICACES FUNÉRAIRES

Sub ascia.

Dans la Gaule dite *Braccata*, on a découvert un assez grand nombre d'inscriptions sépulcrales, terminées par ces mots, souvent en abrégé : *sub ascia dedicavit.* Un instrument à fer recourbé vers le manche se trouvait quelquefois incisé sur la même pierre que l'inscription. On a beaucoup disserté pour fixer le sens de cette formule. Le P. Ménétrier, Dom Mabillon, Fabretti, Montfaucon, D. Jacq. Martin, les mémoires de Trévoux (mai 1715), ont émis des opinions différentes à ce sujet, qui reste encore dans l'incertitude. Le doute principal résulte de la signification véritable du mot *ascia*, que ces auteurs ont diversement traduit par les mots français hache, doloire, houe

et gâche. Vitruve nomme *ascia* un instrument à gâcher la chaux et le mortier; il dit, en parlant de la préparation du stuc et des enduits : *sumatur ascia, quem ad modum materia dolatur, sic calx in lacu macerata ascietur*, etc. (Archit., l. VII, c. 2.)

Une des lois romaines des Douze-Tables portait :

Rogum ascia ne poleito.

Les uns ont déduit de leurs interprétations particulières, que cette formule *sub ascia* était une sorte d'imprécation, de menace capitale contre quiconque oserait violer la sépulture. Les autres ont jugé que c'était la dédicace faite du tombeau aux dieux mânes, en y appliquant la première truellée ou gâchée de mortier, lorsque ce tombeau devait être maçonné, comme on le pratique encore de nos jours, à la pose de la pierre fondamentale des monuments publics. D. Jacq. Martin, l'auteur de *La Religion des Gaulois*[1], fait dériver le mot *ascia* du grec *asko* ou *askeo* (travailler, cultiver, opérer), et celui de *poleito*, du grec *poleo* (labourer, faire des sillons, remuer, travailler la terre). Cette signification est d'ailleurs adoptée par les Latins : *Polire agrum* (labourer, cultiver un champ[1]).

En conséquence, *Rogum ascia ne poleito*

[1] Relig. des Gaulois, t. II, liv. 5, ch. 6.

devait être une loi contre la profanation, par l'*ascia*, des tombeaux, des lieux de sépulture, des bûchers et de leur emplacement. L'*ascia* serait donc un instrument aratoire analogue à celui que, dans le Languedoc, on nomme *assados* ou *aissados*. Ainsi le *sub ascia* n'étant ni l'imprécation, ni la cérémonie fondamentale, ne serait-il pas simplement une formule qui met la sépulture en même temps sous la protection des dieux mânes et des hommes, c'est-à-dire sous la loi prohibitive des Douze-Tables. Le plus savant de nos antiquaires, Montfaucon, s'est abstenu de prononcer à ce sujet; je puis bien n'être point affirmatif. Dans tous les cas, cette formule n'est point d'origine purement gauloise; c'est, comme on le voit, du gallo-romain.

MONUMENTS CELTIQUES OU DRUIDIQUES, ARMORICAINS.

On voit en Bretagne plusieurs monuments de l'espèce des *tumuli*, qu'on fait remonter à la plus haute antiquité; ceux-ci diffèrent d'autres élévations artificielles en pierres rapportées. Non loin de Vannes, dans la presqu'île de Rhuis (ancien pays des *Venètes*, peuple jadis très-puissant sur la côte océane), il y a un vaste *tumulus*, ou du moins réputé tel, et connu sous le nom de butte de Tumiac [1]. Sa forme est celle d'un cône ter-

[1] A moins que ce ne soit une de ces *mottes* seigneuriales indi-

tables), les *men-hirs* (pierres longues)[1], et les *crom-lec'hs* ou *croum-lec'hs* (lieu, enceinte courbe). Ces monuments, qui ne prouvent rien en faveur de l'art, tout bruts qu'ils se présentent, ont aussi leur mérite colossal et le grandiose de l'ensemble. Leurs masses énormes supposent un travail immense de force, de patience et d'adresse. MM. de Caylus, La Sauvagère, Robien, La Tour-d'Auvergne (le premier grenadier de France), Cambry, Mahé, de Penhouët, de Frémenville, etc., ont écrit ou publié différents mémoires et notices à ce sujet. Ces antiquaires sont plus ou moins dissidents; à mon avis, le dernier paraît avoir le mieux observé, le plus fidèlement décrit et représenté ces monuments curieux. Je dois me borner ici à la description sommaire des *dol-mens*, des *men-hirs* et des *crom-lec'hs*.

1° — Un *dol-men* consiste ordinairement en une pierre brute, énorme, souvent en plusieurs, posées horizontalement sur d'autres pierres également brutes, dressées verticalement suivant deux lignes parallèles réunies d'un bout par une troisième ligne d'équerre. Le nombre de ces gros supports varie presque partout; il y en a qui forment une enceinte oblongue, plus ou moins prolongée, mais comme fermée d'un bout et toujours ouverte de l'autre. Il est rare que l'on puisse, du

[1] Le vrai mot celtique est *maen* (pierre, roche.)

moins actuellement, se tenir debout sous ces grossiers et mystérieux portiques.

Il paraît certain que les *dol-mens* étaient destinés à l'accomplissement de cérémonies ostensibles du culte druidique en présence du peuple assemblé; que c'étaient des espèces d'autels où montaient les prêtres, pour haranguer la multitude, et sur lesquels ils consommaient le sacrifice des victimes, humaines ou autres, consacrées à la divinité. M. de Frémenville cite, à l'appui de cette assertion, le nom celto-breton, en dialecte de Vannes, que portent les *dol-mens* de *Manè-roc'h-ter*, près de Crac'h, lequel signifie: butte ou colline des pierres redoutables; on conçoit, en effet, le religieux effroi que devait inspirer ce culte sanguinaire [1].

Un des plus beaux dol-mens de Bretagne se trouve contre Locmariaker, dans le Morbihan, et se nomme *Men-ar-groah* (pierre de la Vieille), c'est-à-dire de la Fée, sans doute de la Druidesse. Il a 20 mètres au moins de long, et son intérieur est divisé transversalement en deux espèces de chambres. La plate-forme supérieure est composée de six pierres en partie dérangées, dont une seule a 11 m. 60 c. de long.

Près de l'entrée du golfe du Morbihan se trouve

---

[1] De Frémenville, Antiq. de la Bretagne. (Morbihan, première partie, p. 17.)

un autre dol-men nommé *les Pierres plates*. Ce monument très-curieux, et bien conservé jusqu'à nos jours, a été récemment détruit. Le chevalier de Frémenville en a heureusement donné la description et les dessins, lorsqu'il était encore intact [1]. Il présente une sorte de galerie, courte, infléchie en arc vers l'une de ses extrémités, et formée de deux rangs parallèles, chacun de quatorze pierres verticales, laissant du jour entre elles et soutenant une plate-forme composée de quatorze pierres plates, jointives et posées transversalement. La longueur de ce dol-men est aussi de 20 mètres au moins. L'extrémité arquée est ouverte, l'autre est comme fermée par une grande pierre plate sur champ. Cinq des supports, à des intervalles irréguliers, présentent du côté intérieur des caractères ou hiéroglyphes druidiques bien marqués : entre des bandes symboliquement contournées, on voit des ronds et des croissants sculptés en relief, et qui doivent faire allusion aux deux principales lumières du monde. Sous la petite chambre du fond on a, dit-on, trouvé une rotule humaine.

On peut citer encore, entre les nombreux dolmens du Morbihan, ceux de *Mont-Heleu*, de Locmariaker, de *Ker-Cadoret-er-Gall*, etc.

---

[1] De Frémenville, Antiq. de la Bretagne. (Morbihan, première partie, p. 37 et 38, pl. 4.)

Le premier se trouve au pied de la tombelle déja mentionnée de *Mont-Heleu*, près de Locmariaker. Il est composé de pierres énormes ; l'intérieur est divisé en deux compartiments par des blocs transversaux. La plate-forme a 8 mètres de longueur sur 4 mètres 50 centimètres de argeur, et o mètre 80 centimètres d'épaisseur, d'un seul bloc, mais rompu sur place en deux parties.

Le grand dol-men de Locmariaker, vulgairement nommé *la Table de César*, qui ne l'a certainement point fait élever, est actuellement mutilé ; il ne montre plus qu'une table brute ou pierre granitique d'environ 6 mètres sur 4 mètres de largeur et 1 mètre d'épaisseur, encore est-elle évidemment diminuée dans sa longueur, c'est-à-dire rompue d'un bout. Ce dol-men n'a pas moins de 2 mètres 60 centimètres de hauteur totale. On y a trouvé, dans les fouilles, quelques fragments de vases grossiers, une petite hache de pierre, avec du fil d'or assez bien conservé ; on assure que cet objet d'art mécanique est en la possession de M. Renaud à Auray.

Le dol-men de *Ker-Cadoret-er-Gall*, près de Locmariaker, présente un intérêt particulier dans sa dénomination celto-bretonne qui signifie soit la demeure de Cadoret-le-Gallois (le Gaulois), soit *le siége* d'habitation du Gaulois. C'est l'interprétation donnée par le chevalier de Frémen-

ville[1]. La plate-forme de ce grand dol-men, composée de trois pierres énormes, a 9 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur.

Dans le département du Finistère, non loin de St.-Pol-de-Léon, au sud de la ville, entre le manoir Kerangouèz et la métairie de Ker-Yvin, on voit un dol-men (autel druidique) ayant 6 mètres de long sur 2 mètres 60 centimètres de haut extérieurement. Sa plate-forme est conposée de deux pierres très-massives. On en voit un autre plus considérable, près de la route royale de St.-Pol à Roscoff et du manoir de Keravel, dans un champ qui en tire son nom (*Parc-ar-Dol-men*). Mais ce monument est en partie dérangé et presque enfoui. On y remarque, sur une des pierres de la plate-forme, une cavité faite pour déverser le sang des victimes. En fouillant au pied de ce dol-men, on a trouvé, dit entre autres antiquaires le chevalier de Frémenville[2], une lame d'épée en airain, mais entièrement oxidée et réduite en fragments; une hache aussi d'airain, de 0 mètre 15 centimètres, avec un coin creux, orné de cannelures, et garni d'un côté, à la partie supérieure, d'une petite anse. Ce genre d'ustensile, dont on

---

[1] Supposant que *cadoret* ne fût pas un nom propre, ce mot signifierait siége, et *ker-cadorat* lieu du siége ou d'habitation.

[2] Antiq. de la Bretagne. (Finistère.)

ignore l'usage, se trouve sous différentes dimensions, depuis o mètre 06 centimètres jusqu'à o mètre 18 centimètres de long, et quelquefois en un certain nombre dans les fouilles de l'espèce.

Vers Plonéour-Trèz, au nord de Lesneven, il y a plusieurs dol-mens, un, entre autres, bien conservé, ayant 6 mètres 50 centimètres de longueur. La table supérieure est formée de deux énormes pierres dont la plus grande (mesurée par le chev. de Frémenville) a 4 mètres de long sur autant de large, et o mètre 64 centimètres d'épaisseur. Elle est supportée par six pierres verticales élevées d'environ 1 mètre 60 centimètres au-dessus du sol.

2°—Un *men-hir* est une pierre, presque toujours isolée, entièrement brute, ou vierge, et dressée verticalement sur sa longueur. On en voit de colossaux, depuis 2 jusqu'à 20 mètres de hauteur, et dont le cube est considérable. En général, ces monuments indiquent des sépultures d'une haute antiquité. Des fouilles spéciales en ont donné la preuve. Le chev. de Frémenville, qui les a beaucoup explorés, assure qu'en faisant creuser près d'un men-hir, dans la commune de Plouhinec, il a trouvé à la profondeur de six pieds des vertèbres et des dents humaines, des petites pierres blanchâtres, taillées en forme d'olive, et de la grosseur de ce fruit, toutes percées d'un trou, probablement pour former un collier, avec

une de ces haches de pierre qu'on trouve fréquemment sous les monuments celtiques [1]. Des crânes humains ont été trouvés quelquefois en assez grand nombre au pied d'autres *men-hirs* de la Bretagne, et même en Écosse, en Suède, en Norwège et en Russie. Le même antiquaire cite, entre autres, ces passages d'Ossian :

« Vois-tu *cette pierre qui lève sa tête grisâtre* « au milieu du gazon? Là gît un chef de la race « de *Diar-mud.*» (Deuxième chant de *Tigh-mora*) (Themora).

« Nous voici près des tombeaux; mais où sont « les pierres qui désignent la demeure de nos « amis? *Levez vos têtes, pierres grisâtres et mous-* « *seuses; levez vos têtes, et dites-nous de qui vous* « *conservez la mémoire*, etc. » (Chant de Cathluinna) [2].

Il voit d'ailleurs la destination funèbre des *men-hirs* dans le nom d'un de ces monuments, près du bras de mer de la Trinité dans le Morbihan, si toutefois telle était sa dénomination primitive; car il se nomme men-hir de *Ker-guel-van* (lieu de la pierre des larmes) [3]; ce qui se confirme

---

[1] Antiq. de la Bretagne. (Morbihan, première partie, p. 21.)

[2] Antiq. de la Bretagne. (Morbihan, première partie, p. 22 et 24.)

[3] Antiq. de la Bretagne. (Morbihan, deuxième partie, p. 22.)

encore par d'autres dénominations analogues de plusieurs monuments du même genre, dans le département du Finistère, et dont je parlerai ci-après.

Cependant, comme je l'ai dit plus haut, les pierres levées avaient aussi pour objet de transmettre à la postérité le souvenir des grands événements, d'une circonstance remarquable, d'une victoire, d'un traité, etc; peut-être les plus hauts *men-hirs*, à l'instar des obélisques d'Égypte, avaient-ils quelques rapports au soleil, ou au culte de Bel?

Le Morbihan surtout et le Finistère offrent un grand nombre de *men-hirs*. Le plus grand que l'on connaisse en Bretagne, se trouve près de Locmariaker. Sa hauteur totale était de 19 mètres; il est malheureusement renversé et rompu en plusieurs pièces. Il y en a d'autres bien moins grands dans cette partie et dans le Finistère.

Rien, dans ce genre monumental, n'est comparable à ce qu'on nomme vulgairement *les Pierres de Karnac* ou *Carnac*. Ce monument celtique étonne par son immensité, et, pour me servir de l'expression employée par le chev. de Frémenville dans l'ouvrage déja cité, il apparaît au voyageur comme une phalange ou cohorte de géants pétrifiés. Il est situé dans une vaste lande inculte, à un quart de lieue du bourg de Carnac, entre Auray et Quiberon. Qu'on se figure une

zone de 1,200 énormes pierres, ou plus, dressées verticalement et rangées sur onze files à peu près parallèles, dans la direction du nord-ouest au sud-est, sur une étendue d'environ 400 mètres de longueur et 24 mètres de largeur. Tous les blocs sont bruts, conséquemment de formes et de dimensions très-variées; il y en a depuis 1 mètre 50 centimètres jusqu'à 6 mètres 50 centimètres de hauteur. Le chev. de Frémenville, qui a bien examiné ces monuments, en a donné la description la plus exacte et la vue la plus ressemblante [1]. D'après le cubage de certains blocs, il en évalue le poids particulier à 70 ou 80 milliers. On assure que le nombre de ces men-hirs était encore d'environ 4,000 vers la moitié du siècle précédent, sa réduction est l'effet continué d'une dévastation ignorante et fâcheuse.

Combien cette agglomération prodigieuse n'a-t-elle pas dû exiger de temps et de peines? Quelle matière à conjectures! Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un pareil travail ne peut avoir été déterminé par la station éphémère et fortuite d'un camp romain, comme le pensait M. de La Sauvagère. Si l'on suppose que les habitations voisines des monuments de Carnac portent encore leurs noms primitifs, on pourrait se ranger, sans

---

[1] Antiq. de la Bretagne. (Morbihan, deuxième partie, p. 26 et suiv., pl. 2 et 3.

hésiter, à l'avis de M. de Frémenville qui considère ces monuments comme une sorte de cimetière antique, un champ funéraire, dont chaque pierre indique une sépulture, ou dont l'ensemble est un souvenir guerrier de victoire ou de défaite dans une bataille mémorable : en effet, l'extrémité nord-ouest des files touche un terrain nommée *Menec*, ce qui signifie mémoire, souvenir; et sur le côté sud-ouest se trouve une ferme nommée *Ker-varv* (lieu de la mort). Une grande tombelle ou butte adjacente, surmontée d'une petite chapelle dédiée à saint Michel, est peut-être la sépulture du chef de ces guerriers.

A l'extrémité nord-ouest, la zone funéraire est terminée par un hémicycle de pierres levées, ayant quelque rapport avec les *crom-lec'hs*, et qui pouvait bien marquer la place réservée aux druides ou chefs présidents des cérémonies commémoratives dont ce lieu devait être l'objet.

Après les monuments funéraires de Carnac, les plus considérables sont ceux d'*Ardven* et de *Plouhinec*. Ces derniers consistent en deux files de pierres brutes, partie dressées, partie renversées, sur une longueur de 90 à 100 mètres. Dans la plaine inculte d'Ardven, se trouve une agglomération de gros blocs de pierres brutes, disposés sur neuf files serrées, comme ceux de Carnac, mais dans une longueur plus considérable, du nord au sud. On voit, des deux côtés de cette zone funé-

ment le chevalier de Frémenville, que le christianisme a revêtu de ses signes révérés des monuments païens, pour en faire oublier le culte. Cet antiquaire est d'avis, en conséquence, que ce menhir devait être l'objet d'une grande vénération de la part des habitants de la contrée, soit comme objet funèbre, soit comme monument de commémoration, ou comme emblème du soleil (*hir-mensul*), longue pierre du soleil[1].

Le men-hir de Plouarzel, à l'ouest de Saint-Renan, est encore plus remarquable : c'est un monolithe en granit indigène, dont la forme, quoique brute, est à peu près quadrangulaire et pyramidale; il a plus de 12 mètres de hauteur et s'élève au sommet d'une colline, sur le bord d'une lande nommée *Ker-Gloas* (lieu du deuil ou de la douleur). Cette étymologie confirmerait encore la destination commémorative et funèbre de ces monuments celtiques. La position de celui-ci est telle qu'on peut l'apercevoir des glacis de Brest, à quatre lieues de distance. Il offre une singulière particularité. On voit sur deux de ses faces opposées, à la hauteur d'environ un mètre, une bosse arrondie de main d'homme, qui fait l'objet d'une bizarre superstition : les nouveaux mariés de la campagne se rendent, à certain jour, au pied du men-hir, se dépouillent en partie de leurs vête-

[1] Frémenv., Antiq. de la Bretagne. (Finistère.)

ments, et, l'époux d'un côté, l'épouse de l'autre, se frottent le ventre (nu, dit-on) contre chacune de ces bosses, l'homme pour avoir des enfants mâles, et la femme pour obtenir la faveur d'être la maîtresse du ménage.

3° — Un *crom-lec'h* est une enceinte sacrée, oblongue ou circulaire, formée de pierres brutes implantées, dans laquelle, suivant plusieurs antiquaires, les druides tenaient leurs assemblées mystérieuses; il paraît qu'ils consacraient à ces réunions des lieux écartés, déserts, ou cachés par des forêts, surtout à l'abri du trouble et de l'indiscrétion vulgaire. Dans la presqu'île finistérienne de Kermorvan, vis-à-vis du Conquet, on voit un *crom-lec'h* où le sommet oriental de la courbe d'enceinte offre une pierre levée plus haute que les autres, et qui, dans l'opinion du chevalier de Frémenville [1], devait marquer la place de l'archi-druide ou président de l'assemblée. Dans cette presqu'île étroite, il y avait plusieurs dolmens et men-hirs très-rapprochés; ils ont été récemment détruits, pour en employer les fragments à de mesquines constructions.

A deux kilomètres environ au nord de Quimper, entre les villages de *Ker-Morvan* et de *Ker-Gariou*, près de la chapelle de la Mère-de-Dieu,

---

[1] Frémenv., Antiq. de la Bretagne. (Finistère.)

on voit les débris considérables d'un *crom-lec'h* druidique, plus long que large, paraissant avoir été demi-circulaire d'un bout et carré de l'autre. Vers la partie supérieure (circulaire) s'élevait un monument colossal de l'époque, dont les blocs bouleversés de mains d'hommes ne manifestent plus aucune forme. Ce bouleversement date sans doute, comme tant d'autres, de l'érection de la chapelle voisine, dans la vue d'attirer vers le culte catholique les réunions et les hommages du paganisme. Il y aurait peut-être lieu de remarquer l'identitéde nom du premier de ces villages et de la presqu'île de Ker-Morvan où est l'autre *crom-lec'h*.

Si, de la Bretagne armoricaine on passe à la Grande-Bretagne, on y trouve aussi des *men-hirs*, des *dol-mens* et des *crom-lec'hs*. Jean-George Keisler, dans son livre *des Antiquités septentrionales*, imprimé à Hanovre en 1720, en décrit plusieurs, notamment le groupe de Salisbury, dont plusieurs blocs (men-hirs) ont jusqu'à vingt pieds de haut et sept pieds de large; plusieurs autres blocs sont posés horizontalement sur les verticaux, comme des espèces d'architraves; les plus grands de ces derniers ont environ seize pieds de long sur trois pieds au moins de grosseur. Ces pierres sont presque toutes brutes. Il parle aussi de celles qui se trouvent vers le nord de l'Allemagne, dans la Frise, la Westphalie, etc.

Montfaucon [1] donne, d'après l'Anglais Inigo-Jones, les dessins du monument de Salisbury, analogue aux précédents, mais bien singulier par sa forme et par la régularité tant du plan et de l'élévation que de la main-d'œuvre des matériaux; ce sont à la fois des *men-hirs* et des *dol-mens* façonnés. Dans un cercle exact, composé de fortes pierres posées de bout par intervalles égaux, et couronnées par un recouvrement général de pierres horizontales, jointives et taillées suivant la courbure dudit cercle, se trouve un autre cercle concentrique de très-petites pierres pyramidales mises debout, lequel renferme, sur un plan hexagonal régulier, douze autres pierres plus hautes que celles du cercle extérieur et portant, de deux en deux, un chapeau horizontal de pierre aussi taillée. Un second contour hexagonal, parallèle au premier, touche presque à son parement intérieur; il est composé de six groupes, de trois pierres également espacées, beaucoup plus petites que les autres et sans couronnement.

Ce monument, sans doute funéraire, qu'on n'a point expliqué, pourrait bien n'être qu'une réminiscence du genre primitif, conséquemment moins antique.

Les crom-lec'hs et les men-hirs se rencontrent

---

[1] Montfaucon, Antiq. expl., supplém., t. v, liv. 7, ch. 5, pl. LXVI.

fréquemment dans le nord de l'Europe, principalement dans la Norwège, les îles du Danemark, le Jutland, les Orcades, le Schetland, les Hébrides, l'Écosse, l'Irlande, le pays de Galles et la Cornouaille insulaire; les premiers portent généralement le même nom.

La Bretagne armoricaine se ressent encore du culte antique des fontaines compris dans les dogmes druidiques[1]. On y voit un très-grand nombre de chapelles, plus ou moins anciennes, bâties près de ces fontaines sacrées, auxquelles on attribue, par tradition, des propriétés curatives et miraculeuses. Le christianisme fut sans doute obligé de respecter en partie ce culte profondément enraciné, pour faciliter son propre établissement dans l'Armorique, et de le revêtir en quelque sorte de ses formes nouvelles et de ses rites particuliers, afin d'appliquer au vrai Dieu les hommages qu'on avait coutume d'apporter dans ces lieux. Les assemblées de campagne nommées *pardons* fournissent de nos jours des occasions nombreuses de constater les actes superstitieux de ce reste d'idolâtrie.

Près et à l'est de Lanhouarneau, la chapelle ruinée de Lanven offre un exemple remarquable

---

[1] Nota. Cette digression, étrangère, il est vrai, aux monuments funéraires, se rattache du moins aux usages antiques du pays.

d'un monument chrétien adapté au culte celtique des fontaines : les eaux de la fontaine sacrée traversant le sanctuaire de la chapelle, coulent pardessous le chœur, et sortant par une arcade ouverte à l'extérieur, débouchent dans un bassin artificiel.

La fontaine de la Trinité, au village qui porte son nom entre Brest et le Conquet, est remarquable par ses trois sources, dont chacune surgit sous une petite arcade en maçonnerie; elles se réunissent dans un même bassin, lequel communique dans un second, qui s'épanche dans un troisième. Ainsi le mystérieux concours du nombre *trois*, consacré dans presque toutes les religions, s'y retrouve appliqué au culte celtique des fontaines; c'est aussi la remarque du chevalier de Frémenville.

On trouverait, dans le Finistère seulement, de nombreuses citations concernant les fontaines sacrées sous les auspices du culte catholique, dont les unes ont donné le nom de *Kerfunteun* au lieu qu'elles occupent, et qui, presque toutes, sont l'objet des pélerinages et des offrandes de la crédulité.

SÉPULTURES DU GROENLAND.

Veut-on quelques renseignements sur les sépultures du Groënland? Si l'art n'y trouve pas d'intérêt, il en est pour le sentiment.

Le corps étant vêtu de ses plus beaux habits, avec ses bottes, on lui replie et lui attache les jambes contre les hanches (sans doute afin que le tombeau soit plus court). Le tombeau est creusé dans un endroit élevé; on couvre le fond de mousse, et par-dessus on étend une peau de phoque ou de renne. Lorsque le corps est dans la tombe, on le couvre d'une autre peau et de gazon vert s'il s'en trouve; ensuite on y entasse de grosses pierres, pour le défendre des oiseaux de proie et des renards. On met à côté du tombeau le *kaïak* (bateau de pêche), les harpons, flèches et outils du défunt.

Si c'est une femme, on lui laisse son couteau et ses aiguilles; car les morts auraient beaucoup de chagrin d'être privés de ces attirails, et le chagrin fait du mal à leur ame, outre qu'ils peuvent avoir besoin de ces ressources pour vivre dans l'autre monde.

Sur le tombeau d'un enfant, on met la tête d'un chien; car l'ame d'un chien, disent les Groënlandais, sait trouver son chemin partout, et ne manquera pas de montrer au pauvre enfant, qui ne

sait rien, le chemin des ames[1]. Telles sont les croyances des Groënlandais.

SÉPULTURES DE GÉANTS.

Voici un autre exemple de sépultures sous des tombelles ou des amas de pierres, pris à environ trois mille lieues du précédent, dans l'hémisphère austral. Le narrateur du voyage de Le Maire pour la recherche du passage qui porte son nom, entre le détroit de Magellan et le cap Horn, dit qu'en décembre 1615, dans l'île du Roi, près du port Désiré et de la côte des Patagons, « on « trouva sur une montagne des monceaux de « pierres, qu'on eut la curiosité de remuer, et « sous lesquels on vit des squelettes d'hommes « qui avaient dix et onze pieds de long[2]. » Cette dimension est peut-être exagérée, quoique le pied hollandais soit inférieur au pied français. Mais il est certain que la taille moyenne des Patagos approche de six pieds et demi de France.

Le commodore Biron, dans son voyage de découverte, à la fin de 1764, débarqua sur la côte des Patagons, avec une partie de son équipage, pour répondre à l'invitation d'une troupe d'environ 500 naturels. Ils étaient peints de la manière la plus hideuse, et semblaient, dit le commodore

[1] La Harpe, Abr. de l'Hist. gén. des Voy., t. xvi, p. 236.
[2] La Harpe, Abr. de l'Hist. gén. des Voy., t. xvii, p. 108.

anglais, réaliser les contes des monstres à forme humaine. Biron estima, comparativement à sa propre taille, que le chef n'avait pas moins de 7 pieds, ce qui ferait environ 6 pieds et demi de France. Un des officiers anglais, qui avait 6 pieds, manifesta une surprise extrême à la vue de ces colosses.

Les Patagons sont un peuple de géants ; dans le petit nombre des Européens qui ont 6 pieds de haut, il en est bien peu dont la carrure et la grosseur des membres soient proportionnées à leur taille ; ils semblent des hommes d'une stature ordinaire, dont le corps se trouverait tout-à-coup élevé à cette hauteur extraordinaire. Il n'en est pas de même des Patagons : qu'on se figure donc 500 géants réunis, dont les plus petits avaient 6 pieds 3 pouces de France, et dont la carrure et la grosseur des membres répondaient parfaitement à cette hauteur gigantesque[1].

L'Écriture-Sainte mentionne les races gigantesques d'*Hanak*, d'*Arapha*, d'*Enacim*, d'*Ammon*, etc. ; le géant philistin Goliath avait 10 coudées 1 palme, mesure hébraïque sans doute (5 mètres 60 centimètres = 17 pieds 3 pouces)[2] de

---

[1] La Harpe, Abr. de l'Hist. gén. des Voy., t. XXVII, p. 135 et suiv.

[2] La coudée hébraïque équivaut à 0 mètre 5584 dix-millimètres.

(Voir la notice finale concernant les mesures, etc., des anciens.)

hauteur, et son armure pesait, savoir, le corselet 208 livres un quart, et le fer de sa lance 25 livres françaises. On a trouvé sur différents points du globe des débris colossaux de l'espèce humaine. Sans parler du prétendu roi Teutobochus, de 25 pieds, du géant Ferragus, de 18 pieds, on voit, dans nos annales savantes [1], qu'en 1692 on découvrit près d'Angers, au bourg de Lassé, un sépulcre renfermant un squelette humain de 17 pieds 2 pouces de long, ayant d'autres corps entre ses bras et ses jambes (ses enfants peut-être); et dans le même lieu plusieurs autres sépulcres renfermant des corps de 10, 12 et 14 pieds de long.

Pline cite comme étant l'homme le plus grand qui ait paru de son temps, un certain Gabbara, amené d'Arabie sous le règne de Claude : il avait 9 pieds 3 palmes romains (près de 3 mètres). On a vu, dit le même naturaliste, sous le règne d'Auguste, deux hommes plus grands encore d'un demi-pied, nommés Posion et Secundilla, dont les squelettes furent conservés comme une merveille dans le monument sépulcral des jardins de Salluste.

Mais, au contraire, sous le même règne, on vit un très-petit homme, de 2 pieds 1 palme (0 mètre 67 centimètres), nommé Conopas, fort chéri de

[1] Journal des savants, année 1692; lettre du P. Gentil, prêtre de l'Oratoire, professeur de philosophie à Angers.

Julie, petite-fille d'Auguste, et une femme de la même taille, nommée Andromeda, affranchie de Julia-Augusta [1]. Manius-Maximus et M. Tullius, chevaliers romains, n'avaient que 2 coudées (3 pieds romains), au rapport de Varron; Pline assure en avoir vu les squelettes conservés dans des boîtes [2].

Buffon ne doute pas qu'il n'y ait eu des géants de 10, 12, et peut-être de 15 pieds de hauteur, dans les premiers âges, et même quelques races successives, dont celle des Patagons est la seule qui se soit conservée, mais sans doute en dégénérant. Au reste, les anomalies doivent-elles étonner davantage en plus que lorsqu'on les voit en moins? Le géant est à l'homme ordinaire ce que celui-ci est au véritable nain.

SÉPULTURES DE TAÏTI.

L'usage funéraire de l'île *Taïti*, située dans la mer du Sud, et métropole des îles du Tropique,

---

[1] Il y avait deux palmes romains : l'un était le quart du pied et valait 3 onces ou 3/12; l'autre trois quarts du même pied, ou 9 onces. Le pied romain étant 0 mètre 2,956 dix-millimètres approximativement 0 mètre 30 centimètres, les deux palmes équivaudraient à 0 mètre 0739 dix-millimètres et 0 mètre 2234 dix millimètres. Lorsque la dénomination de palme est seule relatée comme mesure, on doit probablement entendre le grand palme, et le petit palme quand cette mesure n'est relatée qu'accessoirement, par exemple, lorsqu'on énonce, comme ci-dessus, 9 pieds 3 palmes.

[2] Pline, Hist. nat., liv. VII, c. 16.

nous a été transmis par le célèbre Cook. Lorsqu'un Taïtien est mort, après les cris et les lamentations variées des parents et des amis, le lendemain, son corps, enveloppé d'étoffes ou de nattes, est placé dans une espèce de bière ou châssis de bois semblable aux cadres (lits) des vaisseaux. Il est ainsi porté sur les épaules au bord de la mer, où l'on pratique des cérémonies d'ablution, et de là sous un hangar nommé *tepepaou*, d'environ 15 pieds de long sur 11 de large, et d'une hauteur proportionnée. L'un des bouts et les deux côtés sont fermés par une sorte de treillage d'osier; l'autre bout reste entièrement ouvert. Le cadre est élevé sur des poteaux. On met à côté du mort son *patou-patou* (sa massue), ou une autre arme de guerre, et près de la tête, qui touche au bout fermé du hangar, plusieurs écales de cocos remplies d'eau; au bout opposé, on plante à terre quelques baguettes et feuilles vertes liées ensemble, avec une plante funéraire nommée *éthé-nomoraï*. On suspend aux poteaux extérieurs du hangar des noix de palmier enfilées en chapelet, ou formant guirlande, et un sac contenant du fruit à pain grillé.

Le hangar est souvent entouré d'une palissade pour en défendre l'approche. Ses dimensions sont proportionnées au rang du défunt; il y en a de 30 pieds de long. Il est orné, pareillement, suivant les facultés et le vœu des parents. Dans les

premiers jours de l'exposition, les femmes, en signe de deuil, se font des blessures à la tête avec une dent de requin, et leur sang, recueilli sur des morceaux de toile, est jeté en libation sous la bière; plusieurs y jettent aussi leurs cheveux avec les autres offrandes.

On laisse pourrir le cadavre jusqu'à ce que la chair soit entièrement détachée des os. Alors les restes sont tirés de la bière; on ratisse et lave les os, pour les enterrer dans un *moraï* plus ou moins magnifique, selon le rang du défunt. Ces moraïs sont, tout à la fois, des cimetières et des lieux consacrés au culte, lieux où, suivant l'usage général de ces contrées méridionales, les Taïtiens des deux sexes ne manquent pas de se découvrir jusqu'à la ceinture, en signe de respect et de vénération; ils en usent ainsi vis-à-vis de leur roi [1].

VEUVES D'ÉPHÈSE ET DU MALABAR.

Le conte célèbre de *la Matrone* d'Éphèse, versionné de manières si piquantes par Pétrone, La Fontaine, St-Évremont, Radet, etc., et l'anecdote tragique de *la Veuve du Malabar*, mise sur la scène française par Lemière, nous rappellent des usages

---

[1] La Harpe, Abr. de l'Hist. gén. des Voy., t. xix, ch. 6, p. 36. *Idem*, p. 204 et suiv.

funèbres qui n'appartiennent heureusement plus qu'à l'antique barbarie de ces peuples; les veuves modernes peuvent bien pleurer encore, mais ne s'immolent plus;

> ..... *et, tout considéré,*
> *Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré.*
>
> (La Fontaine.)

OBSERVATION FINALE.

Nota. On peut voir, dans le *Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des Français*, au mot Sépulture, des détails fort curieux sur celle des rois de France; c'est dire qu'ils ne remontent point au-delà du moyen âge.

NOTICE

CONCERNANT

LES MESURES, LES MONNAIES

ET

LES ÉPOQUES DES ANCIENS.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Les historiens de l'antiquité nous ont transmis des mesures, la plupart de tradition ou d'aperçu, rarement en métrologues compétents, et du moins sans préciser le module ou type nominal qu'ils entendaient énoncer. Aristote, Hérodote, Mégastène, Déimarque n'employaient pas le même stade que les Égyptiens et les Grecs; Ératosthène, Hipparque, Strabon appliquaient un stade différent des uns et des autres; Ptolémée, Marin de Tyr, et les Arabes d'une part, les Babyloniens, les Perses, les Hébreux de l'autre, Cléomède et Posidonius, Archimède et Pline, variaient encore dans leurs déterminations; enfin le type principal des mesures itinéraires, le stade astronomique, éprouva sept variations connues : on le compta de 500, de 600, de 666 $\frac{2}{3}$, de 700, de 750, de 833 $\frac{2}{3}$, et de 1111 $\frac{1}{9}$ au degré du grand cercle de la sphère. Vitruve et Pline, qui devraient commander

la confiance, d'Anville, le plus habile des géographes, se sont eux-mêmes trompés dans leurs interprétations. Ainsi que d'erreurs propagées! Quelles différences ne trouve-t-on pas entre ces données nombreuses, souvent accessoires à l'objet des écrits! Que de méprises se conçoivent de la part des anciens eux-mêmes! méprises analogues à celles que les expressions de lieues, de milles, etc., ne cessent de produire parmi les modernes. Mais nos propres erreurs s'arrêteront devant le type fixe et commun créé par la France sur les bases immuables de la nature [1].

Ne voulût-on qu'étudier la géographie des anciens, il est d'autant plus utile de savoir évaluer leurs mesures, qu'avant Ptolémée (Claude), au IIe siècle de notre ère, ils n'admettaient point d'autre mesure que celle des distances respectives, pour déterminer la position des lieux, c'est-à-dire, qu'ils n'avaient point employé le calcul des latitudes et longitudes. L'intelligence des anciens auteurs, surtout des Grecs et des Romains qui ont parlé de la haute antiquité, exige une connaissance très-approximative des mesures citées par eux, et dont l'interprétation si variée occasionne de graves erreurs, déja trop accréditées, erreurs qui ont dû se compliquer d'après les variantes du module et des citations. Conséquemment, tous ceux qui dans la suite se sont prévalus des uns et des autres, sans discernement, ont dû obscurcir cette métrologie, bien loin d'en faciliter l'intelligence.

---

[1] Établissement du système métrique. (Décret du 26 mars 1791, et loi du 1er août 1793.)

Il importe donc, en même temps qu'on reconnaîtra les types originaux, de savoir pourquoi les maîtres de l'histoire ont différé entre eux, et d'évaluer les mesures adoptées par chacun, ne fût-ce, comme je l'ai dit, que pour l'intelligence de leurs écrits. La plupart des contradictions peuvent disparaître ainsi. M. Gosselin a le premier débrouillé ce chaos historique, par ses recherches sur l'histoire de la géographie des Grecs. Mais la Commission française en Égypte, vers l'année 1800, a rendu d'éminents services à l'histoire, comme à la science, en s'appliquant à la découverte, par les monuments mêmes, des mesures primitives et originaires de cette antique contrée. M. Jomard notamment, dans son docte Mémoire sur le système métrique des anciens Égyptiens, a répandu sur cette matière le jour le plus brillant et la fixité la plus authentique.

Le prototype égyptien une fois retrouvé, la lumière s'est réfléchie du foyer principal sur les Grecs et les Romains, dont les mesures ont été facilement rectifiées d'après l'enchaînement incontestable qui liait ces peuples, modèles successifs de l'Europe civilisée.

Des mesures anciennes, la plus importante à bien déterminer est le stade; c'est la grande unité où se trouvent les divisions, parties aliquotes, dont l'application était plus nécessaire aux besoins et aux usages de la vie. Il y avait les stades itinéraires ou géographiques, et les stades des jeux publics. Les premiers sont évidemment les plus utiles à connaître; ils intéressent à la fois les sciences, les arts et l'industrie. Les seconds dérivent des premiers. Tous les stades

itinéraires, égyptiens ou grecs, se divisaient en 600 pieds. Quant aux stades des jeux, il faut observer que ce mot était devenu générique, et que la division n'était pas différente parce que tel cirque ou hippodrome avait plus de longueur que tel autre : l'hippodrome de Thèbes avait 15 stades de long; le cirque ou l'hippodrome d'Alexandrie, l'un des plus fameux et des plus anciens, avait, selon M. de Choiseul-Gouffier, observateur et métrologue judicieux, 2 stades de longueur, mesurée sur l'épine (environ 190 toises, ou 369 mètres, ou 1200 pieds grecs); ce qui s'accorde avec les 4 stades ou 2 *diaules* qui déterminaient la course des chevaux. La carrière du stade olympique n'a point pour origine fabuleuse de sa mesure 600 fois le pied gigantesque d'Hercule, qu'un hasard inconcevable aurait fait précisément la 480e ou la 600e partie du degré terrestre. Enfin le prétendu stade de 1000 pieds, nommé *pythique* par Censorin [1], n'était point une mesure itinéraire, mais celle de la course des jeux *pythiens* à Delphes. Plusieurs auteurs, d'Anville et Barbié-Dubocage, entre autres, pensent que c'était un *diaule* de 1000 pieds romains, ou le double du stade de 750 au degré, tel que le stade babylonien.

La diversité des stades provient de celle de leurs rapports locaux avec la circonférence, conséquemment avec le degré terrestre. De même l'identité des deux principaux stades égyptien et grec vient de ce que les étalons en ont été consacrés, pour le premier,

---

[1] CENSOR., *De Die natali*, *cap.* XIII.

par l'apothème de la grande pyramide de Memphis, et pour le second, d'après le premier, par la largeur (sous-quadruple) du temple de Minerve surnommé *l'Hécatompedon*, à Athènes. Ce stade était compris 216,000 fois dans la circonférence du globe, et 600 fois dans le degré. Sa mesure est, en nombre rond, de 185 mètres.

M. Jomard a donné la table suivante des stades connus et employés par les divers auteurs [1]. Avant de reproduire ce document précieux, je ferai observer que la plupart des géographes anciens ont établi leurs mesures en longitude, c'est-à-dire dans la direction de l'est à l'ouest, sur le parallèle du 36e degré de latitude, ou du moins sur une ligne qui s'en écartait peu.

On sait que le degré moyen du méridien, pris sous le 45e degré de latitude, d'après les dernières opérations françaises, a été fixé à 57008 toises. Les rapports de la table suivante sont conformes à cette base, et adoptés par M. Gosselin, qui exprime ses résultats en nombres ronds, par exemple, 185 mètres, au lieu de 184 mètres 72 centimètres, pour le stade olympique; 100 mètres, au lieu de 99 mètres 75 centimètres, pour le petit stade d'Hérodote, etc.

M. Gosselin, dans ses tables de conversion en degrés, minutes, secondes, etc., des mesures anciennes [2], a donné le moyen de connaître auquel des divers sta-

---

[1] Mémoire sur le syst. métr. des anc. Égypt., A., t. II, p. 549.

[2] STRABON, édition française. Mesures itinéraires.

des astronomiques appartient la distance exprimée abstraitement par la seule dénomination de stade.

TABLEAU *des stades connus et employés par les divers auteurs.*

NOMS des auteurs et des peuples qui ont fait usage des différents stades.	NOMBRE DES STADES dans la circonférence.	NOMBRE DES STADES dans le degré.	Rapport des stades entre eux.	Longueur absolue en mètres.
Ptolémée (*Geogr.*), Marin de Tyr, Posidonius, les Arabes.....	180,000	500	1	mèt. c 221,67
Les Égyptiens, les Grecs, (stade olympique)...	216,000	600	$\frac{5}{6}$	184,72
Cléomède (*Meteor.*) et Posidonius.....	240,000	666-$\frac{2}{3}$	$\frac{3}{4}$	166,25
Ératosthène, Hipparque, Strabon[1].....	252,000	700	$\frac{5}{7}$	158,33
Les Babyloniens, les Perses, les Hébreux....	270,000	750	$\frac{2}{3}$	147,78
Archimède (*in Arenario*).	300,000	833-$\frac{2}{3}$	$\frac{3}{5}$	133, »
Aristote, Hérodote, Mégastène, Déimarque, etc.	400,000	1111-$\frac{1}{9}$	$\frac{9}{20}$	99,75

Cette table coïncide avec l'application déja relatée

[1] NOTA. Ce stade, de 700 au degré, sort de la division

(page 180) du triangle égyptien aux dimensions de la grande pyramide de Memphis, et dont M. Jomard a déduit les rapports des différents stades.

MESURES ÉGYPTIENNES.

Il importe d'autant plus de bien constater les mesures égyptiennes, qu'elles sont originales et paraissent avoir servi de modèle à l'Orient, ensuite à l'Occident, et qu'elles sont basées sur la science positive et primordiale d'une nation douée de sagesse, de prévoyance et de fixité. On verra combien le système métrique des Égyptiens méritait de dominer par son principe, par l'ordre, la combinaison et l'exactitude du rapport des parties de son échelle tant ascendante que descendante.

La conservation des monuments antiques de la haute Égypte offrait un avantage spécial, dont les savants français de l'expédition ont su profiter avec une habileté incroyable. De l'application ils ont déduit le principe, et la géométrie, plus sûre que la chimie, a retrouvé les éléments sans perte ni fractions.

---

duodécimale et sexagésimale qui caractérise les mesures antiques. Aussi ne fait-il point partie du tableau de M. Jomard, quoique cet archéologue y trouve le rapport ordinaire, de 600 à 1, du stade au pied, mais au pied naturel, le 600ème de 158 mètres 33 centimètres étant 0 mètre 0645 dix-millimètres, mesure du pied de l'homme dans une stature moyenne. J'ai cru devoir ajouter à la table ce stade particulier, à cause des auteurs célèbres qui en ont fait usage, même pour l'Égypte.

C'est principalement à M. Jomard, l'un des savants expéditionnaires, qu'on doit les précieuses reconnaissances d'après lesquelles il démontre ces grands résultats[1]. Je vais puiser à cette belle source.

Il est certain, il est bien vérifié que les types originaux des mesures auciennes de l'Égypte sont pris dans la nature, qu'ils sont propres au pays, et qu'ils ont un rapport combiné avec l'arc méridional compris entre Syène et Alexandrie, embrassant la haute et la basse Égypte. L'étude des pyramides conduirait seule à la détermination du stade égyptien, du plèthre, de la canne, de l'orgyie, de la coudée, du pied, enfin de l'aroure; mais on a les temples, les hypogées, les obélisques, etc., pour confirmer ou vérifier les diviseurs communs de ces divers monuments. M. Jomard a prouvé, notamment dans les détails qu'il a relatés du *Typhonium* de Denderah', et du temple du sud à Éléphantine, de celui d'*Appollinopolix-Magna* (Edfoû), des temples et palais de Karnak, etc., monuments remarquables par la précision de leurs mesures et le rapport de leurs parties, l'application régulière de la coudée antique (de 0 mètres 462 millimètres) et du pied correspondant. Il en a trouvé les preuves certaines jusque dans un monument romain, l'hippodrome ou cirque d'Antinoé, comme à celui d'Alexandrie, dont toutes les parties offrent, en nombres ronds, le type du pied égyptien et rien du pied romain[2]. On puiserait dans

[1] Mémoire sur le syst. métr. des anc. Égypt., A., t. II.

[2] Mémoire sur le syst. métr. des anc. Égypt., A., t. II, p. 547 et suiv. *Idem*, ch. 3, p. 6.

les judicieuses observations et les études de M. Jomard la matière d'un traité précieux d'architecture égyptienne.

Mesures linéaires. — Avant l'expédition française il n'y avait point eu d'accord sur les dimensions de la grande pyramide de Memphis : Hérodote lui donnait 8 plèthres ou 800 pieds de base; Diodore, 7 plèthres; Pline, 833 pieds[1]; enfin Strabon, plus de 6 plèthres.

Le degré de latitude moyenne en Égypte étant de 110,828 mètres (24°, 5′, 23″), si l'on en prend la 600ᵉ partie, on trouve 184 mètres 712 millimètres; c'est, à très-peu près, la longueur de l'apothème de la grande pyramide et celle du grand stade. De même, si l'on prend la 480ᵉ partie de ce degré, on trouve 230 mètres 891 millimètres, à très-peu près aussi la longueur de la base de cette pyramide. Or, on sait qu'il y avait chez les anciens un stade de 600 au degré, et que la coudée est la 400ᵉ partie du stade. Le 600ᵉ du stade étant la mesure du pied, il s'ensuit que l'ancien pied égyptien $= \frac{184^{m}.\ 722^{c}.}{600} =$ 0 mètre 308 millimètres; c'est effectivement les deux tiers de la coudée (de 0 mètre 462 millimètres). Ce rapport est incontestable.

La division duodénaire, inséparable de la sénaire, était dans la nature; cette division, combinée avec le

[1] Nota. Les 833 *pieds de Pline*, à raison de 0 mètre 2771 dix-millimètres, comme on le verra ci-après, font 230 mètres 80 centimètres, qui approchent le plus de l'exactitude.

nombre des doigts de la main, a donné lieu à la sexagésimale, qni non-seulement est astronomique, mais encore domine priucipalement les mesures linéaires: en effet, le degré vaut 10 schœnes, ou 60 milles; le grand schœne, 6 milles, ou 60 stades; le mille, 10 stades, ou 60 plèthres; le stade égyptien, 6 plèthres, ou 10 schœnions, ou 60 cannes-*décapodes;* l'aroure linéaire, 10 grandes cannes, ou 60 pas (*bêma-haploun*); le plèthre, 10 cannes, ou 66 coudées $\frac{2}{3}$; le schœnion des terres labourées, 6 cannes, ou 10 orgyies, ou 60 pieds; la grande canne, 6 pas simples, ou 10 coudées, ou 60 palmes; la canne-*décapode*, 6 coudées $\frac{2}{3}$, ou 10 pieds; l'orgyie, 6 pieds; le pas, ou *bêma-haploun*, 10 palmes; la coudée, 1 pied $\frac{2}{6}$, ou 6 palmes.

L'apothème ou l'arête de la grande pyramide, y compris son revêtement (184 mètres 722 millimètres), est exactement les $\frac{4}{5}$ de sa base (230 mètres 902 millimètres); elle est aussi la mesure du grand stade; et le côté de l'aroure égyptienne, mesure agraire si importante, $\frac{1}{4}$ du stade, est la différence entre la base et l'apothème; cette différence = 46 mètres 20 centimètres. M. Jomard retrouve dans les détails de cette pyramide des parties aliquotes de la base et de l'apothème; ce qui lui fait considérer ce monument comme un chef-d'œuvre de combinaisons et d'harmonie. La petite coudée usuelle du pays (462 millimètres) est exactement contenue 400 fois dans l'apothème, et 500 fois dans la base. Telle est donc la mesure qui a présidé à la construction de toute la pyramide. La 60e partie de la base (3 mètres 85 centimètres) est la

longueur exacte du *qasab* ou canne moderne, et la 750e est le pied égyptien. La 400e partie (5775 dix-millimètres) est encore la valeur précise de la coudée *dera'-belady*, ou coudée nationale. Enfin, la petite coudée antique étant 462 millimètres, si l'on y ajoute un 6e ou 4 doigts, on retrouve la coudée nilométrique du *meqyâs* (539 millimètres); et si l'on ajoute un 4e ou 6 doigts, on retrouve 5775 dix-millimètres, c'est-à-dire le *dera'-belady*, même rapport qu'entre l'apothème et la base de la grande pyramide[1].

Il résulte de ce qui vient d'être dit, que le stade égyptien, dit le grand stade, la 60e partie du degré moyen rapporté au parallèle de Thèbes, égale à l'apothème de la grande pyramide, est de 184 mètres 722 millimètres, en nombre rond 185 mètres. Ce stade, comme on le prouvera, est aussi le stade olympique des Grecs. Nous en verrons dériver les autres mesures égyptiennes antiques et modernes.

Cependant on reconnaît un autre stade de 1111 $\frac{1}{9}$ au degré, ou de 99 mètres 75 centimètres, en nombre rond 100 mètres (51 toises); ce dernier était nommé petit stade. Les deux stades étaient employés en Égypte. Les mêmes auteurs, Hérodote, Diodore et Strabon, ont appliqué tantôt l'un, tantôt l'autre, suivant les renseignements locaux qu'ils y avaient recueillis; c'est à quoi l'on doit bien faire attention.

Les Babyloniens, les Perses et les Hébreux avaient un stade commun, auquel se rapportaient leurs me-

---

[1] Mémoire sur le syst. métr. des anc. Égypt., A., t. II, p. 518 et 519.

sures spéciales, dont j'aurai lieu de parler plus bas.

Tout stade était composé de 400 coudées ou de 600 pieds correspondants. La coudée est une mesure célèbre dans l'histoire des anciens peuples de l'Orient. On a dû beaucoup varier sur la valeur comparative, puisqu'elle est en rapport constant avec le stade, quel que soit le module de cette grande unité métrique. L'origine de la coudée est attribuée à la longueur moyenne de l'avant-bras depuis le coude jusqu'à l'extrémité du grand doigt. Mais ce type variable, en prenant de la fixité, est devenu secondaire ou partie aliquote d'une unité astronomique. Son nom égyptien est *pik* ou *dera'*.

Il y a trois principales coudées égyptiennes: la coudée antique, ou le simple *dera;* la coudée ordinaire, ou *dera'-belady*, et la coudée nilométrique ou du *meqyâs*.

La coudée antique (*déra'*), le 400me du grand stade, est, comme on l'a vu, $\frac{184^{m}.72^{c}}{400} = 0^{m}.4619$, en nombre rond $0^{m}.462$ millimètres (1 pied 5 pouces 1 ligne de Paris). C'est la coudée commune aux Égyptiens et aux Grecs.

La coudée ordinaire (*dera'-belady*), dont on ignore l'origine, sans doute très-ancienne, et dont la valeur est de $\frac{1}{4}$ en sus de la précédente, a pour étalon l'espèce de stade que forme la base de la grande pyramide, c'est-à-dire $\frac{230^{m}.891^{m}}{400} = 0^{m}.5772$ (1 pied 9 pouces 4 lignes de Paris); c'est la coudée *xylopristique* d'Hérodote, comprise 320 fois au stade de l'apothème, et conséquemment au stade olympique; ainsi l'apothème étant la 600e partie du degré, la base en est la 480me, ou : : 5 : 4.

La coudée du *meqyâs* a été soigneusement déterminée par des membres de la commission française en Égypte, sur la colonne hydrométrique du meqyâs, placée au milieu de l'édifice spécial qui porte ce nom dans l'île de Roudah. Cette colonne hexagone, d'une coudée de diamètre, est le nilomètre du Kaire, gradué en coudées divisées en 6 palmes, subdivisés en 4 doigts, d'après lequel on constate les progrès de la crue et des décroissements du Nil. C'est là que les ingénieurs français (du corps des ponts et chaussées) ont exactement reconnu le type de cette fameuse mesure, équivalente à 0 m. 539 millim., en nombre rond 0^{m}, 54 cent. (1 pied 8 pouces de Paris). Sa valeur est de $\frac{1}{6}$ en plus de la coudée antique.

Telle est probablement la mesure qu'avait en vue l'auteur de l'Origine des lois, des arts et des sciences, lorsqu'il déterminait la coudée égyptienne à 1 pied 8 pouces 5 lignes $\frac{83}{89}$: autant vaut établir 1 pied 8 pouces 6 lignes [1]. C'est la coudée de Polybe.

Mais la coudée du meqyâs paraît avoir éprouvé, sous les Arabes, au septième siècle, une modification déterminée par la politique du calife *Al-Mâmoun;* de sorte que 16 coudées actuelles du meqyâs n'en représentent que 15 du nilomètre primitif. Cette différence du seizième s'accorde parfaitement avec la coudée ordinaire en usage dans tout le pays (*dera' belady*).

La coudée du meqyâs est divisée en 6 palmes, dont chacun est de 0 m. 09. Le palme est sous-divisé

[1] Origine des lois, des arts, etc., t. II, liv. 2, p. 138, n. *b*.

en 4 doigts; ainsi la coudée se compose de 24 doigts, et le doigt vaut 0 m., 0225.

Cependant le *cheykh*, ou directeur du meqyâs, se sert d'une autre coudée ou plutôt d'un pied qui n'est que les $\frac{2}{3}$ de la coudée principale. Cette mesure politique, de 0 m., 361 (1 pied 1 pouce 4 lignes de Paris), est celle dont on proclame les indications lors de la crue périodique du Nil. 24 pieds ou coudées du *cheykh* correspondent aux 16 coudées qui, d'ancienne date, étaient censées constituer les bonnes crues [1]. On conçoit bien qu'une plus petite mesure, du même nom, doit feindre un résultat plus rapproché du période favorable à l'impôt annuel.

M. Girard, membre de la commission d'Égypte, assigne une valeur à la coudée antique un peu moindre que celle de la principale coudée du meqyâs: il a déduit du nilomètre supérieur d'Éléphantine cette autre valeur qu'il détermine entre 0 mètre 523 millimètres et 0 mètre 527 millimètres, c'est-à-dire, moyennement, à 0 mètre 525 millimètres [2].

Nota. La fable des Pygmées, ou hommes d'une coudée, semble tirer son origine de ce que les allégories égyptiennes représentaient les seize coudées de la crue annuelle du Nil par seize enfants de cette dimension, placés autour de la figure du fleuve. Les Égyptiens les plaçaient allégoriquement aux sour-

---

[1] Mémoire sur le nilom. de Roudah; par Mr Le Père aîné, M., t. II, p. 554.

[2] Mémoire sur le nilomètre d'Éléphantine. A. M. p. 18.

ces du Nil ; de là les Grecs ont supposé une race de Pygmées en Éthiopie.

L'Égypte admet encore deux autres espèces de coudées, savoir : la coudée *noire*, ou *d'Al-Mâmoun*, dont la valeur, de $\frac{1}{8}$e en sus de la coudée antique, est 0 mètre 5196 ; c'est, à très peu près, la mesure d'Éléphantine. La coudée arabe, *hachémique* ou *koufique*, $\frac{1}{3}$ en sus de l'antique, valait 0 mètre 6157 dix-millimètres. Ainsi les trois coudées *hachémique*, *noire* et commune *antique*, étaient comme les nombres 32 — 27 — 24. La coudée du meqyâs tient juste le milieu entre l'hachémique et la commune antique.

Le pied est toujours à la coudée dans le rapport de 1 à 1 $\frac{1}{2}$; il s'ensuit que le pied égyptien répondant à la coudée antique (*dera'*) = 0 mètre 308 millimètres.

Après avoir établi les valeurs fondamentales du stade, de la coudée et du pied, on déterminera facilement les autres mesures de longueur, qui toutes dérivent de la mesure génératrice du degré moyen terrestre en Égypte, et qui présentent avec celles-ci des rapports, soit ascendants, soit descendants, dont l'ordre et l'exactitude sont démontrés par la concordance des anciens maîtres de l'histoire.

Le degré. — On a vu que le degré de latitude moyenne en Égypte est de 110,828 mètres. Il contient 10 schœnes, ou 60 milles, ou 600 stades du module olympique, ou 1111 $\frac{1}{9}$ petits stades.

Le schœne.—Ce mot rappelle une longueur funi-

culaire[1], et signifie une cordelle en jonc servant à tirer les bateaux sur le Nil, et sans doute à mesurer aussi l'espace parcouru. C'est une mesure géographique, itinéraire et agraire. Il y avait différents schœnes : le grand schœne (*schœnus major*) est le dixième d'un degré, contient 2 parasanges égyptiennes, ou 6 milles, ou 60 stades de 600 au degré, ou 111 $\frac{1}{9}$ petits stades, ou 240 aroures linéaires, ou 360 plèthres, ou 6,000 orygies, ou 24,000 coudées, ou 36,000 pieds égyptiens. Sa valeur est de 11,083 mètres 30 centimètres; c'est le schœne de l'*Heptanomide* d'Égypte. Ce schœne est duodécuple du périmètre inférieur de la grande pyramide, dont le côté est la 480me partie du même degré [2].

Le petit schœne (*schœnus minor*), composé de 30 stades du même module, vaut la moitié du précédent: c'est celui de la Basse-Égypte.

Le schœne d'Hérodote ou de la Thébaïde est composé de 60 stades de 1111 $\frac{1}{9}$ au degré; il vaut 5985 mètres.

Nota. Hérodote avait aussi une mesure qu'il nommait le *dromos*, ou journée de navigation. Le dromos égyptien était de 1,000 stades du petit module, ou de 99,750 mètres. De même le *stathmos*, ou *marhalah*, est la station arabe, de 24 Milles ou

---

[1] *Ipsius autem Ægypti longitudo secundùm mare est sexaginta schœnorum, id est funiculorum.* (Herod., *Hist.*, *lib.* II, *cap.* 6.)

[2] M. Jomard, Mémoire sur le syst. métr. des anc. Égypt., A., t. II.

8 parasanges égyptiennes, équivalant à 44,333 mètres.

La parasange. — On a pu confondre le schœne et la parasange, ainsi que l'ont fait Marin de Tyr, Ptolémée et Héron d'Alexandrie [1], parce que ces mesures répondaient l'une et l'autre à 30 stades, à 3 milles et à 4 milles; mais à des stades et à des milles différents.

La parasange est une mesure itinéraire essentiellement composée de 30 stades, variables, suivant que la mesure est égyptienne de 600 au degré, ou persane de 750 au degré. L'égyptienne contient, ainsi que le petit schœne, 3 milles égyptiens, ou 30 grands stades égyptiens, ou 55 $\frac{5}{9}$ petits stades, ou 120 aroures linéaires, ou 180 plèthres, ou 3,000 orgyies, ou 12,000 coudées (antiques), ou 18,000 pieds correspondants, et vaut 5541 mètres 65 centimètres; telle paraît être l'origine de la lieue marine.

Le mille. — Ce mot n'est pas d'origine romaine, comme mesure itinéraire; il est aussi bien hébreu (*mil*), ou arabe (*myl*), ou grec (*milios*). C'est probablement une reproduction de la mesure itinéraire des Hébreux, composée de 1,000 pas ou doubles coudées.

Le mille égyptien est la minute du degré. Il vaut 10 stades, ou 60 plèthres, ou 1,000 orgyies, ou 4,000 coudées, ou 6,000 pieds égyptiens; c'est le $\frac{1}{3}$ du petit schœne (*minor*), et le $\frac{1}{6}$ du grand (*major*); il se trouve conservé depuis l'antiquité jusqu'aux mo-

---

[1] M. Jomard, Mémoire sur le syst. métr. des anc. Égypt., A., t. II.

dernes, et employé par les Arabes sans altération. Sa valeur est de 1,847 mètres 20 centimètres.

Il y avait un grand mille égyptien de $\frac{1}{3}$ en sus du précédent, et le même que le mille arabe, hachémique ou koufique, dont la valeur est conséquemment d'environ 2,463 mètres.

Le stade. — On a vu que le grand stade égyptien et olympique, de 600 au degré, valait 184 mètres 72 centimètres, en nombre rond 185 mètres; et que le petit stade, de 1111 $\frac{1}{9}$ au degré, valait 99 mètres 75 centimètres, en nombre rond 100 mètres. Le premier contient 4 aroures linéaires, ou 6 plèthres, ou 10 schœnions, ou 60 cannes-décapodes, ou 100 orgyies, ou 400 coudées, ou 600 pieds égyptiens.

Le tableau (page 544) présente les valeurs et les rapports des différents stades connus, tant égyptiens, que grecs, hébreux, arabes, babyloniens, etc.

L'aroure. — Cette mesure est essentiellement agraire et superficielle. Cependant plusieurs auteurs anciens en ont employé le côté comme mesure de longueur. Ce côté, racine du carré, comprend 10 grandes cannes, ou 60 pas simples (*bêma-haploun*), ou 100 coudées; c'est aussi le $\frac{1}{4}$ du stade ou de l'apothème, et le $\frac{1}{5}$ de la base de la grande pyramide; sa valeur est 46 mètres 19 centimètres.

Le plèthre. — Le plèthre est la seconde du degré égyptien. Il contient 10 cannes-décapodes, ou 66 coudées $\frac{2}{3}$, ou 100 pieds antiques; c'est aussi le $\frac{1}{6}$ de l'apothème de la grande pyramide. Sa valeur est de 30 mètres 80 centimètres.

Le schœnion. — Cette mesure, dite des terres la-

bourées, contient 6 cannes-décapodes, ou 10 orgyies, ou 40 coudées, ou 60 pieds antiques, et vaut 18 mètres 48 centimètres.

La grande canne. — Cette mesure agraire contient 6 pas (*béma-haploun*), ou 10 coudées, ou 15 pieds, ou 60 palmes, et vaut 4 mètres 62 centimètres.

La canne-antique, ou le décapode grec. — Cette autre mesure agraire contient 6 tierces du degré, ou 6 coudées $\frac{2}{3}$, ou 10 pieds, et vaut 3 mètres 08 centimètres. C'est probablement à celle-ci qu'il faut donner pour étymologie la canne ou le roseau dont on se servait pour les détails du cadastre égyptien.

NOTA. Cette canne antique est remplacée par le *qasab*, composé de 6 $\frac{2}{3}$ *picks* ou coudées ordinaires (*dera'-belady*), et vaut 3 mètres 85 centimètres.

L'orgyie. — Cette mesure était d'un usage fréquent. Elle a pour type vivant la stature humaine en Égypte, que les savants français ont reconnue moyennement de 4 coudées = 1 mètre 85 centimètres. C'est exactement la hauteur du socle de la grande pyramide, le 100e de son apothème; elle contient 6 pieds égyptiens.

Le pas simple (*béma-haploun*), ou l'*ampelos* des Grecs, est égal à 1 coudée $\frac{2}{3}$, ou 2 pieds $\frac{1}{2}$, ou 10 palmes, et vaut 77 centimètres.

La coudée. — On a déterminé ci-dessus la valeur des différentes coudées d'Égypte, qui toutes équivalent à 1 pied $\frac{1}{2}$ correspondant, savoir :

La coudée antique (*dera'*), le 400e du stade (égyptien et grec), de 600 au degré, vaut 4619 dix-millimètres.

La coudée ordinaire (*pick*, ou *dera'-belady*), le 320e du même stade, vaut 5772 dix-millimètres.

La coudée du meqyâs (nilométrique) vaut 539 millimètres.

La coudée déduite du nilomètre d'Éléphantine vaut 527 millimètres. C'est la coudée vulgairement appelée de Joseph, celle mentionnée par Édouard Bernard (*de Ponderibus et Mensuris*), à peu près celle de 500 stades au degré.

La coudée noire, ou d'*Al-Mâmoun*, vaut 5196 dix-millimètres.

La coudée arabe, *hachémique* ou *koufique*, vaut 6157 dix-millimètres.

Chacune de ces diverses coudées est divisée en 6 palmes, ou 24 doigts. Elles ont entre elles un rapport déterminé, par exemple, la coudée commune antique des Égyptiens et des Grecs (4619 dix-millimètres) est contenue, savoir : dans la coudée arabe, *hachémique*, etc., 1 fois $\frac{1}{3}$; dans le *dera'-belady*, 1 fois $\frac{1}{4}$; dans la coudée du meqyâs, 1 fois $\frac{1}{6}$; dans la coudée *noire*, 1 fois $\frac{1}{8}$.

La spithame est la mesure naturelle de la main étendue, depuis l'extrémité du pouce jusqu'à celle du petit doigt, ce que nous nommons empan. C'est une demi-coudée; elle vaut conséquemment 3 palmes, ou 12 doigts de la coudée correspondante.

Le pied. — Il contient 36 quartes du degré; il est les $\frac{2}{3}$ de la coudée, et varie comme la coudée corres-

pondante. Il s'ensuit que le pied égyptien correspondant à la coudée antique (*dera'*), lequel est en même temps le pied grec, vaut 308 millimètres.

Le pied correspondant à la coudée ordinaire(*dera'-belady*) vaut 3848 dix-millimètres.

Le pied du *meqyâs* vaut 3593 dix-millimètres.

Le pied nilométrique d'*Éléphantine* vaut 3512 dix-millimètres.

Le pied correspondant à la coudée *noire* vaut 3464 dix-millimètres.

Le pied correspondant à la coudée arabe, *hachémique* ou *koûfique*, vaut 4105 dix-millimètres.

Le palme du premier pied (égyptien et grec) en est le $\frac{1}{4}$, et vaut 077 millimètres; *le doigt*, $\frac{1}{4}$ du palme, vaut 0192 dix-millimètres.

Le palme *belady* vaut 0962 dix-millimètres; le doigt vaut 024 millimètres.

Le palme du *meqyâs* vaut 09 centimètres; le doigt vaut 0225 dix-millimètres.

Le palme d'*Éléphantine* vaut 0878 dix-millimètres; le doigt vaut 022 millimètres.

Le palme de la coudée *noire* vaut 0866 dix-millimètres; le doigt vaut 0216 dix-millimètres.

Le palme arabe, *hachémique*, etc., vaut 1026 dix-millimètres; le doigt vaut 0256 dix-millimètres.

Mesures superficielles. — L'aroure est une des mesures agraires le plus en usage chez les Égyptiens; suivant Hérodote, c'est l'espace de terre qu'une paire de bœufs laboure dans une journée, ou bien un carré de 100 coudées en tout sens, produisant 10,000 coudées superficielles. Or, la coudée dont parle cet

auteur étant l'égyptienne antique (*dera'*) de 4169 dix-millimètres, l'aroure $= \overline{46^{m},19}^{2} = 2134$ mètres carrés.

On a vu que le côté de l'aroure est le $\frac{1}{5}$ de la base de la grande pyramide. Le plan de cette base contient donc 25 aroures superficielles.

Le côté de l'aroure étant divisé en dixièmes ou grandes cannes de 10 coudées chacune, il en résultait une sous-division superficielle, semblable à celle de notre hectare composé de 100 ares, et chaque are de 10 mètres en carré.

Le féddan est une grande mesure agraire, qui subsistait du temps des califes (*khalyfes*), et fut maintenue par Sélym Ier. On en conserve l'étalon dans une mosquée de Gyseh [1]. Le côté du feddân, de 20 *qasabs*, ou 250 pieds antiques, vaut 77 mètres, et la surface 5929 mètres carrés. C'est le $\frac{1}{5}$ de la base superficielle de la grande pyramide; ainsi le *feddân* est à l'*aroure* dans le rapport de 9 à 25; il contient 400 *qasabs* superficiels de 14 mètres 82 centimètres carrés.

Nota. On voit que si la nomenclature et les divisions des mesures modernes ont varié en Égypte, on y retrouve des rapports entiers avec les anciennes, tant en longueurs qu'en superficies.

L'orgyie carrée $= \overline{1^{m},85}^{2} = 3$ mètres 415 centimètres superficiels.

---

[1] M. Jomard, Expos. du syst. métr. des anc. Égypt., M., t. II, p. 572.

Le stade carré, composé de 100 orgyies en tout sens, vaut 3 hectares 415 millièmes.

Le jugère égyptien, suivant Héron d'Alexandrie, était formé de 2 plèthres superficiels, c'est-à-dire de 2 plèthres sur 1 pl. Le plèthre carré en était donc la moitié; son rapport avec l'aroure est :: 4 : 9; ainsi 2 plèthres $\frac{1}{4}$ font l'aroure. Le plèthre carré vaut conséquemment 0 hectare 0946 dix-millièmes, ou 948 mètres 64 centimètres superficiels.

Poids et monnaies. — NOTA. Les monnaies sont une mesure représentative de la valeur des choses; elles ont d'ailleurs un rapport déterminé avec les poids en usage dans chaque pays. Les monnaies peuvent donc être considérées comme des mesures.

La meilleure détermination des monnaies anciennes doit résulter de la concordance historique et monumentale, c'est-à-dire de l'accord du texte des auteurs et du poids vérifié des pièces subsistantes.

Les poids étaient en usage chez les Égyptiens dès la plus haute antiquité : quand la preuve n'en résulterait point évidemment des balances figurées sur les bas-reliefs et les tableaux des plus anciens monuments de Thèbes, et des assertions concordantes des historiens les plus estimés, on conçoit bien qu'un peuple aussi sage que riche et commerçant devait avoir eu recours, de bonne heure, à ce moyen d'ordre et de régularité. Je doute pourtant qu'on ait acquis des données certaines sur leur appréciation et leur nomenclature.

Ces poids néanmoins étaient appliqués aux signes représentatifs de la valeur des objets de consommation et d'échange. Les monnaies du temps de Joseph et de Moïse devaient être, pour l'Égypte, à peu près celles dont l'histoire des Hébreux dans ce pays a fait mention, telles que l'*agneau*, le *bœuf*[1], le *sicle*, etc. (Voir ci-après, aux Mesures hébraïques.)

Le médin actuel, 40e de la piastre égyptienne, est une petite pièce d'argent fortement alliée avec du cuivre, et qui vaut environ 0f,035 de France[2]. Elle est ronde, très-petite, et si mince, qu'on ne s'expose point à compter ces pièces au vent qui les disperserait. M. Savary rapporte[3] que l'ancien usage de mettre sous la langue du défunt, en le déposant sur le bord du lac Mœris (*Birket-el-Caron*) (lac de Caron), la pièce de monnaie réservée pour acquitter le passage, a laissé des traces dans les habitudes actuelles des Égyptiens : ils cachent leur argent sous la langue; et lors de l'expédition française dans ce pays, un habitant, pour rendre de la monnaie d'une grosse pièce, commençait par cracher dans sa main tous les mé-

---

[1] NOTA. Il y avait autrefois en France des deniers d'or *à l'agnel* : l'ancienne monnaie des Grecs et des Romains portait l'empreinte d'un bœuf.

[2] NOTA. Cette valeur est déduite de la conversion, 1° de 35,800 medins en 1,278 livres 11 sols tournois — (1,262 fr. 77 c.); 2° de 20,000 piastres de 40 medins en 28,771 livres 10 sols tournois 28,218 fr. 88 c. (Mémoire de GRAT. LE PÈRE sur la ville d'Alexandrie, t. II, p. 290, note 1 de l'ouvrage d'Égypte).

[3] Mémoires du duc de Rovigo.

dins qu'il tenait cachés dans sa bouche, quelquefois jusqu'au nombre de 150 à 200, sans qu'on s'en aperçût à sa voix, ni même que cela l'empêchât de prendre des aliments..... Ce dernier point a-t-il été bien observé par M. Savary?

Le parat diffère peu du médin pour la valeur : elle était, pendant le séjour des Français en Égypte, d'environ $0^{f},04$; le parat a valu davantage; sa valeur décroît par l'abus de l'alliage.

MESURES HÉBRAÏQUES.

Mesures linéaires. — La coudée hébraïque était aussi une mesure fondamentale. Cette coudée, dite sacrée, qui servit à la construction du sanctuaire du temple de Salomon, est celle de Moïse, de Salomon et d'Ézéchiel, la 400e partie du stade de 500 au degré, et vaut $\frac{1}{5}$ en sus de la coudée égyptienne antique, c'est-à-dire 5542 dix-millimètres, dont la moitié forme la *spithame* ou le pied de Pline, et dont le double fait le *dipéchus* ou pas constitutif du mille hébraïque.

Le *seraïm*, ou pied juif, les $\frac{2}{3}$ de la coudée sacrée, vaut $\frac{1}{5}$ en sus du pied égyptien antique, ou 3694 dix-millimètres; c'est le 400e ou la coudée du petit stade hébraïque de 147 mètres 78 centimètres ou de 750 au degré.

La canne hébraïque (*hexapéchus*, ou *ennéapode*) est composée de 6 coudées, ou de 9 pieds analogues. Sa valeur métrique est 3 mètres 325 millimètres.

Le *rous*, ou stade hébraïque, commun aux Perses et aux Babyloniens, très-usité en Asie, comprend

320 coudées égyptiennes antiques, et vaut 147 mètres 78 centimètres.

Le mille hébraïque, de 1000 pas correspondants, est composé de 7 stades $\frac{1}{2}$ hébraïques (*rous*), ou 600 stades égyptiens de 184 mètres 72 centimètres; c'est le 10e du grand schœne égyptien; sa valeur métrique est 1108 mètres 33 centimètres. On le nommait *iter sabathi*, ou *limes sabathinus*. On verra que 4 milles hébraïques font, au juste, 3 milles romains.

Le pas hébraïque, ou *dipéchus*, composé de 2 coudées hébraïques, ou 2 $\frac{2}{3}$ égyptiennes antiques, vaut 1 mètre 108 millimètres.

La spithame, dite le pied de Pline, $\frac{1}{2}$ de la coudée hébraïque, vaut 2771 dix-millimètres.

On peut ajouter ici le *xilon*, mesure de 6 spithames, ou 3 coudées hébraïques, valant 1 mètre 66 centimètres.

Monnaies. — *L'agneau* et *le bœuf* des Hébreux ne sont pour ainsi dire connus des modernes que nominativement; on doute encore si ces animaux étaient l'empreinte des monnaies courantes, ou s'ils n'étaient que des valeurs d'échange, par exemple, lorsqu'il est dit, dans la Genèse, que Jacob paya à Salem 100 agneaux une partie de champ [1].

Le sicle, au temps de Moïse, était un poids commun à l'or, à l'argent, au cuivre, au fer et même aux aromates [2], et dont les traductions latines ex-

---

[1] *Emitque partem agri.... centum agnis.* (GEN., XXXIII, v. 19.)

[2] GEN. *Numer. Exod. Levit. Deuter. Reg.*

primaient la légalité par les mots *pondere sanctuarii*, ou bien *ex approbata moneta publica;* ainsi l'on disait un sicle d'or, un sicle d'argent, etc. La Genèse nous apprend encore qu'Abraham compta à Éphron 400 sicles d'argent pour une portion de champ destinée à la sépulture de Sara. Suivant un auteur spécial [1], le sicle pesait 229 grains de 60 par drachme (poids romain), c'est-à-dire un peu moins de 4 drachmes. La drachme, dans son état d'intégrité, pèse, ainsi qu'on le verra, 82 grains 167 mill. poids de marc français. On peut donc appliquer au sicle hébreu, suivant l'espèce, sa valeur relative à nos monnaies françaises.

L'obole, ou *ghera*, était la vingtième partie du sicle et pesait conséquemment $\frac{328}{20}$ grains, environ 16 gr., 40 c.

Le talent hébreu, suivant Villalpandus et St.-Épiphane, vaut 3,000 sicles et pèse cxxv livres romaines [2]. On déterminera ci-après la valeur de ce dernier poids.

Nota. Il faut savoir que le talent, fameux poids et monnaie de compte des anciens, a pour véritable signification grecque *poids*, ou *balance*. Sa valeur était différente, non seulement dans les divers pays, mais encore dans un même pays, selon les espèces dont il se composait : il y avait généralement le grand talent et le petit talent, c'est-à-dire le talent d'or et

---

[1] Zaccharia, *Institutio antiq. numis.*, *lib.* I, c. 6, p. 56.

[2] Citation par Montfaucon, Antiq. expl., t. III, première partie, liv. 4, p. 169.

le talent d'argent. Les auteurs sont bien loin de s'accorder sur l'évaluation des talents, parce qu'ils ne l'ont point faite d'après le poids et le titre, mais d'après le cours variable des monnaies. On ne pourra donc considérer comme constant dans les renseignements qui suivent, que la nomenclature et les divisions. Il paraît constant encore que le talent ne désignait qu'un poids déterminé : ainsi, chez les Hébreux, les Babyloniens, les Grecs, les Romains, etc., pris séparément, le talent d'or et le talent d'argent ne différaient que par la valeur de ces deux métaux sous un même poids, qui, de nos jours, auraient été dans le rapport approximatif de 15 à 1.

MESURES BABYLONIENNES ET PERSANES.

Mesures linéaires. — Les mesures antiques des Babyloniens et des Perses sont liées à celles des Hébreux, ou du moins les trois nations en avaient de communes, et toutes en rapport avec les principales mesures égyptiennes, telles que le *seraïm* ou pied, la canne, le *rous* ou stade, et le mille.

La parasange persane (*pharsang*), les $\frac{4}{5}$ de la parasange égyptienne, se compose de 4 milles, ou 30 stades hébraïques (*rous*), ou 24 grands stades égyptiens; elle vaut 4,433 mètres 32 centimètres. Cette mesure se rapporte à notre lieue commune de France, de même que la parasange égyptienne à notre lieue marine.

Monnaies — *La darique*, monnaie d'or des Perses, marquée d'un sagittaire, nous est parvenue; elle

pèse moyennement 157 $\frac{3}{4}$ de nos grains, et son titre est d'environ 0,971 [1].

MESURES GRECQUES.

Mesures linéaires. — On a vu que le grand stade égyptien, la 600e partie du degré terrestre, stade mesuré par l'apothème de la grande pyramide de Memphis, est identique avec le stade grec, dit olympique, lequel est conséquemment égal à 184 mètres 72 centimètres, en nombre rond 185 mètres. Celui-ci est pareillement étalonné dans le *Parthénon* ou temple de Minerve à Athènes, d'une construction bien postérieure aux antiques monuments de l'Égypte: la largeur extérieure de ce temple grec, précisément le 6me d'un stade, est un *hécatompédon* (100 pieds) = 30 mètres 817 millimètres. Sa longueur = 69 mètres 3387 dix-millimètres, dimensions commensurables dans le rapport de 4 à 9. La première est exactement un plèthre, ou 100 pieds égyptiens, et la seconde 2 plèthres $\frac{1}{4}$ ou 225 pieds. La superficie résultante est donc 22,500 pieds carrés, nombre rond; or la coudée superficielle étant au

---

[1] Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines, etc. (chap. v, § 1, p. 108), par M. Letronne, membre de l'Institut, publiées en 1817; ouvrage important, que l'auteur ne présente néanmoins que comme un résumé très-sommaire d'un travail plus étendu, lequel embrassera l'ensemble et les détails du système monétaire des anciens.

pied :: 9 : 4, les 22,500 pieds font juste 10,000 coudées égyptiennes.

La base de la grande pyramide avait 750 pieds égyptiens, et la hauteur de la face 600 pieds; ainsi la superficie triangulaire de cette face avait 225,000 pieds carrés, nombre rond. La base superficielle du Parthénon est donc exactement le 10me de la face superficielle de la grande pyramide. Ce dixième fait précisément une *aroure* égyptienne, ou $\frac{1}{50}$me de la base superficielle de ladite pyramide [1].

Le stade grec olympique étant de 184 mètres 72 centimètres, la coudée grecque est, comme l'égyptienne antique (*dera'*), la 400e partie = 4619 dix-millimètres.

Le pied grec [2], pareillement les $\frac{2}{3}$ de la coudée, = 308 millimètres (11 pouces 4 lignes $\frac{1}{2}$ de Paris); il se divise en 4 palmes, ou 16 doigts.

Le palme correspondant ($\frac{1}{4}$ du pied) = 077 millimètres.

Le doigt, $\frac{1}{4}$ du palme, = 0192 dix-millimètres.

Lempélos, comme le pas simple des Égyptiens, est égal à 1 coudée $\frac{1}{3}$, ou 2 pieds $\frac{1}{2}$ antiques, ou 10 palmes, et vaut 77 centimètres.

---

[1] M. Jomard, Mémoire sur le syst. métr. des anc. Égypt., A., t. II, p. 696.

[2] Ce pied est évidemment le centième de l'*hécatompedon*. Cette dimension du temple de Minerve, soigneusement mesuré par Stuart, et dans la vue de rechercher la valeur du pied grec, a été trouvée de 101 pieds 1 pouce 7 lignes anglais = 30 mètres 817 millimètres, dont le centième = 0 mètre 30817 dix-millimètres.

Le décapode est une mesure de 10 pieds grecs, ou de 6 coudées $\frac{2}{3}$, et vaut, comme la canne antique égyptienne, 3 mètres 08 centimètres.

Le plèthre, l'aroure et l'orgyie, de composition égyptienne, étaient en usage chez les Grecs; enfin toutes les mesures grecques se retrouvent dans les égyptiennes, soit identiquement, soit en rapports exacts et constants.

Mesures de capacité. — Ces mesures attiques ne sont guère connues des modernes que par leurs rapports avec les mesures romaines analogues, et d'après les auteurs latins.

L'amphore, ou *cadus* attique, mesure de liquides (égale à 3 urnes romaines, ou 1 amphore $\frac{1}{2}$ romaine), équivalait à 41 pintes $\frac{1}{2}$ mesure de Paris[1].

Amphora fit cubus.....
Hujus dimidium fert urna.....
Attica prætereà dicenda est amphora nobis.
Seu cadus. Hanc facies, nostræ si adjeceris urnam[2].

Le médimne attique (mesure pour les Grecs, égale à 6 boisseaux romains) équivalait à 4 boisseaux 1 litron $\frac{1}{2}$ de Paris.

---

[1] Origine des lois, des arts, etc., t. III, p. 260 (première dissertation).

[2] FANNIUS, *de Ponderibus et mensuris* — NOTA. Le petit poëme attribué à Fannius au sujet des poids et mesures, et cité par l'auteur de l'Origine des lois, des arts, etc., serait dû, suivant l'académicien Letronne, à Priscien, grammairien du VIme siècle.

Nota. On suppose le boisseau de Paris de 648 pouces cubes, c'est-à-dire qu'on le considère comme la 144e partie du muid de 54 pieds cubes, et que le litron est le 16e du boisseau[1].

Universos frumento donavit ità ut singulis sex modii tritici darentur; qui modus mensuræ medimnus Athenis appellatur amphora ter..... capit modium[2].

Le conge, autre mesure de liquides (contenant 10 livres romaines de vin), équivaut à 5 pintes.

Congius vini decem pondo fiet....[3].

Poids et monnaies. — Le talent attique (le plus usité chez les anciens) est composé de 60 mines ou 6,000 drachmes. L'abbé Barthélemy et d'autres antiquaires ont donné pour valeur à la drachme attique, celle d'une pièce d'argent qui valait 2 drachmes $\frac{2}{3}$, c'est-à-dire $\frac{1}{3}$ au-dessus de la valeur réelle. Suivant l'auteur de l'Origine des lois, des arts, etc.[4], le talent pesait 85 marcs 7 gros 66 grains, et valait en livres tournois 4256 livres 3 sols 8 deniers $\frac{3}{8}$. Barthélemy (Voyage du jeune Anacharsis) lui donne une plus grande valeur, qu'il porte à 5400 livres. Le P. Hardouin, commentateur de Pline (liv. XXXV, c. 11, note 49), ne porte la valeur du talent attique qu'à

---

[1] Origine des lois, des arts, etc., t. III, p. 260 (première dissertation).

[2] Corn. Nepos. *In Attici Vita*, *cap.* II.

[3] Festus au mot *Pondera publica.*

[4] Origine des lois, des arts, etc., t. III, liv. 6, p. 255 (première dissertation).

2400 livres françaises. Le docteur anglais Bernard l'évalue à 206 livres sterling et 5 schellings, c'est-à-dire à 4950 francs, etc. Il ne s'agit que du talent d'argent. Mais comment se fixer entre ces variantes simplement énoncées?

Le traité de paix d'Antiochus avec les Romains, rapporté par Tite-Live d'après Polybe, exprime que le tribut sera payé en talents attiques d'argent de bon poids, et que le talent ne pèsera pas moins de 80 livres romaines[1]. Ainsi le talent d'argent devait peser, comme on le verra, 53 livres 7 onces françaises = $26^{kil.},173$. Donc, si l'on évaluait, par exemple, à 200 francs le kilogramme d'argent, il s'ensuivrait pour le talent une valeur d'environ 5,234 francs 60 centimes. Aujourd'hui elle approche de 5,300 francs.

La mine, $\frac{1}{60}$ du talent, pèserait conséquemment environ 8,208 grains = $0^{kil.},4362$, et vaudrait 872 francs $\frac{433}{1000}$ environ. La mine attique est à la livre romaine :: 16 : 12, ou :: 4 : 3.

La drachme, pièce réelle, $\frac{1}{6000}$ du talent, ou $\frac{1}{100}$ de la mine, pesait conséquemment environ 82 grains = $0^{kil.},004362$, et vaudrait approximativement $0^{fr.},872433$. La drachme d'Égine en valait 10 d'Athènes, et se nommait la grosse drachme.

L'obole, $\frac{1}{6}$ de la drachme, valait $0^{fr.},1454$. C'est pour un aussi modique secours que le vainqueur des Perses, des Carthaginois, des Goths et des Siciliens,

---

[1] *Talentum ne minus pondo octoginta Romanis.* (Tit. Liv., *lib.* xxxviii.)

Bélisaire, aveugle, le casque à la main, implorait l'assistance des passants!

Il y avait encore des poids et monnaies de 4, de 3 et de 2 drachmes, nommés par les Romains *tetradrachmi*, *tridrachmi*, *didrachmi*. Il y avait pareillement des *trioboli*, ou demi-drachmes, des *dioboli*, et des *hemioboli* (pièces de 2 oboles et demi-obole).

Le tétradrachme était la monnaie d'argent la plus forte d'Athènes, comme en France la pièce actuelle de 5 francs; il devait peser 0 kilogramme 01745 environ, et valoir moyennement 3 fr. 49 c.

OLYMPIADE ET AUTRES JEUX PÉRIODIQUES.

L'olympiade, mesure du temps, est une période de 4 ans. Les jeux Olympiques, institués par Hercule environ 1326 ans avant l'ère chrétienne, après une longue interruption, furent rétablis, la 442 me année de leur institution, par Iphitus, roi d'Élide dans le Peloponèse; et, suivant le conseil de Licurgue, 108 ans plus tard, on inscrivit pour la première fois le nom des vainqueurs. Les fêtes commençaient tous les 4 ans, à la nouvelle lune qui suit le solstice d'été (ce qui répond moyennement au mois de juillet), époque où finissait une olympiade vulgaire, dont la première commence environ 776 ans (775 ans $\frac{1}{2}$) avant J.-C., ou 124 ans après la guerre de Troie.

Nota. Jésus-Christ étant né l'an du monde 4004, il s'ensuivrait une différence de 20 ans au moins avec

ceux qui placent la première olympiade l'an 3208 du monde. Au reste, la variation connue du calendrier grec peut expliquer l'incertitude des dates anciennes.

Il est probable que l'abolition des fêtes ou jeux Olympiques n'eut lieu que vers le cinquième siècle de notre ère, si l'on en juge par le reproche que saint Jean-Chrysostôme adressait aux chrétiens de son temps, de préférer ces solennités à ses sermons, auxquels il les conviait.

Les jeux publics les plus fameux et les plus solennels qui se célébraient périodiquement en divers endroits de la Grèce, où ils faisaient époque, étaient :

Les jeux *Olympiques*, à Olympie; les jeux *Pythiens* ou *Pythiques*, à Delphes; les jeux *Néméens*, à Argos; et les jeux *Isthmiques*, à Corinthe.

Nota. Le *Pancrace* ou la *Pancratie* était la réunion des cinq exercices gymnastiques : le pugilat, la lutte, le disque, la course et la danse; on appelait *Pancratici* les acteurs de ces jeux.

Les représentations théâtrales sont originaires de la Grèce; on en peut fixer l'époque vers l'an 590 avant l'ère chrétienne. Ces spectacles n'étaient point habituels : ils avaient lieu en certains temps de l'année, particulièrement à la célébration des fêtes de Bacchus [1]; ils étaient donc à peu près périodiques.

---

[1] Origine des lois, des arts, etc., t. III, liv. 6, p. 229.

MESURES ROMAINES.

Mesures linéaires. — On doit s'attendre à une correspondnce réciproque des mesures romaines avec les grecques, surtout avec les mesures hébraïques.

Pied romain. — Il ne faut pas déduire la valeur de ce pied des mesures milliaires; les différences en sont trop connues, puisqu'on a trouvé des milles depuis 752 jusqu'à 760 toises. Aussi tous les auteurs ont-ils, plus ou moins, varié dans cette détermination. La moyenne devrait résulter de la comparaison entre les mesures qui s'écartent des extrêmes et qui paraissent résulter du soin et de la compétence de leurs auteurs.

Plusieurs de ces mesures antiques sont déposées au Capitole de Rome, où le moyen pied (pied de Statilius) vaut 0 pied 10 pouces 11 lignes de Paris = 0 mètre 2956 dix-millimètres. Ce résultat confirme le rapport de 24 à 25 du pied romain au pied grec antique, sur lequel on est généralement d'accord. Le pied romain est le 500me du stade hébraïque, les $\frac{4}{5}$ du *seraïm*. Il ne diffère que d'environ neuf millièmes en moins du pied anglais = 0 mètre 3046 dix-millimètres.

La coudée. — Cette mesure étant, règle générale, d'un pied $\frac{1}{2}$, sa valeur correspondante au pied romain est de 0 mètre 4434 dix-millimètres. La coudée romaine est à la coudée hébraïque dans le rapport de 4 à 5; ainsi 5 coudées romaines font 4 coudées hébraïques. La coudée romaine est le 333^{e}

du stade hébraïque. Ce rapprochement a peut-être influé sur la détermination du pied de Pline, c'est-à-dire de la *spithame*, ou moitié de la coudée hébraïque, ou $\frac{0\text{m.}5542}{2} = 0$ mètre 2771 dix-millimètres. Ce pied de Pline est au pied égyptien et grec :: 9 : 10[1].

Le palme était le $\frac{1}{6\text{me}}$ de la coudée ou le $\frac{1}{4}$ du pied, et valait conséquemment 0 mètre 0739 dix-millimètres. Le palme contenait 2 condyles, ou 3 onces, ou 4 doigts; ce n'était que le petit palme. Il y avait un autre palme antique, comme il y en a un moderne qui, suivant Boscovich [2], vaudrait en fraction métrique 0 mètre 2234 dix-millimètres.

Le condyle, moitié du petit palme, ou le double du doigt, valait 0 mètre, 03695.

L'once (*uncia*), le tiers du palme, valait 0 mètre, 02463.

Le doigt, moitié du condyle, valait 0 m. 01847.

Le pas géométrique, composé de 5 pieds romains, valait 1 mètre 478. D'après le Vitruve de Perrault, sa valeur ne serait que de 4 pieds 6 pouces 2 lignes de Paris = 1 mètre 466.

Les Romains avaient aussi leur *décapode*, formé de 10 de leurs pieds, et valant 2 mètres 956.

Le stade romain était le même que le grand stade égyptien et olympique = 184 mètres 72; c'est le huitième du mille romain.

---

[1] M. Jomard, Mémoire sur le syst. métr. des anc. Égypt., A, t. II, p. 581.

[2] Voyage astron. et géogr. des PP. Maire et Boscovich, ch. IV, p. 356o.

Le mille. — Le mille romain, composé de 100 pas géométriques, vaut, d'après les déterminations ci-dessus, 1478 mètres; c'est un terme moyen entre celles de Vitruve et de La Hire, et qui s'accorde avec celle de d'Anville. Ce géographe lui donne une valeur de 756 toises françaises, dont le huitième, formant le stade ordinaire, reproduit aussi le stade égyptien et grec d'environ 185 mètres. Le mille romain égale un mille $\frac{1}{3}$ hébraïque, ou 10 *rous* du Talmud, ou 3,200 coudées égyptiennes (de 0 mètre 4619), ou 4000 *seraïms* (pieds juifs). 3 milles romains font la *parasange* persane, environ 4 milles hébraïques.

Mesures composées. — On appelait *jugum* ce qu'une paire de bœufs pouvait labourer en un jour; *actus*, le sillon qu'on leur faisait tracer sans s'arrêter; et *jugerum*, le double de l'*actus* carré.

Le jugère (*jugerum*), ancien arpent des Romains, était un rectangle de 240 pieds sur 120 pieds romains, produisant 28,800 pieds carrés, ou, par conversion métrique, 70 mètres 944 × 35 mètres 472 = 2516 mètres 544 superficiels (environ 2 hectares $\frac{1}{5}$).

L'hérédie était le double du jugère, et valait 5,033 mètres 088 superficiels.

La centurie, composée de 100 hérédies, valait 503,308 mètres 800 superficiels.

L'actus-quadratus, ou demi-jugère, carré de 120 pieds sur 120 pieds romains, valait 1258 mètres 272 superficiels.

Le clima, ou huitième de jugère, carré de 60 pieds sur 60 pieds romains, valait 314 mètres 568 superficiels.

L'actus-minimus, rectangle de 120 pieds sur 4 pieds [1], valait 41 mètres 942 superficiels.

Le scrupule de terre, *décempède* carré, se composait de 100 pieds, et valait 8 mètres 738 superficiels.

Enfin, le pied romain superficiel (0 mètre 2956 =0 mètre 08738 superficiels [2].

Le conge romain [3], mesure de liquides et de grains, équivaut à 3 pintes $\frac{1}{2}$ de Paris environ.

L'amphore romaine, mesure analogue, se composait de 8 conges, et conséquemment d'environ 28 pintes de Paris. C'était précisément 1 pied cube romain, ou les $\frac{2}{3}$ de l'amphore grecque.

L'urne est une demi-amphore et contient 14 pintes de Paris ; c'était le $\frac{1}{3}$ de l'amphore grecque, ou *cadus;* elle contenait 665 pouces $\frac{1}{2}$ cubes de France.

Le boisseau romain (*modium*) est le $\frac{1}{3}$ de l'amphore romaine, ou 9 pintes $\frac{1}{3}$ de Paris [4].

---

[1] 4 pieds étaient probablement la largeur ordinaire du sillon.

[2] M. Jomard, Mém. sur le syst. métr. des anc. Égyp., A., t. II, (tableau p. 691.)

[3] *Congiarium* était un présent fait, sous la république romaine, aux soldats ou au peuple, en vin, blé, huile, etc. Cette circonstance déterminait une fête, une vacance de service ou de travail : voilà peut-être l'étymologie du mot français *congé* (donner le conge).

[4] *Amphora Ter... Capit Modium* (Fannius, déja cité, *verbo Amphora.*).

Le setier (*sextarius*) est le $\frac{1}{2}$ du conge ; c'est un peu plus d'une $\frac{1}{2}$ pinte de Paris.

L'hémine est la moitié du setier.

Poids et monnaies.—La livre romaine, composée de 12 onces romaines, équivalait, suivant M. Letronne [1], en poids de marc de Paris, à 10 onces 5 gros 40 grains = 0 kilogramme 33 environ, et par conséquent l'once romaine à 7 gros 9 grains $\frac{1}{3}$ = 0 kilogramme 0273. La livre moderne des Romains est encore la même.

La première monnaie d'airain des Romains fut l'asse (*as*, ou *assis*), d'abord du poids d'une livre romaine ; le *dipundium*, de 2 asses; le *tressis*, de 3 asses ; le *decussis* ou *denarius* (aussi d'airain), de 10 asses ; le *semis* ($\frac{1}{2}$ asse), de 6 onces; le *quincunx* [2], de 5 onces; le *triens* ($\frac{1}{3}$ d'asse,) de 4 onces; le *quadrans* ($\frac{1}{4}$ d'asse), de 3 onces; le *sextans* ($\frac{1}{6}$ d'asse), de 2 onces.

Il y avait encore un denier (*denarius*) d'argent, qui valait aussi 10 asses dans le principe [3]; le *quinarius* (ou demi-denier) de 5 asses ; le sesterce (*sestertius*), aussi d'argent, $\frac{1}{2}$ *quinarius* (ou $\frac{1}{4}$ de

---

[1] Considérations génér. sur la valeur des monn. grecques et romaines.

Nota. Le résultat ci-dessus confirme, à très peu près, celui de Gassendi.

[2] C'est l'étymologie du quinconce français, parce que la valeur du *quincunx* était marquée par cinq ronds espacés comme ci-contre. ⁘

[3] L'an de Rome 485, sous le consulat de Quintus-Fabius.

denarius), de 2 asses $\frac{1}{2}$, et dont l'étymologie est *semis tertius*, c'est-à-dire un demi ôté de trois, ou trois moins un demi; il se représente par le signe HS. Cette H n'est autre chose que deux unités réunies par un trait qui signifie $\frac{1}{2}$. Ce mot, au pluriel neutre, *sestertia*, signifie 1000 sesterces : en sorte que la quantité de mille était sous-entendue quand on disait *centum ou centies* HS (sestertium), ce qui signifiait cent mille sesterces.

Varron dit que c'est Janus qui a le premier battu monnaie dans Rome; c'est peut-être une simple conjecture d'après la double tête de Janus qu'on voyait sur l'as romain. Le plus vraisemblable, à ce sujet, est le dire de Pline, qui attribue les premières monnaies de Rome à Servius-Tullius, c'est-à-dire que ce roi commença à marquer le cuivre, pour en faire une valeur représentative, et que les premières empreintes furent celles d'un bœuf ou d'un mouton. Pline va jusqu'à tirer de la forme de cette empreinte l'étymologie de *pecunia* (*signata est nota pecudum, undè et pecunia appellata*).

L'asse changea sa première forme de parallélogramme et prit la forme ronde des médailles, avec de nouvelles empreintes des deux côtés; par exemple : sur le droit, une tête de Janus, de Mercure, de Rome personnifiée; au revers, des figures relatives au commerce, à la navigation, etc. L'asse et la livre romaine se divisaient pareillement en 12 onces, et, comme on l'a vu, en *semis* ou *semissis*, *quincunx*, *triens*, *quadrans*, *sextans* et *stips uncialis* ou l'once. Le nombre de points ou ronds saillants, sur le droit,

indiquait ordinairement celui des onces, par exemple : 4 pour le *triens* ou $\frac{1}{3}$ d'asse; 3 pour le *quadrans* ou $\frac{1}{4}$ d'asse, etc., dans les temps de leur valeur primitive.

L'once était divisée en 8 drachmes, la drachme en trois scrupules, et le scrupule en 24 grains, c'est-à-dire que l'once faisait 576 grains, et l'asse ou la livre 96 drachmes.

A l'époque de la première guerre Punique, vers l'an 490 de Rome, les finances étant obérées, on fit à Rome une réduction de l'asse à sa sixième partie, c'est-à-dire au poids du *sextans*, ce qu'on appela *as sextantarius* ou *sextantalis*. A la deuxième guerre Punique, lorsque Annibal mit la république à deux doigts de sa perte, et sous la dictature de Q. Fabius Maximus, l'asse fut encore réduit au poids d'une once, en conservant sa valeur nominale, à la marque de Janus d'un côté et de la Proue de l'autre. Enfin plus tard, la loi *Papiria* réduisit l'asse au poids d'une $\frac{1}{2}$ once, ou deux drachmes (*asses semiunciales facti*). Les sous-divisions furent réduites au prorata. On rapporte généralement la date de cette loi à l'an de Rome 562.

Ce fut l'an 485 de Rome qu'on frappa de la monnaie d'argent, dont l'unité était le *denarius* (*dena æris*). L'an 547 de Rome on frappa de la monnaie d'or sur le pied de 1 scrupule pour 20 sesterces [1]. Il y avait des pièces de XX, XXXX, LX, etc., sesterces, ainsi marquées, c'est-à-dire de 1, 2, 3, etc., scrupules. On sait que la livre romaine contient 288 scrupules.

---

[1] PLINE, liv. XXXIII, c. 3 (édition du P. Hardouin).

Le poids moyen du scrupule monétaire, déduit, par M. Letronne, d'un grand nombre de pièces romaines de différents modules et de différentes époques = 21 grains, 37c. de France; d'où il trouve la livre romaine de 6,160 grains en nombre rond, ou 10 onces 5 gros 40 grains = 327 grammes 18 c. [1].

Le denier d'argent, suivant Pline, étant la 84e partie de la livre romaine, il s'ensuit une valeur de $\frac{6160 \text{ gr.}}{84}$ = 73 grains 333, valeur primitive sous la république, et de 68 à 63 grains sous les empereurs.

Le demi-denier était appelé *victoriatus*, parce qu'il portait une victoire au revers.

Le sesterce, $\frac{1}{4}$ du denier, ou 2 asses $\frac{1}{2}$, pesait 18 grains, 333 de France.

L'*aureus* (sous-entendu *nummus*), ou denier d'or, étant, d'après le même auteur, la 40e partie de la livre, et selon les temps de 40 à 45 à la livre, sa valeur serait entre 154 et 136, moyennement 145 grains de France. L'*aureus* = 25 deniers d'argent, ou 100 sesterces, ou 400 as.

Antérieurement à l'an 705 de Rome, l'aureus se rapportait au scrupule, c'est-à-dire contenait ou pesait un nombre exact de scrupules; mais depuis ce

---

[1] LETRONNE, Considér. gén. sur la valeur des monn. grecques et romaines, chap. 1, résumé du tableau page 7.

NOTA. Cette vérification, faite au médaillier royal de Paris, offre une sorte de caractère officiel.

terme de démarcation, il se rapportait à la livre romaine, dont il était la 40e partie[1].

Tite-Live, qui écrivait peu d'années après la création de l'*aureus*, évalue 6000 livres d'or (poids romain) à 24,000,000 de sesterces, et 1000 livres à 400,000 sesterces; conséquemment 1 livre d'or à 4000 sesterces, ou 1000 deniers[2]. Or, on a vu que le denier d'argent était un 84e de la livre; que le denier d'or valait 25 deniers d'argent, et pesait $\frac{1}{40}$ de la livre. La proportion des deux métaux serait donc exprimée par $\frac{25 \times 40}{84}$, ou très-approximativement :: 12 : 1.

D'après les poids exprimés ci-dessus, l'académicien déja cité, auteur des Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines, détermine comme il suit la valeur primitive et moyenne des monnaies romaines rapportées au franc :

Le denier d'argent (la 84e partie de la livre, ou 10 as).....	0fr.,820
Le sesterce ($\frac{1}{4}$ du denier).....	0 ,205
L'*aureus* (25 deniers, ou 100 sesterces)..	20 ,470

Il donne en même temps un tableau comparatif du système monétaire et pondéral, commun aux Athéniens et aux Romains, dans son état d'intégrité, duquel résultent les poids suivants en grains de France :

---

[1] Letronne, Considérat. gén. sur la valeur des monn. grecques et romaines, chap. III, p. 77.

[2] Tit.-Liv., XXXVIII, l. 55.

Obole.....	13gr,	694
Sesterce.....	18	,333
Denier.....	73	,333
Drachme.....	82	,167
Didrachme.....	184	,333
Tétradrachme.....	328	,167
L'once.....	515	,333
La livre.....	6,160	»
La mine.....	8,213	»
Le talent.....	492,800	»

NOTA. Le grain de France (poids de marc) = 0531 dix-milligrammes.

D'après ces résultats il sera facile d'appliquer à chacune des monnaies anciennes dont il s'agit sa valeur, du moins approximative, et correspondante à notre système monétaire.

Sous les empereurs, les pièces d'or et d'argent ont pris leurs noms; on disait, comme de nos jours : deux cents *antonins* d'or, deux mille *marc-aurèles* d'argent, dix mille *philippes* de bronze, etc. On sait enfin que les étalons des poids publics et des monnaies se conservaient à Rome, dans les temples de la déesse *Ops*, de Mars, d'Hercule, de Castor et d'autres dieux.

CHRONOLOGIE ROMAINE.

L'histoire de tous les peuples a dû se créer des repères fixes dans les événements nationaux les plus mémorables. Cependant l'incertitude obscurcit encore

les chronologies de l'antiquité. Les Romains, avec lesquels nous eûmes comme Gaulois tant de rapports, ont rattaché tous les faits antérieurs à l'empire à celui de la fondation de Rome par Romulus, leur premier roi (*ab urbe conditâ*). Il nous importe donc de rapporter exactement cette époque à l'initiale de notre ère chrétienne, c'est-à-dire à la naissance de Jésus-Christ. Cette grande naissance eut lieu sous le règne d'Auguste, et les uns la fixent vers la fin de la 751e; les autres, notamment Varron, le plus érudit de son temps, à la 753e année depuis la fondation de Rome, fondation qui coïncide avec la 3e année de la VIe olympiade des Grecs. La date de Varron est la plus généralement accréditée; ce sera donc la base de toutes les concordances à établir entre la chronologie romaine et la française : ainsi l'an 1er de Rome correspond à l'an 753 avant Jésus-Christ.

APPENDICE

CONCERNANT LES MONNAIES FRANÇAISES.

Doit-on s'étonner des incertitudes, des variantes et des contradictions qui nous ont été transmises sur les mesures et les monnaies antiques des contrées lointaines? Pouvons-nous seulement préciser la nomenclature et la valeur des monnaies françaises? L'incertitude, au moins relativement à ces dernières, pénètre le moyen âge, et parvient jusque dans la troisième race de nos rois.

A l'exception de quelques monnaies gauloises, les premières connues dans la France furent celles des Francs, lorsqu'ils s'établirent dans les Gaules; les *sous d'or*, frappés au nom de ces conquérants, du même poids que ceux des Romains, furent long-temps presque les seuls en usage dans le pays, ainsi que les *sous* et *deniers d'argent*. La plus ancienne monnaie d'or que l'on connaisse en France est celle de Théodebert, fils de Thierry, et petit-fils de Clovis, portant d'un côté l'effigie de ce prince, avec la légende : *Dominus noster*, à l'instar de l'empereur Justinien, vers l'an 547. Charlemagne fut le premier qui se fit roi de droit divin (*gratiâ Dei rex*).

Il est déja bien difficile d'établir les valeurs exactes

des monnaies de ces époques. Le président Hénault relate deux faits relatifs à cette appréciation [1] : le premier est le concile de Toulouse tenu en 846 sous Louis-le-Débonnaire, qui détermine la contribution que chaque curé devait fournir à son évêque, savoir : *deux sous*, ou, comme équivalent, un minot de froment, un minot d'orge, une mesure de vin, et un agneau. Le deuxième est un édit de Charles-le-Chauve, en 864, ordonnant qu'il fût tiré de ses coffres cinquante livres d'argent pour une nouvelle fabrication de monnaie. Ce poids devait être distribué entre plusieurs villes, à raison de 5 livres d'argent ou 10 marcs chacune.

Les paiements se faisaient alors en poids réel, soit d'or, soit d'argent, la monnaie n'étant usitée que pour le commerce en détail, et la livre numéraire répondait au poids véritable d'une livre ou de deux marcs; ainsi le marc a toujours été estimé $\frac{1}{2}$ livre; mais il a varié en proportion de la livre. Cependant il y avait en France quatre marcs différents : celui de Troyes, celui de Limoges, celui de La Rochelle, et celui de Tours; ce dernier devint le plus commun, et donna le nom à la *livre-tournois*.

La livre de 12 onces a été le plus communément en usage pour peser l'or et l'argent. Une livre ou deux marcs pesant d'argent, au commencement de notre monarchie, se taillaient en 20 sous. Charlemagne fit, en 753, vingt-deux sous d'une livre pesant d'argent.

---

[1] Abr. Chron. de l'Hist. de France. Règne de Louis Ier.

Un sou d'alors devait correspondre au moins à l'écu récent de 3 liv. tournois.

Le denier était la 12e partie du sou, et l'obole la moitié du denier.

La livre d'or se taillait en 72 sous d'or, dont chacun vaudrait environ 15 livres tournois. Un sou d'or valait 40 deniers d'argent; mais ces deniers variaient suivant le lieu monétaire : le denier du Mans valait 1 denier $\frac{1}{2}$ de Normandie et 2 deniers d'Anjou; d'où vient le proverbe : *Un Manseau vaut un Normand et demi et deux Angevins.*

La proportion du 10e entre l'or et l'argent monnoyé s'est accrue successivement.

On fixe au règne de Philippe Ier, à l'époque de la première croisade, la première diminution des espèces d'or et d'argent de France. Il ne nous reste en dénomination que le *Franc*, monnaie réelle dans son origine, de la valeur de 20 sous, frappée primitivement sous le roi Jean. L'empereur Napoléon a rétabli cette unité monétaire.

Saint Louis régularisa et généralisa le cours des monnaies royales. On sait que de Philippe Ier à saint Louis, il y avait la monnaie *parisis* et la monnaie *tournois;* celle-ci n'était que les $\frac{4}{5}$ de l'autre [1]. Les mesures, autrefois si variées dans les provinces françaises, ne nous ont pas laissé moins d'incertitudes.

---

[1] On peut consulter Du Cange (Glossaire), et le Traité historique des Monnaies de France, par Leblanc, année 1740.

Combien ne doit-on point apprécier la belle réforme opérée par l'établissement du système uniforme, décimal et métrique, fondé sur les bases immuables de la nature et les lois constantes de la physique et de la géométrie!

FIN.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pages

AVANT-PROPOS. ..... vij
DIVISION ET RÉSUMÉ DE L'OUVRAGE..... xj
OBSERVATIONS GÉNÉRALES..... 1

DES CHINOIS.

Connaissances astronomiques..... 4
Connaissances physiques..... 5
Connaissances hydrauliques..... 7
Canaux..... ib.
Routes et ponts..... 10
Grande muraille..... 11
Architecture..... 13
Sculpture 14

DES HÉBREUX.

Sciences, arts, etc., en général..... 15
Architecture, sculpture, etc..... 17
Œuvres de Salomon..... 20
Piscine probatique de Jérusalem. ..... ib.
Flav. Josèphe..... 22

DES CHALDÉENS, DES BABYLONIENS, DES PERSES ET DES PHÉNICIENS.

Pages
Astronomie..... 22
Tour de Babel..... 25
Babylone..... ib.
Travaux hydrauliques..... 29
Monuments fabuleux..... 31
Pont de Babylone..... 33
Monuments de Palmyre et de Balbek..... 35
Des Perses..... 43
Chars armés de faux..... 45
Persépolis..... 47
Célébrité maritime des Phéniciens..... 49
Sidon et Tyr..... 50
Carthage..... 59

DES ÉGYPTIENS.

Notions générales..... 61
Sciences..... 67
Tableaux astronomiques..... 71
Connaissances géométriques..... 72
Caractères représentatifs..... 76
Caractères arithmétiques..... ib.
Arts divers..... 78
Zouleh, ou Bardaques..... 83
Monuments en général..... 84
Architecture..... 86
Constitution physique du sol, et matériaux... (Pl. I.) 88
Monuments principaux..... 91
Philæ..... 92
Éléphantine..... ib.

Pages
Syène 93
Esné ..... ib.
Thèbes 95
Karnak 98
Avenues de sphinx 101
Louqsor 104
Le *Memnonium* 106
Statue d'Osymandias 107
Statue vocale de Memnon 109
Phénomène d'acoustique 112
Hypogées thébains 116
Vallée des Tombeaux 120
Portes, ou tombeaux des rois 121
Cercueils des momies 124
Momies humaines 125
Autopsie authentique 127
Momies d'animaux 130
Labyrinthe 132
Colosse de Memphis 135
Pyramides de Gyzeh ..... ib.
Le Chéops, ou la grande pyramide 139
Seconde et troisième pyramides 142
Dahchour et Saqqârah 144
Pyramides de Saqqârah 145
Plaine des Momies ..... ib.
Babylone du Nil 146
Mosquées du Kaire 147
Puits de Joseph 148
Citernes et bains 150
Nécropolis ..... ib.
Héliopolis 151
Saïs 153
Tânis 154

Pages
Alexandrie 155
Anciens monuments 156
Citernes ..... ib.
Aiguilles de Cléopâtre ..... ib.
Colonne de Pompée 157
Ancien phare 158
Navigation et canaux 160
Irrigation 165
Lac Mœris, ou lac de Caron 166
Radeaux en poterie 167
Crues du Nil 168
Fête du Nil 170
Papyrus égyptien 171
Écritures diverses 175
Hiéroglyphes 176
Triade égyptienne 179
Symboles 181

DES GRECS.

Aperçu général 191
Caractère national 192
Sciences 193
Navigation 196
Arts mécaniques 199
Art militaire 202
Corinthe 204
Athènes 206
Sparte 207
Rhodes 208
Halicarnasse 209
Architecture 211
Temple de Jupiter, à Olympie 212

Pages
Temple de Diane, à Éphèse..... 214
Les Propylées..... 216
Le Parthénon..... ib.
L'Odéon..... 218
Temples doubles..... ib.
Amphithéâtres..... 219
Jeux publics..... ib.
Sculpture, peinture et gravure..... 222
Art musical..... 227
Phases diverses de l'art..... 228

DES ROMAINS, DES ÉTRUSQUES, ET DES GAULOIS.

Des Romains..... 231
Ordre *pæstum*..... ib.
Navigation et travaux hydrauliques..... 232
Sciences..... 239
Progrès et vicissitudes des arts..... 244
Architecture romaine, décorations, etc..... 258
Systèmes de construction..... 266
Monuments antiques de Rome..... (Pl. II.) 270
Forum romain..... 271
Temple de Jupiter-Capitolin..... 272
Capitole antique..... 273
Panthéon..... 274
Temple de la Paix..... 277
Temple de la Concorde..... ib.
Temple d'Antonin et de Faustine..... 278
Temple d'Antonin-le-Pieux..... 279
Temple de Pallas..... 280
Temple de Vesta..... ib.
Temple double du Soleil et de la Lune..... 281
Serapeum gréco-romain..... ib.

Pages
Palais des Césars.... 283
Cirques.... 285
Cirque de Caracalla.... 288
Amphithéâtres de Rome.... 289
Colysée.... 291
Autres amphithéâtres.... 292
Théâtres.... 294
Théâtre de Pompée.... 295
Théâtre de Marcellus.... ib.
Naumachies.... 296
Thermes.... 297
Thermes d'Agrippa.... 298
Thermes de Titus.... ib.
Thermes de Caracalla.... 299
Thermes de Dioclétien.... 301
Aqueducs et fontaines.... 303
Arcs de triomphe.... 307
Arc de Titus.... 308
Arc de Septime-Sévère.... ib.
Arc de Constantin.... 309
Colonnes votives et obélisques.... 310
Colonne Trajane.... 311
Colonne Antonine.... 312
Obélisques égyptiens : de Saint-Jean-de-Latran, de S^te^.-Marie-Majeure, de Monte-Cavallo, de Sainte-Marie-de-la-Minerve, de la Rotonde, de Monte-Citorio, du Vatican, de Navone, de la place du Peuple, et de la Trinité-du-Mont.... 313 et suiv.
Tombeaux.... 320
Ponts antiques.... 321
Pont Ælius.... 322
Pont Triomphal.... ib.
Pont du Janicule.... 323

Pages
Ponts correspondants de Cestius et de Fabricius..... 323
Pont Palatin..... 324
Pont Sublicius, ou d'Horatius-Coclès..... 325
Ponts divers..... 326
Voies romaines..... 329
Voie Sacrée..... 331
Voie Triomphale..... 332
Voie Appienne..... 333
Voie Flaminienne..... 334
Voie Cassienne..... 335
Voie Campanienne..... ib.
Catacombes..... 336
Temples modernes de Rome..... ib.
Capitole moderne..... 337
Basiliques..... 339
Basiliques de Saint Pierre-au-Vatican, de Saint-Jean-de-Latran, de Ste.-Marie-Majeure, de St.-Paul-hors-les-murs..... 340 et suiv.
Retour à l'antiquité..... 349
Gravure sur pierres fines..... 351
Mosaïques et fresques..... 353
Fabrication du verre..... 357
Usage du papyrus..... 360
Luxe des Romains..... 361
Art militaire..... 367
Des Étrusques..... 368
Genre étrusque..... 371
Vases étrusques..... 373
Architecture..... 378
Des Gaulois..... ib.
Culte des Gaulois..... 379
Cérémonie du gui, et fête de Ghenver..... 384
Monuments d'architecture..... 387

Pages.
Arts des Gaulois..... 389
Qualités belliqueuses des Gaulois..... 392

OBSERVATIONS COMPARATIVES.

Parallèles sommaires..... 393
Motifs principaux des différences observées..... 404
Causes d'une rapide décadence..... 405
Translation réciproque des arts et des sciences..... 407
Tableau comparatif des célébrités grecques, romaines et françaises..... 409
Difficultés du jugement relatif aux arts..... 410

USAGES PRINCIPAUX ET DISTINCTIFS, CHEZ LES ANCIENS.

Symboles nationaux..... 412
Symboles divers..... 417
Architecture imitative..... 420
Écritures orientales..... 422
Usages particuliers à la sculpture..... ib.
Emploi raisonné des matériaux..... 425
Usage des lampes..... 427
Scène d'agriculture égyptienne..... 428
Vêtements et costumes..... 429
Costumes guerriers des peuples orientaux..... 430
Scytales lacédémoniennes..... 442
Costumes ordinaires des Grecs..... ib.
Costumes ordinaires des Romains..... 444
Usages militaires des Grecs..... 448
Usages militaires des Romains..... 449
Renseignements chronologiques..... 452
Costumes étrusques..... 455
Costumes gaulois..... ib.
Chariots de transport..... 457

Pages
Costumes des Germains..... 458
Triclinia des anciens..... ib.
Pompes et fêtes publiques des anciens..... 461
Pompe de Darius..... 462
Pompes d'Antiochus et de Ptolémée..... 465
Pompes romaines..... 466
Pompe triomphale de Paul-Émile..... 467
Fêtes publiques..... 468
Monuments de témoignage..... 470
Anathèmes..... 471
Usages funéraires des anciens..... 473
Tombeaux et sépultures des Mexicains 476
Tombeaux chinois..... 479
Sépultures lydiennes et macédoniennes..... 480
Convoi funèbre d'Alexandre-le-Grand..... 482
Sépultures des Grecs..... 485
Sépultures des Romains..... 493 et suiv.
Sépultures des Gaulois, des Germains et autres peuples septentrionaux ..... 504 et suiv.
Dédicaces funéraires *sub ascia*..... 507
Monuments celtiques ou druidiques, armoricains..... 509
Sépultures du Groenland..... 530
Sépultures de géants..... 531
Sépultures de Taïti, dans la mer du Sud..... 534
Veuves d'Éphèse et du Malabar..... 536
Observation finale..... 537

NOTICE CONCERNANT LES MESURES, LES MONNAIES ET LES ÉPOQUES DES ANCIENS.

Considérations générales..... 539
Table comparative des divers stades connus..... 541

Pages
Mesures égyptiennes..... 545
Mesures hébraïques..... 563
Mesures babyloniennes et persanes..... 566
Mesures grecques..... 567
Olympiade et autres jeux périodiques, considérés comme mesure du temps..... 572
Mesures romaines..... 574
Chronologie romaine..... 583
Appendice concernant les monnaies françaises..... 585

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 32 (note 1), ligne 3, *au lieu* de 40, *lisez* 40 cent.

Page 61, ligne 25 (titre), *au lieu* de GÉNÉRALRS, *lisez* GÉNÉRALES.

Page 87, ligne 11, *au lieu* de ni, *lisez* n'y.

Page 95, ligne 9, *au lieu* de 23, *lisez* 69.

Page 100, ligne 15, *au lieu* de runies, *lisez* ruines.

Page 124, ligne 3, *au lieu* de pu occasioner, *lisez* pu en occasioner.

Page 156, ligne 23 (titre), *au lieu* de AIGUILLE, *lisez* AIGUILLES.

Page 191, ligne 22 (titre), *au lieu* de APERCU, *lisez* APERÇU.

Page 225, ligne 16, *au lieu* de *apua*, lisez *apud*.

Idem, ligne 27, supprimez le renvoi 2.

Page 231, *nota:* LES ROMAINS, LES ÉTRUSQUES ET LES GAULOIS formant une des principales divisions de l'ouvrage, ce titre devait être en caractères plus grands et pareils à ceux des divisions analogues.

Page 279, ligne 2, *au lieu* de 50, *lisez* 50 cent.

Page 303, ligne 8, supprimez le mot *aqueducs*.

Page 307, ligne dernière de la note, *au lieu* de *clusit*, lisez *clausit*.

Page 341, dernière ligne, après Vignole et, *lisez* Pirro-

Page 346, ligne 17, ajoutez : l'ordre composite, essentiellement romain, suffit pour appuyer l'opinion que ces colonnes appartenaient au règne d'Auguste.

Page 352, ligne 3 de la première note, *au lieu* de 172, *lisez* 127.

Page 359, ligne 1, *au lieu* de le, *lisez* la.

Page 360, après la 2e ligne, ajoutez le titre suivant : USAGE DU PAPYRUS.

Page 367, ligne 17, *au lieu* de adopt, *lisez* adopté.

Page 373, ligne 19, *au lieu* de *Porsenia*, lisez *Porsena*.

Page 374, avant la dernière ligne, ajoutez le titre suivant : SCULPTURES.

Page 396, ligne 14, *au lieu* de aspira à tout, *lisez* aspira tout.

Page 437, ligne 23, *au lieu* de Srabon, *lisez* Strabon.

Page 485, ligne 9 (titre), *au lieu* de SÉPULTURE, *lisez* SÉPULTURES.

Page 516, ligne 2 de la note, *au lieu* de *cadorat*, lisez *cadoret*.

Page 531, ligne 18, *au lieu* de Patagos, *lisez* Patagons.

Page 562, note 2, *au lieu de* — (1262), *lisez* = (1262).

Page 568, dernière ligne de la note, *au lieu de* dix millimètres, *lisez* cent millimètres.

Page 590, (table), ligne 24, *au lieu de* Zouleh, *lisez* Qouleh.

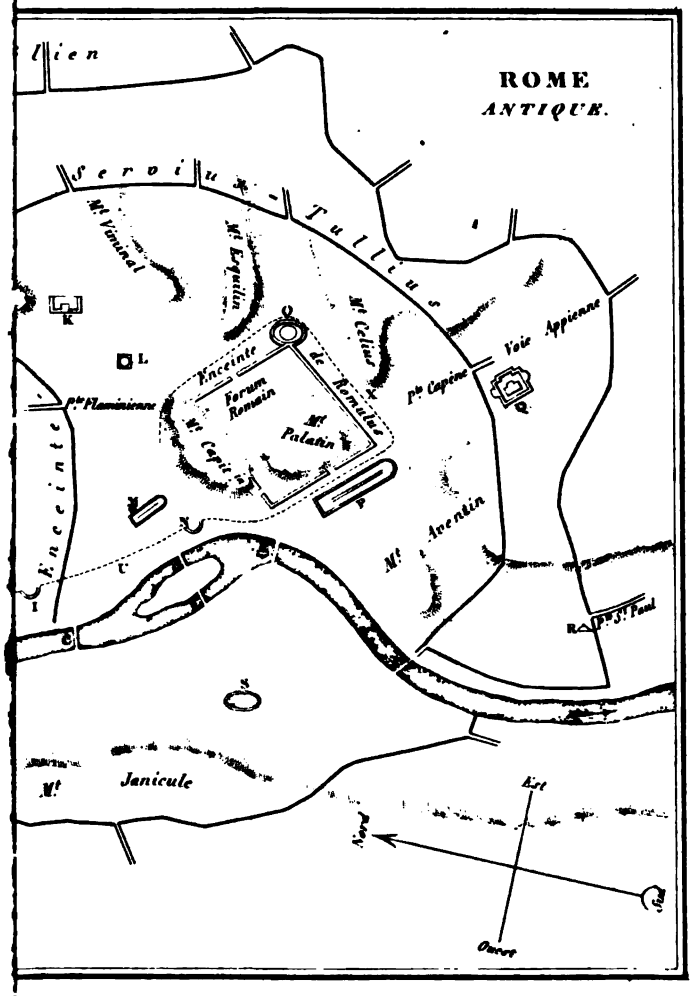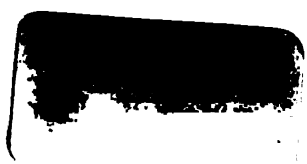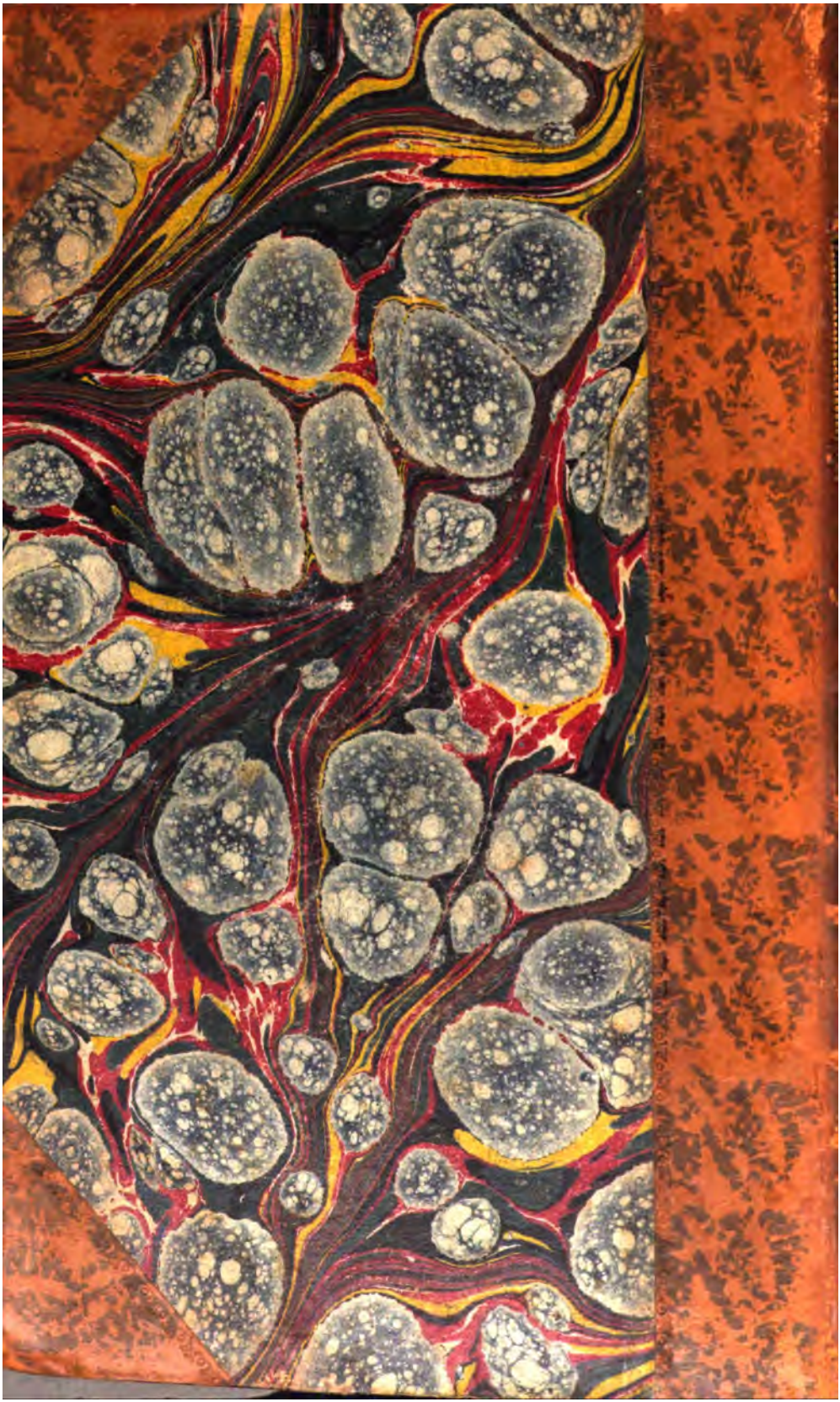
ROME
ANTIQUE.
Servius Tullius
Mt Viminal
Mt Esquilin
Mt Celius
Voie Appienne
Enceinte de Romulus
Forum Romain
Mt Capitolin
Mt Palatin
Pte Flaminienne
Pte Capène
Mt Aventin
Enceinte
Pte St Paul
Mt Janicule
Est
Ouest
Nord
Sud